TEMPS PROBABLE DEMAIN
PLUS FROID, POUDRERIES
Maximum, aujourd'hui, 18—Minimum, aujourd'hui, 10
Baromètre, hier, 30.21—aujourd'hui, 29.55.
L'an dernier Maximum, 17—Minimum, 3
Voir détails page 19
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ
LE JOURNAL COMPLET

La Patrie

MONTRÉAL—CANADA — VENDREDI 16 DÉCEMBRE 1927

LE NUMERO 2 CENTS
EDITION DEFINITIVE

49e ANNEE—No. 248
La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie"
PRIX D'ABONNEMENT
Edition quotidienne au Canada... $6.00 par année
Edition quotidienne Canadienne aux Etats-Unis ..... $9.00 par année
Edition quotidienne Américaine.. $6.00 par année

TRENTE SIX VICTIMES DANS L'INCENDIE DE L'HOSPICE SAINT-CHARLES

"UN ESCROC NE COMMET PAS DE MEURTRE", DIT Me R. L. CALDER

L'avocat de la défense prononce son plaidoyer, ce matin. — "McDonald est un escroc", dit-il, "et un escroc ne commet pas de meurtre".

LE PROCES S'ACHEVE

VALLEYFIELD, 16. — (De l'envoyé spécial de la "Patrie"). — Me R.-L. Calder, l'un des deux avocats qui ont pris la défense de Geo. C. McDonald et de Doris Palmer, accusés du meurtre d'Adélard Bouchard, a commencé ce matin son plaidoyer. Le célèbre avocat s'est appliqué, avec l'éloquence persuasive et la clarté d'exposition qu'on lui connait, à démontrer que McDonald, escroc, faussaire, ne peut pas être en même temps meurtrier. "On vous a prouvé, dit-il, que McDonald est un escroc. Puisque cela est établi, n'oubliez pas qu'un escroc ne commet pas de meurtre."

Toutes les traces, laissées par les accusés, avant leur départ de Montréal, en route vers les Etats-Unis, et à leur retour démontrent, dit Me Calder, qu'ils n'ont pas commis le meurtre et établissent surtout qu'il n'y eut pas de préméditation.

DORIS PALMER A-T-ELLE PLEURE ?

Doris Palmer, hier après-midi, s'est essuyé les yeux. A-t-elle pleuré? Les uns le disent, d'autres le nient. Mais le geste, de sa part, s'est fait pour la première fois depuis l'ouverture du procès. Deux larmes, paraît-il, auraient coulé de ses yeux, au moment où Me Philippe Brais C. R., l'un des procureurs de la Couronne, la traitait de femme sans cœur et sans entrailles.

Le réquisitoire de Me Brais dura trois heures et dix minutes. Avec toute la ténacité dont est capable un homme déterminé à faire son devoir, quelque difficile qu'il soit, Me Brais s'appliqua à démontrer la culpabilité conjointe et solidaire des deux accusés.

A loisir il passa et repassa les faits de la preuve, expliquant le crime par son motif: le besoin d'une voiture de luxe pour fuir vite les effets possible d'un faux et d'une fraude, puis le besoin d'argent liquide pour achever le voyage de retour.

Le procureur de la couronne suivit pas à pas les deux accusés, de l'hôtel Mont-Royal à la frontière, et leur retour à la gare Bonaventure. Il reconstitua le drame, au bord de la grande route, dans toute la minutie de son détail. Il montra, par l'usage fait de deux revolvers, celui de Doris Palmer et celui de McDonald, la part jouée par chacun dans le crime, la descente du corps dans le fossé, l'exploration des poches de Bouchard par la jeune femme, les vêtements et les mains tachés de sang et de boue, la découverte des revolvers à Butte, Montana, toute la preuve fut magistralement revue, agencée coordonnée, fortifié par l'exposé des motifs et la conduite subséquente des accusés.

Me Brais insista sur la nécessité de juger selon la preuve, sans intervention de sensiblerie ou de considération accessoires. Il s'attacha à montrer la culpabilité de la femme comme indubitable et voulue.

Toute l'après-midi, Doris Palmer tint McDonald par la main. Visiblement, le moral de la jeune femme s'affaisse et le réquisitoire de Me Brais l'impressionna fortement. Elle pencha la tête et regarda le sol, elle qui toujours garde le front haut. Les paupières très lourdes, la bouche plissée, l'œil fuyant, l'ex-actrice de cinéma réalise enfin la gravité de la situation. Pour de bon, cette fois, elle a cessé de rire. Elle sait effets possibles d'un faux et d'une fraude, puis le besoin d'argent liquise les procureurs de la couronne, l'effet certain qu'ont produit ces discours sur le jury, l'attention soutenue d'un public nombreux et évidemment peu sympathique à elle et à son mari, ont exercé sur la jeune femme leur action déprimante.

Ce matin, Me Calder parle en anglais, puis Me Legault en français. On s'attend à ce que la cour siège ce soir, mais le fait n'est pas certain. Le verdict est attendu demain en fin d'après-midi.

Avec les rappels, la cour a entendu quatre-vingt-douze témoignages au cours de ce procès.

Les témoins américains seulement ont coûté à la couronne la jolie somme de $4,100 en frais de voyage et indemnités de séjour. Soixante-dix-huit pièces à conviction ont été produites et versées au dossier.

A l'ouverture de l'audience, les conjectures sur la fin du procès vont leur train.

On suppose que Me Calder va parler toute la séance de la matinée, que samedi, son destin sera scellé. Et le terme dont se servit à son adres

La couronne a droit à deux répliques. Il est probable qu'elle en usera. Et M. le juge Walsh parlera probablement deux heures en chaque langue.

Cela implique forcément que le tribunal siégera ce soir, si l'on veut en finir demain après-midi et obtenir un verdict qui permette de libérer le jury pour qu'il soit dans ses foyers dimanche matin.

Doris Palmer, comme à son habitude, cause longuement avec son camarade avant l'arrivée du juge. Plusieurs prêtres sont dans la salle. L'un est assis au banc des procureurs de la couronne, un autre, très vieux, a pris place près du dock des accusés.

Me Calder commence à parler à 10 h. et 10. Voici sa plaidoirie en anglais.

(Suite à la Page 18.)

L'HOSPICE SAINT-CHARLES, APRES L'INCENDIE

Vue d'ensemble de l'hospice Saint-Charles de Québec, où tant d'enfants ont perdu la vie mercredi soir. Cette photographie a été prise, hier matin, alors que les pompiers surveillaient encore le lieu du sinistre.

DES CREDITS AUX SOVIETS

But de la visite des 12 industriels russes aux Etats-Unis.

QUARANTE MILLIONS

NEW-YORK, 16. (Presse associée).—Douze industriels russes dont l'entrée aux Etats-Unis fut retardée par les règlements motivés par la non-recognition de la Russie soviétique par les Etats-Unis, circulent dans le pays, aujourd'hui, mais sous caution.

Ces industriels sont membres du conseil suprême de l'U.R.S.S.R. Les fonctionnaires d'Ellis Island nous affirment que le but de leur visite est de conclure d'importants achats de machines agricoles et industrielles.

A leur départ de Moscou, M. Markaroff, vice-président du monopole métallurgique russe et membre de la délégation, déclare que les représentants de Moscou venaient négocier un crédit de $40,000,000 pour six ans, qui serait affecté à la réorganisation des usines métallurgiques russes.

Les fonctionnaires d'immigration ont exigé d'eux un cautionnement parce que l'on veut une garantie qu'ils quitteront le pays au bout de six mois. Les visiteurs n'étaient pas munis de passeports parce que les Etats-Unis ne reconnaissent point le gouvernement soviétique.

ON LIVRE A LA FUREUR DE LA FOULE LES RUSSES ARRETES A CANTON COMME PROVOCATEURS

On les larde de coups de canif et on leur crache à la figure. — Fusillés sans procès. — Descente au consulat soviétique.

DU CAPITOLE A LA ROCHE TARPEIENNE

HONG-KONG, 16. — (Presse Associée). — Le "China Morning Post" publie, aujourd'hui, la dépêche suivante de Canton:

"Cinq russes "rouges", soudoyés par Moscou pour diriger la destruction de Canton ont expié par la peine capitale leur iniquités. Ils furent appréhendés dans la contre-attaque de l'armée "blanche".

"Personne ne songea à tenir de procès.

"Les cinq agents provocateurs furent conduits à un terrain vague non loin du poste de police.

"Par cinq fois, les fusils crachèrent la mitraille. Cinq corps s'abattirent pour ne plus se relever.

"Lorsqu'un détachement de soldats fit irruption au consulat soviétique, mercredi après-midi, on constata que le consul général avait abandonné ses collègues à leur sort et qu'il avait quitté la ville.

"Russes et Chinois, hommes et femmes, tous ceux qui se trouvaient sur les lieux, depuis le vice-consul jusqu'aux clercs, furent obligés de suivre les militaires au bureau de la sûreté. Ils refaisaient, mais plus péniblement cette fois, le chemin où ils avaient roulé carrosse, acclamés comme conseiller mentors et bras droits des hauts monctionnaires du Kuo Min Tang. Ils avaient maintenant les bras attachés derrière le dos et défilaient entre deux rangées de soldats."

On affirme qu'un employé du consulat a été exécuté mais la nouvelle n'est pas confirmée.

Dix supposés bolchévistes furent promenés dans la ville et la population invitée à leur faire ce que l'on voudrait. Plus d'un fut larde de coups de canif. On leur cracha au visage et on les abreuva de toutes sortes d'outrages pendant qu'on les conduisait au supplice.

AU CONSULAT SOCIETIQUE

HAN-KEOU, 16. — (Presse Associée). — Les autorités chinoises ont fait opérer une descente au consulat soviétique, ce matin. Tous les occupants, des Russes et des Chinois, ont été mis en état d'arrestation. On procéda ensuite par toute la ville à l'arrestation des communistes et des personnes soupçonnées de l'être.

UN NOUVEAU-NE SANS CERVELLE

S'il eut vécu, il n'aurait pu penser, parler ou se mouvoir.

LE CAS BOLLINGER

CHICAGO, 16. (Presse associée). — Le cas Bollinger, qui fit quelque bruit il y a douze ans, a failli se répéter, aujourd'hui. La mort de ce bébé sans cervelle, a tranché la question.

M. et Mme Ray Cullen, parents de l'enfant, reconnaîtraient, suivant le "Herald and Examiner", que la mort était préférable à une vie de paralytique et d'imbécile à laquelle leur fillette était vouée si elle avait vécu. Les médecins affirment que l'enfant serait morte en dépit de tous les efforts pour la sauver.

L'enfant n'aurait jamais pu penser, parler ou se mouvoir, suivant le Dr Schuppman. Il y a douze ans, le Dr Harry J. Haiselden refusa de pratiquer une opération sur un bébé du nom de Bollinger, pour lui sauver la vie, parce qu'il était horriblement difforme.

RECITS PATHETIQUES DE LA TRAGEDIE, A L'OUVERTURE DE L'ENQUETE DU CORONER

Parents et religieuses relatent les péripéties du sauvetage des enfants. — La découverte du feu et la frayeur des petits.

LE NOMBRE DES VICTIMES AUGMENTE

QUEBEC, 16. — (Presse canadienne). — La découverte de trois autres cadavres, aujourd'hui, porte le nombre des victimes de l'incendie de l'hospice Saint-Charles à trente-six. Quatorze manquent encore à l'appel.

L'ENQUETE DU CORONER

Des témoins oculaires font un récit pathétique de la tragédie à l'ouverture de l'enquête sur l'incendie de l'hospice Saint-Charles, ce matin. Le coroner Jolicoeur préside et l'on entend les dépositions immédiatement après la formation du jury.

M. Joseph Roy est le premier témoin. Ses trois enfants avaient été confiés aux religieuses du Bon Pasteur. L'une d'elles, Estelle, âgée de 7 ans, a perdu la vie. Il jure qu'il fut éveillé par le bruit des appareils à incendie. Il sortit et se dirigea vers le théâtre de l'incendie. Il contribua au sauvetage et avec l'aide de deux ou trois autres personnes, il réussit à sauver une vingtaine d'enfants, dont deux des siens. Il a identifié à la morgue le cadavre du troisième, Estelle.

Soeur Ste-Germaine, supérieure de l'hospice, est le témoin suivant. Elle fait un récit navrant de la catastrophe. Elle décrit la disposition de l'immeuble et déclare que la plupart des victimes se trouvaient dans un seul dortoir. Elle fut éveillée vers 10 heures 40, mercredi soir, par une des religieuses qui lui déclara que le feu était pris à l'hospice. A ce moment, les corridors et les escaliers étaient remplis de fumée.

La première pensée des religieuses fut de sauver les petites. On ordonna aux enfants de se vêtir. Elles sortirent par centaines par toutes les portes de l'édifice. Soeur Ste-Germaine emporta plusieurs fillettes hors de l'édifice. Elle revint par trois fois à l'intérieur de l'édifice en flammes et la dernière fois on lui dit que ce serait ni plus ni moins qu'un suicide que de vouloir retourner à l'intérieur de la maison.

Au début de son témoignage, la voix de soeur Sainte-Germaine se fait entendre par toute la petite salle où se tient l'enquête du coroner mais à la fin sa voix faiblit, surtout lorsqu'elle décrit les appels au secours des petites victimes cernées par les flammes. Elle déclare que la dernière fois qu'elle pénétra dans l'établissement, elle entendit plusieurs enfants qui appelaient au secours. Lorsqu'elle eut fini de rendre témoignage, tous les yeux étaient baignés de larmes.

M. le coroner J.-W. Jolicoeur présidait l'enquête. On remarquait Me Arthur Fitzpatrick, substitut du procureur général et Me Elisée Thériault, C. R., avocat de la ville. Le jury se composait de MM. Eug. Trudel, A.-E. Marois, Louis Morissette, Tancrède Fiset, J.-A. Beaulieu et Georges Simard. Il y avait aussi, Me Eugène Leclerc, ancien prévôt des incendies.

L'enquête se fit sur la mort de la petite Estelle Roy, âgée de 7 ans, fille de M. Charles Roy, de Québec. Ce dernier arriva l'un des premiers sur les lieux et réussit à sauver deux autres enfants qu'il avait à l'hospice depuis quelques mois. Le témoin arriva à 11 heures moins 10 et il y avait alors des pompiers au travail. Le témoin identifie son enfant morte, en présence des jurés.

SOEUR STE-ROMUALD

La révérende mère Ste-Romuald, supérieure de l'hospice fut la seconde à rendre témoignage. Elle raconte que son institution abritait 371 enfants, 24 religieuses et 15 domestiques femmes.

Tout l'édifice contient 7 dortoirs de 54 lits chacun. Dans l'institution, les petits enfants étaient couchés à 7 1-2 heures du soir et les grands à 8 heures. Elle raconte qu'elle fut éveillée par une religieuse. Elle entendit des crépitements et constata de la fumée. Elle sauva les Saintes-Espèces et quelques enfants. La religieuse déclare alors qu'elle déclara à maintes reprises aux pompiers que les enfants à sauver étaient dans la partie ancienne de l'édifice et supplia les pompiers de diriger leurs efforts dans ce sens. Le témoin ajoute que les pompiers ne s'occupèrent pas de cet avertissement.

(Suite à la page 3)

LE VERDICT

Les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle, mais ont recommandé qu'une plus grande surveillance soit exercée la nuit dans les institutions de charité où il y a plusieurs personnes; ils ont recommandé en outre d'installer des extincteurs automatiques dans ces institutions et que leurs moyens de sauvetages, chutes, escaliers, etc., soient améliorés et toujours tenus en bon ordre.

M. Poincaré et le suffrage féminin

PARIS, 16. — (Presse associée). — Le gouvernement français a décidé d'appuyer le suffrage féminin au Sénat, après l'adoption du budget.

Le président du conseil, en prend l'engagement dans une lettre à Mme Maria Verone, présidente de la Ligue française du suffrage féminin.

J'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement a résolu d'appuyer au Sénat l'amendement accordant le suffrage aux femmes aux élections municipales et les rendant éligibles aux fonctions municipales", écrit le président du conseil.

L'AVOCAT EN CHEF DE LA VILLE DE MONTREAL

Me GUILLAUME SAINT-PIERRE, que le comité exécutif a nommé hier au poste d'avocat en chef du contentieux municipal, Me Saint-Pierre, qui succède à Me J.-A. Jarry, décédé, est ici photographié dans son bureau, ce matin. (Photo la "Patrie").

UN CULTIVATEUR EST TUE PAR UN TRAIN

En traversant la voie ferrée, en voiture, à Saint-Jean-Chrysostôme.

QUEBEC, 16. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Joseph Larochelle, cultivateur, de Bélair, près de S.-Jean-Chrysostôme, a été tué instantanément, avec son cheval, hier après-midi, vers 4 heures 40, près de la station du Transcontinental, à S.-Jean Chrysostôme.

M. Larochelle avait essayé de traverser la voie avec sa voiture à l'approche d'un convoi du chemin de fer.

Une dame qui demeure à la station, témoin de l'accident, se porta au secours du malheureux avec les employés du train. M. Larochelle avait une jambe complètement arrachée. Il a eu le crâne défoncé et l'on croit que la mort a été instantanée. Au moment de l'accident, M. Larochelle était seul dans la voiture.

La victime était âgée d'environ 48 ans. M. Larochelle laisse une épouse éplorée, née Larochelle, Georgianna, et une nombreuse famille.

L'épuration des pièces

NEW-YORK, 16. (Presse associée).—En vertu d'un accord conclu entre Will-H. Hays, président de la "Motion Picture Producers and Distributors of America", et un comité représentant la Société des auteurs, on pourra utiliser les romans et les pièces d'un caractère discutable mais il faudra les retoucher, sans que ces remaniements prêtent à aucune publicité.

FROID ACCUEIL QUI L'ATTEND

On mettra la main au collet de Capone dès son arrivée à Chicago.

OSTRACISE

CHICAGO, 16. (Presse associée). —Une température froide et une réception encore plus froide attendent Al (Scarface) Capone, chef de bande, arrivant aujourd'hui de Los-Angeles, dont il fut expulsé il y a quelques jours par la police.

Capone occupe un compartiment à bord du "Chef", le fameux train du Santa Fé. Un autre chef, Mike Hughe, surintendant du département de la police, fait savoir qu'un autre compartiment attend Capone aux bureaux de la police.

Cette dernière, ordonna récemment à Capone de quitter Chicago. Il déclara qu'il s'en irait en Floride mais on le trouvait bientôt à Los-Angeles.

Le chef Hughes a donné ordre d'arrêter Capone dès qu'il mettra les pieds à Chicago.

Directeurs pour Québec

TORONTO, 16. (Presse canadienne.) — MM. H. T. Cunningham, de Huntingdon et Georges Houle, de Nicolet, sont élus directeurs pour Québec de l'Association Holstein pour 1928.

DE WASHINGTON A MEXICO EN AEROPLANE

Une scène au champ d'aviation de BOLLING, un peu avant le départ du colonel CHARLES-A. LINDBERGH, sur le "SPIRIT OF ST. LOUIS", comme ambassadeur non officiel des Etats-Unis, vers le Mexique — Dans l'illustration au bas, l'on voit LINDBERGH (à droite) disant "au revoir" au major H.-H. BURWELL, commandant du champ d'aviation de BOLLING, WASHINGTON — au moment où il va se mettre en route vers Mexico.

MONDANITÉS

Au bal que donnera le samedi 17 décembre, dans la salle dorée de l'hôtel Mont-Royal, madame Désiré-L. Desbois, à l'occasion du début de sa fille, Thérèse, les invités seront: mesdemoiselles Micheline Ameye, Lucette Ashby, Marie-Paule Archambault, Cécile Alain, Marguerite Arcand, Madeleine Arcand, Yvette Bélanger, Marthe Beaugrand-Champagne, Marcelle Boyer, Marcelle Belleau, de Québec; mesdemoiselles Mary Brennan, Marguerite Beauchamp, Yvette Beauchamp, Pierrette Beaudry, Madeleine Beaudry, Jeanne Beaulieu, Gilberte Beaulieu, Corinne Blagdon, Marielle Baril, de Warwick; mesdemoiselles Paule Brais, Françoise Brisset-des-Nos, Madeleine Brisset-des-Nos, Marcelle Béique, Jeanne Béique, Andrée Béique, Marielle Beaudry, Mimi Beaubien, Jeannette Bienvenu, madame Philippe Beaubien, mesdemoiselle Jeanne Brassard, Suzanne Biron, Simonne Blanchet, Yvonne Boisvert, Louise Blondin, madame Wilfrid Brochu, mesdemoiselles Mance Bonneville, Marie Beauchamp, Lucille Bourbeau, Marguerite Boswell, de Québec; mesdemoiselles Jeannette Brégent, Marcelle Brégent, Jeanne Brossard, Claire Belleau, de Québec; mademoiselle Simone Belleau, de Québec; mesdemoiselles Laurette Bourassa, Marguerite Bélanger, de Québec; mesdemoiselles Ruth Bercovitch, Simone Brunet, Paule Brodeur, Claire Brunet, Micheline Caron, de Québec; mesdemoiselles Gabrielle Cinq-Mars, Aileen Caron, Amilie Cox, Emma Coderre, Marjorie Cornforth, Simone Clerk, Madeleine Cloutier, Juliette Chevrier, d'Ottawa; mesdemoiselles Marguerite Contant, Jeanne Clément, Béatrice Chauveau, de Québec; mesdemoiselles Jeannette Caillé, Rose Coderre, de Sherbrooke; mesdemoiselles Violette Clermont, Jeanne Dussault, Marcelle Dussault, Adèle Dupuis, Ninette Demers, Nini Demers, Margot Demers, Renée Duchastel de Montrouge, Françoise DeMartigny, Marcelle DeMartigny, Suzanne De-Varennes, de Québec; mademoiselle Marjorie Drouin, de Québec; mademoiselle Pierrette Drouin, de Québec; mademoiselle Simone De-Serres, madame André Demers, mesdemoiselles Elizabeth Doherty, Marcelle Désy, Thérèse Désy, Louise Dowd, Florence Desroches, Edna Dearden, Kitty Davis, de Québec; mesdemoiselles Simonne Dansereau, Thérèse Dandurand, Dorothy Davidson, de Saint-Albans; mesdemoiselles Irène Desbois, Gisèle Desbois, Germaine De-Martigny, Alice Ethier, Cécile Emard, Simone Elie, Rita Elie, Verna Evans, Betty Fairbairn, Gabrielle Fiset, de Rimouski; mesdemoiselles Germaine Fontaine, Cécile Fontaine, Claire Fortier, Jeannine Guérin, Régine Gagnier, Germaine Gagnier, Kay Gunning, Marguerite Gonthier, d'Ottawa; mesdemoiselles Francis Gallagher, Thérèse Gillett, Sybil Gee, Thérèse Galipeault, de Québec; mesdemoiselles Yvette Gallibert, Gilberte Gallibert, Madeleine Germain, Marcelle Garfépy, des Trois-Rivières; mesdemoiselles Aline Gaboury, Jeanne Gagné, Germaine Gagné, Jacqueline Garneau, d'Arthabaska; mesdemoiselles Marguerite Grothé, Marguerite Généreux, Alice Gurd, Muriel Gallagher, de Québec; mesdemoiselles Claire Gadbois, Gabrielle Gareau, Simone Guérin, Adrienne Hamelin, Cécile Hamelin, Fernande Hérit, Barbara Henderson, Marie-Ange Hudon, Minette Jarry, Germaine Janin, Jeanne Janin, Yvette Jutraz, Pauline Jutras, Phyllis Johnson, de Québec; mesdemoiselles Louise Lymburner, Louise Loranger, Yvette Lambert, Germaine LeBel, Ann Landy, Yvette Lafferty, de Québec, mesdemoiselles Magdeleine Letourneau, Marthe Laferrière, Madeleine Laferrière, de Québec; mesdemoiselles Jacqueline Lacroix, Mimi Labrecque, Adrienne Labrosse, Pauline Leduc, Madeleine Leduc, Irène Laberge, Jeanne Lapierre, Madeline Lalliberté de Warwick; mademoiselle Simone Lalliberté, de Warwick; mademoiselle Louise Larue, de Québec; mademoiselle Madeleine Larue, de Québec; mesdemoiselles Suzanne Rose, Louise Morin, Lucie Morin, Madeleine Morin, Marcelle Mercier, madame Pierre Michaud, mesdemoiselles Jeanne Michaud, Hélène Michaud, Yvette McKenna, Catherine Melanson, Grace Murphy, Marguerite Monty, Marie-Paule Mercier, Marie-Paule Monat, Jessie Mullally, Pauline Mignault, Marguerite Mignault, Phoebe Meunier, Françoise Martimeau, Estasia McInnis, Sarah McInnis, Ida Millen, Cécile Marcoux, Georgette Mayrand, Patricia O'Brien, Blanche Ouimet, Eliane Perkins, de Québec; mesdemoiselles Suzanne Paquette, Lucy Phelan, Marguerite Patenaude, d'Ottawa; mesdemoiselles Margaret Power, Yvette Perrault, Jeanne Paradis, Marcelle Paradis, de Québec; mesdemoiselles Madeleine Pagnuelo, Raymonde Préfontaine, Louise Quenneville, Pauline Rolland, Lucille Rinfret, d'Ottawa; mesdemoiselles Isabel Robinson, Dorothy Robinson, Germaine Fobitaille, Laurette Robert, Thérèse Senez, Helen Steele, Odette Steele, Claudine Stimard, Helen Stocking, Fernande St-Pierre, de Sherbrooke; mesdemoiselles Jeanne Sylvestre, Nancy Shackell, Lisette St-Cyr, Madeleine St-Pierre, Clarisse Tansey, Janet Thibault, de Burlington; mesdemoiselles Elma Tilt, Germaine Taché, de Québec; mesdemoiselles Hélène Tarte, Madeleine Tessier, Juliette Taschereau, Louise Taschereau, de Québec; mesdemoiselles Adrienne Thibodeau, Marcelle Vaillancourt, Clare Vennor, Thérèse Viau, Aline Villeneuve, Gilberte Villeneuve, Agnès Vincent, Odette Wiallard, Irène Weir, Marion Weir, Doris Weir, Margaret Walsh, Muriel Walsh, Theresa Wayland; MM. Bernard Archambault, Conrad Archambault, Gaston Archambault, Marcel Archambault, Henri Arcand, Andrew Beaubien, Claude Beaubien Joseph Beaubien, Louis Beaubien, Philippe Beaubien, Jules Beaugrand-Champagne, Georges Ballantyne, John Ballantyne, Eddie Bayard, Alphonse Bélair, Paul Bédard Henri Beaulieu, Roger Bélanger, Jean-Camille Bernard, Donat Bergeron, Philippe Berthiaume, Gilles

(Suite à la Page 7)

TOUT EST MEILLEUR MARCHÉ ACTUELLEMENT CHEZ LETENDRE

JOUETS

C'EST GRAND JOUR DE RECEPTION DANS

NOUS en avons de toutes sortes et à tous les prix pour garçonnets et fillettes. Des jouets nouveaux, des poupées jolies, des chevaux pimpants, des mobiliers de poupées, des voitures diverses, des services de vaisselle et autres des pianos, des flutes, de tambours des animaux de toute espèce des jeux qui amuseront les petits et les grands. Etc., Etc., Etc.

Et surtout rappelez-vous que

TOUT EST MEILLEUR MARCHE ACTUELLEMENT CHEZ LETENDRE

Spécial pour Samedi:

Secrétaires d'Enfants

Un petit meuble on ne peut plus commode malgré sa taille mignonne. Mais il est assez grand pour convenir à la petite fille ou le petit garçon qui commence à avoir des devoirs à faire à la maison.

Ce petit secrétaire est très bien émaillé blanc et bleu avec chaise pour appareiller. Les deux morceaux se vendent ordinairement $11.90. Nous en avons réduit le prix pour demain seulement à ..

8.90

Au deuxième (prenez l'ascenseur)

ROBES EN JERSEY DE LAINE

Pour fillettes de 7 à 14 ans.

De très jolies petites robes bien faites, avec plis dans la jupe, col reversible. Un jersey de laine de belle qualité et dans les teintes actuellement à la mode.

Un bon marché tel que vous n'en trouvez actuellement que chez Letendre.

4.98

ROBES NOUVELLES EN FLANELLE

Pour fillettes de 7 à 14 ans.

Une bien gentille petite robes particulièrement bien appropriée pour la saison. Très nouveaux modèles en belle flanelle de nuances choisies pour les petites filles qui fréquentent l'école. Prix régulier $2.98. Spécial chez Letendre . . . . . .

1.98

600 Paires de Beaux Bas en Cachemire pour Enfants, .69

(Valeurs jusqu'à 99c)

Une autre des fameuses occasions de fin de semaine qui font que nos comptoirs de bas deviennent de plus en plus populaires. En beau cachemire A.B.C., par côtes 2-1; pointure 6 à 10 pour fillettes et garçons. Les principales nuances sont: Sable, Chameau, Atmosphère, Buff, Gris.

BAS PURE SOIE

Une nouvelle série de bas pure soie avec longueur de la soie au-dessus du genou; jambe façonnée et points d'usure renforcés. Nuances: champagne, grain, pêche, malacca, mère l'oie, chêne, gris argent, perle, noir et blanc. Pointure 8½ à 10. La qualité qui se vend partout $1.20. Prix spécial de Letendre, demain seulement . . . . . .

85c.

N.B.—Si on désire en faire un cadeau, ces bas seront empaquetés dans une boîte appropriée.

LETENDRE, LIMITEE

LA Cie DES MAGASINS CANADIENS A RAYONS, Ltée.

SUCCESSEURS

625 EST, RUE STE-CATHERINE

TELEPHONE: EST 9771

—EXTRA—

Nouveaux Complets pour Hommes et Jeunes Gens

Nous recevons justement un lot très attrayant de nouveaux complets tels que vous aimerez à en porter durant les fêtes. Ils sont en beau tweed gris, brun ou lovat, ou encore en bon vecuna bleu avec jolies rayures blanches. Tous sont strictement de style récent. Modèle à devant droit ou croisé. La plupart de ces complets viennent avec deux paires de pantalons. Vous n'en croirez certainement pas vos yeux quand vous verrez la QUALITE et le FINI de ces magnifiques complets valant jusqu'à $24.50. Tailles 33 à 38 pour hommes et jeunes gens. Prix spécial samedi chez Letendre. . . .

12.95

—SPECIAL—

COMPLETS BLEUS

Pour Garçons de 8 à 14 ans

Solde de 40 jolis et bons complets en belle serge française bleu marine, tout laine. Ces complets sont à 2 culottes et ils se recommandent surtout par leur QUALITE. De coupe correcte et très bien faits pour bien faire. Choix de veston droit ou croisé. Tailles 26 à 32. Une valeur supérieure pour seulement. .

8.95

SI VOUS AVEZ UN PETIT GARÇON DE 2 A 6 ANS

ne manquez pas de voir notre table d'occasions spéciales en vêtements, tous au prix uniforme de . . . . . .

2.98

Sur cette table nous avons étalé quantités de petits complets en tweed, en velours, en jersey et en flanelle de différentes couleurs et dans plusieurs modèles convenables pour garçonnets.

LINGERIE FRANÇAISE

Splendide occasion pour faire de Beaux Cadeaux

Des valeurs réelles de $10.00 et $12.00, pour

4.95

Choix de 500 morceaux de nouvelle lingerie française en crêpe de Chine de haute qualité et richement brodée à la main.

C'est le rose qui domine la teinte, et c'est aussi la nuance toujours préférée.

Parmi les différentes variétés qui existent dans cette chic lingerie vous trouverez de charmants Jupons-combinaisons, Chemises enveloppes, Robes de nuit, etc. La plupart étant dans les tailles moyennes. En vente demain au rez-de-chaussée chez Letendre.

4.95

Les Nouveaux

GANTS "PULL-ON"

Se Donnent Beaucoup en Cadeau

ET VOICI VOTRE CHANCE D'EN AVOIR A UN BON MARCHE REEL.

Ceux-ci sont en chamoisette lavable et ornés de la nouvelle couture seller. Ils bien sans contredit, le gant le plus élégant et le plus confortable pour l'hiver, et il est de plus d'un chic apparent.

Nous en recevons 1500 jolis paires dans les plus belles nuances fauve castor, mode, pongé et gris. Pointure 6 à 8.

Ils sont tous de la qualité supérieure se vendant ordinairement au moins $1.19 la paire.

En vente samedi chez Letendre pour seulement

79c

Gants en Chevreau pour Garçons

Des gants tels que chacun en désire pour la saison actuelle. Ils sont en chevreau tan et bien doublés. Pointure assortie de 4 à 8 pour garçons et jeunes gens. Valeurs de $1.75 et $2.00 la paire. En vente demain chez Letendre pour seulement . . . . . .

1.50

1200 Mouchoirs pour Hommes

Voilà bien certes une occasion vraiment exceptionnelle de vous procurer de bons mouchoirs pour les fêtes.

Ceux-ci sont en linon blanc avec joli bord ourlé de 3-4 de pouce de largeur. Le linon est de très belle qualité, non empesé.

Une valeur habituelle de 15c chacun. Prix spécial de Letendre . . . . . .

10c

Parfums Discrets

Dans le doute, offrez du parfum et vous "LUI" plairez toujours.

Notre comptoir de parfumerie regorge actuellement des essences les plus odorantes pour le mouchoir et la toilette.

Nous avons les parfums à l'once ou dans de riches coffrets de 1 à 5 articles bien choisis.

Parmi les marques les plus recommandables vous reconnaitrez les plus justement populaires telles:

ROGER-GALLET, RICHARD HUDNUT, DERNY, COTY, HOUBIGANT, MARCEAU, COLGATE, MINTY'S, RIGAUD, JUTRAS, ETC., ETC.

. . . et tous ces parfums subtils sont marqués aux bas prix actuels de Letendre. C'est juste le bon temps de choisir.

VAPORISATEURS

Vous trouverez également chez Letendre une superbe variété de vaporisateurs (Parfumeuses) dans les modèles les plus nouveaux et de haute fantaisie.

79c — 1.00 — 1.50
1.75 — 2.00 — à — 5.00

RICHES VAPORISATEURS en beau verre taillé et de forme tout à fait artistique . . . . .

5.00 à 13.00

—Allée centrale

—Ce Soir chez Letendre—

NOS magasins sont maintenant ouverts tous les soirs jusqu'à 10 heures. A l'approche des fêtes bien des personnes se plaisent à visiter les magasins. Ceux qui sont empêchés de le faire durant la journée trouveront certainement de grands avantages à venir le soir chez Letendre. Des attractions spéciales les y invitent. Voici pour aujourd'hui de 8 à 10 hrs., ce soir seulement:

Robes pour Dames

Ne manquez pas de venir voir ce soir un très intéressant groupe de belles petites robes en flanelle à fond vert, bleu ou noir avec rayures blanches; et d'autres en jersey bleu poudre, rouge rose, mauve, vert ou brun

La plupart sont d'une seule pièce, mais il y en a aussi à deux pièces. Tailles pour 16, 18 et 20 ans. Une valeur insurpassable. CE SOIR CHEZ LETENDRE . .

3.98

Petites Carpettes

Choix de charmantes carpettes en Axminster de belle qualité; grand choix de dessins et coloris nouveaux. Dimensions: 4.6 x 7.6 pieds. Prix régulier $15.00. CE SOIR CHEZ LETENDRE . . . . . .

7.29

Corsets pour Dames

Un bon corset lacé en arrière ou ceinture en soie brochée, avec bons élastiques sur les côtés; jarretelles solides. Toutes les tailles pour dames. Une valeur habituelle d'au moins $1.98. CE SOIR CHEZ LETENDRE . .

1.00

Gants de Laine pour Garçons

Des gants bien chauds avec poignets ouverts et bordés de cuir; bouton-pression. Teintes bruyère seulement de 75c la paire. CE SOIR CHEZ LETENDRE . . . . . .

59c

Mitaines pour Enfants

De jolies petites mitaines en laine brossée rouge, bleu marine ou blanche. Des mitaines bien chaudes convenables pour fillettes et garçonnets. Qualité qui se vend habituellement 75c la paire. CE SOIR CHEZ LETENDRE . . . . . .

25c

DEMAIN

La Chaumière du Père Noël Chez Letendre

Personne ne voudra manquer de venir voir cette scène vécue du bon vieux temps . . . . .

Les enfants contemplent avec de yeux:
—le magnifique attelage du Père Noël;
—les deux rennes superbes;
—le beau traîneau rouge;
—la chaumière sous la neige;
—de gracieuses scènes champêtres;
—une riche peau d'ours polaire;
—un grand fusil de 37;
—l'âtre qui flambole gaiement;
—les grands sacs de jouets;
—le bon Père Noël qui parle à chacun.

ENTREE 5c

Aux enfants qui viennent le voir avec leurs parents le Père Noël donne à chacun un beau cornet de bonbons vraiment délicieux.

HORAIRE

Le père Noël reçoit dans sa chaumière chez Letendre tous les jours:
L'après-midi de 2.30 à 4.30 hrs.
Le soir de 7.30 à 9 heures.

Quoi de Plus UTILE qu'un

Parapluie ?

Les nôtres sont, en plus, très jolis et surtout bien bon marché . . . . .

Parapluies pour Dames et Fillettes

Notre assortiment des l'ies est particulièrement bien varié avec ses multiples genres de nouveaux parapluies qui font certainement des cadeaux désirables.

Vous remarquerez que nos réductions actuelles ont sensiblement abaissé les prix de tous nos parapluies. En voici quelques séries toutes bien choisies pour les personnes qui recherchent le Beau, le Bon et l'Economie. . . bien placés.

PARAPLUIES

en taffetas de coton; poignée de fantaisie et bout des baleines fini ambre. En rouge, vert, bleu, violet et noir. Modèles appropriés pour dames ou fillettes. Deux jolis groupes au choix

1.49, 1.69

PARAPLUIES

soie et laine, poignée de fantaisie. Formes nouvelles. Trois groupes au choix

2.00, 2.50, 2.75

PARAPLUIES

soie et laine, tige en bois de couleurs variées; jolie bordure cordée; 12 baleines solides. Prix de Letendre **3.50**

LE MEME PARAPLUIE

mais avec manche en ambre, baleine dorées et bord en soie. Trois groupe chez Letendre

4.00, 4.50, 5.00

PARAPLUIES

en belle toile de soie avec jolie encadrement de couleurs contrastantes; baleines dorées. Des plus nouveaux modèles. Choix de rouge, vert, bleu, violet, et noir. Quatre groupes au choix

6.00, 6.50, 7.00, 8.00

PARAPLUIES

de soie taffetas de teinte garantie indélibile; poignée en ambre avec riches incrustations. Le bout du parapluie de même que les baleines sont finis moiré. Trois groupes aux bas prix chez Letendre

$9, $10, $12

—Allée centrale

Une simple annonce classifiée dans la "Patrie" est susceptible de vous faire faire la plus grande transaction. Hommes d'affaires servez-vous-en. Téléphonez-nous votre annonce classifiée. Lancaster 3121.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCÈS

Montréal, Vendredi 16 Décembre 1927
49e ANNÉE—No 240—PAGE 3
LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

RECITS PATHETIQUES DE LA TRAGEDIE, A L'OUVERTURE DE L'ENQUETE DU CORONER

(Suite de la 1ère page.)

Le témoignage de Soeur Sainte-Germaine, supérieure de l'institution, fut l'un des plus intéressants:

—Avez-vous des escaliers de sauvetage?

—Oui, nous en avions quatre, dont l'une près du dortoir incendié. Il fut impossible de l'atteindre à cause de la fumée. Les religieuses se sont empressées d'habiller les enfants et de les sauver tant que cela fut possible. Une demoiselle Bouffard est morte en habillant les enfants. Tout a été fait pour sauver les enfants.

Nous sommes restés au poste jusqu'à la dernière minute. Moi-même j'allai chercher les Saintes Espèces et quatre enfants se cramponnaient à moi. Je ne pus les soutenir et ils tombèrent.

—Combien d'enfants ont péri, d'après vous?

—Je ne pourrais dire encore au juste.

—Savez-vous où le feu origina?

—Dans la cave, très probablement.

—Aviez-vous une chambre de débarras dans cette cave?

La petite JACQUELINE RACINE, 5 ans et demi, fille de Mme Alberta Racine, 93 chemin de la Canardière, morte lors de la tragédie.

—Oui, mais je ne sais si le feu prit à cet endroit. Nous avions des chutes pour jeter les déchets et ces chutes ont pu conduire le feu en haut.

—Votre bâtisse a-t-elle été souvent inspectée.

—Oui, il y avait eu inspection il y a deux semaines.

—Combien y avait-il de portes à chaque dortoir incendié.

—Deux portes à chaque dortoir. L'un contenait 28 enfants et l'autre 21.

La petite ALPHEDA THIBAULT, âgée de 7 ans dont les parents demeurent à 1181½ Sainte-Marguerite, victime du sinistre

—Combien d'escaliers intérieurs aviez-vous?

—Trois escaliers très larges.

—Aviez-vous un gardien de nuit?

—Non, mais nous avions une religieuse qui circulait dans toute la maison, sauf dans la cave durant la nuit.

—Il y avait des religieuses dans chaque dortoir?

—Oui, une religieuse et une grande fille par dortoir.

—Aviez-vous des extincteurs chimiques?

—Oui.

—A quelle heure avez-vous vu les pompiers?

—Je ne sais pas au juste.

—Vous avez dit avoir donné des conseils aux pompiers, pour sauver plus d'enfants.

—Oui, monsieur.

—A-t-on suivi vos conseils.

—Non, monsieur.

—Vous n'avez pas vu d'officiers de pompiers?

—Non.

—S'ils avaient suivi ces conseils aurait-on sauvé plus d'enfants?

—Je crois que oui.

—Les hommes de la brigade ne vous écoutaient donc pas?

—Non, monsieur.

—Y eut-il des enfants dans les fenêtres qui demandèrent de l'aide aux pompiers.

—Je ne sais si elles étaient dans les fenêtres.

—Croyez-vous qu'il y a lacune chez vous au sujet de la protection en temps de feu?

—Je ne crois pas.

—Si vous aviez des extincteurs automatiques cela ne serait peut-être pas arrivé?

—Je ne sais pas.

—Aviez-vous donné des ordres aux religieuses, au sujet d'un incendie probable?

—Les religieuses savaient bien où étaient les escaliers intérieurs et les escaliers de sauvetage.

—Croyiez-vous que si vous n'aviez pas habillé les enfants, vous en auriez sauvé davantage.

—Nous ne sommes pas habituées aux incendies et nous ne le savons pas.

—Vous avez fait des réparations à votre institution?

—Oui, l'an dernier.

—Le système électrique était-il inspecté souvent?

—Oui, au moins tous les ans.

—Vous aviez des chutes pour y faire descendre les enfants?

—Oui.

—Faisiez-vous des exercices avec les enfants pour leur montrer à utiliser ces chûtes?

—On n'avait pas fait d'exercices depuis longtemps.

—Pourquoi n'aviez-vous pas de gardiens de nuit?

—Parce qu'il n'y a pas habituellement de gardiens de nuit dans les institutions de ce genre.

SOEUR SAINTE-ADELINE

La ré-vérende Mère Sainte-Adéline est le témoin suivant. Le coroner questionne:

—Vous avez eu connaissance la première de l'incendie?

—Oui, car j'étais à l'étage d'en bas.

—Quelle heure était-il.

—11 heures moins 20.

La petite GEMINA RACINE, âgée de 8 ans et demi, fille de Mme Alberta Racine, 93 de la Canardière, sauvée du terrible désastre.

—Le feu venait de la cave, d'après vous?

—Oui. Aussitôt j'ai sonné une cloche d'alarme et j'ai crié: "au feu"!

—Qui a sonné la cloche d'alarme pour les pompiers?

—Je ne sais pas.

—Les pompiers ont-ils répondu rapidement à l'appel.

—Ils arrivèrent deux minutes après l'alarme donnée.

—Les pompiers vous ont-ils demandé ou était le feu et où était les enfants?

—Non, nous le leur avons dit, mais ils ne semblèrent pas s'en soucier.

—Avez-vous donné cet avertissement à plusieurs pompiers?

—A tous ceux que j'ai vus.

—Vous ne savez pas s'ils ont suivi ou non votre conseil?

—Je ne sais pas.

—Avez-vous vu, au début de la fumée et de la flamme ou rien que de la fumée?

—Rien que de la fumée.

SOEUR STE-THERESE D'AVILA

La révérende Mère Ste-Thérèse d'Avila, gardienne du dortoir des petites, est le témoin suivant.

—Au début de l'incendie vous ne voyiez que de la fumée?

—Oui.

—Cela vous empêcha de diriger les enfants à l'escalier de sauvetage?

—Oui.

—Des enfants dans votre dortoir, une vous réveilliez se rendormaient aussitôt?

—Oui.

—Une porte où une fenêtre donnaient accès à l'escalier de sauvetage?

—Une porte donnait accès.

L'ABBE LOUIS CARON

L'abbé Louis Caron, aumônier de l'Hospice, est le témoin suivant. Le témoin arriva à 11 heures moins vingt et quand il entra à l'hospice il n'entendit et ne vit rien d'anormal.

Il allait se coucher, lorsqu'il entendit du bruit étrange dans les calorifères. Il ouvrit sa porte et sentit alors le feu et la fumée. Aussitôt le témoin cria: "AU FEU" une quinzaine de fois. La fumée était alors intense. Si l'on avait appliqué des échelles sur les murs et sortit les enfants par les fenêtres, tous auraient été sauvés. Je donnai ce conseil aux pompiers et il me semblait que je parlais à des sourds.

—Combien de temps après l'arrivée des pompiers les échelles furent-elles appliquées sur les murs?

—Un gros quart d'heure.

Avec un service plus effectif, on aurait sauvé tous les enfants?

—Oui, monsieur.

—Si on avait suivi vos conseils, on aurait sauvé plus de vies?

—Presque toutes les vies.

—Vous n'avez pas parlé au chef des pompiers?

—Non.

L'ASSISTANT CHEF JACOB

L'assistant chef des pompiers, Francis Jacob, est le témoin suivant. Il fut le premier à répondre à l'appel de la boîte 249 à 10 h. 50. Les premiers pompiers sont arrivés à 10 h. 52.

—En arrivant, dit-il, j'ai voulu entrer par la porte centrale.

"J'en us empêché par la fumée. Je voulus sonner une seconde alarme, mais je dûs attendre une minute, parce qu'une autre alarme sonnait alors à une autre boîte. Lorsque nous arrivâmes on nous déclara que tous les enants étaient sauvés.

Des pompiers montèrent dans les échelles et cassèrent des vitres pour faire sortir la fumée. En même temps on sonna une troisième alarme et environ 175 pompiers étaient sur les lieux." Le témoin vit qu'on descendait des cadavres par les échelles. On descendait aussi des enfants.

—Avez-vous donné des ordres aux pompiers de surveiller l'incendie aux quatre côtés de l'édifice?

—Oui.

—Des religieuses vous ont-elles demandé de diriger vos efforts vers l'aile ancienne?

—Pas à moi, du moins.

—On ne vous a pas donné ce conseil personnellement?

—Non.

—Auriez-vous suivi ce conseil, si on vous l'avait donné?

—Certainement.

—Vos hommes ne vous ont rien dit?

—Non

—Ils auraient dû vous le dire?

—Oui mais...

—Après l'incendie, avez-vous appris que de tels conseil avaient été donnés?

—Oui, mais il était trop tard.

—Aviez-vous une bonne pression d'eau?

—Oui, et nous avons même utilisé des pompes.

—Combien de jets d'eau aviez-vous?

—Treize jets d'eau.

—Votre travail s'est fait rapidement?

—Oui.

—Est-ce que le montage des échelles n'a pas été lent?

—Je ne crois pas. Nous avons cependant essayé de sauver des enfants avant tout.

—Vous aviez vos filets de sauvetage?

—Oui, et nous nous en sommes servis tout de suite.

—Avez-vous vu des fenêtres avec contrevents en fer, par lesquels vous n'avez pas pu entrer?

—Oui, deux.

—Ces fenêtres donnaient sur les dortoirs?

—Non, pas directement sur les dortoirs.

—Ces contre-vents n'étaient-ils pas des imitations de fenêtres tout simplement?

—Oui, ce n'était que des imitations de fenêtres.

Le capitaine des pompiers Philéas Patry, du poste No 3, est le témoin suivant.

Il a répondu à la première alarme à 10.50 heures.

Il arriva le premier sur les lieux. Il avait neuf hommes avec lui. Le témoin a vu des religieuses, "mais, dit-il, ces dernières ne nous ont pas parlé des enfants. Elles nous ont dit: "le feu est dans la cave". Il a monté au troisième étage de l'édifice et il a vu des enfants en costume de nuit seuls, sans religieuses et sans Cardiennes.

—"J'ai défoncé une fenêtre et nous avons jeté des enfants par les fenêtres dans des filets. Il y avait une trentaine d'enfants.

Il y avait là une femme de 70 ans que nous avons jetée en bas. Nous avons aussi donné des enfants à des citoyens qui montèrent dans des échelles. Nous travaillions dans les ténèbres les plus absolus. Pas de lumière dans les passage ni dan les chambres. Le témoin sauva treize ou quatorze enfants. L'air était si grand que les portes se fermaient brusquement.

Beaucoup de flammes envahirent la salle et le témoin ne put sauver d'autres enfants.

M. GEORGES JUNEAU

M. Georges Juneau, pompier, est le témoin suivant.

Il accompagna le capitaine Patry et arriva l'un des premiers au feu du sinistre.

Lorsqu'il entra par la porte centrale, des religieuses lui dirent: "Vous ne vous occupez pas des enfants. Ils sont tous sauvés". J'ai revu la religieuse et elle m'a dit qu'elle voulait alors parler des enfants placés dans la partie neuve". Le témoin mont alors au troisième étage et vit les enfants dans un dortoir.

St. Charles O-P.

Il commença à en jeter dans des filets avec le capt. Patrick, mais les enfants effrayés se sauvèrent et le témoin ne put tous les rattrapés. Le témoin raconte qu'il n'y a qu'un masque pour la fumée par poste de pompiers et ajoute qu'il n'avait pas de fanal ni de lumière portative.

(Voir aussi page 6)

Le plus terrible désastre depuis 1907

QUEBEC, 16. — (Presse canadienne). — Interviewé avant l'enquête sur l'incendie de l'hospice Saint-Charles dans lequel trente-six enfants ont perdu la vie, le coroner W. G. Jolicoeur a déclaré que le désastre était le plus terrible qui soit survenu à Québec depuis 1907, année de la première tragédie du pont de Québec, qui coûta la vie à 82 ouvriers.. Le plus grand nombre de pertes de vie au cours d'un incendie fut enregistré en 1848 alors que le théâtre Saint-Louis fut la proie des flammes.

GRANDE CONVENTION DES JARDINIERS-MARAICHERS

PHOTOGRAPHIE PRISE LORS DE LA PREMIERE SEANCE DE LA CONVENTION ANNUELLE DES JARDINIERS - MARAICHERS. On remarque dans le groupe: M.M. Paul Wattiez, président, Paul Boudrias et Jack McAvoy, vice-présidents, Oscar Juneau, secrétaire, M. l'abbé J.-A. Froment, aumônier, M. V. Bastien, président des Fermiers-Unis, W. Lorrain, G. Cléroux, A. David, W. Auclair, A. Bibaud, P. Clermont, H. Papineau, G. Vaillancourt, J. Lauzon, Z. Vaillancourt, Albert Sauriol, R. Vanier, E. Vaillancourt, A. Joly, R. Vaillancourt, J. Jolicoeur, etc. (Photo la "Patrie".)

"UN ESCROC NE COMMET PAS DE MEURTRE"

(Suite de la page 18)

Vance, ainsi, aurait fait le coup. McDonald et sa femme ont eu des taches de sang. La robe de Doris a une tache dans le dos et une autre à l'épaule.

L'habit de McDonald a une forte tache au bras gauche et des aspersions. Bouchard n'a pas fait de convulsions pour asperger. Le docteur a dit que le sang a coulé le long du bras droit de Bouchard. Imaginez les coups tirés par l'homme de l'extérieur: McDonald se recule, Doris se penche, position que tous deux normalement devaient prendre. Et les taches s'expliquent. Surtout que la veine jugulaire, si elle est atteinte, gicle à six pouces, or il y a du sang à plusieurs endroits de l'auto, ce sang a forcément giclé. Le fait que Vance n'a pas de sang, si cela est vrai, prouve qu'il était plus loin de Bouchard que les autres.

Il a tiré du dehors.

La voiture s'arrête. Doris reste dans l'auto, McDonald et Vance descendent. Ils se chicanent. McDonald remonte et dit au chauffeur. "Allez". Vance saute sur le marche-pied et tire.

Ceci est possible, tout aussi sensé, logique et cohèrent que les exposés de la couronne. Bouchard frappe, les deux accusés réfléchissent. L'innocent, mal pris, a plus peur que le coupable. Je ne vous souhaite pas d'être jamais dans ces conjonctures.

Me Calder rappelle l'affaire Wise, où un homme non coupable se vit soudain avec un revolver fumant dans les mains. Wise a dit alors, "l'histoire que je conterai ne sera pas crue, puisque je suis l'accusé".

Les deux accusés, affolés de la scène, continue Me Calder, se demandent que faire, ils descendent le corps dans le fossé.

Ils pensent à la façon dont ils pourront s'en tirer et passer la frontière. Ils ne fuient pas une accusation de faux, ils fuient un cadavre, qui est là, entre eux.

S'ils avaient prémédité le vol, ils auraient vidé les poches de Bouchard dans l'auto. Non. Ils n'ont eu la pensée qu'après coup. Donc, pas de préméditation. Et, comme Vance, fou de vin et de poudre, est dans le fossé, il frappe Bouchard à la tête de la crosse du revolver et lui fait ses poches. Vance est plein de boue, disent les témoins, il en a plus que les deux autres. Car, si les accusés en ont, c'est qu'ils sont descendus dans le fossé pour désarmer le furieux, alors que la douille qui restait dans l'arme en a été enlevée et jetée au loin sur la route.

Bouchard fut jeté dans le fossé, face dans l'eau. Or, le témoin Moquin dit qu'il râlait. S'il râlait, il n'avait pas la bouche et le nez dans la boue. Bouchard a été placé dans le fossé sur le dos, puis il a fait un effort suprême et s'est tourné. C'est alors qu'il a cessé de râler en absorbant de l'eau et de la boue et en s'asphyxiant. Tout ce qu'ont fait les accusés, à la frontière et après, est le réultat de la peur et de la panique. Et ce que je vous dis est tout aussi juste que ce que dit la couronne.

Mon confrère reproche à la femme, (qu'il accable avec le plus fort acharnement), il lui reproche de sourire, comme si le rire nerveux n'existait pas; il lui reproche d'avoir dit à un policier: "Your darn smart".

Est-ce là être coupable de meurtre?

Me Calder lit ensuite la loi sur les complicités après le fait. La loi exclut de crime de complicité l'épouse qui fait tout pour couvrir et sauver son mari.

Les accusés se sont dévêtus, oui. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait dans un buisson où au bord de la route? Ils savent que leurs vêtements sont connus de tout le monde. Est-ce là préméditation ou plutôt affolement?

"J'ai fini, j'ai essayé de vous montrer que l'alternative existe, que la condition des accusés s'interprète autrement que l'a fait la couronne. Si vous avez un doute, c'est votre devoir d'en faire bénéficier les accusés. Votre serment, vous le connaissez. J'ai fait mon devoir de mon mieux, malgré les difficultés de cette affaire. Malgré qu'on mait dit que je ne devais pas mettre mon nom dans cette affaire, je l'ai fait quand même."

"L'avocat, quand il est admis au barreau, embrasse un ministère. Ses devoirs augmentent avec les années et la pratique. Ces deux accusés sont sans parents et sans amis, complètement abandonnés, sauf de mon savant collègue, leur défenseur, et de la Couronne qui leur doit justice et protection. Je vous laisse à votre serment. Après que Me Legault aura parlé, il n'y aura plus rien à faire pour eux.

Me Calder doit s'arrêter. Il est visiblement ému et sa voix s'étouffe, ses yeux sont rouges.

Me Legault parlera cet après-midi, à deux heures.

(Voir aussi page 10)

MGR ANDREA CASSULO CHEZ LES SOEURS DE JESUS ET DE MARIE

Le délégué a visité, ce matin, la Maison-Mère et le couvent d'Outremont.

Le délégué apostolique était l'hôte, ce matin, de la communauté des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. Il était accompagné de Mgr Vincent Piette, supérieur ecclésiastique des religieuses. Mgr Cassulo visita d'abord la maison-mère, puis le Mont-Jésus-Marie, école de petits garçons; les élèves du couvent d'Outremont firent enfin au délégué une réception remarquable par le bon goût et l'exécution du programme musical.

Un ensemble de deux pianos et de quatre violons joua un menuet de Rhené Baton et une marche de Saint-Saëns. Le choeur des élèves chanta deux hymnes: "Cantate Domino" et "Tu es Petrus".

L'adresse française fut lue par Mlle Jacqueline Sicotte et l'adresse anglaise par Mlle Enid Scott. La jeune Yvette Désautels offrit des roses au délégué.

Son Excellence parla aux élèves dans les deux langues, et déclara que c'avait été un grand bonheur pour elle d'avoir la maison-mère des Soeurs des SS. MM. de Jésus et de Marie.

"Je sens au milieu de vous, a dit Mgr Cassulo, les émottons d'un père au milieu de ses enfants. Je vous remercie et je vous félicite pour cette magnifique réception que vous me faites. Vous avez dit dans votre adresse, qu'on vous apprenait à avoir l'amour de la Patrie et de l'Eglise: l'amour de la Patrie, c'est l'amour de l'Eglise, car Jésus, fondateur de l'Eglise, a pleuré sur Jérusalem, la capitale de la Judee."

"Je vous apporte les bénédictions et l'encouragement du Pape qui veut être représenté dans tous les pays de l'univers et qui envoie partout des serviteurs de Dieu, comme je suis moi-même."

Plusieurs membres du clergé assistaient à cette réception: on y remarquait, entre autres, les RR. PP. M.-A. Lamarche, o.p., Rodrigue Villeneuve, provincial des Oblats, F.-X. Marcotte, o.m.i., Alphonse de Grandpré, assistant-provincial des Clercs de Saint-Viateur, les RR. PP. Côté et Poirier, s.v.s., MM. les abbés J.-A. Pineault, aumônier du pensionnat, J.-M. Mélançon, chapelain du couvent d'Hochelaga, J.-A. Bourassa, curé du Sacré-Coeur.

Mgr Cassulo rendit visite également aux religieuses âgées et malades et laisse un souvenir ineffaçable de courtoisie et de bonté.

M. Ouellette meurt à l'hôpital N.-D.

M. Henri Ouellette, victime d'un accident, à la suite de laquelle on lui a amputé la jambe droite, est mort cet avant-midi à 11 heures, à l'hôpital Notre-Dame. Le autorités de l'hôpital attribuent sa mort à l'anémie, causé par une perte de sang trop considérable. Le cadavre a été transporté à la morgue. L'enquête aura lieu demain.

LE MAIRE WILLIAMS, DE CAUGHNAWAGA, EST AUSSI TEMOIN

Dans la cause d'un marchand accusé d'avoir colporté dans la réserve sans permis.

Le maire Peter Williams et l'échevin Andrew Delisle, de Caughnawaga, ont été entendus comme témoins ce matin, en Cour de police, dans la cause d'Adolphe Rosenbaum, accusé d'avoir colporté dans la réserve indienne, sans avoir de permis.

L'accusé est propriétaire d'un magasin à Caughnawaga. Il retournait à son magasin, l'autre jour lorsqu'une cliente Mme E. Hamilton, l'appela dans la rue et lui demanda de lui apporter certaine marchandise, ce que fit l'accusé. Rosenbaum, d'ailleurs, ne retira pas d'argent, la marchandise étant vendue à crédit. La défense, en outre, a prouvé par les deux témoins nommés plus haut que l'accusé avait l'autorisation du conseil municipal pour colporter dans la réserve.

Après avoir entendu la preuve, le juge a renvoyé la plainte. L'accusé était défendu par Me James Crankshaw. Le chef "Bix Six" Jocks, de Caughnawaga, servait d'interprète.

TORONTO, 16. (Presse canadienne.) — Le port de Toronto a été officiellement fermé aujourd'hui. Une quinzaine de grands navires y passeront l'hiver, notamment le "Coalfax", le nouveau charbonnier se déchargeant lui-même.

Un vol de $10,000 de bijoux

Une automobile contenant trois valises remplies de bijoux d'une valeur d'au moins $10,000 a été volée vers 12 h.15 à la porte de la bijouterie Bourdon, 437 Est Mont-Royal.

Les bijoux en question appartiennent à la firme F.-T. Myers, bijoutier en gros, 510 rue McGill. Ils étaient sous les soins de M. Louis Weber, voyageur de la maison Myers pour la ville, lequel était accompagné d'un autre employé, M. Sam Rosenberg. M. Weber était allé à la bijouterie Bourdon pour montrer des échantillons au propriétaire. Il envoya Rosenberg chercher une valise dans l'auto. Ce dernier était à peine rentré dans le magasin que l'auto était volée par des inconnus.

Un referendum pour le mois de janvier 1928

Un referendum va être tenu les 16, 17, 18 et 19 janvier 1928, dans la cité de Montréal, par les autorités municipales pour demander au public la permission d'un emprunt de trente millions de dollars pour des travaux publics. Un rapport sera présenté au conseil, lundi, à ce sujet. Plusieurs travaux importants restent à faire et les autorités municipales ont cru nécessaire un emprunt de trente millions de dollars pour pouvoir les affectuer rapidement et avec efficacité. Le peuple de Montréal, décidera, dans ce referendum, s'il permet l'emprunt, ou s'il préfère que les travaux ne soient pas faits.

QUI SERA CHOISI AU POSTE D'ECHEVIN DANS VILLE-MARIE?

Les élections se font d'une manière normale, et le vote sera d'environ 60 pour cent.

C'est aujourd'hui jour d'élection! La température que nous avons, cette neige agaçante, cette petite neige fine, qui depuis de nombreuses heures, tombe sur Montréal, donne l'impression que ce n'est pas un jour d'élection du tout, même dans le quartier où a lieu cette élection. En effet, c'est aujourd'hui que se décidera la lutte entre MM. Pinsonneault et Fortin. Lequel l'emportera? Nous l'ignorons encore, mais des rumeurs couraient l'hôtel de ville et le quartier Ville-Marie, cet avant-midi, disant que tout semblait favorable à M. Pinsonneault et que les gageures se faisaient à 3 contre 1 en sa faveur. Le vote a été assez actif dans les dix-neuf polls du quartier. L'élection semble devoir être très honnête car, à midi, une seule plainte avait été portée à la police. Les polls sont ouverts depuis neuf heures, ce matin, et le demeureront jusqu'à huit heures, ce soir.

AUX DEUX COMITES

D'après les renseignements donnés par les deux comités Fortin et Pinsonneault, le vote dans Ville-Marie, sera d'environ 60 pour cent. Les électeurs se sont présentés assez régulièrement, cet avant-midi, et tout semble normal. Toutes les classes semblent voter à peu près également.

Il y a eu une arrestation de "télégraphe", mais l'élection, en général, se fait paisiblement.

Les deux candidats sont confiants, et il est difficile de prévoir quel sera le vainqueur.

Cependant, les électeurs y vont avec entrain et tout le monde est anxieux de savoir à qui écherra la victoire.

UN "TELEGRAPHE"

A une heure, nous sommes informés qu'un seul individu a été arrêté pour supposition de personne (télégraphe) au cours de l'élection partielle de Ville-Marie. C'est un nommé Moise Rosenberg. Il a été arrêté par le sergent-détective Bélanger dans la rue Wolfe, près de la rue DeMontigny.

Des précautions ont été prises par les autorités mmunicipales pour prévenir en autant que possible toute tentative de corruption électorale. Ainsi, un constable a été placé à la porte de chaque poll, prêt à répondre au moindre appel des officiers-rapporteurs.

Réclamation de $10,000 pour un accident de travail

Devant l'honorable juge de Lorimier, ce matin, Jules Cardella réclamait une somme de $10,000 de la Canadian Vickers à la suite d'un accident au cours duquel il s'était blessé au pied gauche alors qu'il était à l'emploi de la défenderesse. Celle-ci plaidait que l'action était mal fondée en faits et en droit. La cause était sur le rôle pour aujourd'hui.

Il accepte cet arrangement en Cour

L'honorable juge Coderre, siégeant en Cour, ce matin, a confirmé une confession de jugement pour une somme de $800, confession présentée par Albert Deschamps, contracteur. Un des employés de ce dernier, Joseph Camirand, s'était blessé au pied droit en déchargeant des sacs de ciment. Camirand avait prétendu qu'il souffrait d'une diminution de capacité dans une proportion de 40 pour cent et il avait réclamé $2173. Ce matin, il y a eu confession de jugement pour $800 et Camirand a accepté cet arrangement qui a été confirmé par l'honorable Coderre.

LEGER INCENDIE DANS UNE CUISINE

Un incendie s'est déclaré, ce matin, à 7 h. 15, dans un restaurant situé à 1441 rue Metcalfe, propriété de MM. Garbers et Hoffman. Le feu causa de légers dommages dans la cuisine où il origina. Les pompiers eurent raison des flammes en peu de temps.

L'honorable juge Boyer avait devant lui, ce matin, une réclamation de $165 de François Guay à Jules Demers. Guay avait été blessé le 7 septembre 1926, lorsqu'il avait été renversé par l'automobile du défendeur à l'angle des rues Iberville et Ontario. La défense niait toute responsabilité. La cause doit être entendue aujourd'hui.

LES PERTES PAR LE FEU DIMINUENT

Il y a eu plus d'incendies, cette année, mais les pertes sont moindres.

FEUX D'HERBE

Bien que les incendies aient été plus nombreux, cette année, la valeur totale des pertes est de beaucoup moins considérable que l'an dernier, à date, montrent les rapports annuels des quartiers-généraux des incendies.

Ainsi, on voit dans ces rapports que le total des incendies à date cette année est de 2,782, soit 388 feux de plus que l'an dernier à même date. On sera peut-être surpris de cette augmentation d'incendies, mais ceci est simplement dû aux très nombreux feux d'herbe que nous avons eus dans le courant des mois d'avril et de mai. La valeur totale des pertes l'an dernier était de $2,740,083 comparativement à 1,917,901 à la fin du mois d'octobre de cette année. A la fin du mois d'octobre de l'an dernier, le total des pertes était de $2,252,393, soit $334,492 de plus que cette année.

On dit que dans tout le Canada, à date, il y a environ neuf millions de moins de pertes par le feu que l'an dernier, et pourtant on considérait que l'an dernier avait été une des meilleures années depuis environ dix-huit ans pour la diminution dans la valeur des pertes par les incendies

On peut donc dire que cette année, la valeur totale des pertes aura encore diminué bien que le nombre des incendies soit plus considérable. Il est plus considérable en effet, mais comme nous le disions plus haut, cela est dû tout simplement aux feux d'herbes très nombreux au cours des mois d'avril et de mai derniers, mais qui n'ont causé que de très légers dommages.

Dan le courant de d'année, toujours à date, il y a eu 4,518 appels. 2,782 feux, 854 appels inutiles et 882 fausses alarmes.

Il y a eu 59 pompiers de blessés. 85 personnes brûlées ou blessées et 76 personnes sauvées des flammes par les sapeurs. Deux pompiers ont été tués, L. Leprohon, du poste No 6, et le pompier A. Filion, du poste No 16. Il y a eu 89 personnes tuées dans des incendies. Nous devons prendre sur ce triste total les 79 morts survenues lors de la terrible catastrophe du théâtre Laurier-Palace et les six morts survenues au cour de cette explosion de la rue des Seigneurs, dans le courant de juillet dernier.

A date, il y a eu 394 courses des pompiers de plus que l'an dernier, 388 feux de plus, à cause des feux d'herbes.

Le mois d'avril a été le mois le plus considérable jusqu'à date, avec 696 feux et 216 alarmes, soit 912 appels. La majorité de ces incendies sont peu considérables étant des feux d'herbes.

La valeur totale des pertes est de $1,917,901 comparativement à $2,252,393 à date l'an dernier et $2,740,083 pour toute l'année dernière. C'est dire qu'à date nous avons obtenu plus d'un quart de millions d'économie dans les pertes totales.

C'est une preuve que le public est plus prudent que jamais grâce aux sages avis du chef des incendies du district de Montréal, M. Raoul Gauthier, et du bureau de Prévention des Incendies.

L'état de santé de Me J.-A. Lamarche s'améliore

Contrairement à ce qu'annonçait, hier, un journal montréalais, M. J.-A. Lamarche, C.R., avocat, du bureau légal Beaubien, Lamarche et Michaud, 50, rue Notre-Dame Ouest, n'est pas décédé à Londres. Il est vrai que Me Lamarche s'est rendu en Angleterre pour subir une opération. Sir Sinclair Thomson, célèbre chirurgien anglais qui a M. Lamarche sous ses soins, a dû recourir à une deuxième opération la semaine dernière et, depuis, l'état de Me Lamarche s'est amélioré, quoique tout danger ne soit pas encore éloigné.

Première cloche de Saint-Barthélémy

Mgr l'Auxiliaire bénira, dimanche après-midi, le 18, à trois heures, la première cloche de la nouvelle église Saint-Barthélemy, dont M. l'abbé J.-A. Lefebvre est le curé.

Des expériences sur les ions

Le Dr J.-E. Gendreau, de l'Université de Montréal, fera des expériences sur les ions, au laboratoire de physique, chambre 304. Ces expériences seront faites lundi le 19, à 5 heures, avec l'aide de M. J. Demers, assistant du Dr Gendreau. Vu l'exiguité de la pièce, on est prié de demander des cartes d'admission au concierge de l'Université.

Garçon précoce

WINDSOR, ONTARIO, 16. (Presse canadienne)—Un garçon de douze ans, a déclaré tout bonnement en cour de police, hier, qu'il vendait des consommations et recevait l'argent des clients chez Matthew Huber, trouvé coupable d'avoir tenu un débit clandestin et condamné à deux mois de prison.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879.
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie", limitée.

Hon. D.-O. L'Espérance, Président
J.-H. Fortier, Vice-Président
J.-N.-A. Perrault, Gérant et Secrétaire-Trésorier.

SIEGE SOCIAL:
125, rue Ste-Catherine Est. - - Montréal.
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services

Représentants:
Toronto: F. W. Thompson, 100, Ouest King.
Etats-Unis: New-York: E. Katz Special Adv. Agency, 55 Ouest 46e rue.
" " Chicago: E. Katz Special Adv. Agency. Harris Trust Bldg.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 5, Ludgate Hill.

ABONNEMENT:
Edition quotidienne: Canada, un an $5.00
" " six mois. . . $2.50
" " Etats-Unis, un an . . $4.20
" " six mois . $2.10

Service de la Presse associée — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membres de "l'Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 16 DECEMBRE 1927

UNE HEROINE

Dans le tableau tragique de l'incendie de l'hospice St-Charles de Québec se dégage, comme entourée d'une éclatante auréole, la figure émouvante de cette jeune fille de 17 ans, orpheline elle-même et pour qui l'Hospice était en quelque sorte la maison familiale. Elle a donné volontairement sa vie pour le salut des petits enfants menacés par les flammes dévorantes. A quatre reprises elle est montée dans le dortoir où les petits étaient en péril pour en revenir en conduisant devant elle un groupe de ceux qui pouvaient marcher et les bras chargés d'autres qui en étaient incapables. La quatrième fois, elle fut avertie qu'elle courait presque sûrement à la mort. Entre le danger imminent de périr et la chance de sauver encore quelques-uns de ces petits, elle n'a pas hésité : elle a repris intrépidement le chemin du dortoir, cette fois sans parvenir à y atteindre.

Rose-Anna Gaudruult a ainsi montré le même sublime dévouement que, il y a quelque quinze à vingt ans, Sarah Maxwell, l'institutrice qui fit le sacrifice de sa vie pour sauver le plus possible de ses élèves, dans l'incendie d'une école protestante à Hochelaga.

L'héroïsme de Sarah Maxwell n'a pas été oublié. Son nom est resté vivant dans la mémoire des Montréalais, et les commissaires d'écoles protestants l'ont perpétué en le donnant à l'école qui a remplacé celle détruite par le feu.

Nous nous devons d'honorer autant la mémoire de Rose-Anna Gaudrault.

UN SCANDALE

L'enquête qui vient de s'ouvrir, devant une commission spéciale du sénat américain, met à jour l'une des plus grandes sensations du journalisme moderne.

Il s'agit de révélations sur les procédés de la propagande mexicaine aux Etats-Unis. Quatre sénateurs, et parmi les plus influents, se trouvent compromis. Ils auraient reçu du gouvernement mexicain des sommes variant de quelques milliers de dollars à un demi-million. On cite des documents qui paraissent authentiques. Il n'y a pas de preuve, cependant, et pour cause, que l'argent ait jamais été payé. Mais le public en a assez appris pour garder un doute.

Ce sont les journaux de Hearst, comme il convient, qui ont fait ces révélations. La campagne se poursuit déjà depuis plusieurs semaines et a provoqué le plus vif mouvement de curiosité. C'est au point que l'opinion exigea une enquête. On peut critiquer les méthodes du journalisme à sensation, mais voici un cas où il aura peut-être rendu un service public.

A tout événement, les sénateurs compromis se défendent énergiquement. De ce nombre est le sénateur Borah, le bruyant Borah qui écume de rage et nie absolument. Un autre, le sénateur Heflin, de l'Alabama, admet avoir reçu quelque argent pour des conférences. Mais cet argent provenait de ministres et du Ku Klux Klan. Et déjà, cela peut inquiéter. Il importe peu, après cela, que les deux autres, Lafollette et Norris, nient en termes violents. Il y a, de la part de l'un des impliqués, une quasi admission. Et c'est assez pour donner quelque couleur aux révélations qui viennent d'être faites. De nouveau, le gouvernement mexicain est en fausse posture et devra s'expliquer.

Le président Coolidge ne paraît porter guère d'attention aux révélations, et ne croit pas, à tout événement, que les sénateurs mentionnés aient reçu des subsides pour se faire les instruments du gouvernement mexicain. Ce sont, tout au plus, des prête-noms.

Il n'en reste pas moins que la propagande s'exerçait de façon intensive. Cela fait partie du plan machiavélique dont nous venons d'avoir nous-même, au Canada, un exemple topique.

Un pays qui, pour se faire une réputation, a recours à de tels moyens et doit payer si cher, n'a évidemment pas la conscience tranquille.

LE MEXIQUE

Tout le monde, dorénavant, songera à aller au Mexique, pourvu qu'on en puisse revenir. C'est le pays à la mode, et qui paraît invitant pour certains privilégiés. Il a accueilli Sir Henry Thornton, récemment, et d'autres visiteurs de marque. Puis voici Lindbergh qui descend du ciel, inquiétant comme un archange, mais qui reçoit aussi un accueil royal. Celui-ci ne tarit pas sur la beauté du pays et du climat, et loue aussi hautement le caractère de la population. On remarque, toutefois, qu'il ne s'est pas encore prononcé sur le président Calles.

En marge de tout cela, il y a la lettre fulminante de monseigneur Fallon et la réponse impertinente du consul mexicain, à Toronto. Le président Cales doit se flatter, au fond, d'être un merveilleux agent de publicité. Il est vrai qu'il n'hésite pas sur les moyens, et que ses méthodes s'apparentent à celles de Domitien et de Néron. Ce dernier se fit lui-même quelque publicité en mettant le feu à Rome. Calles, le persécuteur, aura sans doute le même nom dans l'histoire. Et ses protestations de politesse et de courtoisie, à l'heure actuelle, ne peuvent faire oublier son régime odieux. Ce tyran aura une triste responsabilité devant la postérité. Mais il ne peut changer l'âme du Mexique, car voilà ce qui est est inattaquable et qui résistera toujours aux pires persécutions. L'histoire religieuse du Mexique, d'ailleurs, est incrustée dans la terre même. Elle surgit à tous les pas, sur l'ancienne terre des Aztèques. C'est devant la vieille cathédrale, par exemple, que s'émeut d'abord Lindbergh. Et ceci a la valeur d'un symbole.

C'est en vain après cela que le nommé Barron, consul du Mexique au Canada, dans sa réponse à l'évêque de London, cherche à donner le change et veut nous faire croire que l'église catholique fut une sorte d'éteignoir au Mexique. Nous publions, en passant, cette vitupération pour bien montrer l'impudence des sectaires qui voudraient effacer même l'histoire pour satisfaire leur haine. Mais ils n'y peuvent rien. Et la splendide manifestation de foi qui eut lieu récemment, au sanctuaire de la Guadaloupe, en est une preuve. Les fidèles mexicains, privés de leurs prêtres et de tout office religieux, n'en gardent pas moins leur foi. Ils la conservent même devant la mort et les pires tortures. Les martyrs mexicains nous ramènent aux plus beaux âges de la foi, en vérité, et perpétuent l'indéfectibilité de la force spirituelle qui les anime et les porte au-dessus d'eux-mêmes.

Qu'après cela le consul mexicain tente de prouver que le gouvernement ne fait qu'enlever des privilèges irraisonnables à l'église catholique, nous ne nous y arrêterons même pas. Ces privilèges, s'il en est, tiennent d'abord au fait que 60 pour cent de la population du Mexique est catholique. Et puis, il y a tout un long passé de foi et d'apostolat que les persécuteurs ne peuvent faire oublier.

Pour le reste, nous savons à quoi nous en tenir quand on nous dit que le gouvernement mexicain a un traitement égal pour tous les cultes et toutes les religions. C'est une fausseté, et l'opinion mondiale ne s'y trompe pas. Les catholiques sont l'objet de la persécution actuelle, et l'on ne sache pas que les autres dénominations soient incommodées. C'est le sort des tenants de notre foi, et c'est peut-être le plus grand réconfort de penser qu'ils furent toujours en butte à la haine de ceux qui s'en prennent au spirituel et à ce qui fait le prix de la vie.

La liberté religieuse n'existe plus au Mexique, du moins pour les catholiques. Et voilà la situation inique, ocheuse, et intolérable en un siècle de civilisation, et que toutes les réceptions et les déploiements ne sauraient faire oublier. Il n'appartient pas aux gouvernements, peut-être, d'intervenir dans les affaires d'un autre pays. Mais l'opinion universelle condamne les procédés ocheux et tyranniques du président Calles et de sa bande sanguinaire.

LE TRAVAIL DES PRISONNIERS

De nouveau le Conseil des métiers et du travail est invité—cette fois par l'union des cordonniers—à dénoncer la concurrence inégale que font au travail libre les ateliers des diverses maisons de correction, depuis l'école de réforme jusqu'au pénitencier. C'est une question qui a été souvent soulevée sans que, semble-t-il, les pouvoirs publics aient effectué un changement quelconque dans l'usage établi. En fait, tandis que le travail organisé s'objecte au travail des prisonniers, d'autres éléments de la population réclament que l'on occupe utilement les détenus afin de leur faire gagner au moins les frais de leur détention et d'empêcher ainsi qu'ils soient une charge pour la société.

Sous ce rapport, les pénitenciers ne doivent pas beaucoup compter dans le grief du travail organisé. L'entretien des quelque 2,500 forçats détenus dans les six pénitenciers du pays coûte au gouvernement fédéral environ un million et demi de dollars par année, soit, en moyenne $620 par prisonnier. Or, tout le gain des forçats ne rapporte annuellement que $170,000, ou environ $67 par année et par détenu. Rien ne saurait mieux démontrer que les détenus des pénitenciers ne travaillent pas. Et nous ne croyons pas que le régime des prisons soit sensiblement différent. Restent les écoles de réforme, qui sont aussi des écoles de métiers, et l'on admettra qu'il serait déplorable de priver les jeunes détenus de ces institutions de l'occasion d'apprendre un métier.

Mais la plainte du travail organisé est justifiée en ce sens que les prisonniers leur font une concurrence inégale. Ils ne reçoivent pas de salaire, et par suite ce qu'ils produisent peut être vendu à vil prix, quoique avec profit.

D'un autre côté, le Conseil les métiers se garde bien de demander qu'on fasse vivre les détenus dans l'oisiveté. Au contraire, il se plaint qu'on fait aux prisonniers un régime trop doux, au point que la détention manque souvent d'avoir le caractère d'une punition.

De sorte que, semble-t-il, une réforme serait possible qui satisferait à la fois le travail organisé, ceux qui demandent qu'on fasse gagner aux prisonniers leurs dépenses et ceux qui s'intéressent au sort des familles auxquelles la justice ravit leur soutien, et qui se trouvent par conséquent réduites à l'extrême indigence. Cette réforme qui a été maintes fois proposée consisterait à rétribuer les prisonniers, à retenir sur leur salaire les dépenses encourues par l'Etat pour leur détention, et à payer le reste à leurs dépendants où aux détenus eux-mêmes au moment de leur élargissement.

Cette réforme aurait un haut effet moral en ce qu'elle empêcherait les sanctions de la justice de peser sur des innocents et, en leur fournissant quelques ressources, mettrait les prisonniers libérés en position de reprendre pied dans la société.

LE GENERAL LABELLE

La mort du général de brigade A. E. Labelle, arrivée hier, causera une douloureuse surprise tant on était habitué à le voir résister victorieusement aux assauts de la maladie qu'il a eu à subir depuis quelques années. Il était âgé de soixante-un ans et a fourni une carrière longue et fructueuse dans la finance et le haut commerce, ainsi que dans la milice. Dans cette dernière sphère ses services avaient été récompensés par des distinctions honorifiques du gouvernement impérial et du gouvernement canadien. La France aussi avait reconnu de façon éclatante ses mérites en le créant commandeur de la Légion d'honneur. Les traits dominants de son caractère étaient la loyauté, la franchise, la sincérité. Ces qualités maîtresses lui ont fait un nombre incalculable d'amis.

Nous faisons à madame Labelle et à sa famille l'hommage de nos sincères condoléances.

L'HON. PHILIPPE PARADIS

La nomination de l'hon. Philippe Paradis au Sénat est bien accueillie tout particulièrement par le district de Québec, qui la désirait et l'attendait depuis quelque temps. M. Paradis est un industriel. Quoique mêlé activement aux luttes politiques dans notre province depuis un nombre considérable d'années, il s'est toujours distingué par son bon jugement et sa modération. Il siégeait depuis dix ans au Conseil législatif, mais annonce qu'il va renoncer à ce poste pour ne conserver que son siège au Sénat. Du moment qu'on adhère à la coutume de faire du choix des sénateurs une affaire de parti, la nomination de l'hon. M. Paradis était à tout point de vue recommandable.

BREFS COMMENTAIRES

L'hon. M. Paradis n'est pas glouton : il ne veut que transporter son inamovibilité de Québec à Ottawa.

Monseigneur Fallon observera peut-être que c'est une pratique coutumière de l'hon. Mackenzie King d'invoquer un alibi.

LE JAPON

Un empereur avait dit au dix-septième siècle: "Tant que le soleil échauffera la terre, qu'il n'y ait pas de chrétien assez hardi pour venir au Japon ; que tous le sachent, quand ce serait le roi d'Espagne en personne ou le Dieu des chrétiens ! Celui qui violera cette défense le paiera de sa tête." Entre le Japon et la civilisation chrétienne, cet implacable ukase avait relevé, plus infranchissables que jamais, les barrières naguère abaissées par l'apostolique génie de saint François-Xavier. Des 750,000 catholiques que possédait en 1600 l'archipel japonais, il ne resta plus, après l'ouragan des persécutions et l'expulsion des missionnaires, qu'un tout petit troupeau privé de pasteurs, qui peu à peu se terra... Et l'on put croire qu'à mesure que sombreraient, une par une, dans le gouffre fatal de la mort, ces dernières épaves, le christianisme japonais achèverait de s'éteindre.

Deux siècles et demi passèrent : la France de la monarchie de Juillet essaya de cogner aux portes du Japon. Une de nos corvettes amenait aux îles Liou-kiou un prêtre du séminaire des Missions étrangères, M. Forcade ; on demandait qu'il pût séjourner, en vue d'apprendre le japonais. Plus tard ce prêtre, en son archevêché d'Aix, racontera volontiers les longs mois qu'il avait passés dans une bonzerie, entouré de respectueux mandarins et d'obséquieux satellites qui surveillaient ses moindres gestes, ne pouvant se promener sur la plage qu'avec cet importun cortège, qui s'armait de bambous pour empêcher les passants d'avancer vers ce "blanc". Que lui servait-il d'être devenu, de par un acte de Grégoire XVI, vicaire apostolique du Japon ? Son vicariat lui demeurait inaccessible : on écartait le peuple de son "Credo", comme d'une lèpre ou comme d'une peste.

George Goyau.

A travers la presse

UN SEUL ORGANE

(L'"Evénement", Québec)

Tout de même, dans la province de Québec, le parti conservateur a été quelque temps sans un seul quotidien français, pendant que les libéraux possédaient une presse fortement organisée. Aujourd'hui, la "Patrie" comble cette lacune, au point de vue des idées conservatrices.

* * *

POURQUOI UN TIMBRE ANTI-TUBERCULEUX?

(Le "Nouvelliste," Trois-Rivières)

Plus d'un pose cette question. Et pourtant, si l'on veut réfléchir un peu, il est bien aisé de comprendre le but unique de cette campagne philanthropique.

Le timbre anti-tuberculeux a été inventé pour réaliser, en amenant les gens à verser une contribution volontaire et facile, les sommes nécessaires à l'entretien des dispensaires où un personnel compétent traite cette terrible maladie, la tuberculose, qui tue à notre Province, chaque année, plus de trois mille de ses enfants.

Or, l'argent est le nerf de la guerre contre les fléaux sociaux qui désolent l'humanité. Et l'expérience est là pour prouver que si l'effort financier contre la tuberculose s'accroît, cette maladie décroîtra en de fortes proportions. Aux Etats-Unis, en vingt ans, la tuberculose a diminué de cinquante pour cent. Est-ce parce que les Américains possèdent des méthodes médico-sociales particulièrement efficaces et dépassent-ils les procédés techniques de la France de Laennec et de Pasteur? Non, c'est que leur effort financier a été considérable et qu'ainsi les dispensaires ont pu se multiplier et fonctionner avec tout le dévouement dont sont capables leurs titulaires.

* * *

HAUTES ETUDES COMMERCIALES

(Le "Progrès du Saguenay", Chicoutimi).

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a été fondée à son heure, trop tard même. Quand nous aurons, dans la province de Québec, une élite nombreuse formée à cette institution, nous serons mieux en mesure de faire face aux nécessités économiques nouvelles engendrées par l'évolution des temps. L'Ecole des Hautes Etudes possède un personnel très compétent, qui envisage sa tâche comme un apostolat. Si le peuple fait sa part, en appréciant les services de cette institution et en y recourant sûrement, le problème économique provincial et national sera de moins en moins angoissant. L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales est l'un des foyers dont nous devons attendre la lumière et le salut, car le problème de notre survivance économique a pour principal facteur l'instruction et l'éducation économiques, deux éléments que nos fils puiseront à l'Ecole des Hautes Etudes, en suivant ses cours réguliers ou ses cours par correspondance. Rappelons-nous que l'Ecole des Hautes Etudes commerciales existe, qu'elle a été fondée pour nous et qu'elle travaille pour nous. Servons-nous en.

* * *

ARBRES DE NOEL

(L'"Eclaireur", Beauceville.)

De temps immémoriaux, on a l'habitude à l'occasion de Noël de préparer dans chaque habitation, où l'on peut se permettre ce luxe, des arbres de Noël. On calcul qu'ainsi près de 300,000 arbres, sont coupés tous les ans à l'approche des fêtes et qu'ils sont distribués et vendus aux particuliers qui en désirent. Il n'y a pas de mal à ça. L'idée est excellente, mais encore faut-il qu'il n'y ait pas gaspillage. Jusqu'à maintenant on a pu croire que cette pratique était ruineuse pour nos forêts, mais selon les déclarations d'experts en la matière, tels que le Dr C.-D. Howe, doyen de la faculté du génie forestier de l'Université de Toronto et Frank Newman, en charge de la pépinière à St. Williams, cette pratique des arbres de Noël, ne serait pas aussi ruineuse pour nos forêts qu'on le dit quoiqu'elle ne soit pas à encourager plus qu'il ne faut. Ainsi, le Dr C. Howe prétend que la moyenne des arbres vendus l'an dernier dans ce but sur le marché de New-York était d'environ six pieds. M. Newman prétend que l'épinette ou le sapin dont on se sert ordinairement pour la Fête de Noël peut repousser en dix ans. On s'accorde à dire généralement que ce commerce n'est pas de nature à appauvrir notre pays, pourvu toutefois, qu'on sache choisir dans les fourrés très épais, où une éclaircie ne peut faire que du bien aux autres arbres, lesquels pourront ainsi mieux "respirer".

CE QUE LES CATHOLIQUES EPARGNENT AUX MUNICIPALITES

(La "Tribune", Woonsocket.)

Le "Catholic Mirror" de Springfield publie dans sa dernière livraison un article révélateur sur la somme de sacrifices que doivent s'imposer les catholiques américains au chapitre de l'école. Les autorités religieuses de Santa Barbara, en fournissant des écoles et des institutions à 690 enfants catholiques font économiser à la municipalité une somme de $68,500 par année. C'est la conclusion de calculs faits par l'ancien surintendant des écoles publiques de la municipalité. L'autorité est donc suffisante pour établir une base générale de calcul. L'économie assurée par les écoles paroissiales est donc tout près de $100 par enfant, chiffre qui, assure-t-on, est considérablement dépassé dans les grandes villes où la propriété a plus de valeur, le coût de la vie est plus élevé et les salaires sont plus hauts.

En prenant comme base moyenne une somme de $100 et en la multipliant par le nombre d'enfants fréquentant les écoles élémentaires et supérieures catholiques, il arrive que l'économie en taxes procurée annuellement par les catholiques américains est d'au moins $231,600,000, puisque dans les écoles mentionnées il y a 2,316,375 enfants.

—L'autorité est un goût: on n'excelle dans le gouvernement des hommes que si l'on en tire sa plus grande joie.

Bernard Grasset.

* * *

—Il ne faut pas plus d'énergie pour diriger une vaste entreprise que pour conduire un quatuor. Le don suffit.

Bernard Grasset.

* * *

—Il est des êtres que la seule compréhension ne peut satisfaire: ils ont besoin de créer. Les créateurs ne sont pas nécessairement d'une intelligence supérieure aux autres: ils sont d'une autre nature.

Bernard Grasset.

* * *

La foule lyncherait un homme pour le cri d'un chien douillet qu'il aurait bousculé par inadvertance, et l'on félicite un pêcheur en raison du nombre de pauvres poissons qu'il a torturés. Il est beaucoup pardonné à un pêcheur s'il a beaucoup pêché.

Miguel Zamacois.

* * *

Je ne regrette rien: ni le fruit jeune et dur, coriace à l'amour, que tu étais; ni le temps qui l'a mûri en me vieillissant; ni le jour, ni l'heure où se détachant enfin de lui-même des branches ensoleillées, il est tombé dans ma main, tiède et léger et grisé de sève vierge, sans un cri, comme un oiseau anéanti de large vie bleue longuement, jalousement, présomptueusement contenue.

M. Sauvage.

* * *

Il y a dans les choses de l'amour une sorte d'injustice nécessaire. Il importe, en effet, d'avoir de soi-même une opinion telle qu'elle nous place immédiatement au-dessus de l'être aimé. On arrive très facilement à ce résultat en excluant d'office de ses opinions toute influence amoureuse. Nager entre deux eaux. Cerveau neutre. Le coeur: entrée particulière.

M. Sauvage.

* * *

— Championnat.

La Chambre des communes, qui avait envoyé des délégués sur place pour prendre des leçons, est arrivée à égaler la Chambre des députés pour le championnat de musique de chambre. Jadis, cette honorable assemblée mettait un point d'honneur à demeurer calme au milieu des passions, maintenant les parlementaires britanniques mettront un poing tout court sous le nez de leurs adversaires. Cette frénésie gagnera-t-elle les lords qui, conservateurs par essence, conservent encore leur sang-froid. Le jour où ces graves seigneurs se mettront à imiter leurs confrères, on pourra dire que la tradition aura cessé d'exister sur la terre d'Albion.

On parle beaucoup, en ce moment, de pacifisme et de désarmement, et l'esprit d'amour, conjugué avec celui de Locarno, hante les peuples. L'assemblée de Genève devrait édicter la mesure suivante: en cas de guerre, seuls les députés seraient mobilisables, les citoyens réunis autour de l'arène regarderaient combattre leurs bouillants élus. Horaces contre Curiaces... Chambre des députés contre Reichstag, Chambre des communes cont Assemblée des soviets. Cela simplifierait bien des choses!

Guy Launay

* * *

VALENTINO:

Y a-t-il quelque chose de sérieux dans cette version inattendue de la mort de Rudolf Valentino ? Le célèbre acteur de cinéma aurait été victime d'un meurtre savamment ourdi: on lui aurait fait avaler de la poudre de diamant qui devait provoquer une perforation de l'intestin. A ce meurtre auraient participé une femme amoureuse et dédaignée et aussi des concurrents de Valentino.

Il y a là trop d'éléments propices à la composition d'un beau film. Et l'on doute de l'authenticité de l'histoire.

Mais, qu'elle soit vraie ou fausse, cette histoire, vous verrez que, quoi qu'il arrive, la foule américaine, cette foule qui a donné, lors de la mort de l'acteur, le spectacle d'extraordinaires scènes de désolation, y croira dur comme du fer. Et il ne faudrait pas être surpris si cette foule croyait, demain, avoir découvert les coupables et si elle accusait aussi la Justice de ne pas vouloir les atteindre.

C'est peut-être une histoire — ou une légende— très dangereuse, que celle du meurtre de l'idole.

* * *

Les îles et leur destin.

Sur le lac Majeur, à proximité du village suisse de Brissago, se trouvent deux petites îles à la végétation luxueuse, aux sites enchanteurs. Une vieille légende veut qu'elles aient été jadis habitées par les saints Apollinaire et Pancrace qui de là prêchèrent le catholicisme à la païenne Helvétie. On leur avait même donné les noms des deux apôtres.

Comme tant de choses, hélas! elles ont leur destin. Une compagnie allemande vient de les acheter pour y établir une maison de jeu. L'île où sera installé la roulette s'appellera désormais "l'île de la paix mondiale."

Si c'est une ironie, elle est lourde et bien teutonne, mais pas plus que l'usage auquel on réserve ces lieux poétiques.

AUTOMATES

"Un ingénieur chinois a établi un automate qui manie le rasoir comme un coiffeur professionnel".
(Lectures pour Tous)

La lumière nous vient de Chine:
Un ingénieur de Pékin
A fait construire une machine
Ou, pour mieux dire, un mannequin.
Ce prodigieux automate,
Malgré l'oeil fixe et la peau mate,
Offre l'aspect d'un être humain.
Avec une adresse infinie
Dès qu'on le remonte il manie
Le rasoir, d'une experte main.

Rien n'étant plus rare sur terre
Que les rasoirs silencieux,
Ce coiffeur réduit à se taire
Nous paraît un bienfait des cieux.
On prétend (la voilà, la gaffe!)
Qu'on va placer un phonographe
Dans sa carcasse; et le pantin
En vendant (ça coule de source)
Le tuyau qui fait perdre aux Courses,
Lancera le dernier potin.

Mais ces mannequins fantastiques
Nous promettent des jours heureux,
Et la crise des domestiques
Peut être réduite par eux.
De vieux et corrects automates
Serviront le boeuf aux tomates
Ou le cassoulet d'autrefois,
Tandis qu'une marionnette,
Soubrette accorte mais honnête,
Soignera les entremets...

Déjà que de polichinelles,
Qui voudraient régler notre sort,
Sans implications personnelles
S'agitent, mus par un ressort.
L'article se vend en série.
Une pièce d'horlogerie
Règle leur moindre mouvement
Et tous (il suffit qu'on leur mette,
Comme l'on dit, carlet en tête)
Votent automatiquement.

Hugues DELORME.

Statistiques de la ligue antituberculeuse de Thetford Mines

THETFORD MINES, 16. (Du correspondant de La Patrie) — Les activités de la Ligue antituberculeuse et de puériculture pour le mois de Novembre sont comme suit:

Tuberculose: jours de consultations, 9; consultations, 137; nouveaux cas, 35; Radioscopies, 27; Tuberculeux, 4; sous observation, 7; non-tuberculeux, 24; visites par le médecin, 8; visites par l'infirmière, 205.

Puériculture: jours de consultations, 4; consultations, 83; bébés inscrits, 25; mères inscrites, 5; bébés surveillés, 670; mères surveillées, 14; visites par l'infirmière, 430.

La cause d'Osias Renaud à Sherbrooke

SHERBROOKE, 16. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'hon. juge Archambault a renvoyé, une motion de non-lieu présentée par la défense dans la cause d'Osias Renaud, accusé d'avoir frappé le chef de police Savard, de Lac Mégantic. Le président du tribunal a déclaré que l'arrestation de Jean Renaud, dans laquelle l'accusé Osias Renaud serait intervenu en frappant le chef de police, était parfaitement légale. De son côté, Me Cabana, procureur de la défense, prétendait que le fait pour le jeune Jean Renaud d'avoir injurié la police ne constituait pas un délit d'une nature criminelle.

Vol à main armée à l'Université de Chicago

CHICAGO, 16. — Cinq bandits armés de revolvers et d'une carabine ont accompli un vol à main armée dans le bureau de l'Université de Chicago, hier soir. Ils se sont emparés d'une somme approximative de $5,000, constituant la paye des employés de l'université.

Prorogation à Westminster

LONDRES, 16.—Le premier ministre Stanley Baldwin annonce que le parlement sera prorogé le 22 décembre et que la nouvelle session commencera le 7 janvier prochain.

PACIFIQUE CANADIEN
DES CHANGEMENTS
dans le service des trains voyageurs deviendront en vigueur
SAMEDI, LE 17 DECEMBRE, 1927
entre
MONTREAL—CALUMET
DIMANCHE, LE 18 DECEMBRE, 1927
entre
MONTREAL—ST-EUSTACHE
Pour renseignements, s'adresser aux agents
217-2

MONTRÉAL et BOSTON
VIA LE
CANADIEN NATIONAL
JUSQU'A AVIS CONTRAIRE
The NEW ENGLANDER
Départ de Montréal . . . . . 8.05 p.m., tous les jours
Arrivée à Boston . . . . . 8.47 a.m., tous les jours
Départ de Boston . . . . . 7.25 p.m., tous les jours
Arrivée à Montréal . . . . . 7.45 a.m., tous les Jours
L'équipement comprend des wagons de première, wagon-lit-compartiment-salon, wagon-boudoir, et wagon-restaurant de Portland à Boston, servant le déjeuner en arrivant à Boston.
Le Canadien National fait circuler ses trains via Portland, Maine, et par le chemin de fer Boston and Maine.
Détails complets et billets au bureau des billets en ville, 230 rue Saint-Jacques, MAin 4731, ou à la gare Bonaventure.
CANADIEN NATIONAL
LE PLUS GRAND SYSTEME FERROVIAIRE EN AMERIQUE
216-14-16-20

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL
Avis
Changement d'itinéraire des lignes d'autobus
A CAUSE de l'encombrement actuel de la circulation, le public est averti qu'à partir de vendredi matin, 16 décembre, les autobus passeront par la rue Burnside entre la rue Université et l'avenue Union au lieu de passer par la rue Sainte-Catherine.
LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL
217-2

Le Magasin sera Ouvert ce Soir et Samedi Soir

Il sera aussi ouvert dans les soirées de lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de la semaine prochaine. Samedi, la veille de Noël, il sera ouvert jusqu'à six heures seulement.

Spéciaux pour 7.30 Heures, ce Soir, Vendredi.

Bons Parapluies
Vendredi soir 7.30 hrs. **$1.00**

Montures solides et bonnes couvertures de coton imperméable. En vert, marine, rouge et noir et à poignées assorties pour dames. A poignées crochues et noirs pour hommes.
Ogilvy's—Rez-de-chaussée

Services de Toilettes, Ivoire Français
Vendredi soir 7.30 hrs. **$1.79**

Elégants de forme et de belle qualité. Brosse à dos concave à neuf rangs de pures soies. Ivoire de bonne pesanteur. Peignes à dents fines et grosses.
Ogilvy's—Rez-de-chaussée

Chemises et Bouffants de Rayon,
Vendredi soir 7.30 hrs. **$1.49**
Valeur régulière de $2.50.

Couleurs mais, pêche, chair, rose pâle. Tailles 6 à 14 ans.
Ogilvy's—Juvénile—1er étage.

Phonographes Bingola No 1,
Vendredi soir 7.30 hrs. **$1.49**

Un instrument sans cornet donnant une excellente reproduction des disques de 5 pouces. Moteur d'horloge avec régulateur. Caisse laquée avec images de couleurs.
Ogilvy's—Sous-sol

Bas de Golf pour Enfants
Vendredi soir 7.30 hrs. **39c**
Régulier $1.00.

Bas parfaits de belle laine, tricots à côtes, bien renforcés sur tous les pointe. Dans les jolies couleurs de sable et beige avec revers de couleurs contrastantes.
Ogilvy's—Rez-de-chaussée

Gantelets de Laine Brossée, pour Dames
Vendredi soir 7. 30 hrs. **29c**

Longs gants de belle laine à larges manchettes à côtes. Tricots solides et confortables. Couleurs mêlées. Pointures 6 à 7½.
Ogilvy's—Rez-de-chaussée

Services à Thé de 23 Pièces,
Vendredi soir 7.30 hrs. **$3.98**

Le service consiste en 6 tasses, soucoupes et assiettes, théière, sucrier et pot à crème.
Ogilvy's—Sous-sol.

Services de Serviettes,
Vendredi soir 7.30 hrs. **79c**

Une serviette de bain avec débarbouillette, à jolies bordures de couleurs permanentes telles que rose, bleu, arc-en-ciel, mauve et or, dans une jolie boite.
Ogilvy's—Rez-de-chaussée

Petites Carpettes Wilton,
Vendredi soir 7.30 hrs. **$4.95**

Splendide assortiment de dessins et de couleurs, belle qualité. Bouts à franges. Dimensions 27 x 54 pouces.
Ogilvy's—2e étage.

Pas de Commandes Téléphoniques

Décorations d'Arbres de Noël,
Vendredi soir 7.30 hrs. **5c**

Valeurs régulières de 10c.
Choix magnifique.
Ogilvy's—Sous-sol.

Mobiliers de Poupées, Emaillés Blanc,
Vendredi soir 7.30 hrs. **25c**

Valeurs régulières de 39c et 50c.
Chaises hautes, berceuses, fauteuils, lits, etc.
Ogilvy's—Sous-sol.

Guéridons de Fumoirs,
Vendredi soir 7.30 hrs. **$1.39**

Valeur régulière de $1.79.
Finis vert français et or avec poignée et cendrier de verre. Hauteur 27 pouces.
Ogilvy's 2e étage

Pyjamas de Haute Qualité, pour Hommes,
Vendredi soir 7.30 hrs. **$4.95**
Valeur régulière de $9.95

Quantité limitée. Taffetas soie et laine et autres tissus de mélanges de soie Encolures V avec ou sans col. Splendide variété de couleurs et de modèles. Tailles 36 à 44. *—Rez-de-chaussée*

Pyjamas de Flanellette et de Taffetas de Coton, pour Garçons
Vendredi soir 7.30 hrs. **$1.00**
Valeur régulière de $1.95

36 Seulement, de belle flanellette à rayures, avec ou sans cols. Splendide variété de couleurs et de modèles. Tailles 36 à 44.
Ogilvy's—Rez-de-chaussée

Robes de Chambre,
Vendredi soir 7.30 hrs. **$4.95**
Valeurs régulières de $10.95

Bel édredon et Broadcloth de fantaisie dans une variété de couleurs et de styles. Tailles 34 à 44.
Ogilvy's—1er étage.

Samedi — Venez Magasiner à Bonne Heure — Il ne Reste que Sept Jours avant Noël.

Pour le Voyage, pour la Vacance, pour les Fins de Semaines, Cadeaux Appréciables et durables

Sacs de Voyage, $4.98

Du plus beau cuir de vache, noir, bien renforcé et sur monture solide. Doublure à poche de bonne cretonne durable. Serrure et crampons très forts. Formats 16 et 18 pouces.

Sacs de Voyage, $9.98

Cuir véritable noir ou brun, de belle qualité, bien renforcé doublure à poche de cuir fin, souple et résistant. Serrures et crampons solides. Formant 19 pouces. Ces élégants sacs de voyage constituent des cadeaux magnifiques appréciables de tous.

Valises, $5.50

Belle imitation de cuir noir sur canevas, à coins et bonnes courroies de cuir solide. Serrure et crampons nickelés. Doublure de belle cretonne. Dimensions 24 pouces.

Valises, $3.98
Prix Très Spécial!

Vaste valise d'imitation de cuir de fabrication parfaite, à deux larges courroies et coins de bon cuir, doublure de belle qualité, serrure et crampons solides.
Ogilvy's—Rez-de-chaussée

Pour le Réveillon, le Diner de Noël et du Jour de l'An et les Nombreuses Réceptions qu'Amène la Nouvelle Année. — Songez aux Vaisselles — Qu'Elles Célèbrent les Fêtes

Services à Thé de Porcelaine Irisée, 23 pièces, $6.98

Attrayante porcelaine irisée dans les couleurs ambre, vert et mauve, avec décorations noires faisant ressortir la fraicheur du coloris et l'élégance de la forme. Ce service consiste en une théière, un sucrier et pot à crème, six tasses, soucoupes et assiettes.
Ogilvy's—Sous-sol.

Extra Spécial!
Tasses et Soucoupes à 49c

Belle porcelaine anglaise "Duchess" dans une élégante variété de formes et de dessins. Elles constituent de jolis petits cadeaux et sont très attrayantes dans un "shower".

Spécial!
Casseroles de Plaqué Argent, $3.98

Casseroles de verre "Pyrex" dans une jolie cage de bon plaqué argent d'un élégant travail à jour, constituant un cadeau de toute beauté en même temps que pratique.

Services à Thé en Argent, 3 pièces, $17.50

Splendide modèle à facettes sur pied élégant de forme d'un plaqué argent de haute qualité, anses de construction résistante à la chaleur, sucrier et pot à crème doublés d'or, théière de belle capacité. Bien disposé dans une jolie boite, ce service à thé est le cadeau par excellence. Rayonnante, sa beauté se réfléchira sur le bonheur du foyer.

Services de Semi-Porcelaine, 97 Pièces, $21.95

Service à dîner de 12 couverts. Belle semi-porcelaine crème de forme octogonale, en un choix de cinq différents modèles d'aspect frais et brillant.

Verres sur Pied 59c

Cristaux purs et resplendissants dans les teintes ambre et vert, d'une transparence incomparable. Formes élégantes et variées, timbales, cloches, flutes, etc. Magnifique assortiment de coupes à champagne, sorbet, cocktail, verres à vin, liqueurs, etc., sur pied fin et bien balancés.

Services de Limoges, 96 Pièces, $59.00

D'une valeur régulière de $65.00

Elégants services à dîner de douze couverts. Véritable porcelaine de Limoges en trois modèles courants. Délicates décorations françaises d'un goût exquis.
Ogilvy's—Sous-sol.

Services à Salade
$2.98

Joli bol de belle porcelaine artistiquement décorée, avec rebord de plaqué argent de qualité. Le service est d'argent E.P.N.S. Dans une jolie boite pour cadeau.

25 Cabarets d'Argent, $4.98

De forme ronde, diamètre de 14 pouces, d'un bon plaqué argent, à fond bien bruni. C'est une valeur extraordinaire, une aubaine. Profitez-en, les Fêtes sont une occasion de vous offrir une pièce si utile.

Corbeilles à Pain en Argent $2.98

Plaqué argent de belle qualité, élégant modèle à facettes et d'une simplicité parfaite. Format 14 pouces.
Ogilvy's—Rez-de-chaussée

Douillettes "Torfeaco"

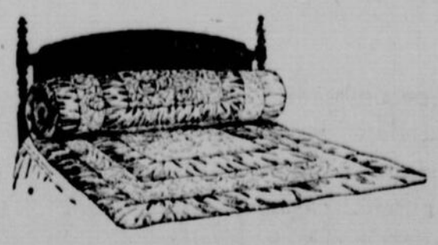

Exclusive dans tous ses détails, la douillette "Torfeaco" sera le cadeau préféré à cause de son pur duvet supérieur, d'une souplesse éthérée, et des tissus dont elle est couverte qui la font douce comme une brise d'été. Trois panneaux de beau satin, dont l'un gaufré et froncé en entre-deux entourent un centre de fine percale satinée imprimée de riches dessins de couleurs fraiches et vives.

Dimensions 60 x 72 pouces.	Dimensions 72 x 72 pouces.	Dimensions 60 x 72 pouces.
Spécial	Spécial	Spécial
$25.00	**$29.00**	**$17.50**
Chacune	Chacune	Chacune

Panneaux de Miroir Français, $2.98

Dimensions 7 3-4 x 29 pouces.

Belle glace double surmontée d'une élégante image française, dans un joli cadre d'un riche fini or romain et bruni, à noeud français en tête.
Ogilvy's—2e étage.

Riches Présents pour la Maison

Services de Pure Toile "Shamrock" pour la Table

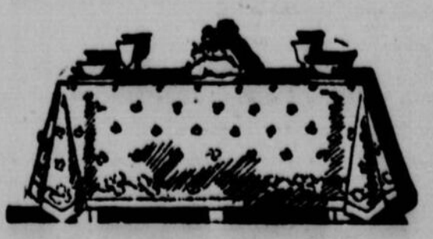

La plus belle qualité de pure toile de lin d'Irlande damassée sur les deux côtés et finie satin d'un lustre permanent.

D'une trame généreuse et serrée, garantie de service et de durabilité. Riches et élégants dessins tels que le Printemps, Shakespeare, et plusieurs autres dessins floraux.

Nappe 72 x 72 pouces et 12 serviettes 22 x 22 pouces.	Nappe 72 x 90 pouces et 12 serviettes 22 x 22 pouces.	Nappe 72 x 90 pouces et 12 serviettes 22 x 22 pouces.	Nappe 72 x 108 pouces et 12 serviettes 22 x 22 pouces.	Nappe 72 x 108 pouces et 12 serviettes 24 x 24 pouces.
$19.50	**$22.00**	**$25.50**	**$27.50**	**$28.50**

Ogilvy's—Rez-de-chaussée.

Jas. A. Ogilvy's Limited
Ste-Catherine Ouest Coin Montagne

LES TROIS PREMIERS DE CLASSE DANS LES ECOLES DE LA METROPOLE

Peter Bernier, écl N.-D. de Bellerive, Valleyfield. Lawrence O'Neill, école N.-D. de Bellerive, Valleyfield. Armand Monette, écl N.-D. de Bellerive, Valleyfield. Albert Dumouchel, écl Bellerive, Valleyfield. Jeanne Vinet, écl N.-D. de Bellerive, Valleyfield. Claire Brisson, écl Ste-Cécile, Valleyfield. Richard Poirier, école Garneau, Valleyfield. Langley Hayden, école Maisonneuve

Reina Bissonnette, école Garneau, Valleyfield. Mignonne Gauthier, couvent St-Zotique Ovila Roy, école Garneau, Valleyfield. André Laroque, école Maisonneuve Gertrude Girard, N.-D. du S.-Rosaire. H.-Paul Léger, école N.-D. des Victoires. Apollinaire Gagnon, école St-Pierre. Marc Bovet, écl. Frontenac.

Henri Giroux, écl Frontenac. Paul Emile Sorel, collège St-Henri Roger Bélanger, écl Frontenac. Yvette Gauthier, écl S.-Zotique. Royal Ménard, collège St-Henri Léo Paul Bazinet, collège St-Henri Raymond Lafond, collège St-Henri Georges Labelle, collège St-Henri

RECITS PATHETIQUES DE LA TRAGEDIE, A L'OUVERTURE DE L'ENQUETE DU CORONER

(Suite de la Page 1)

LES RECHERCHES SUSPENDUES

Après avoir retrouvé trente-trois cadavres dans les ruines de l'hospice Saint-Charles, dont la vieille aile a été détruite par le feu avant-hier soir, ceux qui faisaient les recherches durent suspendre leur opération parce que les murs menaçaient ruine. Sur les trente-trois cadavres retrouvés, il y avait trente-deux enfants et un adulte.

Un dénombrement opéré par la police révéla que dix-sept autres enfants manquaient encore à l'appel. Plusieurs des enfants qui furent sortis vivants furent dépêchés en automobile soit aux maisons de particuliers soit dans des institutions et la vérification finale de ceux qui manquent à l'appel ne pourra être faite avant un jour ou deux.

On a irradié la demande à toutes les personnes qui ont recueilli des enfants d'en avertir la police afin de faciliter ce travail. Jusqu'à une heure avancée hier, dix manquaient encore à l'appel.

Les mots manquent pour exprimer les scènes d'angoisse qui se sont déroulées au cours de la journée comme les corps des petites victimes étaient retirés de la section incendiée de l'hospice, cette institution qui se consacre au soin des enfants sans parents ou des enfants de parents pauvres.

Tous les cadavres des victimes furent transportés à la morgue Moisan, rue Notre-Dame des Anges, qui fut assiégée par un cortège de mères et de parents en pleurs, abattus par le chagrin et cherchant des nouvelles de leurs petits. Les autorités de la morgue furent forcées de n'en admettre que quelques-uns à la fois. Les soeurs du Bon Pasteur visitèrent la morgue au cours de la journée. Elles identifièrent autant de victimes qu'elles le purent.

Dans l'intervalle, on faisait des préparatifs pour l'ouverture de l'enquête officielle. Le Dr Jolicoeur, coroner, ouvre son enquête ce matin. Comme la journée s'écoulait hier, les travaux d'excavation continuaient et à chaque corps que l'on exhumait l'espoir diminuait parmi les parents dans l'attente. Déjà, trente-trois cadavres découverts, les pompiers exprimaient la crainte que ce ne fut pas encore terminé. Peu de cadavres avaient été atteints par le feu. La mort avait été pitoyable à leur égard. La plupart avaient vraisemblablement été empoisonnés pendant leur sommeil par les gaz délétères qui précédèrent les flammes.

Si tragique qu'ait été la mort de ces enfants, elle a été encore accentuée par les souffrances des parents atteints dans leurs plus chères possessions. Toute la nuit et tout le jour, une longue théorie de mères demandèrent à être admises à la morgue, plusieurs pour voir leurs pires craintes se réaliser et pour reconnaître dans la longue rangée de cadavres ceux qu'elles chérissaient plus que tout au monde.

On a pu tirer peu de renseignements des survivants. Tous cependant se sont unis pour louer le dévouement héroïque des Soeurs du Bon Pasteur. Deux des religieuses subirent de graves brûlures au cours de leurs sauvetages. La Mère Saint-Romuald, supérieure de la communauté, fut conduite à l'hôpital souffrant de sérieuses blessures. Une autre religieuse, la mère Saint-Mathieu dût sauter du troisième étage de l'édifice. Elle est maintenant à la maison-mère de son ordre. Elle est dans un état critique. Toutes deux étaient restées jusqu'au dernier moment dans un suprême effort pour faire sortir sains et saufs tous les pupilles de l'institution.

TACHE DES RELIGIEUSES

Les religieuses du Bon-Pasteur n'ont eu pratiquement aucun repos. Quelques-unes n'ont pas dormi du tout; d'autres n'ont dormi qu'un peu. Depuis le tragique incendie, elles ont employé tous leurs soins à trouver un refuge pour leurs protégés. Hier soir, elles ont pris les mesures nécessaires pour hospitaliser les survivants dans la maison-mère de la communauté. Les religieuses ont reçu non sans étonnement, hier, des notes à payer de citoyens qui avaient hospitalisé des orphelins après le désastre. Plusieurs de ces enfants désiraient rester avec leurs protecteurs momentanés, tandis que, de leur côté, certains citoyens voulaient adopter des petits qu'ils avaient abrités, mercredi soir.

La Mère Sébastien a rapporté, hier soir, que le dortoir où fut trouvé le premier groupe de cadavres contenait cinquante enfants.

Les pompiers sont d'avis que ces cinquante enfants ont dû tous périr. Cependant, vu qu'on n'a retrouvé que 33 cadavres, on espère que quelques-uns des 70 enfants qui manquent, ont été reçus par des particuliers qui s'y sont attachés et désirent les garder aussi longtemps que possible.

UNE HEROINE

Plusieurs personnes, dont on ne connaîtra jamais le nom, porteront les cicatrices de blessures qu'elles ont reçues au cours de leur courageux, mais peut-être inutile effort, pour sauver les malheureux enfants. Parmi les plus héroïques, il faut citer cette petite servante, Rosa Goudreault, de Black Lake, qui, employée à l'hospice pour exécuter différents travaux et surveiller les plus jeunes dans un des dortoirs, a donné sa vie, dans un mouvement d'héroïsme incomparable.

Plusieurs témoins affirment que Rosa Goudreault a eu amplement le temps de se sauver, puisqu'elle fut l'une des premières éveillées lorsqu'on donna l'alarme. Elle parcourut le dortoir, appelant les enfants endormis, et, en empoignant quelques-uns, elle les conduisit sûrement aux fenêtres d'en bas, où les uns furent recueillis par les religieuses, tandis que les autres se précipitaient dans les bras des pompiers, par les portes et les fenêtres.

Combien de fois, opéra-t-elle ces sauvetages, il est impossible de le dire, mais, à tout événement, elle le fit une fois de trop, puisque son corps fut trouvé dans le corridor, entouré de plusieurs petits qu'elle tentait probablement de sauver. Elle donna sa vie, dans le vrai sens du mot, pour sauver celle des autres, s'élevant ainsi au sommet de l'héroïsme après une vie obscure.

FUNERAILLES CIVIQUES

On fera des funérailles civiques aux victimes, a annoncé hier, le maire Simard, après une assemblée du Comité des Finances de la cité. Les dépenses seront à la charge des autorités municipales et provinciales.

On a aussi décidé d'employer immédiatement cinquante hommes pour déblayer les débris de l'incendie, afin de faciliter la recherche des cadavres qui y sont probablement enfouis. Ces travaux seront commencés demain matin.

Mlle Rose-Anna Gaudreault, la jeune fille de 17 ans qui a perdu la vie au cours du désastreux incendie de l'hospice Saint-Charles, a trouvé la mort alors que, pour la quatrième fois, elle essayait de pénétrer dans le dortoir où se trouvait le plus jeune des enfants de l'institution, lequel avait été confié à sa garde, et qu'elle voulait à tout prix arracher aux flammes.

Un émouvant récit de l'héroïsme de la jeune fille a été fait par l'une des religieuses de l'institution, qui se trouvait au second étage de la partie incendiée. Cette religieuse rencontra Mlle Gaudreault alors que l'on procédait encore au sauvetage des enfants, avant que les flammes ne forçassent à reculer devant elles.

"Quelques minutes après que la révérende Mère eut donné l'alarme au sujet de l'incendie, dit la religieuse, je vis Mlle Gaudreault venant du troisième étage et descendant l'escalier, et dirigeant un groupe de six ou sept jeunes filles. Elle portait deux petits enfants dans ses bras. Je lui enlevai ces enfants et je me précipitai vers l'appareil de sauvetage en arrière. Lorsque je revins au second étage, pour voir si tous les petits étaient sortis du dortoir, je la rencontrai de nouveau avec un autre groupe d'enfants.

De nouveau, je lui enlevai ces enfants, mais, cette fois, je vis que le chemin vers l'appareil de sauvetage nous était coupé par l'incendie. Je dus passer les enfants par une fenêtre et les laisser tomber dans des filets que soutenaient des pompiers.

"Je continuai à travailler avec Mlle Gaudreault.

Je retournai en arrière, et vis de nouveau Mlle Gaudreault transportant des enfants que la fumée avait rendus inconscients. Mlle Gaudreault semblait fort indisposée. Je lui dis que c'était se vouer à une mort certaine que de remonter à l'étage supérieur, car les flammes nous enveloppaient déjà. Alors que je lui parlais encore, je me sentis faiblir. Je me précipitai vers une fenêtre et je sautai dans la neige."

La religieuse ne revit plus Mlle Gaudreault. Mais alors que, sur le point de s'évanouir, elle courait vers la fenêtre, elle entendit les pas de Mlle Gaudreault qui remontait encore l'escalier vers le troisième étage, pour y chercher encore des enfants.

Environ deux heures plus tard, l'on trouvait le corps de l'héroïque jeune fille dans un corridor du troisième étage, près de l'entrée d'une salle où plusieurs fillettes furent trouvées mortes dans leurs petits lits.

Il serait impossible de raconter tous les actes de courage et de dévouement qui se produisirent, pendant la destruction de l'hospice par les flammes.

Les membres du club de hockey Verdun étaient à pratiquer sur une patinoire ouverte tout près du théâtre du sinistre. En apercevant les flammes, tous les joueurs se précipitèrent vers l'institution pour aider au sauvetage des enfants. Dans leur hâte, plusieurs oublièrent de remettre leurs chaussures et s'élancèrent sur leurs bas.

Les pompiers Juneau et Patry, du poste No 3, furent les premiers à arriver sur le théâtre de l'incendie. Ils commencèrent aussitôt le travail de sauvetage dans des conditions des plus difficiles.

"Nous n'avons pas encore pu nous remettre de notre poignante émotion", dit le pompier Juneau. "Nous pouvions entendre les cris d'angoisse des petits enfants, mais nous ne pouvions les voir à travers l'épaisse fumée. Quelques-uns des enfants étaient aux fenêtres et criaient, appelaient du secours. Heureusement, ces derniers furent tous sauvés. Dans l'ancienne aile, ce fut la panique qui fut la cause de la mort de plusieurs enfants. Dans la nouvelle aile, d'héroïques sauvetages furent opérés par un groupe de jeunes gens et d'employés du département des pompiers. Les filets furent d'une grande utilité, et servirent à sauver un bon nombre de vies. Le spectacle de pompiers forcés de jeter du haut des fenêtres des enfants dans les filets, sous une très froide température, était de nature à émouvoir même ceux qui auraient été les plus endurcis."

Le pompier Juneau dit que ce travail de sauvetage dura environ une heure.

Le sous-chef de police Bigaouette a publié l'avis suivant au public:

"Toutes les institutions et tous les particuliers qui ont accueilli des enfants sauvés de l'hospice St-Charles sont priés par le sous-chef Bigaouette de lui faire rapport immédiatement du nombre des enfants réfugiés chez eux. Par suite du fait que des enfants ont été recueillis par plusieurs institutions et par un certain nombre de particuliers, on ne peut connaître le nombre exact de ceux qui manquent à l'appel. Dans le but de faciliter le travail, le sous-chef Bigaouette demande que des rapports soient faits immédiatement."

M. F.-C. LABERGE ELU PRESIDENT DES INGENIEURS

L'assemblée annuelle de l'Engineering Institute a eu lieu, hier soir.

La section montréalaise de l'Engineering Institute of Canada a tenu son assemblée générale annuelle, hier soir. Financièrement, 1927 a été un succès pour la section montréalaise, la balance en banque étant de $600. Le nombre des membres a diminué de 1,023 à 1,021 au cours de l'année. On a critiqué le fait que les membres n'assistaient pas assez aux assemblées hebdomadaires.

Le professeur C.-V. Christie, président sortant de charge a présenté son rapport qui montre que l'année a été fructueuse et il annonce la réunion générale des ingénieurs du Canada pour février prochain à l'hôtel Windsor. James Busfield, président du comité des arrangements pour la réunion de février a fait son rapport sur ce qui a déjà été fait.

F.-A. Coomb a présenté le rapport du comité des élections. Ces dernières ont donné comme résultat: président, F.-C. Laberge; vice-président, J.-A. McCrory; directeurs, H. Massue, R. de L. French, et E.-A. Ryan, ces trois derniers pour un terme de deux ans.

M. Laberge a adressé la parole pour remercier les membres de l'honneur qu'ils lui faisaient en le nommant président. Il dit quelques mots sur la profession d'ingénieur qui prend de plus en plus de l'envergure.

M. F.-C. LABERGE, qui a été élu président des ingénieurs de Montréal.

M. J.-A. Machado a été réélu président

OTTAWA, 16 (Du correspondant de la "Patrie"). — M. J. A. Machado a été réélu président de la Chambre de Commerce d'Ottawa. Les autres officiers sont M. T. Birkett, vice-président, Lyle Reid, deuxième vice-président et D. P. Cruickshank

Vente d'objets antiques

Parmi les nombreuses et belles antiquités à l'enchère, cette semaine, au S. Lawrence Hall, qui fut, à son origine, la plus belle hôtellerie, il se trouve des meubles qui ont servi à l'usage des premiers-ministres et autres personnages marquants.

Outre les lits en noyer massif, les bureaux recouverts de marbre, et les lavabos, il y a un ameublement comprenant trois articles, un canapé, et deux fauteuils rembourrés, ainsi qu'une excellente chaise de teck recouverte d'un coussin. L'ameublement, du style de l'empire, est un véritable bijou.

Un autre article intéressant, est le miroir ornementé de l'écusson royal qui date de la réception à Montréal du roi Edouard VII, alors qu'il était prince de Galles.

Des photographies prises au temps où l'hôtel était le plus renommé du Canada ont aussi été vendues.

EXPLICATIONS DE SIR HENRY

Au sujet du voyage qu'il a récemment fait au Mexique.

BUT DE SA VISITE

Sir Henry Thornton, le président des chemins de fer nationaux du Canada, interrogé au sujet de la lettre ouverte de Mgr Fallon, évêque de London, Ont., au premier ministre, l'hon. M. Mackenzie King, pour protester contre la visite du président des chemins de fer nationaux au Mexique, a expliqué qu'il était simplement allé au Mexique sur l'invitation du gouvernement mexicain. Il dit que sa visite avait pour but de tâcher d'aider le peuple du Mexique et certains autres intérêts à résoudre le problème des chemins de fer dans ce pays, en même temps que de faire ce qu'il pourrait, comme Canadien, dans l'intérêt de la bonne entente entre les deux peuples.

Il ne faut pas oublier, a ajouté sir Henry, que des intérêts canadiens considérables sont déjà engagés dans les affaires mexicaines.

De plus, a dit encore six Henry Thornton, les chemins de fer nationaux du Canada n'ont encouru aucune dépense touchant sa mission au Mexique.

REPONSE D'UN CONSUL

Toronto, 16. — Le consul du Mexique à Toronto, senor L.-Medina Barron, a fait, hier, une déclaration publique pour répondre à la lettre ouverte de Mgr Michael-F. Fallon, du diocèse catholique de London, Ont., critiquant le gouvernement canadien pour avoir permis à sir Henry Thornton de visiter le Mexique en mission spéciale. Dans la lettre de Mgr Fallon, les membres du gouvernement mexicain étaient désignés comme des "voleurs et des meurtriers". Voici la déclaration du consul du Mexique:

"Nous ne sommes pas surpris de l'objection de l'évêque catholique, laquelle est fondée sur la passion aveugle et sur le préjugé. Les seules sources d'informations qu'il possède sont naturellement des sources catholiques, et il est à plusieurs milliers de milles du théâtre des choses.

"En outre, l'Eglise catholique d'aujourd'hui est la même qui a établi l'inquisition au Mexique, au temps de la conquête espagnole, pour torturer et assassiner les protestants et tous les autres qui n'acceptaient pas son système religieux. Maintenant, il essaie de défendre, non la liberté religieuse, car le gouvernement mexicain garantit la liberté à toutes les sortes de religions ou de sectes, mais ces mêmes privilèges injustifiés que, durant de longs siècles, l'Eglise catholique romaine a possédés dans les pays de l'Amérique latine.

"Je suis certain que sir Henry Thornton et tous les honorables Canadiens qui ont visité le Mexique sont d'une opinion très différente et possèdent des informations justes au sujet de la prétendue question religieuse dans ce pays.

"L'Eglise romaine catholique a fait beaucoup de propagande contre le gouvernement mexicain, mais, en dépit de cela, tout le monde comprend que l'Eglise romaine catholique a été durant plusieurs siècles un obstacle au développement et aux progrès des pays de l'Amérique latine, par suite de ses enseignements d'obscurantisme pour tenir les masses dans l'esclavage, pour pouvoir mieux les exploiter, plutôt que pour enseigner les purs principes de la religion. Le gouvernement mexicain déploie des efforts pour délivrer les masses de cette condition, et pour faire disparaître tous les obstacles au développement de l'intelligence des masses du peuple.

"L'Eglise romaine catholique a essayé de renverser le gouvernement du Mexique en se servant d'intrigues politiques et matérielles, mais elle n'a pas réussi dans cette entreprise. Je suis certain que, si l'évêque Fallon et ses amis avaient la folle idée de se soulever contre le gouvernement canadien, le gouvernement serait pleinement dans son droit d'exercer son pouvoir en les refrénant de la même manière que le Mexique a agi avec les catholiques fanatiques de mon pays.

"Nous ne désirons pas descendre au bas niveau du langage de l'Evêque dans son emploi de mots violents. J'apprécie ma dignité comme représentant de la nation mexicaine, et je suis aussi respectueux envers le peuple du Canada qui a toujours été bon et courtois pour moi, et pour lequel j'ai le plus grand respect."

La régie des alcools et les lois "bleues" en Ontario

TORONTO, 16. — Le procureur général de l'Ontario, l'honorable W. H. Price, annonce que quelques légères modifications seront apportées à la loi de régie des alcools de l'Ontario à la prochaine session.

Le procureur général dit que son ministère travaillait actuellement à la révision des "lois bleues" et autres ayant trait à la vente des valeurs financières.

Jolis profits

LONDRES, 16. — La prospérité n'est pas tout à fait disparue de la Grande-Bretagne. Les profits de la "British-American Tobacco Company", pour le dernier exercice, sont environ de $31,700,000, soit un demi-million de plus que l'an dernier, plus le dividende de 25 pour cent. Les actions de l'"Apex Trinidad Oil Company" ont augmenté de 16 fois leur valeur au cours de l'année.

Le "Prayers Book"

LONDRES, 16. — Par un vote de 246 à 205, la Chambre des Communes a rejeté, hier soir, les amendements au rituel anglican, recommandés par la majorité des évêques et que la Chambre des lords avait approuvés par un vote de trois contre un.

LES FUNERAILLES DE M. L'ABBE BERICOT

Elles ont eu lieu en l'église paroissiale de Magog.

MAGOG, 16. — (((Du correspondant de la "Patrie"). — L'abbé Jean-Marie Béricot, vicaire à S.-Patrice de Magog, décédé subitement, dimanche, à l'Hôtel-Dieu, de Sherbrookke, était né à Nantes en 1887. Il arriva au Canada en 1904 et fit ses études théologiques à Ottawa, et fut ordonné prêtre en 1920. Il fit du ministère à la paroisse Ste-Hélène de Montréal pendant 4 ans, et s'occupa de missions dans les diocèses de Montréal, Québec et Ottawa. Il retourna au ministère comme vicaire à la paroisse Notre-Dame des Sept Douleurs, Verdun, près Montréal, puis à S.-Patrice de Magog depuis mai 1926. Il laisse dans le deuil deux frères missionnaires de la Compagnie de Marie, dans le diocèse de Victoria, C. B., une soeur, madame Léon Dumont, de Montréal. La translation des restes, présidée par le Chanoine F. X. Brassard, eut lieu mardi à 4 heures. Suivaient le cortège, le Rév. P. Ronsin, Provincial des Pères de Marie, le Rév. P. Bidet, curé de Ste-Hélène de Montréal, MM. les abbés J.-H. Fraser, curé de Ste-Marguerite Marie, de Magog, P. Ledoux, curé de Ste-Catherine de Hatley, N. Pepin, du Séminaire de Sherbrooke, Ros. Archambault, O. Laurendeau, E. Lafond, H. Lafrance et M. Léon Dumont, beau-frère du défunt.

Arrivés à l'église, on y récita l'Office des défunts. Le service fut chanté mercredi matin, par Sa Grandeur Mgr A.-O. Gagnon, assisté du Chanoine Z. Letendre, curé de la Cathédrale de Sherbrooke, du Rév. P. Ronsin, comme diacre d'honneur, de l'abbé J.-H. Fraser comme sous-diacre d'honneur, MM. O. Laurendeau et H. Lafrance agissaient comme diacre et sous-diacre d'office. Pendant le service, deux messes furent dites aux autels latéraux par MM. Ros. Archambault et E. Lafond. L'abbé Origène Vel agissait comme maître de cérémonies. Les porteurs furent MM. J.-D. Hamel, maire, A. Tourigny, avocat, N. Gendron, P. Marchand, A. Lépine et J.-A. Champoux. On remarquait au choeur, M. le chanoine F.-X. Brassard, curé, chanoine Emile Vincent, de l'évêché, Dom. Coste, O. S. B., supérieur du monastère S.-Benoit du Lac, Dom. Brun, O. S. B., M.J., les abbés C.-E. Genest, D. Biron, R. P. Bidet, P. Ledoux.

On remarquait aussi un fort groupe des Chevaliers de Colomb, les élèves de l'Académie, du Couvent, de la Crèche et les paroissiens de Magog venus en très grand nombre, pour rendre un dernier hommage au regretté vicaire, qu'ils estimaient beaucoup. Après le service, la dépouille mortelle fut transportée à la gare, à destination de Dorval, où le défunt sera inhumé. De nombreux témoignages de sympathie furent apportés par les citoyens de Magog sous forme d'offrandes de messes.

Une voiture frappée par une automobile

THETFORD MINES, 15 (Du correspondant de La Patrie) Ces jours derniers, M. et Mme Ludger Genest et leurs quatre enfants revenaient chez eux en voiture quand ils furent frappés par une automobile venant en sens inverse. Tous les occupants furent projetés hors de la voiture. Mme Genest se fit fracturer une jambe et les autres occupants de la voiture s'en tirèrent avec de légères contusions.

Son état est inquiétant

Albert Hutchinson, 64 ans, 7060 avenue Durocher, qui a été transporté à l'hôpital Royal Victoria dans la nuit de mercredi, parce qu'il souffrait d'une fracture du crâne, était dans un état sérieux la nuit dernière, d'après les autorités de l'hôpital.

Hutchinson a été trouvé à l'angle des avenues Beaumont et Rockland, près de la voie des tramways conduisant à la ville de Mont-Royal. Il était à demi inconscient, et parla d'une automobile qui l'aurait frappé, mais, comme il n'y avait pas de témoins sur les lieux de l'accident, on n'a pu vérifier le fait.

La Recette d'un Véritable Plum Pudding Ancien

— La recette nous parvint il y a un siècle, et, en fait, elle a été transmise de générations en générations. Nous sommes fiers de dire qu'elle a été louée par un nombre toujours croissant de clients comme un véritable grand régal ancien Anglais. Préparé à la main, dans nos propres cuisines, l'approvisionnement en est limité, aussi, nous vous prions d'en donner la commande immédiatement.

Gâteaux de Noël Echantillons

EXPOSES

Notre magasin expose actuellement des gâteaux échantillons — afin de vous permettre de faire votre choix, plus à la décoration, sur nos gâteaux n'étant complétée que dans la semaine de Noel. Vos propres inscriptions ou décorations seront aussi exécutées.

UP. 1887-8

Robinson & Co

Confiseurs

821, Sainte-Catherine Ouest

LES QUINCAILLIERS SONT SATISFAITS

Lors de leur assemblée générale, tenue, hier, M. Jordan fait d'encourageantes constatations.

Lors de l'assemblée générale de l'Association des quincailliers, tenue hier, M. T. H. Jordan, président sortant de charge, a porté, dans son rapport, un jugement très optimiste sur la situation économique du Canada.

Il a énuméré les facteurs de progrès dans le commerce de la quincaillerie, l'un des plus florissants du Canada.

Parmi ces facteurs, il faut compter le pouvoir d'achat de l'individu, considérablement accru depuis

M. T.-H. JORDAN, réélu président de l'Association des quincailliers.

quelque temps par la diminution du coût de la vie, le progrès de l'agriculture et de l'industrie, la réduction des taxes.

La construction, qui a augmenté cette année, contribue aussi largement au succès de la quincaillerie.

Il ne faut pas oublier non plus que l'automobilisme est une cause très efficiente du développement qu'a pris, en ces derniers temps, le commerce des quincailliers.

La formation de la General Steel and Wares Ltd a marqué le plus grand événement de l'année.

En dépit de toutes ces constatations encourageantes, M. Jordan déplore la mort de M. Alexander A. Robertson, en qui l'Association perd un de ses plus vieux membres.

L'Association a procédé à cette assemblée à l'élection de ses nouveaux officiers. M. T. H. Jordan a été réélu président; M. W. D'Oyley Hutchins, vice-président; M. Leslie Drake, trésorier, et MM. B. W. Coghlin, A. Jeannotte, W. Beverley Robinson et J. D. Paxton, directeurs. M. Jordan a aussi été choisi pour représenter l'Association au conseil du Board of Trade.

SUR BERTHELOT, SA VIE ET SON OEUVRE

Conférence du Dr Georges Baril sous les auspices de la Faculté de Philosophie.

Le Dr Georges Baril, secrétaire de la Faculté des Sciences, a fait, hier soir, à la salle Saint-Sulpice, une conférence très documentée sur Marcelin Berthelot.

La soirée était sous les auspices de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, on remarquait, au premier rang, Mgr Piette, le recteur, Sir Lomer Gouin, le président, M. Edouard Montpetit, le secrétaire, le R. P. L.-J. Morin, c.s.v., doyen de la Faculté des Sciences, le baron de Vitrolles, et plusieurs autres invités de marque.

Le Dr Baril divisa sa conférence en quatre parties et parla, successivement de la vie, des travaux et de l'oeuvre scientifique de Berthelot; il ajoute des considérations sur la thermochimie et la chimie agricole.

Fils de médecin, né en 1827, Berthelot fit de brillantes études au lycée Henri IV, se lia d'amitié avec Renan, dès l'adolescence. A 23 ans, il publie un premier travail scientifique. Il passa aux laboratoires de Pérouze et de Balard. En 1859, il devient professeur de chimie organique à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris.

Puis suivent une série de publications de Berthelot qui, en 1889, succède à Pasteur comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Enfin, en 1901, il est élu membre de l'Académie Française. Sa mort survint le 18 mars, 1907 et sa dépouille, de même que celle de sa femme furent transportées au Panthéon le 25 mars de la même année.

Berthelot a jeté les bases d'un édifice incomparable, car il était un animateur puissant. Aussi eût-il créer autour de la synthèse organique un intérêt captivant. A peine eût-il montré le parti que la chimie pourrait tirer des nouvelles méthodes destinées à révolutionner le monde économique, qu'une pléiade de savants se sont engagés à sa suite.

Bref, si c'est aux conséquences que l'on mesure la grandeur de l'oeuvre d'un savant, on peut dire avec Charles Moureu, que la synthèse chimique apparaît, à qui observe et réfléchit, comme un des plus beaux et des plus utiles monuments qu'ait édifié la science humaine. On a souvent prêté à Berthelot le rêve de voir un jour, la chimie reproduire la vie. C'est faire preuve qu'on connaît mal sa vie et ses travaux que d'interpréter ainsi sa vie et son oeuvre.

Dans l'ensemble, les découvertes de Berthelot avaient, du strict point de vue scientifique une importance telle qu'elles suffisaient à immortaliser le savant.

Le R. P. Ceslas Forest, O.P., a remercié le Dr Baril et a parlé de Berthelot comme philosophe.

Les Petits Trésors de BIRKS

En ces jours de mémoires, un carnet fait un très appréciable cadeau. Celui-ci, bon pour cinq ans, a serrure et clé. Cuir repoussé. $3.50.

Une faience Moorecroft, d'un exquis coloris et d'un brillant dessin, ajoute une note charmante à la pièce où on la place. De $5. à $20.

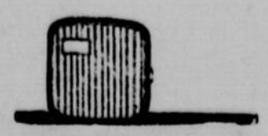

Etui à cigarettes, pour homme, argent solide, très utile, belle fabrication, légère courbure. $8.

Douce à la vue, d'éclairage parfait, cette lampe de belle faïence, abat-jour de tafetas, illumine délicatement votre vivoir. $40.

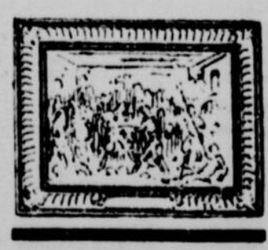

Cette plaque de cuivre, de 9 pouces par 7, égaiera fort bien un coin un peu terne de la maison. $1.25.

Délicats candélabres français pour le boudoir de madame. Figurines de porcelaine, monture de bronze. La paire, $22.

Ajoutez à votre service à thé cette belle assiette à sandwiches ou à gâteaux. Argent contrôlé habilement ajouré, gravure à la main. Diamètre, sept pouces et demi. $11.

HENRY BIRKS & SONS LIMITED

Diamantaires — Orfèvres et Bijoutiers

PLACE PHILLIPS — MONTREAL

De 19 au 23 décembre ce magasin restera ouvert jusqu'à 10 heures p.m. et fermera à 6 heures la veille de Noël.

Paradis des Enfants

AMÉRIQUE SÛD: États des Andes

Colombie, Pérou, Chili, Etc.

HORRIBLE REVEIL

Don Miguel chasse vers les montagnes avec Lopez, son domestique. Ils rencontrent d'abord un lama et son maître qui vont chercher des sacs de coton et de café dans les plantations d'en bas.

Bon ! voilà le rugissement d'un jaguar derrière un arbre. Don Miguel tire: Pan ! le jaguar est tué ! Lopez enlève la peau, tandis que don Miguel va en avant. Mais un énorme condor fond sur le jaguar mort pour le dévorer, et malgré son couteau, Lopez est obligé de fuir. Il rejoint piteusement son maître. "Il fait chaud, dit don Miguel, faisons la sieste !"

Tout à coup un tremblement de terre ébranle la forêt et réveille les dormeirs. Quelle peur pour Lopez ! En face de lui un jeune Indien coiffé d'une fleur le regarde en souriant.

RÉPONSE A TOUT

Q. — Je serais reconnaissante à qui m'enverrait la chanson: "Tu prends plaisir à voir couler mes larmes". Mlle Germaine Sabourin, Lachute Mills, P.Q.

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me donner la traduction anglaise du mot "plaidoyer"? 2. — Que signifient les noms: Gérard, Gaston, Thérèse? (T.F.)

R. — La traduction anglaise de "plaidoyer" est: Address. 2. — Gérard: pure. Gaston: poltron. Thérèse: candide.

Q. — Je voudrais savoir la signification des noms: Rosa, Edgar, Ida, Philippe, Maria, Lucien. 2. — Je suis née en décembre, quel est l'oracle correspondant à ce mois? 3. — Quelle est la pesanteur normale d'une jeune fille de 16 ans, mesurant 5 pieds 1-2? 4. — Est-ce que prendre un verre de lait à chaque repas pourrait faire engraisser une personne maigre? (Maria Concetta).

R. — Rosa: brillante. Edgar: joli. Ida: humble. Philippe: arrogant. Maria: amertume. Lucien: lustre. 2. — Les personnes nées en décembre ont l'humeur égale et l'esprit vif. 3. — Environ 130 livres. 4. — Oui, mais il serait préférable de le prendre un peu après le repas, et à petites gorgées.

Q. — A quel endroit pourrais-je me faire venir des aiguilles pour les machines à coudre "Standard"? 2. — Où pourrais-je m'adresser pour faire venir directement de France des soies tissées? (Mademoiselle).

R. — Adressez-vous à la compagnie qui vous a vendu cette machine à coudre ou dans les magasins de machines à coudre. 2. — Il se vend des catalogues ou revues françaises dans presque toutes librairies, dans lesquelles vous trouverez assurément de ces adresses.

Q. — Quel est le nom de famille de Jack Delaney, Paul Berlenback, Jack Dempsey? 2. — Pourriez-vous me donner l'adresse et le parti politique de Henry Ford? 3. — J'ai reçu une invitation d'une jeune fille pour aller veiller chez elle me disant qu'elle éprouvait beaucoup de sympathie pour moi. Je sais qu'un autre jeune homme la courtise. Comment ferais-je pour y aller sans blesser l'autre jeune homme? (Un qui aime la "Patrie").

R. — Jack Delaney: Ovila Chapdelaine. Paul Berlenback est son vrai nom. Jack Dempsey: Jack Harrison. 2. — Henry Ford: Dearborn, Michigan. Il appartient au parti républicain. 3. — Cette jeune fille est libre d'inviter qui elle veut chez elle du moment qu'elle n'est pas fiancée à cet autre jeune homme et je ne vois pas pourquoi ce dernier s'en formaliserait. Acceptez simplement.

Q. — Je serais reconnaissant à qui m'enverrait la chanson: "Le prisonnier". M. Louis Lavoie, 889, Dorchester est, Montréal.

Q. — Qui aurait l'obligeance de m'envoyer les déclamations: "La veillée", "La bénédiction", par Frs. Coppée. Ainsi que la "complainte du juif errant"? Mlle Dora Godbout, S.-Eloi, Co. Témiscouata.

Q. — Je serais bien reconnaissant à qui voudrait m'envoyer la chanson: "Lonesome and sorry", "There is everything nice about you". M. Vital Bourque, Bonaventure, P.-Q.

L'ARBRE DE NOEL DU ROYAUME

Fidèle à la tradition établie depuis cinq ans, le Royaume aura, encore cette année, son arbre de Noël en faveur des petits de la Crèche d'Youville.

Quelques semaines seulement nous séparent de cette fête de l'enfance. Comme d'habitude, chacun et chacune voudront rivaliser de générosité.

C'est donc avec infiniment de plaisir et de confiance que je fais appel à l'ingéniosité et au grand coeur de toutes mes lectrices, pour faire en sorte que les cinq cents petits orphelins de la Côte de Liesse aient, grâce à nous, chacun ses étrennes et sa part de dragées à Noël.

Jouets neufs ou légèrement défraîchis, bonbons, traîneaux, petites pelles, envois en argent, etc., etc. Tous les dons seront les bienvenus.

Les envois devront être adressés à

LOUISE,
(Pour la Crèche d'Youville),
"La Patrie",
120, rue Ste-Catherine Est
Montréal.

Conseils Pratiques

Le poisson:— Voulez-vous écailler rapidement un poisson? Couvrez-le d'eau bouillante pendant une demi minute, sortez-le alors et grattez-le avec un couteau; les écailles s'enlèveront aussitôt.

L'Art Culinaire

Croquettes de cervelle de mouton. — Quatre cervelles de mouton, persil haché, un bon morceau de beurre, deux cuillerées de fécule de pommes de terre ou deux cuillerées de farine, un peu de lait, quelques cuillerées de crème double très épaisse, sel, poivre, deux oeufs, de la très fine chapelure, persil.

Débarrassez les cervelles de la peau qui les entoure, écrasez-les et mêlez-y un peu de persil haché. D'autre part, faites la sauce suivante : un bon morceau de beurre, deux cuillerées de fécule de pommes de terre ou deux cuillerées de farine, mais la fécule donne un goût plus fin à la sauce, un peu de lait pour délayer la farine et quelques cuillerées de bonne crème et de sel, puis laissez refroidir cette sauce soit une sorte de pâte à laquelle vous mêlerez les cervelles écrasées. Laissez chauffer pendant un moment, assaisonnez de poivre et de sel, puis laissez refroidir cette pâte sur un plat pendant deux heures. Avec cet appareil, formez des croquettes très petits, mettez dans une assiette creuse deux oeufs battus, dans une autre de la très fine chapelure. Trempez les croquettes alternativement deux fois dans l'oeuf et dans la chapelure, puis jetez-les en pleine graisse, dans de la bonne friture de qualité supérieure et bien bouillante. Retirez-les et faites-les égoutter. Vous servirez sur une serviette pliée entourée de persil frais.

Pains perdus. —Quatre tranches de pain rassis, deux oeufs, beurre, lait sucré.

L'Amitié

ANDREE à Chrysanthème. — Etre aveugle!... Il me semble que ce doit être terrible être plongée dans la nuit à perpétuité...

ANDREE à Feuille d'Automne. — L'homme vient de la terre, mais le souffle du Créateur lui donnant une âme immortelle, faite à sa ressemblance, l'a pour ainsi dire, divinisé.

FRAGILE à Mary Lou. —La philosophie n'est pas absolument nécessaire à la jeune fille; n'est-elle pas dans son coeur, aussi philosophe que l'être fort dans sa tête?... Oui, l'âme féminine a cette source raisonnée, discrète en elle; elle s'unit aux qualités fragiles qui l'ont taillée. L'intuition vive qui est son partage, la délivre de passer par le raisonnement pour juger; oh! qui ne sait pas que le coeur de femme, trouve vite et juste les principes et les causes. Cette science apprise de grands génies, est cependant très bonne à étudier, tout autant pour l'être "frêle" que pour l'être "fort"; cette élévation d'esprit nous sied à merveille, il est bon la vôtre faire croiser aux mille sentiments; sans elle, nous pouvons certes, braver les accidents de la vie, mais cette précieuse science nous met encore plus au-dessus des préjugés du monde, et nombre de jeunes filles vivraient mieux leur vie, si elles se livraient à cette étude, un peu sèche, il le faut avouer, mais qui a des consolations fragiles.

PIERROT à Tous. — Bonjour vous tous, anciens et nouveaux. Je reviens au R. Pardonnez ma mise un peu ébraillée. Aux nouveaux qui ne me connaissent pas je n'inspire peut-être pas grand confiance mais je ne suis pas un méchant garçon. Je suis un ancien de la Page. Une distance de 800 milles m'a forcément rendu silencieux pour quelques mois. Aujourd'hui je suis de retour et m'empresse de venir rendre visite à mes amis du R.

J'espère que vous êtes tous bien et que vous n'avez pas tous oublié Pierrot. Là-bas, j'ai souvent pensé à vous. Le soir au milieu de l'immense forêt pendant que la brise caressait les cimes des vieux arbres géants, avec elle ma pensée s'envolait dans un petit coin du R. où j'avais déjà passé de si agréables moments.

Que fait-on au R. depuis que je suis parti? Où êtes-vous Reine de Saba, Mirza, Chrysanthème, Fleurette Rigaud, mon ami Chicot et tous les autres qui m'ont déjà honoré de leurs gentils billets?

Je serais heureux de vous revoir tous et toutes. Pour-moi une question, je me ferai un plaisir d'y répondre.

COURRIER DE TSAR à Valencia, Généreux, Cyrano de B. — En ouvrant le courrier de samedi, 2 décembre, les trois premiers communiqués qui tombaient sous vos yeux, vous étaient adressés et se terminaient par une question au pseudo de Léonne. La question seule était de l'aimable soeurette, le reste est dû à mon humble plume. J'attends vos réponses, mes amis.

COURRIER DE TSAR à Fortunate. — C'est donc vous qui avez été la première à m'accueillir au Royaume, l'en suis ravie. Je ne déplore pas que votre écriture soit horriblement petite car elle exprime des pensées "terriblement" bonnes d'une âme délicate. Et c'est une heureuse idée, de cette manière les cinquantes lignes réglementaires sont moins vite remplies.

Dites-moi, soeurette, dans le grand combat de la vie, sous quel défaut placez-vous le plus de bombes?

COURRIER DU TSAR à Tous. — Loin de déroger à la bonne vieille coutume, cette année je vais prendre mes deux bas à la cheminée. Passe le ciel que Santa Claus le comble de votre amitié, tous. De par le Tsar je vous convie à un festin, où les photo seront préparés avec ce qu'il y a de meilleur pour 1928.

SOLEIL DE MINUIT à Fortunate. —Ma préférence irait sans contredit à Corneille, qui s'est appliqué plus que Racine à peindre les honneurs comme ils devraient être.... Dans ses poésies, il annoblit et fortifie l'âme, il la rend sincère.

J'ai lu le Cid, Horace et Polyeucte, toutes sont pleines de force, d'ampleur et de majesté. Ses vus furent au dessus desquels la poésie ne peut plus s'élever....

SOLEIL DE MINUIT à Valet de Coeur. — Le pays qu'on aime le plus, frérot, n'est-ce pas, celui où l'on vit, celui où l'on est né, celui peut-être, où l'on mourra... Lequel ici-bas, ne saurait connaître la douce étreinte de son pays natal... mourir en le défendant est la trouve le véritable et seule tribut de reconnaissance qu'un sujet puisse rendre à sa contrée... Est-ce un peu la votre avis, nouveau frérot... venez souvent causer, le "Soleil" vous attendra!!!

SOLEIL DE MINUIT à Papillon Rose, Petite Fille, Frileuse, Joyeuse, Fraxile, Brin d'Herbe, Reine de Saba, Magali, Rose Mousse, Duc de Guise. —Revenez-nous tous, les soeurettes et frérots amis vous attendent avec joie....

SOLEIL DE MINUIT à Lyerre. — Mon pseudo? Je l'ai choisi: 1.—parce qu'il me plaisait... 2.—parce qu'il dévoile un peu mon "caractère", tantôt gai, morne hélas trop souvent.... Me direz-vous aussi le pourquoi de votre pseudo, soeurette?

SOLEIL DE MINUIT à Fortunat.— La timidité, un vice, mais soeurette, n'est-ce pas plutôt, un simple défaut... Un homme timide, est souvent ce que femme désire... Mais à mon avis un homme énergique qui ne se laisse pas leurrer par les "cajoleries" d'une femme trop souvent hypocrite, est beaucoup plus recommandé. Raison... ou non raison?

SOLEIL DU MINUIT à Second Mousquetaire. — Vous un duc... elle est un peu bonne, peut-être pour vous, mais rien pour moi... car foi de "Soleil" je n'aurais jamais cru qu'un "matamor" serait un véritable "favori", en si peu de temps... Pardonnez ma méprise et tapez-là ... votre épée pourra peut-être m'être utile....

SOLEIL DE MINUIT à Encens de la Pagode. — Vous désirez me causer plus longuement, quelle charmante idée. J'ai averti Mme Louise, veuillez lui faire parvenir votre missive et je vous répondrai personnellement... Vous aimez le dessin, désirez-vous un humble souvenir? Ecrivez-moi bientôt... Sincères salutations.

SOLEIL DE MINUIT à Flo. — Je remercie la charmante soeurette, et l'invite à venir causer encore?

SOLEIL DE MINUIT à Miss-T-Rieus. — Votre préférence m'honore... Mon amitié semble très peu digne en échange du charmant billet, cependant je vous l'offre de tout coeur... Viendres-vous me causer tout comme l'autre jour...

SOLEIL DE MINUIT à Joyeuse.— Ce bruit est à blâmer et de plus il n'est pas Gracieux. Que dirait la critique, si à mariage campagnard on invitait, Messieurs les Chevaux à produire leur cri familier le long du parcours... ce serait un concert aux variations très peu goûtées... Il n'est pas plus agréable pour le citadin de se faire percer les oreilles par ce tintamarre... et de plus c'est pour les nouveaux époux une bruyante invitation à entrer dans la vie conjugale...

MONDANITÉS

(SUITE DE LA PAGE 2)

Barthiaume, Jacques Bertrand, Léopold Bernier, Dick Bernier, Tancrède Bienvenu, Fernand Bergevin, Louis Bergevin, Pierre Bélanger, Roger Biron, Marcel Biron, Lucien Boulet, Marc. Boyer, Jean Brault, Ludger Bissonnette, Georges Bourdeau, Léo Brosseau, Arnold Bourbeau, McDonald Bourbeau, Roland Bousquet, Wilfrid Borchu, Jean Bruchési, Louis Bruchési, Georges Burdett, André Brisset des Nos, Louis Brisset des Nos, Jean Bruneau, Wilfrid Brodeur, Léon Bissonnette, Charles-Henri Boisvert, de Québec; MM. Henri Barré, St-Georges, Weir Brenner, Jean Casgrain, Raymond Caron, Antonio Cantero, de Québec; MM. Rolland Caillé, Fernand Cardinal, Charles Cannon, de Québec; M. Eddie Cannon, de Québec; MM. Paul Chalouit, Jean Chaput, André Chaput, Robert Charbonneau, Paul Clément, Israël Clément, Leslie Clegg, Philippe Clerk, Byrne Clément, Hubert Clément, Henri Clément, Harold Cornforth, Philias Côté, de Québec; MM. Lionel Cossette, Jean-Paul Cossette, René Deguire, le comte de Brents, MM. Chs DeBoucherville, Pierre DeBoucherville, Maurice Dagenais, Gérald Décary, André Demers, Maurice Demers, John Demers, Jean DeNevers, Maurice Désy, Renault Miville Dechênes, Henri DeSerres, Jean DeSerres, Pierre Dionne, Léon Duchastel de Montrouge, René Duranleau, Adrien Duranleau, Paul Dorais, Harold Doyle, de Québec; MM. Charles Dupuis, Joseph de la Durantaye, Bernard Décary, Marin Dion, Aimé Desforges, John Dunn, R.-W. DuBoyce, Philippe Desbois, Lionel Elie, Gaston Elie, Rolland Ethier, Allan Evans, Fitzgerald Evans, Marcel Faribault, Marcel Favreau, Armand Fortier, Jacques Forget, Paul Fontaine, Lucien et Jean Fontaine, Laval Fortier, de Québec; André Fortier, Hormidas Gariépy, des Trois-Rivières; Langis Galipeault, de Québec; Jean-Paul Galipeault, de Québec; Gaston Gagnier, Jean-Paul Gagné, Eugène Garceau, Jean Gauthier, Marcel Garneau, Paul Gonthier, d'Arthabaska; Reggie Grant, Yves Guérin, Ovide Grothé, Maurice Gérin, Gérald Gosselin, Louis Gosselin, Hartland Gee, Bob Greene, Florent Guérin, Charles Harwood, Beaudoin Handield, André Hamilton, Paul Hamelin, Fritz Hecker, de Québec; Lowny Holland, Bernard Holland, Marcel Jaibert, Maurice Janin, Maurice Julien, Clarence Kennedy, Jean Lallemand, Paul L'Africain, Georges Laurence, Charles Langlois, Paul Larocque, Paul Lajoie, Gaston Lacroix, Gérald Lanctôt, Alan Larkin, Paul Lapointe, Alphonse Lagacé, Paul Lafontaine, Alexandre Larue, de Québec; MM. Léon Lalande, Guy Lanctôt, Gérard Lanctôt, Harold LeMesurier, Jean Letourneau, Desève Lemieux, Léo L'Espérance, Lionel Leroux, Henri Leduc, Lucien Lemieux, Fernand Lortie, Henri Loranger, Henri Lemieux, Frank Little, Ian Louson, Jean Lesage, Léo LaPorte, Jean-Paul Lapierre, Villeneuve Morin, Jean Morin, Paul Morin, Monoré Mercier, Hector Mackay, John Masson, Freddy Manley, Lionel Marcotte, Emile Marcotte, Napoléon Mayrand, Massue Monat, Pierre Michaud, Paul Melanson, Joseph Marchildon, des Trois-Rivières; MM. Paul Monty, Henri Monty, Arnold Mitchell, Teddy Meighen, de Québec; MM. Forest McFeat, James Mullaly, Pierce Murphy, Paul Murphy, Jacques Murphy, Dave Munro, Wilfrid McDougall, Ernest Mongenais, Jean Normand, des Trois-Rivières; MM. Lucien Ostiguy, Georges E. Ouimet, Alphonse Ouimet, Alain Paradis, Jack Paradis, Lucien Perrault, Romond Perrault, Chateauguay Perrault, d'Arthabaska; MM. Guy Perron, Maurice Parent, Gustave Portelance, Walter Power, Jules Prieur, Jean Poliquin, Fernand Quenneville, Marcel Quenneville, Jean Panet Raymond, Alphonse Racine, Jean Raymond, Gaston Ranger, Jack Reid, Roger Reeves, Jean Rémillard, de Québec; MM. Edouard Rinfret, Lucien Roux, Allan Ross, Sydney Ross, Robert Rough, Jean-Paul Rolland, Jacques Holland, Roméo Rolland, Lucien Rodier, Gérald Robert, Jules Savard, de Québec; Lester Sayer, Arthur Savignac, Paul Singer, Maurice Singer, Aubry Shackell, Gérald Sullivan, John Sullivan, Langdon C. Smith, Jimmy Shillington, d'Ottawa; MM. Frank Shackell, Ralph, Shackell, Wilfrid Shackell, John Stadler, Jean St-Jacques, Irénée St- Jean, Jean Senez, Jacques Samson, Jacques St-Jacques, Paul Ste-Marie, Frud'homme St-Germain, Jean St-Germain, Louis St-Germain, Charles Taschereau, de Québec; MM. Jean Tarte, Lucien Tardif, Louis Thibault, de Burlington; MM. Maurice Trudeau, Jean Trudeau, Jean Thibodeau, Ashton Tobin, de Québec; MM. Alfred Tourigny, Emile Trottier, Jacques Turgeon, Adrien Turcotte, de Québec; MM. Paul Trudeau, Maurice Trudeau, Eddie Tresidder, Rod Timmins, Fred Urquhart, Paul Viau, Charles Viau, Farrell Vincent, Ray Vanwick, d'Ottawa; MM. Jean Vaillancourt, Jean Vésina, Raymond Wayland, Gérard Wayland, Desmond Weir, Gerald Welsh, Gordon Webster, Ross Webster, Meredith Yates.

M. et madame L.-Eugène Potvin sont de retour des Bermudes où ils ont passé quelques semaines.

Mademoiselle Yvette Bélanger reçoit cet après-midi en l'honneur de mademoiselle Lucile Rinret, d'Ottawa. Mademoiselle Pauline Leduc, mademoiselle Fernande Herdt, mademoiselle Madeleine Saint-Pierre et mademoiselle Madeleine Leduc servent le thé et les glaces.

Mademoiselle Nouchette Fauteux et M. Gérald Fauteux iront à Québec à la fin de décembre pour le bal historique et seront les invités de l'honorable et de madame Honoré Mercier, pendant leur séjour en cette ville.

M. et madame Paul Galipeault, de Sherbrooke, et mademoiselle Renée Patenaude sont partis pour la Floride.

M. et madame Desmond-A. Clarke, de Québec, passent quelques jours à l'hôtel Mont-Royal.

Mrdame J. Dusseau est retournée à Toronto après avoir passé quelques jours en ville.

Mademoiselle Marie de Boucherville recevra à l'heure du thé le dimanche 18 décembre.

Madame Gustave Perrault reçoit cet après-midi, à l'heure du thé, en l'honneur de madame Joseph-Edouard Perrault, d'Arthabaska, actuellement en ville. Madame L.-J. Tarte, madame Philippe Demers, madame Maxime Raymond et madame Lloyd Carkner servent le thé et les glaces aidées de mesdemoiselles Marcelle et Françoise DeMartigny, mademoiselle Hélène Tarte, mademoiselle Carmen Tarte, mademoiselle Marie-Emma Tarte et mademoiselle Suzanne Morin. La table du thé est ornée de fleurs d'arrière-saison.

Mademoiselle Marguerite Bélanger est retournée à Québec, hier, après un court séjour en ville. Mademoiselle Dorothy Robinson l'accompagnait et sera son invitée pendant quelque temps.

M. et madame Charles-Emile Bélanger et leurs enfants passeront les fêtes de Noël et du Nouvel-An à Ottawa.

Mademoiselle Helen Macoun partira prochainement pour Québec où elle sera l'invitée de mademoiselle Doris Scott pendant quelque temps.

Lady Price et mademoiselle Jean Price, de retour de New-York, étaient de passage à Montréal ces jours derniers en route pour Québec.

Au nombre des nombreux visiteurs, à l'hôpital Sainte-Justine, hier après-midi, on remarquait: M. Henri Courzier, lady Gouin, mesdame Archambault, mesdemoiselles Aubin, mademoiselle Beaudry, madame Boileau, madame Bonhomme, mademoiselle Alice Bouvier, mademoiselle Brossard, mesdemoiselles Bruneau, mademoiselle Caron, madame Chapleau, mademoiselle Juliette Chapleau, M. et madame Charpentier, mademoiselle Coderre, madame Côté, mademoiselle Côté, madame Croteau, madame A. Cyr, madame Degagné, madame Delorme, madame Deschamps, mademoiselle Deschamps, mademoiselle J. Dubreuil, M. et madame Euclide Dupuis, madame Médard Forest, madame Gadoua, madame Gariépy, mademoiselle Gariépy, madame F. Gauthier, M. J. Gérard, madame Giroard, madame Giroux, madame H. Harvey, mademoiselle Huard, mademoiselle Hubert, mesdemoiselles Lagacé, madame Laliberté, M. Lamontagne, madame Joseph Lambert, mademoiselle A. Langlois, mademoiselle J. Langlois, le Père Arthur Larivée, s.s.s., madame G. Latour, mademoiselle Latour, madame Laurence, madame T. Lavigueur, mademoiselle Lebocuf, madame Lebrun, madame C. Ledoux, madame R. Ledoux, mademoiselle Lefort, madame Beaudry Leman, madame E. Lemieux, madame E. Lemire, madame Louis Lessard, madame Maheu, mademoiselle Marcoux, M. Massicotte, le Père Philippe Mercier, s.s.s., mademoiselle Monette, madame L.-A. Papineau, mademoiselle Papineau, mademoiselle Hillman Papineau, mademoiselle A. Parent, mademoiselle G. Payant, mademoiselle Payant, mademoiselle C. Pepin, mademoiselle Plouffe, mademoiselle Poirier, mademoiselle Riopel, mademoiselle Richer, madame Ritché, mademoiselle Robitaille, madame A. Roch, mademoiselle J. Sénécal, madame Sicard, mademoiselle Smith, madame Soucy, mademoiselle Soucy, madame St-Denis, mademoiselle R. Ste-Marie, madame Terroux, mademoiselle Thémens madame Touchette, madame D. Tremblay, madame A. Trudel, mademoiselle Trudel, M. M. Trottier, madame Trottier, mademoiselle Veilleux, mademoiselle Jeannette Voisard et un groupe d'élèves de la "St. Edward Academy".

QUEBEC

Au thé offert hier par madame W.-H. Delaney en l'honneur de mademoiselle Kathleen Parlow, madame H.-H. Sharples et madame Paul Robitaille servaient le thé.

Lady Price recevra le 29 décembre pour ses filles, Willa et Jean.

Madame J.-M. Noël et mesdemoiselles Juliette et Henriette Noël passent quelques jours à New-York.

Madame R. Lachevrotière recevait quelques invitées ces jours derniers en l'honneur de M. A.-E. Almeras.

Thé, hier après-midi chez mademoiselle Helen Home pour les débutantes.

On annonce pour le 21 décembre le mariage de mademoiselle Germaine Samson, fille de madame Ignace Samson, de Lauzon, avec M. Antonio Samson, fils de madame Cléophas Samson, de Bienville.

OTTAWA

La princesse Eric de Danemark est retournée en Californie après avoir passé quelques jours à Ottawa chez ses parents, M. et madame J.-Fred. Booth.

L'honorable et madame Peter Heenan donneront une soirée dansante le mercredi 28 décembre pour leur fille, Margaret, débutante de la saison.

Bridge ces jours derniers chez madame P.-B. Mignault.

TROIS-RIVIERES

Me Saluste Roy, de Québec, fait actuellement un séjour aux Trois-Rivières.

Le docteur C.-E. Cross est de retour de Montréal.

M. et madame Pierre Angers, de Springfield, Mass., sont attendus aux Trois-Rivières, pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Au bridge donné samedi après-midi, chez mademoiselle Madeleine Berlinguette, les prix furent gagnés par mademoiselle Pauline Rousseau, de Sainte-Anne de la Pérade, et mademoiselle Georgette Méthot.

Mademoiselle B.-A. Kelly, est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours en visite.

Madame Alphonse Laurin a donné un bridge et recevait lundi après-midi à l'heure du thé. Des chrysanthèmes et des oeillets rouges décoraient les salons et la table du thé. Les prix furent gagnés par mademoiselle Jeanne Carignan, mademoiselle Loucy Parent, madame Albert Trépanier. Le thé et les glaces furent servis par mesdemoiselles Gertrude Laurin, Jeanne Carignan, Blanche Hébert, Marcelle Méthot.

Mademoiselle Aline David, est retournée à Montréal après un séjour aux Trois-Rivières, chez mademoiselle Jeanne Carignan.

"OEUVRE DES OEUVRES, S'ECRIE LE DELEGUE"

Mgr Cassulo a visité, hier, l'Institution des Sourdes-Muettes, accompagné de Mgr Deschamps.

C'est avec un intérêt et une émotion bien apparents que le délégué apostolique a visité, hier après-midi, l'Institution des Sourdes-Muettes. Il y était accompagné de Mgr Deschamps, qui fut pendant vingt-deux ans chapelain de cette maison, de Mgr Bearotti, sozn secrétaire, de Mgr Benrzotti, son secrétaire, de Louis-de-France et de M. l'abbé E.-S. Girard, aumônier de l'Institution.

Mgr Cassulo fut d'abord reçu dans la salle académique où les petits garçons du Jardin de l'Enfance chantèrent, pendant que des sourdes-muettes récitèrent par signes, le texte de la chanson. Cinq élèves parlantes souhaitèrent la bienvenue au délégué dans un dialogue touchant. L'une des jeunes filles s'écria: "Quand j'ai appris la visite de Votre Excellence et que j'aurais l'honneur de vous parler, je n'ai jamais tant joui d'avoir recouvré la parole."

Ces élèves sourdes-muettes sont Mlles Florida Bousquet, Ida Deschamps, Cancetta de Pietro, Renée Crevier et Cécile Lacharité.

La toute petite Cécile Laverme offrit au délégué une gerbe de lis plus haute qu'elle. Le jeune Charles-Edouard Bertrand, élève du Jardin de l'Enfance, demanda un grand congé en italien.

M. l'abbé Girard présenta la communauté et les élèves à Mgr Cassulo et fit l'histoire de l'oeuvre. Il apprit au délégué qu'après le nom Dieu, celui du Pape était le premier que les élèves apprenaient. Il fit l'éloge, et combien mérité, de Mgr Deschamps, qui se donna entièrement à cette oeuvre pendant des années.

Dans son allocution, Mgr Cassulo offrit ses félicitations spéciales à Mgr Deschamps et à M. l'abbé Girard; il déclara que l'éducation des sourdes-muettes était l'oeuvre des oeuvres, que l'esprit de sacrifice et la charité était poussé, dans cette maison, à un point extrême.

Mgr Cassulo visita l'Institution, assista à quelques classes, interrogea aussi longuement que possible les professeurs et les élèves. Il ne cessait de répéter, en voyant les résultats du travail des religieuses: "C'est un miracle!" Son Excellence n'a jamais montré autant d'admiration et d'émotion depuis son arrivée en notre ville, mercredi de la semaine dernière.

Sûre

pour les yeux des enfants aussi bien que des adultes

Depuis 1895, les mères, dans le monde entier, ont employé Murine pour leurs propres yeux et pour ceux de leurs enfants. Cette lotion inoffensive nettoie les yeux des poussières de craie de l'école et soulage la tension des yeux causée par trop d'étude. Employez-la tous les jours, afin de tenir les yeux propres, clairs et sains.

MURINE pour vos YEUX

En Relisant nos Archives

Dans la "Patrie" il y a 40 ans et il y a 25 ans

10 DECEMBRE 1887

Pour mieux assurer le développement et le progrès de l'Université Laval à Montréal, et garantir à cette section de l'université le bénéfice de tout ce qui pourra être fait ou donné en sa faveur, l'on a fait incorporer, à la dernière session du parlement provincial, le syndicat financier de l'université Laval à Montréal, qui aura la propriété exclusive et l'administration entière de tous les biens affectés à la section de l'université Laval à Montréal y compris la propriété des édifices projetés.

L'acte incorporant ce syndicat est maintenant en force et on doit l'organiser sous peu.

M. Hanaford, ingénieur en chef du Grand-Tronc, déclare que la nouvelle gare Bonaventure sera terminée au printemps.

Les Chevaliers de Colomb viennent de passer un vote de remerciements en faveur de la "Canadian Rubber Co." parce que cette compagnie n'a pas voulu se joindre aux mouvements des marchands de claques.

Le Board of Trade de Montréal avait invité M. Chamberlain à accepter un banquet à l'occasion de son passage en cette ville. M. Chamberlain a répondu qu'il ne pouvait accepter l'invitation pour le présent.

A l'assemblée générale des pilotes, Cléophas Auger, Narcisse Perrault, Laurent Gauthier, Wilbrad Gauthier et Alfred Saint-Amand ont été élus membres du comité. M. Cléophas Auger a été élu président, et M. N. Perrault, secrétaire.

Les funérailles de M. l'abbé Martineau ont eu lieu ce matin au milieu d'un immense concours de personnes.

On prétend que le maire Pigeon, de Lachine, ne se représentera pas cette année, mais que le nouveau maire sera M. A. Dawes.

1 DECEMBRE 1902

Ottawa. — Sir Wilfrid Laurier sera de retour à Ottawa pour le Jour de l'An. Comme d'habitude, il assistera à la réception que le gouverneur général tient tous les ans à son bureau, entre midi et une heure. Les nouvelles du premier ministre sont des plus encourageantes. Sa santé va de mieux en mieux.

Ottawa. — L'hon. Raymond Préfontaine, ministre de la marine et des pêcheries, est attendu ici à la fin de la semaine.

Le Conseil provincial d'hygiène a adressé à toutes les municipalités de la province de Québec la circulaire suivante: "L'épidémie de variole, qui a sévi dans un si grand nombre de municipalités l'hiver dernier, a repris sa marche envahissante cet automne et, du train dont vont les choses, tous les districts de la province en seront envahis, à moins que les autorités municipales ne prennent des mesures plus efficaces que ne l'ont fait jusqu'ici un très grand nombre d'entre elles. Depuis le 1er septembre, il y a eu de la variole dans 49 municipalités.

Le révérend père Lacombe est rendu à Calgary. Il y passera l'hiver. Il a comme assistant le révérend père Lagnière. Le vieux missionnaire est en excellente santé. Il écrit à un ami qu'il pense souvent à ses compatriotes de la province de Québec.

Les Etats-Unis continuent à acheter du charbon et du minerai de fer en Angleterre en grandes quantités. Trois navires vont partir avec de pleins chargements.

Le Board of Trade de Montréal aura beaucoup à faire durant le cours de la prochaine année. C'est d'abord l'inauguration du nouvel édifice, puis le congrès des chambres de commerce de l'Empire.

M. F.-D. Monk est parti ce matin pour la Floride, où il va conduire Mlle Monk, sa fille, dans l'intérêt de sa santé.

La filtration de l'eau à Sherbrooke

SHERBROOKE, 16. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le Dr Amédée Demers, dans un rapport qu'il a fait parvenir à la commission échevinale d'Hygiène, a déclaré qu'il n'y avait plus de trace des cas de typhoïde déclarés à Sherbrooke, au cours des deux derniers mois, mais tout de même que l'érection d'une usine de filtration pour l'eau s'imposait dans notre ville. Le Dr Demers, hygiéniste municipal entretien des doutes quant à la pureté de l'eau que nous buvons.

CADEAU IDÉAL

SPECIAL POUR NOEL
500 ROLLERS ALLEMANDS
(St. Andreasburg Rollers)
Importés directement d'Allemagne. Tous de couleur parfaite et chanteurs sélectionnés. Chaque oiseau est accompagné d'une garantie écrite vous assurant ainsi satisfaction.

$8.50

—SPÉCIAL—
POUR SAMEDI, LUNDI MARDI
Décembre les 17, 19 et 20
Si désiré, nous garderons tout oiseau jusqu'à demande d'être livré.

ASSORTIMENT EXCLUSIF
Nous portons le plus gros assortiment à Montréal de Cages, Supports, Accessoires pour Oiseaux, Aquariums, Poissons Dorés, Chiens, Chats, Accessoires pour Chats, etc., etc. Tous très appréciés comme cadeaux de Noël.

GRATIS — Catalogue illustré envoyé sur demande.

SEEDS & BIRDS CO. Reg'd
(Laurendeau & Routhier)
1421 RUE BLEURY
Quelques portes plus haut que Ste-Catherine

Vente Annuelle de Solde, de Décembre, chez Perley!

FOURRURES

Seal Chapal

Manteaux de modèles élégants garnis de même fourrure. Rég. $125. **$85**

Garnis d'écureuil teint. Rég. $165. **$135**

Garnis du plus bel écureuil naturel Rég $195 **$165**

Garnis de renard choisi. Rég. $225. **$185**

Garnis de Martre d'Alaska Rég. $225. **$185**

MANTEAUX de fourrure échantillons, rapportés par nos voyageurs de commerce de gros et manteaux pris dans notre assortiment, groupés et marqués à des rabais radicaux, pour vente immédiate. Manteaux conformes en tous points au haut critérium Perley en fait de fourrures, de main-d'oeuvre et de modèles à des économies unisittées pour cette période de l'année.

Chaque manteau de fourrure confectionné dans nos propres ateliers et entièrement garantis!

$25

Vous assure la possession de tout manteau de fourrure Perley. Payez le solde pendant que vous le portez... à même votre revenu!

Manteaux en Rat Musqué

En pelleteries du Nord, garniture de même fourrure. Rég. $195. **$165**

Manteaux fashionables, avec manchettes et col nouveaux. Rég. $225 **$195**

En Rat Musqué naturel, garniture de même fourrure. Rég. $255. **$225**

Manteaux avec élégant col en renard. Rég. $265 **$245**

En dos de Rat Musqué naturel. Rég. $300 **$275**

Manteaux en Seal Hudson

$345 Seal Hudson, garnis en pareil, réduit à	$295
$395 Seal Hudson, garnis en pareil, réduit à	$345
$425 Seal Hudson, garnis en écureuil	$345
$475 Seal Hudson, garnis en Kolinsky	$395
$425 Seal Hudson, garnis en Martre d'Alaska	$345
$550 Seal Hudson, garnis en Putois	$395
$565 Seal Hudson, garnis en Vison	$445

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 P.M.

Perley

Près rue Mountain

599, rue Ste-Catherine O.

VOTRE CREDIT BON

PRINCE

Voyez Notre Assortiment Avant d'Acheter Ailleurs.

MEUBLES-TAPIS
POÊLES-PRÉLARTS

COMPTANT-CRÉDIT

The J. S. PRINCE CO.
ALBERT LALONDE, Gérant-Général.
935, Blvd. St-Laurent,
Près Craig. Tél. LAn. 3404

LE CANADIEN EST INVINCIBLE.—UNE BRILLANTE TENUE DE JOLIAT

JOLIAT DONNE LA VICTOIRE AU CANADIEN EN COMPTANT LES DEUX POINTS D'HIER SOIR

Le fameux joueur accepte deux passes foudroyantes de Mantha et de Morenz et donne au Tricolore les deux points qui lui permettent de battre le Montréal. – Les Maroons comptent le premier point de la soirée d'une manière douteuse.– Tactiques défavorables à ceux qui les utilisèrent. – Ottawa et Détroit victorieux

LE CANADIEN TOUJOURS DE L'AVANT

(Par Horace Lavigne)

Un autre match homérique qui laissera dans les annales du hockey local des traces indélébiles. Et c'est, comme la plupart des matchs antérieurs entre les deux clubs de la Métropole, par la marge d'un point que l'issue a été réglée. Comme c'est sa louable habitude depuis un an, quand il a le Montréal pour adversaire, le Canadien est sorti avec les honneurs du fracas, gagnant par le score de 2 à 1.

Cette victoire est d'autant plus méritoire qu'elle vient dans des circonstances particulières. D'abord, le Canadien traversait une série de parties harassantes et il était privé de l'un de ses meilleurs joueurs dans la personne de "Pit" Lépine, blessé de la manière que l'on sait au cours de la partie de Boston. Le Tricolore avait successivement rencontré les clubs Boston, Toronto, Rangers, Détroit et il embarquait sur la glace hier soir contre une équipe qui se reposait et qui n'avait pratiquement eu rien à faire depuis quinze jours. En outre, cette même équipe, celle des Maroons, mettait son plus fort alignement dans le jeu et elle était renforcie par "Hooley" Smith, l'élastique joueur de l'Ottawa, vendu au commencement de la saison à la direction des Montréal pour une somme fabuleuse, et qui jouait sa première partie avec les Maroons après avoir fait un mois sur le banc, sanction imposée par le président Calder à la fin de la dernière saison. Les Maroons avaient mis tous leurs atouts au jeu, et le mot d'ordre, qu'ils avaient reçu avant la partie semblait être de gagner à tout prix. On le vit bien, dès les premières minutes du jeu, lorsque les Maroons se lancèrent furieusement contre leurs adversaires et qu'ils cherchèrent à les projeter avec rudesse contre la glace. C'était la vieille tactique, chère aux joueurs de Gérard: chercher à démolir l'adversaire pour lui arracher la victoire. Mais cette méthode comporte un aveu et un péril extrême: elle signifie à coup sûr que les Maroons n'avaient pas confiance en leur étoile et qu'ils admettaient sans cérémonie être impuissants à lutter équipe à équipe avec le Tricolore. Mettre quelques joueurs du camp adverse hors de combat, sous le couvert d'accidents, qui ne seraient peut-être suivis d'aucune suite désagréable pour eux, aidait singulièrement la cause des Maroons. Mais il y avait aussi un grave danger à ce jeu et la clôture apparaissait comme un spectre aux partisans du club anglais. Avec un arbitre sévère mais droit comme Bobby Hewitson, de Toronto, il y avait peu de risques à prendre et ceux que le Montréal voulut bien courir, ne le payèrent pas, puisque le diminutif officiel de la ville-reine vit pratiquement tout et se montra sans rémission pour les délinquents. Il les envoya se promener au banc du pénitencier, forçant ce pauvre Gustave Bourassa à tenir le temps debout au lieu de garder confortablement la chaise spéciale que le Forum lui a installée à côté de votre serviteur. Le handicap fut grand pour les Maroons, qui jouèrent la plupart du temps avec des délégués à la clôture. En une couple de circonstances, il y eut jusqu'à deux Maroons en pénitence, et on comprend que la tâche était beaucoup plus forte pour ceux qui restaient sur la glace. Le Canadien ne remit pas le change et il se contenta de jouer strictement au hockey, n'usant pas de représailles en aucune circonstance, et cette conduite fut admirée même des partisans du club M[illegible] du Canadien sur la glace cet hiver force tous les autres [illegible] et les journalistes étranger, surtout ceux des villes [illegible] sentées dans le circuit Calder, n'ont que des éloges pour [illegible] conduite du Tricolore au cours des parties. Et nous croy[illegible] de bien d'autres, que cette gentilhommerie compte pour [illegible] les succès répétés du Canadien.

AGRESSIVITE DU CANADIEN

Le Canadien a donc triomphé de ses adversaires, mais ce n'est pas exclusivement par sa bonne conduite qu'il a émergé victorieux du combat. Il faut reconnaître que son agressivité et sa fougue, surtout dans la dernière moitié du match furent pour beaucoup dans le succès final et décisif de ses couleurs. Cette combativité sembla quelque peu tenue en réserve dans la première période et les moyens rudes, et parfois peu honnêtes, que le Montréal employa pour mâter ses adversaires, semblèrent inspirer une sage réserve au club de Cecil Hart. On y alla avec circonspection, et si les Bleu Blanc Rouge tinrent le haut du pavé, comme le prouvent les nombreux lancers dont Benedict fut le récipiendaire, ils ne montrèrent pas la fougue usuelle et ils semblèrent se ménager pour plus tard. Mais lorsque Stewart eut donné l'avantage au Montréal en comptant le premier point de la partie vers le milieu de la deuxième période, point fort discutable, puisque ce n'est pas avec le bâton que Nels plaça la rondelle dans le filet mais avec sa poitrine après que le caoutchouc eut rebondi du protecteur de Hainsworth sur Stewart, le Canadien se lança éperdument dans une offensive victorieuse.

En quelques minutes il avait égalé le score et Aurèle Joliat, à la perte duquel on s'était acharné depuis le commencement de la partie, en le provoquant de toutes les manières possibles, fut le héros de la circonstance. Mantha venait d'effectuer une de ses courses caractéristiques, quand parvenu devant le filet, il donnait la rondelle à Joliat. Rapide comme l'éclair, Aurèle envoya le caoutchouc dans le fond du filet des Maroons, pendant que les partisans du Canadien se livraient à une démonstration sans égale. Sur un pied d'égalité avec son adversaire, le Tricolore força alors le jeu et jusqu'à la fin de la deuxième période il eût un avantage immense sur les Maroons. Ceux-ci paraissaient faiblir et donnaient des signes de lassitude devant la furie que déployait l'équipe de Cecil Hart. L'attaque du Tricolore se maintint aussi vivace et aussi furieuse dans la dernière période. Tous s'élancèrent à l'assaut des buts de Benedict avec une détermination devant laquelle les efforts défensifs des joueurs de M. Strachan devaient venir se briser. Il n'y avait que le tiers de la période de joué quand la fameuse paire Morenz-Joliat compta le point qui devait sceller le sort de la partie. Morenz descendit à fond de train, et Joliat le suivit dans le centre. Morenz, dans sa course furibonde, dépassa le filet de Benedict et alla jusqu'à la bande, en arrière des buts. Joliat s'était arrêté devant le filet et il n'était pas couvert, tant le jeu s'était effectué rapidement. Morenz réalisa de suite la chance exceptionnelle qui s'offrit: il passa à son compagnon et Joliat n'eût qu'à donner un léger coup de bâton sur la rondelle, qui entra dans la cage de Benedict, à la consternation des partisans du Montréal. Le Canadien gagnait une fois de plus par sa vivacité qui n'a pas d'égale dans tout le circuit professionnel, et par sa vitesse et sa cohésion il arrachait une victoire que les Maroons semblaient avoir déjà hypothéquée.

JOLIAT JOUE EN PREUX

Aurèle, qui paraît déployer le plus ses ressources contre le Montréal que contre tout autre club, a été le chevalier sans peur et sans reproche du combat d'hier soir. Les 13,000 personnes qui le virent à l'oeuvre, partisans ou adversaires, n'avaient qu'un sentiment d'admiration pour le fameux ailier du Canadien. Comme nous le disions hier, Joliat a toujours été un épouvantail pour les Maroons et il a toujours joué un rôle de première grandeur dans les insuccès réitérés qu'ils ont subi aux mains du Canadien. Aurèle tenait à conserver sa renommée intacte et l'exhibition qu'il a donnée hier soir, après celle qu'il offrit lors de la partie contre Détroit, mardi, restera longtemps gravée dans la mémoire de ceux qui se trouvaient au Forum. Tout comme dans une partie antérieure il avait compté le point victorieux, qui renvoyait le Maple Leaf chez lui avec une défaite, c'est lui qui décida du sort de la partie d'hier. La maîtrise avec laquelle il accepta la passe de Morenz n'eut d'égal que l'aplomb avec lequel il lota la rondelle dans le filet de l'adversaire. Et le second point le disputa au premier en éclat et en beauté. Joliat, fut, en quelque sorte, le pivot de l'équipe. Il suivit ses compagnons dans toutes les attaques, acceptant toutes les passes et donnant lui-même la rondelle à ses co-équipiers. Dans le voisinage du filet adverse, il fut comme un reptile dangereux, et les défenses ennemies ne purent le retenir. Toujours rendu devant le filet, il tira avec une force et une précision exceptionnelle et c'est miracle qu'il n'ait réussi qu'à faire deux points. Son travail lui en méritait deux ou trois fois de plus. Une fois de plus, Aurèle a prouvé qu'il était à son meilleur contre les Maroons et ceux-ci ont paru le réaliser dès les premières minutes de la partie, puisqu'ils se ruèrent sur l'ailier de gauche du Canadien avec l'évidente intention de le mettre hors de combat. Les coups de hanche, les coups d'épaule, les coups de bâton mêmes furent mis à contribution, mais Aurèle ne sortit pas de son caractère. Il joua avec la détermination de gagner et il comprit que c'était à rester sur la glace qu'il ferait gagner son club. Il encourut une seule fois la disgrâce des arbitres, en ouvrant le match, et encore la punition fut-elle imposée pour une simple peccadille.

Morenz et Gagné secondèrent magnifiquement les efforts de Joliat et rarement la ligne d'avants du Tricolore a-t-elle fonctionné avec plus de méthode qu'hier soir. Morenz utilisa sa vitesse fantastique pour dépasser ses adversaires, à qui il enlevait la rondelle avec une aisance suprême. Il s'acharna particulièrement à Hooley Smith et celui-ci, malgré sa valeur indéniable, ne put lutter avantageusement avec la comète du Canadien. Les lancers de Morenz contre les buts étaient d'une force terrifiante, tandis que ses courses faisaient pâmer les spectateurs et leur arrachaient des cris d'enthousiasme. Gagné travailla avec énergie et il fut réellement malchanceux en deux ou trois circonstances, car on s'attendait à le voir trouer le filet de Benedict, mais le sort en décida autrement. Arthur joua avec aplomb, sang-froid et discernement. Gizzy Hart, Larochelle et Gaudreault prêtèrent leur concours aux réguliers et Cecil Hart ne craignit pas de les lancer dans la mêlée pour faire reposer les réservistes. Gaudreault s'améliore de jour en jour et sa tenue d'hier permet de croire qu'avant longtemps il sera tout à son aise contre les "pros" qu'il l'était contre les amateurs, avant de faire le saut. Léonard a joué une superbe partie, traversant la défense avec une aisance et se rendant jusqu'au filet de l'ennemi. Il accepta, en une circonstance, une passe foudroyante de Joliat, alors que ce dernier était serré de près dans le centre de la glace, Gaudreault a été fort effectif et il n'a pas volé les applaudissements qu'il a reçus.

Sur la défense, le Canadien a été impénétrable et ses joueurs ont donné une exhibition enlevante. Le vétéran Gardiner a été solide comme un roc, et que de fois il a subtilisé la rondelle lorsque l'ennemi était devant lui et s'apprêtait à tirer contre Hainsworth! Mantha, à ses côtés, joua une de ses meilleures parties. Sylvio ne se laissa pas coller et il refusa de prendre le compte quand ses adversaires voulurent le bousculer et le rudoyer. Ils se firent plus mal que lui. Le point qu'il aida à compter lors qu'il donna la rondelle à Joliat, fut une pièce d'ouvrage de toute beauté. Mantha parcourut toute la glace et arrivé devant les buts du Montréal, il passa à Joliat qui était découvert. Le lancer n'était pas arrêtable et il aurait fallu un vrai miracle pour que Benedict s'en sauva indemne. Leduc et Burke donnèrent toute l'aide désirée à leurs compagnons. Leduc fit des courses impétueuses, qui avaient toutes les allures de charges de cavalerie, bousculant tout sur son passage. Quelques-uns de ses efforts électrisèrent l'assistance, qui lui fit ovations sur ovations. Burke, qui jouait sa dernière partie avec le Canadien, ayant été échangé pour Charlie Langlois, du club Pittsburg, fut solide et on regrettera de voir partir ce jeune joueur, qui, à peine arrivé avec le Canadien, avait déjà conquis une si belle renommée.

Pour le Montréal, l'étoile du jeu fut incontestablement Hooley Smith qui se signala plus que tout autre. Smith a été partout quand il a joué et son poke check causa une foule d'ennuis à ses adversaires. La "casquette noire" du Montréal, qui débutait pour les Marrons, a justifié la confiance placée en lui et sa partie d'hier a été ce qu'on pouvait attendre de lui. Pas malin, jouant pour rester sur la glace, Smith a été brillant et son jeu a été admiré, même des partisans du Canadien. Il sera sûrement, avec deux ou trois autres parties, toute une force pour le Montréal, et son pokecheck fera parler de lui au cours de la saison.

Après Hooley Smith, Nels. Stewart et Siebert brillèrent avec éclat et ces deux joueurs se dépensèrent avec une extrême énergie. Ils furent éclipsés en vitesse par leurs adversaires, moins pesants, mais ils n'en fournirent pas moins une exhibition magnifique. S'ils furent enclins à se servir de leur corpulence contre leurs adversaires, ils furent mal inspirés, car la foule et les arbitres n'aimèrent pas ce procédé. Pour les faire reposer, tout en les laissant dans le jeu, Eddie Gerard les fit se repiter parfois sur la défense.

Dutton et Munro constituèrent une défense solide, malgré qu'ils furent souvent dépassés. Ils eurent tantôt le support de Stewart, tantôt celui de Siebert, qui se replièrent en dedans de la ligne bleue sur les instructions de Gerard, mais les rapides avants du Canadien enfonçaient tout sur leur passage et semblaient se moquer des tactiques défensives de leurs adversaires. Benedict joua une belle partie dans ses buts et les deux fois qu'il fut pris en défaut ce fut sur des jeux d'une rapidité foudroyante et d'une exécution parfaite.

La partie fut rapide, dans la deuxième moitié, mais elle ne fut que médiocre dans la première moitié. La mise en échec fut trop rude et trop assidue dans la première période pour que le Canadien pût donner sa mesure pleine. Les Maroons recouraient alors à des tactiques qui ne leur attirèrent pas les sympathies de l'assistance, mais qui réussirent à enrayer les élans des Habitants. Le Canadien ne se tint pas pour battu, toutefois, il continua de foncer et de foncer encore, tant et si bien que le Montréal se battit lui-même à son propre jeu. Il se fatigua plus qu'il ne fatigua son adversaire et les changements appropriés faits par Cecil Hart en tenant des joueurs frais sur la glace contribuèrent à maintenir la vitesse du Canadien.

Ce fut tout de même une exhibition contestée avec acharnement et elle ne fut marquée d'aucune bataille disgracieuse. Malgré les chances que les Maroons prirent de démantibuler leurs adversaires, il n'y eut pas beaucoup de punitions, et celles qui furent imposés le furent pour des offenses mineures. La foule était divisée en deux camps, mais celui du Canadien paraissait plus nombreux ou il était plus bruyant.

Les arbitres ont été à la hauteur de la situation et ils ont conduit la partie avec discernement et maîtrise. La foule entra au Forum de bonne heure et la direction dut refuser des milliers de personnes, incapables de trouver refuge à l'intérieur du vaste amphithéâtre.

Montréal		Canadiens
Benedict	Buts	Hainsworth
Munro	Défense	Gardiner
Dutton	Défense	Mantha
Stewart	Centre	Morenz
Siebert	Ailes	Gagné
Smith	Ailes	Joliat
Phillips	Subs.	Lafrance
Ward	Subs.	Gaudreault
Touhey	Subs.	Larochelle
Carson	Subs.	Burke
Oatman	Subs.	Leduc

Arbitres: Hewitson et Romeril.

Première période

Pas de point.

Punitions: Joliat, Stewart (2), Munro (2), Gagné, Larochelle, Phillips.

Deuxième période

1—Marcons; Stewart . . . 9.33
2—Canadiens; Joliat 4.54

Punitions: Gagné, Dutton, Siebert, Larochelle et Phillips.

Troisième période.

3—Canadiens; Joliat 7.09

Punitions: Smith, Gagné et Stewart, Dutton.

Historique par période

PREMIERE PERIODE

Nels Stewart débuta dans le centre, flanqué de Hooley Smith et de Siebert. La défense des Maroons se composait de Munro et Dutton.

L'équipe régulière du Canadien fit son apparition sur la glace.

Stewart se jeta avec force sur Morenz et lui fit perdre la rondelle.

Joliat est la première punition du match et pendant son absence, le Canadien ne se dépensa pas inutilement.

Stewart fut à son tour expulsé pour avoir tassé Mantha le long de la bande.

Aussitôt après, comme Joliat descendait avec Mantha et Gagné, Munro se rua sur lui et étendit Aurel sur la glace. Dune alla à la clôture et Montréal eût deux hommes de moins.

Le Montréal semblait chercher noise à Joliat et presque tous les Maroons paraissaient avoir le mot d'ordre de lui faire perdre la tête.

Stewart alla à la clôture de nouveau pour avoir passé le crochet à Mantha.

Munro et Gagné furent expulsés, le premier pour avoir rudoyé le second sur la bande et le second pour on ne sait pourquoi si ce n'est pour s'être laissé rudoyer.

Mantha vient à un cheveu de compterter mais Benedict fait un bel arrêt.

Deux minutes plus tard, Morenz accoue Benedict avec un terrifiant lancer de loin.

Stewart sort du jeu sous les applaudissements de ses admirateurs mais sous les huées des partisans du Canadien.

Gardiner fait un gallant effort et descend de toute la longueur de la glace, mais il est chequé par Dutton.

Hooley place un dur coup sur le bâton de Hainsworth, qui bloque à temps.

Le Canadien a un avantage distinct à l'attaque et il mène le bal presque tout le temps.

Larochelle, Gaudreault, Leduc et Burke sont mis sur la glace par le Canadien qui ne garde comme régulier que Joliat.

Phillips se lance sur Gaudreault, dans la défense du Canadien et l'arbitre l'expulse.

Presque aussitôt Larochelle est expulsé à son tour et c'est pour avoir crocheté Smith qui passait avec la rondelle.

Gaudreault accepte une passe foudroyante de Joliat et tire sur Benedict qui bloque.

Les Millionnaires, dans l'entr'acte, entonnent des chants Canadiens pendant que l'Orthophonie du Forum cherche à noyer leurs voix.

DEUXIEME PERIODE

Gardiner intercepte habilement la rondelle que conduit Munro et la passe à Gagné, à qui Stewart la subtilise aussitôt.

La rondelle va frapper un spectateur dans une loge du côté ouest.

Gagné taquine Stewart, et Romeril le bannit du jeu. Montréal en profite pour forcer le jeu. Hainsworth arrête deux ou trois bons coups.

Mantha subtilise la rondelle à Stewart et monte avec Joliat qui tire en dehors du filet. Gagné revient dans le jeu.

Munro lance de la ligne bleue et Hainsworth bloque à temps de son patin. Le Canadien reprend l'offensive.

Burke, qui joue sur la défense, se livre à une belle course que la foule applaudit.

Hooley Smith, après avoir placé un dur coup sur Hainsworth, est frappé accidentellement du coup du bâton de Mantha et il sort du jeu.

Tout à coup Stewart fait une descente. Il esquive les défenses et tire sur Hainsworth, qui bloque. Nels continue sa course et reprend la rondelle qu'il place dans le filet en 9.43 minutes.

Dutton et Siebert vont successivement à la clôture et Montréal a deux hommes de moins. Canadien manque alors de méthode et ne joue pas avec aplomb.

Mantha fait l'un des plus beaux efforts de la soirée lorsqu'il égale le forts de la soirée lorsqu'il donne la rondelle à Joliat, qui égale le score.

La paire Morenz-Joliat donne une magistrale démonstration de hockey qui soulève l'enthousiasme de la foule.

Larochelle et Phillips sont bannis du jeu pour s'être mis trop rudement en échec dans le coin de la patinoire.

La dernière moitié de la période a été menée à une très vive allure.

TROISIEME PERIODE

Dès le début de la période, Hooley Smith manque les buts de Hainsworth par un cheveu. Aussitôt après Stewart lance de la ligne bleue et Hainsworth fait un autre arrêt sensationnel.

Art. Gagné prend presque en défaut Benedict sur un lancer de loin, la rondelle ayant été levée de glace et ayant monté une dizaine de pieds en l'air.

Joliat place un dur dancer sur les jambières du gardien de buts des Maroons.

Hooley Smith est puni pour avoir bousculé Joliat dans la défense du Montréal, après un bel effort du Canadien.

Gagné lève le bâton sur la tête de Phillips et il se fait punir.

Au bout de sept minutes, Morenz fait une belle descente et passe la rondelle de la bande en arrière à Joliat qui déjoue Benedict.

Joliat joue comme un énergumène et son "poke-check" donne le frisson à la foule.

Gaudreault et Leduc font de belles tentatives mais ils perdent la rondelle devant les buts du Montréal.

Gagné est enfargé comme il allait tirer et Dutton est puni pour cette infraction.

Le jeu est très rapide et le Canadien attaque sans répit. Toutefois, Phillips donne la frousse aux partisans du Canadien sur un lancer qui frise les buts de Hainsworth d'un cheveu.

Munro est étendu par Mantha sur un body-check parfait.

Nelson Stewart vient près de se choquer contre Martin Burke à qui il donne le bâton impunément.

Gizzy Hart et Red Dutton placent de beaux coups sur les gardiens de buts et Stewart est puni trois minutes avant la fin de la partie pour avoir étendu Gizzy Hart, sur la bande.

Joliat fait un élan sensationnel, traversant toute la défense des Maroons, mais son lancer est bloqué.

L'équipe entière du Montréal se lance à l'attaque dans les deux dernières minutes, mais la cloche annonce la fin de la partie et la victoire du Canadien.

NOTES SUR LA PARTIE

Lorsque Joliat compta le point victorieux, un partisan du Canadien, qui était avec les Millionnaires, déplia la "Patrie" et sortit le portrait du héros de la partie d'hier, et le montra aux autres avec un légitime sentiment de fierté.

Le point du Montréal est fort discutable. Nels Stewart a rejeté la rondelle dans le filet avec sa poitrine, en la poussant, après qu'elle eût frappé le protecteur d'Hainsworth. Aussi les joueurs du Canadien protestèrent-ils en bloc, mais les arbitres n'avaient pu voir comment le point avait été fait et il leur fut difficile de ne pas l'accorder.

Chaque joueur du Canadien a reçu $100 pour avoir gagné la partie d'hier. Louis Létourneau fournit $500 et le club Canadien $500. Burke a touché son $100 ce matin avant de partir pour Pittsburg. Ce fut un baume à sa douleur de laisser le Canadien.

FORUM
UPTOWN 9112
CE SOIR, A 8.00
LIGUE DES BANQUES
PRIX: $1.00, 50c. Enfants, 25c
Taxe comprise
LE SAMEDI, 17 DEC. A 8.30 p.m.
BOSTON vs CANADIENS
PRIX: $2.50, $1.75, $1.50, $1.00, 50c
Taxe comprise
Sièges maintenant en vente

Détroit 2, Rangers 1

New-York, 16.—Le club Détroit a causé une certaine sensation en venant battre les Rangers ici, hier soir, par le score de 2 à 1. Les deux points des Cougars furent mis à l'actif du jeune Aurie, qui joua une partie d'enfer. La partie fut dénuée de toute rudesse et il n'y eut que cinq punitions en tout.

L'unique point des Rangers fut compté par Alex Gray, sur la fin de la joute, les Cougars ayant alors un avantage de deux points. Ching Johnson fit une passe parfaite à Gray qui prit Holmes en défaut.

Rangers		Détroit
Chabot	Buts	Holmes
Bourgeault	Défense	Noble
Johnson	Défense	Traub
Boucher	Centre	Walker
Bill Cook	Ailes	Aurie
Bun Cook	Ailes	Hay
Gray	Subs.	J. Sheppard
Boyd	Subs.	Loughlin
Murdock	Subs.	F. Sheppard
Scott	Subs.	Brown
Thompson	Subs.	Keats
Cullighen	Subs.	Cooper

Arbitres: Mickey Ion, Bill O'Hara.

Première période

Pas de point.

Punitions: Traub (2); Bun Cook.

Deuxième période.

1—Détroit; Aurie 12.55

Punition: Johnny Sheppard.

Troisième période.

2—Détroit; Aurie 12.30
3—Rangers; Gray 17.56

Punition: Bourgeault.

Américain 1, Ottawa 4

OTTAWA, 16 — (Du correspondant de la "Patrie")—Les Sénateurs ont enfin remporté une victoire sur leur glace contre un adversaire aérieux. Les Américains trop souvent à l'attaque et trop faibles sur la défensive ont par deux fois laissé Miller sans protection, ce qui a permis aux Ottawa de compter très facilement.

Trop facilement même parce que les deux premiers point ont été enregistrés quand Miller était seul à protéger ses buts. Le gardien américain de plus est trop lent à dégager ses buts et c'est ce qui a permis aux Sénateurs de le déjouer deux fois.

Reise et Red Green ont joué une brillante partie à l'attaque; Kilrea et Boucher ont été les étoiles des Sénateurs.

La première période fut assez terne, au début. Après quelque temps le jeu prit de l'allure et l'intérêt n'a plus ralenti.

La seconde fut nulle.

A la troisième on s'est bousculé. Trop! Broadbent et Simpson ne jouent pas franc jeu.

Dans la seconde après une attaque de N.-Y., W. Boucher lança la rondelle sur son frère Georges qui le serrait de trop près.

Les arbitres ont beaucoup eu à faire pour maintenir la discipline qui, à la troisième période fut lettre morte.

Cette victoire refait quelque peu le prestige grandement amoindri des Sénateurs qui reçoivent demain la visite des Maroons qui lors de leur dernière visite dans la Capitale ont remporté la victoire.

PREMIERE PERIODE

Dès le début les Sénateurs prennent l'offensive avec Clancy et Boucher mais leurs lancers ne mettent pas Miller en danger. Reise est à l'oeuvre et dégage continuellement les buts en fonçant sur Connell qui doit bloquer deux lancers vigoureux.

Red Green monte à son tour mais il perd à Broadbent qui fonce. Simpson le bloque à son tour devant les buts. Kilrea et Boucher font deux attaques mal soutenues. Green fait de même sans plus de résultat.

Mais les Sénateurs se rallient, mettent plus d'ardeur à l'attaque, et Miller est maintenant en danger. Les défenses l'appuient trop faiblement. Reise fait de belles descentes mais ce ne sont que des diversions à l'offensive de l'Ottawa qui ne ralentit pas. Kilrea et Boucher font des assauts répétés sur les buts New-Yorkais qui tiennent Miller sur pied.

Reise monte avec Green et leur jeu d'ensemble très bien soutenu jusque devant les buts met Connell en danger. Il doit bloquer un lancer excessivement dangereux. Green attaque de nouveau mais joue de malheur. Broadbent lance de trop loin et Miller bloque facilement.

UN RALLIEMENT

Un grand ralliement des Sénateurs met Miller en danger par deux fois au cours d'une mêlée devant ses buts il doit bloquer des lancers très dangereux. Green dégage et tire sur Connell.

De nouveau Broadbent et Kilrea foncent sur Miller qui n'est sauvé que par un "offside". Kilrea joue une très belle partie.

Boucher et Denneny lancent éperdument sur Miller qui bloque. Bouchard brille et dégage plus d'une fois les buts menacés.

De nouveau les Sénateurs se rallient et montent en rangs serrés. Il se fait une mêlée autour des buts de Miller qui tombe et Denneny pousse tranquillement la rondelle dans les buts ouverts. Ottawa compte son premier point après douze minutes de jeu.

Reise attaque et Boucher le suit. Green fonce à son tour et Connell a beaucoup à faire. Green et Boucher, par un magnifique jeu d'ensemble, ébranlent de nouveau les buts de Connell.

Les défenses des Sénateurs cèdent et les New-Yorkais soutiennent leurs attaques bien dirigées. Conacher fait de brillantes descentes que repète aussitôt Green. Nighbor et Kilrea dégagent et montent ensemble sur Miller. Nighbor lance, Miller tombe, Kilrea fonce et pousse la rondelle dans les buts.

Quand la période s'est terminée, Bouchard attaquait éperdument mais sans résultat.

Ottawa 2; New-York 0.

DEUXIEME PERIODE

Les New-Yorkais mettent Connell en danger dès le début. Reise et Conacher font des descentes brillantes et pendant les trois ou quatre premières minutes les visiteurs soutiennent une vigoureuse offensive. Kilrea tente de dégager, mais Green est continuellement en territoire ennemi. Boucher fait à son tour une descente. Simpson joue du bâton et va au banc. Green fait une vigoureuse offensive et déjoue les défenses mais Connell le bloque.

Avec Himes il fait tout le travail des visiteurs qui tiennent les sénateurs sur la défensive.

DE LA BRUTALITE

Mais bientôt on commence la brutalité et l'on se bouscule continuellement. Denneny est puni. Kilrea pour les Sénateurs et Reise pour New-York lancait éperdument mais sans résultat. Les Sénateurs sont bientôt assiégés de tous côtés et c'est à peine si Kilrea parvient à faire des diversions en fonçant sur Miller qui bloque un lancer très dangereux à quelques pieds de ses buts.

TROISIEME PERIODE

Smith prend l'attaque mais Miller le bloque facilement. Les Ottawas sont aussitôt envahis. Red Green est continuellement à l'attaque et met Connell en danger. Avec Goncher il monte et enfonce les défenses. Connell tombe et "Red" Green compte le premier point des visiteurs au milieu d'une mêlée générale devant les buts trop dégagés des Ottawas. V. Boucher et Reise se signalent par leurs attaques tandis que Gonacher met encore Connell en danger. Smith et Clancy descendent sur Miller qui tombe dans ses buts en voulant bloquer. Reise se couche aux côtés de Miller pour faire rempart, on se bouscule; la foule crie; un "offside" met fin au tumulte.

Himes monte par deux fois en territoire ennemi et deux fois Connell est en danger.

KILREA A L'ATTAQUE

Kilrea monte à son tour et Red Green le bloque devant les buts dégagés. Mêlée; l'on se bouscule à qui mieux mieux. Un "offside" de nouveau met fin à la comédie.

Kilrea répète ses ses exploits mais cette fois McKinnon joue du bâton et doit aller au bâton. Les joueurs deviennent impatientés; Boadbent fonce, Green le bouscule et va au banc.

Kilrea reprend l'attaque et paraît vouloir compter. Avec Nighbor il fait une autre descente et compte le troisième point des Ottawas.

REISE SE DEVOUE

Reise qui se dévoue attaque, mais manque les buts. McKinnon à son tour monte et Connell tombe, mais autour des buts, un "offside" sauve les Ottawas d'un point.

Après deux descentes infructueuses Kilrea avec, Nighbor et Boucher déjouent les New Yorkais. Boucher lance et compte le quatrième point des sénateurs.

Avec Nighbor, Kilrea attaque de nouveau et Miller bloque.

LE HOCKEY EST COURT

Les New Yorkais attaquent avec rage. Conacher, Green et Burch sont continuellement sur le territoire ennemi. Conacher fonce et tombe devant les buts dégagés de Connell. Devant cette assaut, Connell tombe lui-même et Conacher tente de pousser la rondelle dans les buts avec le bout de son hockey, mais les buts sont loin et le hockey est court.

Boucher et McKinnon attaquent à leur tour Connell qui doit bloquer deux lancers dangereux.

N.-Y. EPUISE

Cette offensive a épuisé les visiteurs et vers la fin de la période Reise était le seul à attaquer.

A la dernière minute Himes fonce et Connell bloque en se couchant sur la rondelle. Mêlée dans les buts mêmes et l'arbitre déloge les joueurs. Quand la cloche sonna les joueurs se bousculaient et ne jouaient plus.

Américain		Ottawa
Miller	Buts	Connell
Reise	Défense	G. Boucher
Simpson	Défense	Clancy
Conacher	Centre	Nighbor
A. McKinnon	Ailes	Broadbent
R. Green	Ailes	Kilrea
Bouchard	Subs.	A. Smith
Barry	Subs.	Grosvenor
Bowcher	Subs.	Halliday
W. Boucher	Subs.	Denseny
Himes	Subs.	

Première période

1—Ottawa; Denneny 12.30
2—Ottawa; Kilrea 8.40

Punition: Broadbent.

Deuxième période

—Ottawa; Broadbent 14.30

Punitions: Simpson, Denneny, Conacher, Clancy, W. Boucher, Broadbent.

Troisième période

4—Américains; Green (Conacher) 1.53
5—Ottawa; G. Boucher 7.07

Punitions: Bouchard, W. Boucher, G. Boucher, et Broadbent.

Arrêts:

Miller . . . . . 14 7 15—36
Connell . . . . . 11 4 16—31

UN BON PROGRAMME DANS LA LIGUE DES BANQUES

Un bon programme tient l'affiche pour ce soir dans la ligue des banques au Forum. Dans la première partie, on verra la banque du Commerce disputer la palme à la banque Montréal, tandis que la banque Royale fera une dure lutte à la banque Canadienne dans la finale.

La ligue des banques fournit des exhibitions de premier ordre depuis l'ouverture de sa saison et on peut s'attendre que le programme de ce soir ne le cède pas aux autres disputés auparavant. 4

SOUPER MENSUEL DU NATIONAL

Le Souper Mensuel de décembre a remporté un franc succès. Après le repas des discours furent prononcés et des suggestions émises. Le banquet était sous la présidence de M. Côté de la maison C. Robillard et Cie, il avait à ses côtés Messieurs F. Desrochers, président de l'Association; M. F. C. Laberge, le tout dévoué expprésident lequel malgré toutes ses occupations sait trouver un moment pour venir de temps à autre assister aux différentes organisations. Le bureau de direction était aussi au complet ainsi qu'un bon nombre de membres intéressés au succès du National. Sur proposition de M. Théo Bonin un autre souper sera organisé en février.

GOLF
Ecole de Golf du Bas de la Ville
Maintenant Ouverte!
PREMIER ETAGE
Immeuble Insurance Exchange
FRANK T. GRANT, Country Club
W. C. GRANT, Forest Hills
MAin 1376
7-9-13-16

Ils seront Contents.... Vous Aussi.....
Si vous donnez un des articles suivants que les jeunes apprécieront toujours.
VOYEZ CES PRIX SPECIAUX:
PATINS TUBULAIRES, C.C.M., Spécial O.D.S., garantis pour un an. La paire $2.49
PATINS C.C.M. et chaussures de bonne qualité ayant renfort et fourrures; pointures 1 à 5 . . . . . $3.95
PATINS TUBULAIRES, C.C.M., spécial O.D.S., et chaussures d'excellente qualité, valeur régulière $8.50, pour $6.50
PATINS C.C.M. OLYMPIA OU JOE MALONE et chaussures de professionnels. Régulier $13.50, pour $9.75

SKIS
100 PAIRES DE SKIS bien finis Acajou, avec harnais d'attache huitfeld, valeur régulière $6.50, pour la paire. $4.90
Visitez notre rayon du sport, vous serez surpris du grand choix de nos articles de sports d'hiver.
Demandez notre catalogue, nous le donnons gratuitement à qui en fait la demande.

Angle St-Denis et Sainte-Catherine.
Omer DeSerres Limitée
Lancaster 5271

NOUVEAUX ET UNIQUES
Empaquetages pour les Fêtes
On a ajouté à l'indiscutable qualité des CIGARES HAVANE SIMON les plus beaux empaquetages jamais offerts pour le temps des Fêtes voyez-les
SIMON'S
HAVANA CIGARS
TOUTES GRANDEURS

LES OTTAWA ET DETROIT VICTORIEUX.—QUEBEC BAT SPRINGFIELD

LA PHOTO DE JOLIAT ACCUEILLIE AVEC UN VIF ENTHOUSIASME

Le temps de le dire et les dépôts de journaux étaient dépouillés des copies de la "Patrie". – La photo de Munro dans le Supplément, demain.

La photo-souvenir de Joliat, donnée gratuitement par la "Patrie" hier, a été accueillie avec un fol enthousiasme. Elle venait à son heure pour saluer le héros de la grande partie d'hier soir au Forum. Plus encore que pour les photos de joueurs déjà données au cours des semaines précédentes, celle de Joliat a été enlevée avec rage et les dépôts se sont vidés en quelques minutes. C'est un succès sans précédent et la "Patrie" est heureuse de voir minutes. C'est un succès sans précédent et la "Patrie" est heureuse de voir récompensés.

La semaine prochaine, la "Patrie" publiera la cinquième photo-souvenir et les amateurs sont instamment priés d'être sur leurs gardes. Elle sortira le jour que plusieurs ne prévoient pas et nous leur disons d'être sur leurs gardes.

PHOTO DE DUNCAN MUNRO, SAMEDI

Pour continuer la publication des magnifiques photos des joueurs du club de hockey Montréal, la "Patrie" offrira demain, dans son supplément en rotogravure, la photo de Duncan Munro, le puissant joueur de défense et l'habile capitaine du club Maroon. Celle de Stewart, samedi dernier, a été exceptionnellement bien accueillie et nous avons reçu des félicitations de plusieurs lecteurs. On voudra donc se procurer la "Patrie" de demain.

QUELQUES-UNS DES INCIDENTS DE LA PARTIE D'HIER SOIR AU FORUM

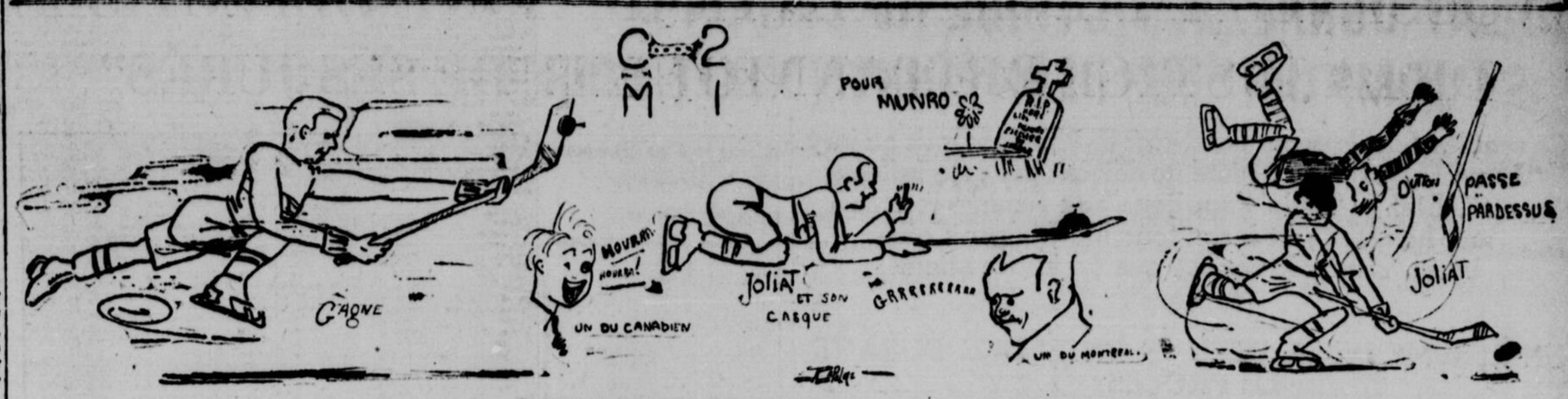

Comment un jeune caricaturiste a vu la partie entre les clubs Montréal et Canadien, hier soir.

LA RAQUETTE AU NATIONAL

Cette année nos joyeux raquetteurs iront assister à la Messe de Minuit en l'église de Ste-Rose. Après l'office religieux il y aura réveillon, lequel sera servi à l'Hôtel Tremblay. Tous ceux ou celles désireux de se joindre à nos gais lurons sont priés de donner leur nom à l'administration au bureau du National afin de permettre aux organisateurs de faire les réservations nécessaires.

Vendredi soir, le 16, à 8.30, une assemblée sera tenue; des questions importantes seront mises à l'étude. Les Dames sont cordialement invitées.

Avis est donné aux détenteurs de billets que le tirage organisé au bénéfice de cette section se fera à la date du 21 décembre; à cette occasion, il y aura une petite fête, divertissements, etc. Que les intéressés se hâtent de disposer de leurs billets.

Ligue Dechaux Frères

Bureau

Cloutier	79	109	114	302
Dechaux	98	97	105	300
Robitaille	115	76	79	270
Chauvin	87	89	103	279
Langlois	80	88	114	282
Total	459	459	515	1433

Expédition

Boisjoly	77	155	107	379
Gendreau	125	78	149	352
Desserres	104	121	99	324
Roy	71	85	77	233
Arcouette	61	72	70	205
Total	480	511	502	1493

Expédition gagnent 2 parties.

Chauffeurs B

Bilisle	80	135	69	314
Paquette	90	89	79	258
Bureau	65	72	64	202
Lavorte	124	98	113	335
Marell	84	80	77	241
Total	452	495	492	1350

Chauffeurs A

Rock	60	61	59	180
Savoie	86	116	61	257
Hivert	58	69	121	248
Lefebvre	92	117	154	364
Roy	109	53	96	258
Total	397	416	491	1304

Chauffeurs B gagnent 2 parties.

A LA HAVANE

Première course, 5 1-2 furlongs: 1. Tarrose 110, Gwynne 6 à 1, 2 1-2 à 1, 6 à 5; 2. Our Buddie 112, Cogan, 1 à 2, 1 à 6; 3. Countess Claridge, 110, Robertson, 2 à 1. Temps 1.07. Polycarp, Tamale Dick, Trifle, Davella, Mitchi, Red Fox, Metal Man, Captain Jack ont aussi couru.

Deuxième course, 5 furlong: Is Omhah 112, Brown, 3 à 1, au pair, 1 à 2; 2. Archaist 112, Meiver 4 à 1, 2 à 1; 3. Open Go Shut, 102, Nel, 2 à 5. Temps 1.08 4-5. Watson, Albert Blanton, Stella Maris, Egin Go Bragh, Winkin, Happy Jack, Whitefoot ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs: 1. Tommy Foster 110, Fisher 7-5, 2-5; 2. Cut Rush 106, Robertson 6-5; 3. Overglade 115, O'Donnell. Temps 1.-17 2-5. Handicap, Le Voyant ont aussi couru.

Quatrième course, 5 1-2 furlongs: 1. Northern Pass 102, Hohenstein, 3-5, 1-4; 2. Changing Moods 97, Noel, 1-2; 3. Donetta 101, Hastie. Temps 1.06 2-5. Candy Kit, Andrerito ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille 50 vgs: 1. Press Gang, 109, Horvath 4-1, 7-5, 7-10; 2. Arsacid 102, Gwynne, au pair, 1-2; 3. Dynamo 103, Clelland 2-5. Temps 1.42 4-5. Miami Triad, Three D's, Sporting Editor ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille 70 vgs: 1. Michael B. 111, Horvath 7-10, 1-3, 1-6; 2. Woody 111, F. Mann, 3-1, 7-5; 3. Marvolite 111, J. D. Smith 7-10. Temps 1.43 3-5. High Skip, San San, Buckaroo, Gen. Ginochio ont aussi couru.

A JEFFERSON PARK

PREMIERE COURSE, 6 furlongs: 1. Silver Queen 113 Zucchini, 3.40, 2.40, 2.00; 2. Model 110 Chiavetta, 14.60, 7.40; 3. The Southerner 110 Stretton, 3.40. Temps 1.16 1-5. Junie Lepanto Adams Apple, Galloring Dawn, Bonchaiant ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 1 1-16 mille: 1. Lieut. Rust 106 Hebert, 6.20, 4.00, 3.60; 2. Equity 106 Harris, 7.40, 4.40; 3. Lanodi 117 Anderson, 4.40. Temps 1.51 2-5. Miss Carey, oUncle Joe, oVictor M., Becky Sue, Nine Sixty, Ramkin, Heather Dell ont aussi couru.

o-Field.

TROISIEME COURSE, 1 1-16 mille: 1. King Tut 111 Chilcutt, 10.80, 6.00, 3.80; 2. Old Tom 112 Leonard, 5.00, 4.40; 3. Bake K. 106 Root, 5.20. Temps 1.51. Coppershine, Capt. Haney, Cano, Prince Direct, Devil Girl, Clarence Le Rus, Donnavideo ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs: 1. Emphatic 110 Froggate, 41.60, 12.20, 4.40; 2. Angry Mood 110 Morris, 3.20, 2.40; 3. Besom 108 E. Pool, 3.00. Temps 1.15 3-5. Little Colonel, Petruchio, William P. ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs: 1. Orestes II 108 Emery, 4.00, 3.00, 2.60; 2. Roycrofter 103 M. Meyer, 5.00, 3.80; 3. Polygamia 105 Pucchini, 6.00. Temps 1.15 1-5. David L., Albarak, Endor ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille: 1. Dry Moon 112 Bowden, 4.20, 2.40, 2.80; 2. Harry B. 109 Leonard, 4.40, 3.00; 3. Ben McGraw 106 Dellow, 5.20. Temps 1.52 1-5. oSincere, Go Foin, Voltaic, oBatch, Know Me Gnome, Private Seth, oJeannette S., ont aussi couru.

o-Wield.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille: 1. Flaherty 112 Leonard, 13.80, 7.00, 4.80; 2. Gotham 112 Bowden, 3.80, 2.20; 3. Policeman Day 106 Root, 4.20. Temps 1.51. Miss Chinlquy, Clover Club, Reed, Homage, Brumfield ont aussi couru.

Gouret au Séminaire de Nicolet

NICOLET, 15. — Dimanche le 11, malgré la neige, eut lieu au séminaire de Nicolet la première partie de ligue de la saison entre les finissants et les philosophes. Dès la première période le jeu fut très vite et même très rude. Gérard Duguay, joueur de défense de physique, se mit en évidence par ses belles montées contre le démontrent les deux points. S'il fit. Thomas Descoteaux, R. Levesque, Albert Lecuyer, furent très actifs durant toute la partie. Rock Leblanc reçut la première punition de la saison, Raymond Dauville et Joseph Patterson brillèrent par leurs différentes passes. Paul Roy, gardien habituel des buts pour les finissants, fu remplacé par Tancrède Coulombe, qui fit plusieurs beaux arrêts difficiles. Les finissants auraient sans doute gagné si M. Paul Roy avait été à son poste. Durant la troisième période, la noirceur fut cause que plusieurs points entrèrent. R. Lévesque et J. Patterson, durent quitter le terrain une dizaine de minutes pour aller se faire panser, l'un à l'oeil, l'autre au menton.

Sommaire: Première période, physique, Gérard Duguay, 7 minutes; 2e période, philosophie, Laurier Descoteaux, 10 minutes; 3e période, J. Patterson, philosophie, 4 minutes, physique, G. Duguay, 3 minutes, philosophie, L. Descoteaux, 3 minutes, physique, R. Lévesque, 4 minutes.

Punition, Roch Leblanc, L. Descoteaux, T. Descoteaux, L. P. Gandron, L. Descoteaux, L. P. Gaudreault, et R. Martin, 2 minutes chacun.

Noms des joueurs: Physique, Tancrède Coulombe, gardien de buts; Gérard Duguay, défense; Thomas Descoteaux, centre; Emile Poisson aile droite; Raymond Douville, aile gauche; Roch Leblanc, substitut.

Philosophie: Roméo Guérin, gardien de buts; Roméo Martin, défense; Albert Lecuyer, défense; Laurier Descoteaux, centre; L. P. Gaudreault, aile droite; J. Patterson, aile gauche; Julien Prouix, substitut; Joseph Sylvain, substitut; Jacques Trahan, et J. P. Boissonneault, arbitres; Lucien Vien, chronomètreur.

RESULTATS D'HIER

Voici les résultats des principales parties de hockey d'hier soir:

NATIONAL HOCKEY LEAGUE

Canadiens 2, Montréal 1.
Ottawa 4, Américain 1.
Détroit 2, Rangers 1.

LIGUE CANADO-AMERICAINE

Québec 1, Springfield 0.

S.-Jean-Berchmans Ind.

Le club de gouret S.-Jean-Berchmans Ind. est maintenant au grand complet et est prêt à commencer sa saison bientôt.

En attendant sa patinoire, le S.-J.-Berchmans Ind aimerait à aller rencontrer une bonne équipe amateur, telle que l'Académie Roussin.

L'équipe régulière avec quelques nouvelles recrues, le S.-Jean-Berchmans Ind. se croit de force à lutter contre tout bon club amateur.

Informations: Emile Caviola, 6269 Des Erables 1er. Calumet 0210J, le soir seulement, après 7 heures.

Avec le Canadien

CHARLIE LANGLOIS, du club Pittsburg, échangé avec le Canadien pour Martin Burke.

QUEBEC VICTORIEUX

Springfield, Mass., 16.—Le club Québec a défait le Springfield par 1 à 0, dans une partie de la ligue Canado-Américaine, Sorrell comptant l'unique point, hier soir. La patinoire était bondée à sa pleine capacité.

M. SAUVE EST RECU DANS SAINTE-MARIE

Il adresse la parole au euchre-concert de l'association conservatrice.

Environ 500 à 600 conservateurs de S.-Marie ont assisté hier soir à un euchre-concert dans le soubassement de l'Eglise du Sacré-Coeur, donné sous les auspices de l'association conservatrice. A cette occasion, M. Camillien Houde qui était président d'honneur a dit quelques mots et reçut une ovation de l'assemblée. M. Arthur Sauvé, chef de l'Opposition rendit une visite au cours de la soirée et prononça un discours très applaudi.

M. Sauvé dit qu'il devait cette visite à ses amis de Sainte-Marie qui lui ont donné un appui inoubliable et dont la vaillance mérite félicitations et reconnaissance. M. Sauvé apprécie toujours l'appui qu'un grand nombre de libéraux lui ont donné. Il loue le courage de ceux qui ont voulu mettre devant le public les lâches moyens employés pour voler les élections du 16 mai dernier.

La question ouvrière est devant la législature. Elle sera décidée à la prochaine session.

Par sa loi de 1926, le gouvernement méprisait les demandes de l'ouvrier, à tel point qu'il n'a pas osé dans le temps la mettre en vigueur. M. Houde et l'opposition ont été les fidèles représentants de l'ouvrier. Ils ont réclamé la Commission que demandaient les ouvriers.

Je n'ai jamais soulevé de préjugé de classe, mais j'ai réclamé une plus juste représentation des classes dans le gouvernement.

Le gouvernement n'aurait pas retardé la mise en vigueur de sa loi des accidents du travail, il n'aurait jamais accordé la Commission si l'opposition, M. Houde en tête, n'avait pas défendu le droit de l'ouvrier.

Les ouvriers ont besoin d'un homme comme M. Houde au parlement. Ils ont besoin d'un représentant qui ne recule jamais devant l'ostracisme et l'injustice.

Une élection aura lieu prochainement dans Sainte-Marie. Ce sera la revanche non pas seulement de Camillien Houde et de ses amis de Sainte-Marie, mais aussi de l'opinion publique.

Nous ferons appel au dévouement de nos amis, à la justice de l'électorat et au fair play de la presse indépendante, à la vaillance de la jeunesse. Nous demanderons à la presse de donner aux idées de l'opposition la part qu'elles méritent dans ses commentaires, une part proportionnée à celle qu'elle accorde aux politiciens du gouvernement.

Pour le Refuge de la Merci

A l'assemblée générale de l'Union Nationale des gardes indépendantes du district de Montréal, qui sera tenue dimanche, à 2 heures précises, on s'occupera de l'organisation du grand euchre dont les bénéfices serviront à acheter des couvertures pour les vieillards hospitalisés par le Refuge de la Merci.

Au Sainte-Brigide

M. T. LAPOINTE, élu directeur du Sainte-Brigide.

Au Sainte-Brigide

M. T. BELANGER, réélu secrétaire-trésorier du Sainte-Brigide.

CHARLIE LANGLOIS PASSE AU CANADIEN POUR BURKE

La jeune recrue du Canadien finira la saison avec Pittsburg, quitte à être rappelée l'hiver prochain.

Le Canadien a résolu d'échanger Martin Burke pour Charlie Langlois, que le Pittsburg mettait sur le marché. C'est avec les larmes dans la voix que Burke apprit de Cecil Hart, après la partie d'hier soir, que le club avait décidé de l'envoyer finir la saison à Pittsburg. Burke se plaisait avec le club local; il était docile aux instructions et c'était, au dire de Hart, un charmant camarade. Mais le club n'avait d'autre alternative que de l'échanger, Langlois ne pouvait décemment passer à un autre club qu'au Canadien et il renforcira sa défense. Charlie jouait sans entrain avec le Pittsburg et il y a longtemps qu'il cherche à entrer sur la liste du Canadien. Il arriverait ici ce soir ou demain et jouera probablement contre Boston, demain soir.

Quant à Burke, et cette nouvelle consolera les partisans du Canadien, il n'est cédé au Pittsburg que pour la présente saison, le Canadien ayant exigé une clause dans l'échange par laquelle Burke sera rappelé l'an prochain. On le voit, ce n'est pas l'intention du Tricolore de se départir pour toujours des services d'un aussi brillant jeune joueur que Burke. Mais il aura plus de chance avec les Pirates de se développer, puisqu'il jouera régulièrement sur leur défense.

KEATS AU CHICAGO

Chicago, 16.—Duke Keats a été sur et une somme de $5,000 Keats acheté par le club Chicago, qui a donné en retour au club Détroit, Fravenait d'être réinstallé par le président Calder pour son incartade lors d'une partie entre Chicago et Détroit, il y a une couple de semaines.

N.-D. des Victoires: 2, Académie Roussin: 1

Dimanche dernier le N.-D. des Victoires amateur rendait visite à l'Académie Roussin et sortait victorieux par le score de 2 à 1; les points du N.-D. V. ont été scorés par A. Champagne et A. Carbonneau. Le N.-D. V. lance un défi à tout club amateur de la province et en particulier au Marieville et Beauharnois.

Informations: M. M. Bergeron, 116 Paul Pau ou M. S. Brien, Clairval 6492W.

Le C. P. Ste-Hélène

Le club de gouret C. P. Ste-Hélène lance un défi à tous bons clubs Junior Amateur. Pour Informations: Emile Turcotte, gérant, Main 8022, de 6 à 7 hrs seulement.

LE TENNIS

TOURNOI DE TENNIS DE NOEL AU NATIONAL

Voici le programme de samedi:
1.30—Dr L. Gélinas vs André Cadotte
2.30—Mlle Lucie Cadotte vs Mlle Lucille Lapointe.
3.30—Léo Boucher vs Lucien Lalonde
4.30—Mlle F. Bald vs Mlle Simone Leclerc.

Ce programme parle de lui-même. Il suffit de jeter un simple coup d'oeil sur ces noms pour convaincre les plus sceptiques; s'il en reste encore. Le public nombreux qui assiste au tournoi fait notre popularité, c'est notre meilleure réclame. Les amateurs de tennis qui désirent voir des belles parties à ce temps-ci de l'année n'ont qu'à se rendre au National samedi et dimanche après-midi pour avoir le plaisir d'assister à ces rencontres. Tous seront bienvenus et passeront un après-midi agréable.

Advenant une victoire pour André Cadotte samedi, un partie de dimanche avec Marcel Rainville serait la continuation de toutes celles que se sont livrées ces deux joueurs, il y a quelques années, qui ont contribuées à les rendre fameux, exploits qui passionnent encore les amateurs de tennis. Si le contraire se produisait et que Gélinas gagnerait, il prouverait qu'il est de classe à lutter avec Marcel Rainville.

Voici le programme de dimanche:
1.30—Bernard Paubert vs vainqueur Boucher vs Lalonde.
2.30—Mlle Pauline Gadbois vs gagnante Mlle L. Cadotte vs Mlle Lapointe.
3.30—Marcel Rainville vs vainqueur Gélinas vs Cadotte.

Lundi de Noël finale du tournoi des deux sections.

A l'occasion des fêtes, si vous voulez être chics, portez le Chapeau

Velours

4.95, 6.00, 9.00

EN VENTE CHEZ

Savoy

283, Ste-Catherine Est.

M. MAURICE DUBRULE

$3.50 la bouteille — $5.25 la bouteille de 40 onces

Qualité maintenue depuis 1797

Au Sainte-Brigide

M. L.-A. LEBRUN, secrétaire-archiviste du Sainte-Brigide.

Club de Crapaud Delorimier

Le club de Crapaud Délorimier a fait ces jours derniers, l'élection de ses officiers pour 1927-28. En voici le résultat: membres honoraires: MM. Arthur Arcand, Léopold Roy, Elzéar Lortie; président: Jean-Baptiste Carrière, réélu; vice-président, William Lavallée; secrétaire-trésorier, Adrien Ducoppe; gérant, Ulric Lortie; secrétaire-archiviste, Lucien Lavallée; capitaine, Eugène Lachapelle; assistant, Ed. Carrière.

A TIA JUANA

Première course, 6 furlongs: 1. xAll Shot, 104, Inselone 45.60, 35.20, 9.80; 2. xSawday 109, Salaguse 35.20, 9.80; 3. Lloyd Brown, 108, Pollard, 38.80. Temps 1.19 3-5. Ont aussi couru: Double Shot, Muriel H., Good Times, Brown Hawk, Doctor Shot, xMetal, Queen Olivia, Master Crump, xLittle Tokaion et xMiss Wyoming.

Deuxième course, 6 furlongs: 1. Major Seth, 110, Schmitz, 11.20, 5.30, 4.00; 2. Douglass H. Johnston, 104, Luther 8.40, 5.00; 3. Chiapas, 110, Mountford 4.40. Temps 1.19. Ont aussi couru: High Joy, Miss Fountain, Billy Todd, xPretty Bill, xVoorflor, Matinee Idol, Quintana Roo et John Morrill.

Troisième course, 1 1-8 mille: 1. Bunbury 107, Balentine, 13.20, 4.80, 4.00; 2. Tennessee 93, H. Philpot 4.80, 4.40; 3. Fair Trial 103, J. Meyer 22.80. Temps 2.04. Ont aussi couru: Ben Kripp, Six Pence, Ko Ko, Annamary, Bardalid et Eca Green.

Quatrième course, 5 furlongs: 1. Hames 109, Luther 4.60, 2.40, 2.00; 2. Springfield 109, N. Stevens, 24.40, 14.-20; 3. Major Mallon, 109, Carlisle 3. Temps 1.05. Ont aussi couru: Rag Bag, Shasta Bishop, Don Gaspar, First Mission, Shoeshine, Outstanding, Red Cross Princess et Jackie Boy.

Cinquième course, 5 1-2 furlongs: 1 Miss Drapeau, 98, Philpot 13.80, 5.-60; 2. Gov. Seth, 107, R. Jones, 5.-20, 2.60; 3. Proctor Hug, 109, Lauman 1.40. Temps 1.11 1-5. Ont aussi couru Tecate, Inca et Somersgale.

Sixième course, 1 mille: 1. Minstrel Boy, 111, R. Jones, 8.00, 3.40, 2.40; 2. Old Seth, 99, Philpot, 4.60, 2.40; 3. Ponimol 115, Lindseth, 2.40. Temps 1.46 4-5. Ont aussi couru, Shasta Donna, Prattle et Coeur de Lion.

Septième course, 6 furlongs: 1. Jessie Belle 114, N. Stevens 4.20, 2.20, 2.-60; 2. Harbinger 113, Luther 6.40, 3.-80; 3. Cyclonic 109, Inselone 8.40. Temps 1.17 4-5. Ont aussi couru: First Dance, Pal Lady, Shasta Rock, Marietta et Hong King.

Huitième course, 6 furlongs: 1. La Rubenstein, 117, McClair, 5.80, 2.80, 2.40; 2. Sweeping Ann, 109, Russell, 4.80, 2.80; 3. Ruffles 112, Snider, 3.-60. Temps 1.17. Ont aussi couru: Cobra, Merry Chase, Fine Manners et Realist.

Club Saint-Viateur

Le S.-Viateur a commencé sa saison dimanche dernier brillamment en vainquant le Velox par 5 à 1.

Tous les joueurs ont vaillamment travaillé; pour le S.-Viateur, D. Caron, enrégistra 4 points, et l'autre point fut scoré par D. Gratton.

Vendredi soir de 9 à 10 h. recevra le New East End Gar., et dimanche de 4 à 5 heures, ce sera au tour du St-Arsène. Le St-Viateur lance un défi à tous clubs amateurs. Pour inf. s'ad. le jour à M. Gaudet, Calumet 0254 et le soir à R. Cadieux, Calumet 1987w. Alignement: But, Taylor, défenses, Jasmin et Bergeron; ailes, D. Gratton et J.-P. Gratton; centre, Filteau; subs.: D. Caron, Sutton et Ménard.

Gilbey's "SPEY ROYAL" SCOTCH WHISKY

LE PLUS CHOISI et le PLUS VIEUX que l'on puisse se procurer.

Partout où les Hommes se Réunissent

Les Complets à Deux Boutons

Sont le plus en Évidence

$24

Les complets à 2 boutons possèdent un cachet et un chic que vous ne trouverez en aucun autre modèle. Ils sont confortables, d'apparence élégante et tout à fait en vogue. Il n'est rien de pareil. Et, à notre prix, il n'existe réellement aucune excuse pour ne pas en acheter un.

Nous avons ces complets en une multitude des plus beaux et des plus nouveaux patrons et lainages. DE COUPE PARFAITE! Worsteds, serges, tweeds. Dans les textures pâles et foncées. Aussi gris Oxford. Remarquez notre bas prix.

Complets Tuxedo marqués à prix spécial pour le temps des Fêtes, -- $24

Alexander
Le Grand Tailleur

293, rue Ste-Catherine Est
Montréal
LAncaster 7317

SCÈNE POIGNANTE DONT FURENT TÉMOINS DEUX POMPIERS À L'HOSPICE ST-CHARLES

LES RÉQUISITOIRES CONTRE GEO MCDONALD ET DORIS PALMER

"VOUS AVEZ À MAINTENIR LA TRADITION INDÉFECTIBLE DE LA JUSTICE BRITANNIQUE ET DE SES JURÉS"

Ce sont les dernières paroles de Me J.-Philippe Brais au jury. "Jeunesse, grâce ou beauté ne doivent pas vous influencer", dit-il. — "La loi s'applique aux femmes comme aux hommes", dit à son tour Me Ludger Codebecq; "rendez le verdict que la justice attend de vous".

UN RESUME DE LA PREUVE ENTENDUE DURANT LE PROCES

VALLEYFIELD, 15. (De l'envoyé spécial de La Patrie) — La foule d'hier matin n'était rien à côté de celle d'hier après-midi. La salle contenait trois femmes pour un homme, et les chaises supplémentaires, quelque bien agencée qu'en fut la distribution, ne laissaient qu'un espace bien restreint de passage.

Pour la première fois, le juge est entré dans la salle avant les accusés. George McDonald et Doris Palmer ont suivi à une minute près, et à deux heures et dix, Me Philippe Brais, C.R. a commencé le second réquisitoire de la Couronne, en langue anglaise, celui-ci::

Réquisitoire de Me F.-Philippe Brais

"Nous voici, dit-il, en dernier stage de ce procès que vous devez juger au nom de la société. Le grand jury, ayant prouvé l'accusation fondée, vous a chargé de juger les deux accusés.

"Le 17 juillet, au soir, Adélard Bouchard, chauffeur de taxi de Lachine, est mort d'une balle au cou et d'un coup violent sur la tête. En août, les accusés furent arrêtés. La justice s'occupa de leur sort et ils furent finalement remis entre vos mains. Vos avez vu de quelles précautions on a entouré le procès. Vous êtes convaincus, comme je le suis que les accusés ont eu un juste procès. Les deux prévenus ont été assistés de deux avocats réputés, savants, expérimentés et dévoués. Mes Legault et Calder.

Ces défenseurs se sont prodigués pour les accusés; ils ont tous deux honoré leur profession et leur carrière passée. Et je suis très heureux d'exprimer notre commune reconnaissance à ces deux éminents conseils de la défense. La Couronne a coopéré de ses bons offices et de son argent pour assister cette défense. Chacun a fait sa part, et le savant et consciencieux magistrat qui préside à ce procès, a dit et montré l'extrême délicatesse de sa conscience et de son respect de la loi.

"On accuse McDonald et Doris Palmer de meurtre. Vous n'avez pas à prononcer ni à prévoir de sentence. Vous n'avez qu'à formuler un verdict. C'est votre rôle. Et je veux d'abord vous dire ce qu'est le meurtre, aux termes de la loi. Car la loi britannique n'est qu'un développement de la loi divine que nous connaissons tous: tu ne tueras point.

Me Brais définit le meurtre comme Me Codebecq l'a défini le matin, et il continue (sections 259 et 261 du Code criminel):

"Rien dans ce cas ne permet l'hypothèse de l'homicide involontaire: on trouve en ce crime, la préméditation, l'accomplissement délibéré, l'intention, le motif, et la fuite de la responsabilité. Il y a eu complicité, donc culpabilité égale, car le mauvais conseil, l'influence personnelle, la participation délibérée à un crime sont une coopération, chacune en son genre."

Me Brais cite des textes de loi sur la complicité et la coopération.

"Le crime qui a causé la mort d'Adélard Bouchard a été commis conjointement par deux personnes qui l'avaient élaboré. Le 15 juillet 1927, trois personnes arrivaient à l'hôtel Mont-Royal. Deux s'enregistraient comme M. et Mme C.-B. McDonald, 22 west North Street Los Angeles. Ils étaient arrivés d'Halifax, avec un ami, Fred Palmer, qui viendra devant cette cour avant longtemps. "Les accusés, en arrivant, s'enquirent de lieux de plaisir et de taxis à louer. A Montréal, il n'est pas difficile de trouver un bon taxi; toutes les compagnies en ont d'excellents. Mais les accusés voulaient un taxi Packard. Car le Packard a une plus grande valeur de revente, plus grande que les taxis ordinaires, puisque c'est une voiture de luxe. Mais il est peu de taxis Packard. Les accusés eurent difficulté à trouver ce taxi Packard. Au Luxor Inn, ils tombèrent par hasard sur le pauvre Bouchard, propriétaire de taxis Packard sans signes extérieurs. Rappelez-vous l'insistance de Doris Palmer pour une voiture Packard, sans chauffeur. Ils espéraient atteindre leur but sans commettre le crime suprême, s'ils avaient pu obtenir un Packard sans marque extérieure et le passer aux Etats-Unis. Ils avait projeté dès leur arrivée à Montréal, de passer aux Etats-Unis dans une Packard volée. Ils rencontrèrent donc Bouchard le samedi soir à Lachine. Bouchard les ramena de Luxor Inn à Montréal. La même nuit, les accusés vont au Chateau Inn. Ils y sont pris par la police et amenés au poste. Nous ne chercherons pas pourquoi.

Le dimanche à 1 heure 30, McDonald, chambre 5089, demanda à Bouchard de venir les chercher. Il vint. Bouchard avait une voiture sans marque ni signe, une Packard. Bouchard alla au Mont-Royal, monta à la chambre des accusés, et cause quelque temps avec eux.

Le crime était-il alors prémédité? Voyons un peu. Palmer paya son compte. Les deux McDonald mirent leurs effets dans les sacs de voyage de McDonald, ne laissant qu'un trompe-l'oeil dans leur propre chambre. Ils désertèrent à la faveur de cette fraude, volant ainsi l'hôtel et s'exposant à l'arrestation. Le vieux truc de la valise vide est punissable par la loi. C'était d'ailleurs le sac de voyage de Doris qui contenait ainsi une bible et un annuaire du téléphone.

Ils avaient à tout le moins prémédité leur fuite sans esprit de retour. Ils savaient ce qu'ils faisaient. Et la masse de preuves qui s'est accumulée sur eux est la plus écrasante qu'on ait vue. Rappelez-vous aussi le chèque passé au Mont-Royal, avec son étampe en caoutchouc. C'est un record d'audace: McDonald l'a réussi. L'homme qui a le culot d'obtenir ainsi deux cents dollars est capable de beaucoup. Le chèque est à l'ordre de Charles-B. McDonald et endossé George-C. McDonald. Voyez l'écriture. Voyez la carte d'inscription au Mont-Royal, voyez l'endos du chèque. Pas d'analogie entre les écritures. Qui a écrit cet endos? Une tierce personne. Qui est-ce? Concluez vous-mêmes.

Ce faux est-il l'un des mobiles du crime?

Me Brais parle des sanctions de la loi contre les faussaires. Puis il rappelle que Doris Palmer fut alternativement et de son propre aveu l'épouse successive de McDonald et de Palmer. Et il revient au faux, passible d'emprisonnement à vie. Un crime et un délit avaient donc été commis au Mont-Royal, ce dimanche 17. La compagne de McDonald était-elle de complicité? A vous d'en juger. Les deux accusés pouvaient-ils après cela, caresser l'intention de revenir au Mont-Royal, ou même à Montréal?

Ces deux crimes, s'ajoutant à leur carrière, les déterminaient à s'enfuir. Et ce ne fut qu'au soir qu'ils cherchèrent à passer la frontière. Quand on est menacé d'emprisonnement à vie, on prend de grands moyens. Est-il raisonnable de dire que tout cela fut que circonstances et coïncidences? Vous ne le croirez pas.

Pensez à McDonald disant à Sherman: "J'ai acheté une nouvelle voiture". Ils ont menti, menti et menti tout le long. Le crime était déjà ébauché dans leur esprit.

Palmer, de son côté, paya son hôtel, il ne figure pas sur le faux chèque. Pour lui la disparition de Bouchard n'avait rien de directement intéressant. Il partit avec le couple McDonald.

Pourquoi l'auto a-t-elle perdu tant de temps du Mont-Royal à Lachine, où l'auto n'arriva qu'à l'heure du souper, Bouchard alla chez lui, prendre son dernier repas.

Les accusés allèrent au Locks Inn, où Mme Poulin et Mlle Laforge leur servirent à dîner. Ils remontèrent dans l'auto, saluèrent en cours de route le beau-frère de Bouchard et prirent le bateau traverser de 7 heures 30.

Avant d'aller plus outre, Me Brais rappelle le nombre des témoins qui sont venus ici. Il remercie, surtout, ceux qui sont venus de très loin. Ces témoins, dit Me Brais, s'imposent par leur sérieux. Plusieurs de ces témoins ont identifié avant et après le crime les accusés et leurs vêtements. Il n'y a aucun doute.

"Mme Poulin et Mlle Laforge ont vu le chapeau que voici. MM. Johnstone et Krakeur ont fait des identifications singulièrement intéressantes. Johnstone est doué d'un sens observateur au-dessus de l'ordinaire, comme vous avez pu le constater vous-même. Ils ont identifié ce veston que voici, ce gilet, ces souliers, ces bas, cette robe. Personne ne le conteste, car la preuve et le genre de la preuve sont au-dessus de l'ordinaire.

(Me Brais parle depuis une heure juste).

Entre 8½ et 9 heures, les accusés arrivent dans le taxi Packard que conduit Bouchard à Huntingdon. Bouchard est en avant. En arrière sont deux hommes et une femme. Bouchard, en français, demande où est Kensington, poste frontière. Les trois passagers veulent passer les lignes au plus tôt!

Mlle Duhaine dit qu'elle vit arrêter une voiture sur la route, à trois milles de Huntingdon, au-delà. Les accusés avaient le grand désir de fuir vite. Ils ne voulaient plus de Bouchard. Il était de trop. Il ne fallait pas que le chauffeur pût dire où les accusés étaient passés. C'est pourquoi, une fois obtenu le renseignement sur le poste-frontière, il était temps de le faire disparaître.

Entre Huntingdon et Kensington, l'auto s'arrêta. Mlle Duhaine nous dit qu'une auto s'arrêta vingt minutes à l'endroit où le corps fut trouvé. Bouchard stoppa sa voiture, éteignit ses phares pour ne pas aveugler les autres autos et mit ses lumières faibles. L'arrêt fut de vingt minutes. Puis l'auto ralluma ses phares et repartit, en zigzaguant. Que s'était-il passé pendant l'arrêt?

Bouchard fut assassiné d'une façon perfidement odieuse, comme on n'a peut-être jamais vu d'analogue au pays. Comment fut-il tué? Rappelez-vous comme on trouva son corps: blessé de balles, frappé de coups contondants à la tête, gisant dans un fossé, la tête dans l'eau et la boue.

Le Dr Fontaine, médecin légiste, nous a décrit l'état du corps, le genre et la nature des blessures. L'auto ne s'est pas arrêtée pour permettre aux passagers de se détendre les jambes. Il faisait mauvais, il pleuvait et tonnait. L'endroit est désert. On fit arrêter Bouchard pour un motif raisonnable. Les passagers descendirent. Le coup fut tiré de l'extérieur de l'auto, soit de la route ou du marchepied. Tout était prêt pour le meurtre. Voulait-on ce meurtre? Il est possible qu'on n'ait voulu que l'assommer pour avoir son auto et son argent. Mais, si cette hypothèse peut s'admettre, le meurtre n'en a pas moins été commis. Palmer ne pensait peut-être qu'à se débarrasser provisoirement du chauffeur. Car lui, Palmer, avait payé son hôtel et l'on ne sache pas qu'il ait été au courant du faux chèque. Mes savants confrères vous diront avec leur talent et leur habileté.

—Me Calder. — Il serait plus juste d'attendre que nous ayons parlé avant que d'anticiper la réplique.

—Me Brais. — En tout cas, les deux accusés, eux, avaient un intérêt direct à la disparition du chauffeur. Qui a tué Bouchard? C'est relativement secondaire: la complicité est établie. Les deux accusés sont solidairement responsables".

Me Brais produit le revolver Colt-38 de McDonald qui, dit-il, a tiré trois balles, au moins, sur Bouchard. L'homme qui se promène avec une arme de ce poids et de cette grosseur n'a-t-il pas le meurtre en tête? En portez-vous, un "long gun"? Moi non plus. Ce n'est pas une arme de protection; c'est une arme d'agression. On a tiré avec ce Colt sur Bouchard, qui était au volant de l'auto. Un coup lui a fracturé un bras, un autre lui est entré dans le cou. Mais Bouchard montrait encore des signes de vie. L'un des trois rampa à gauche de l'auto et frappa le pauvre chauffeur à la tête. Il y eut aussi un autre coup de tiré, celui-ci par le petit automatique 25 que voici et dont on trouva une douille dans l'auto. (Me Brais parle depuis 50 minutes). De la sorte, on pouvait être sûr que le pauvre père de famille ne pourrait plus tenir son volant et partir. Les deux revolvers tirèrent donc: celui de McDonald et celui de Doris Palmer. Elle manqua son coup, ce qui n'est pas surprenant, car les femmes sont généralement mauvaises tireuses. Mais son revolver comme celui de son compagnon tira sur le pauvre homme.

Certes, je sais qu'il est cruel de voir une femme dans un crime. Nous plaçons si haut la femme dans notre respect et nos sentiments que nous sommes péniblement affligés de voir une jeune femme inculpée dans un attentat aussi lâche et aussi odieux. Elle a bien ri dans cette Cour et la preuve l'a souvent amusée. Mais le soir du crime, elle y était toute entière. Car, de deux choses l'une: elle a tiré de sa main le coup de grâce, ou elle a remis son arme à son compagnon. Mais, de toute façon, elle a participé activement au crime.

Vous rappellerai-je votre devoir, les obligations de votre serment? Vous représentez ici la société; vous jugez en son nom; vous dites si les accusés sont ou ne sont pas coupables. Et des sentiments mal placés, une fausse sentimentalité, ne doivent pas vous égarer. Il y a une femme dans ce crime: Ce n'est pas notre faute. En conclurez-vous qu'une femme puisse impunément tuer? Vous savez, par des témoins du Mont-Royal, par l'inspecteur Roble, par d'autres, que Doris portait son revolver dans sa bourse. Et tout cela s'éclaire par le témoignage de l'agent Rowe, de Butte, Montana, sur les revolvers de l'armoire. Quelle farce à Butte! Cette femme s'apitoie sur un chien qui se repose dans un auto, elle qui a aidé à jeter ce pauvre Bouchard dans le fossé.

Et quand le policier la prend presque en flagrant délit, elle lui dit, narquoise: "You're damn smart". Son truc pour cacher les armes compromettantes est éventé; le crime se découvre toujours! Les armes qu'elle cache sont celles du crime, les deux revolvers incriminants. Voici l'arme de Doris. Regardez-la bien.

Bouchard avait, outre sa Packard, de $300 à $400 sur sa personne. Il fallait se débarrasser de Bouchard; il saignait à profusion. Qui le tira de là? L'homme dont l'habit est couvert de sang, l'homme qui prit le chauffeur évanoui et cuisselant et le traîna jusqu'au fossé, assommé. Ce fut au fossé qu'on lui fit ses poches, dernière lâcheté. Le fossé avait de l'eau et de la boue. On n'y pouvait entrer sans se crotter. Et c'est pourquoi la personne qui alla vider les poches dans le fossé se mouilla et se salit, au point qu'elle abandonna ses chaussures, ses bas, sa robe. C'est Doris Palmer qui a pris l'argent. (Il y a deux heures que Me Brais parle).

La robe est tachée partout: les bas sont tout souillés; les souliers sont pleins de boue; la chemise a servi à essuyer la boue des souliers, avant d'être jetée.

Après cette opération, Bouchard fut abandonné. Et cette femme, qui sait que Bouchard est mort, n'en a pas moins continué à rire. Doris Palmer a même jeté son chapeau. Tout cela criait trop sa participation au crime. On s'en débarrassa, on jeta tout. Mais seuls les deux accusés se dépouillèrent de leurs vêtements. Palmer ne change pas d'habits, ne jette rien. Est-ce donc qu'il n'avait pas de sang sur lui? Il n'avait peut-être que la boue du fossé. McDonald et Doris portaient sur eux le sang et l'argent de Bouchard. Palmer fut accessoire au crime, il y participa; mais il n'avait pas, comme ce couple, de tels motifs de se couvrir de sang.

Les témoins Van Dusen et Morrison ont vu la Packard arrêtée, et une femme tourner et retourner à l'intérieur. Elle se rhabillait.

Me Brais revient encore sur les pièces de vêtement. Il produit ensuite les coussins de l'auto, avec taches de sang. Or, on sait que Doris fut la seule personne qui s'assit au siège arrière après le crime. Elle le fit notamment pour se changer. Elle a essuyé ses mains sanglantes au rebord du coussin." (Me Brais parle depuis deux heures et demie).

L'avocat repasse l'interrogatoire de l'inspecteur Roble, les signatures divergentes au nom de Bouchard, le port de la casquette du chauffeur; l'échange des billets ensanglantés par M. Tallon; la remise de la bourse au revolver à Palmer par Doris, avant qu'elle fût interrogée à la frontière.

Me Brais analyse les émotions, impressions et craintes des accusés au voyage de retour: "Quelque dénués de coeur que soient cet homme et cette femme, Messieurs, ils ont dû avoir peur en passant au lieu de leur crime.

On comprend qu'ils aient éprouvé le besoin de se tasser tous trois sur le siège d'avant. On comprend que dans leur vitesse, ils se soient heurtés et aient déchiré le marchepied de la voiture." Et les assassins reviennent à Montréal. McDonald et Doris Palmer ont changé leurs vêtements: Palmer a gardé son complet gris. McDonald hèle un taxi, téléphone, se fait conduire à la gare puis à l'hôtel Queen's.

Me Brais s'excuse d'avoir été si long, mais il a un devoir à remplir. La participation de McDonald et de Doris Palmer est indiscutée. Pour lui, inutile d'en dire plus. Quant à elle, on l'a vue au Mont-Royal avec un revolver et on l'a entendue parler de Packard. Elle a reçu Bouchard, elle a laissé son sac mensonger dans la chambre. Elle a été vue dans l'auto; son revolver a été tiré; ses vêtements de sang et de boue ont été jetés. A la frontière, elle est devenue Madame Vance. Elle a blagué sur le champagne de Montréal et le champagne américain. Elle s'est rhabillée en route. Elle a remercié Jocks, à Caughnawaga.

Ne vous laissez pas égarer par une fausse sensiblerie. Jeunesse, grâce ou beauté ne doivent pas vous influencer. Il s'agit d'un meurtre. Si la justice américaine a ses lacunes, comme l'a dit l'un des savants avocats de la défense, nous pouvons dire que ce sont les arguties de sentimentalisme et les considérations à côté qui lui ont nui. En pays britannique, on rend une justice juste et substantielle, sans haine ni sympathie déplacée. Les faits sont les faits: vous les jugez, les esclaves des faits. Oubliez pour un instant Bouchard, sa femme ou son fils. (Me Brais parle depuis trois heures juste), oubliez tout cela: vous n'êtes pas des vengeurs. Oubliez l'opinion publique. Pensez seulement à votre verdict. Pensez à vos responsabilités. Pensez que votre verdict dira si la première crapule venue peut tuer et voler pour ses fins personnelles en notre pays. Vous avez à maintenir la tradition indéfectible de la justice britannique et de ses jurés.

Me Brais arrête. Il est cinq heures et vingt-sept.

Me Calder demande au juge s'il vaut mieux qu'il parle maintenant, après souper ou demain matin.

Dix minutes de suspension. Après quoi le juge, constatant que l'horloge est en retard et que tout le monde est fatigué, demande au jury d'ajourner à demain.

Ce qui se fait, du consentement du jury. Il est six heures moins le quart.

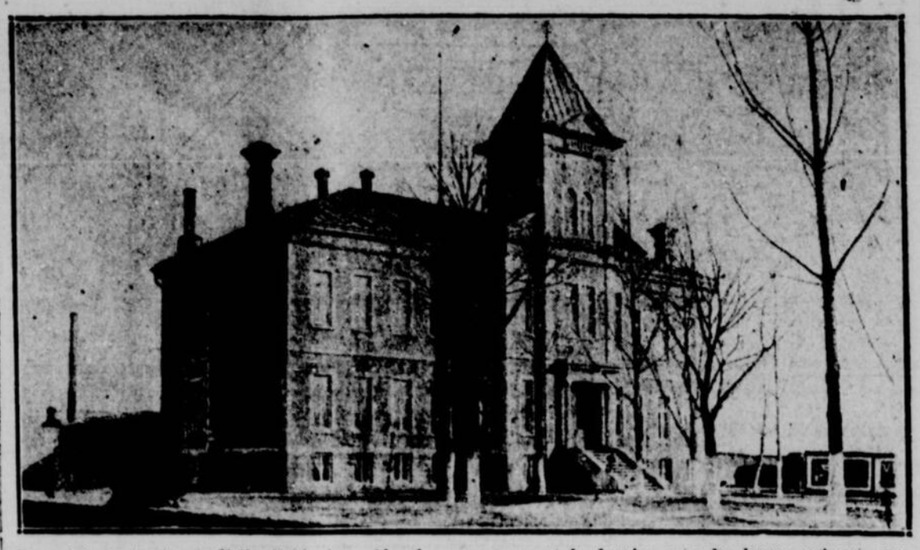

Le palais de justice de Valleyfield, où se déroule en ce moment le dernier acte du drame qui eut comme début l'assassinat du malheureux Adélard Bouchard.

Réquisitoire de Me Ludger Codebecq

Hier, ce fut Me Ludger Codebecq qui commença, en français, le réquisitoire de la Couronne, parlant en ces termes:

(De notre extra d'hier)

Nous voici au terme de ce procès où je me demande à qui je dois adresser des félicitations? Au savant juge, si impartial, à mes confrères de la défense et de la Couronne dont les rapports ont été si

(Suite à la page 15)

LES ENFANTS EFFRAYES FUYAIENT POUR NE PAS ETRE JETES, PAR LES FENETRES, DANS LES FILETS TENDUS DES POMPIERS

Deux hommes de la brigade racontent la scène qui se déroula dans le dortoir des "petits", quand on voulut les sauver de la mort. — Trente-trois cadavres à la morgue hier soir. — Funérailles dimanche après-midi.

DES MESSAGES DE SYMPATHIE

QUEBEC, 16. (De l'envoyé spécial de la "Patrie").—Trente-trois petits cadavres reposaient hier soir sur les dalles de la morgue de Québec, située dans l'édifice Moisan, rue Saint-Joseph. Les uns ont les chairs roussies, d'autres sont carbonisés à tel point que l'abdomen laissent échapper les entrailles, d'autres sont indemnes et l'on dirait des enfants qui dorment. Devant ce triste spectacle, des foules énormes ont défilé aujourd'hui, foules composées de parents éplorés, de mères anxieuses, de curieux et de curieuses. Personne n'a le loisir d'arrêter dans la salle où les corps sont exposés. Des constables font circuler la multitude qui se renouvelle sans cesse. La rue en face de la Morgue est presque obstruée. Jusqu'à présent quatorze des petits cadavres ont été identifiés. Les victimes sont **JEANNETTE GAGNON**, 9 ans, **LAURETTE LEVASSEUR**, 5 ans, **FEDORA ALBERT**, 5 ans, **ALPHEDA THIBAULT**, 5 ans, dont les parents demeurent au numéro 118 de la rue Sainte-Marguerite, **GEMINA LETOURNEAU**, 5 ans, dont les parents demeurent au numéro 180 de la rue Charest, **ROSA GAUDREAU**, 16 ans, garde-malade, **THERESE FECTEAU**, 9 ans, dont les parents demeurent au numéro 64 de la Côte de la Montagne, **SIMONNE BEDARD**, 5 ans, **CORINNE PICARD**, 5 ans, **STELLA ROY**, 5 ans, **JACQUELINE RACINE**, 5 ans, dont les parents demeurent au numéro 93 de la rue Canardière, **MARIE-MARTHE MORENCY**, 6 ans, dont les parents demeurent au numéro 119 de la rue des Franciscains, **GEORGETTE AUCHAIR**, 5 ans et **MARIE-ANGE BEAUDRY**, 6 ans.

Des funérailles publiques seront faites aux petites victimes. La funèbre cérémonie aura lieu, dimanche après-midi, en l'église Saint-Roch. Le comité des finances de la ville, présidé par l'échevin Arthur Moody, a décidé d'assumer les frais de ces obsèques et il demandera l'aide du gouvernement. Il va sans dire que toute la population de la capitale est affectée par cette terrible tragédie.

Déjà les télégrammes de sympathies commencent à arriver. Nous en citons ici quelques-uns:

"Son Honneur le Maire de Québec.

"Tiens à vous exprimer, avec mes condoléances personnelles, les sympathies de la France entière à l'occasion effroyable malheur qui vient frapper population québécoise".

(Signé), **Vitrolles.**

"Personnellement et au nom des membres du 4ième degré des Chevaliers de Colomb de Toronto je vous exprime notre profond chagrin et notre vive sympathie à l'occasion du terrible incendie de l'Hospice Saint-Charles. C'est aussi notre désir de transmettre nos félicitations aux religieuses pour leur héroïque dévouement. Nous prions Dieu d'ouvrir son ciel aux petites victimes. Dans une calamité de cette sorte les races, les croyances, les frontières sont oubliées."

(Signé), **Wallace-J. Baker,**
Fidèle Navigateur des Chevaliers de Colomb, Toronto.

"Les membres du Club Kiwanis de Montréal se joignent à moi pour vous offrir l'expression très vive de leur sympathie dans l'affreux malheur qui frappe votre ville. Veuillez, s'il vous plaît, transmettre aux Révérendes Soeurs de l'Hospice Saint-Charles et aux parents des malheureuses victimes nos plus respectueuses sympathies".

(Signé), **J. McMillan,**
Président du Club Kiwanis,
Montréal.

"Devant malheur effroyable qui frappe population de votre ville tiens à vous exprimer, avec condoléances personnelles, sympathies profondes Alliance Française de Montréal".

(Signé), **Dr Paul Villard,**
Secrétaire général, Alliance Française, 17 avenue Vendôme, Montréal.

"Prière de présenter nos sincères sympathies aux religieuses et aux parents des enfants affligés".

(Signé), **C. Courcy & Cie,**
Montréal.

La partie incendiée de l'hospice Saint-Charles est l'aile ancienne de l'édifice. Malgré tout, l'aile entière n'a pas été la proie des flammes. Elle comprenait trois dortoirs, un pour les "petits", un pour les "moyens" et un autre pour les "grands" enfants. Il y avait également une chapelle, un réfectoire et une cuisine.

Le personnel de l'hospice était composé des révérendes Mères Saint-Romuald, supérieure, Saint-Sébastien, assistante-supérieure, Sainte-Christine, Marie-Auxiliatrice, Saint-Machieu, Sainte-Hildephonse, Saint-Séraphin, Sainte-Thérèse d'Avelin, Sainte-Marie de la Protection, Saint-Norbert, Sainte-Aurélie, Eugène-Marie, Saint-Misael, Sainte-Anne, Sainte-Marie-Clotilde, Sainte-Angélique, Sainte-Jeanne de Jésus, Saint-Gaétan, Jo-

(Suite à la page 16)

Les sympathies de l'hon. M. Taschereau au Bon Pasteur

QUEBEC, 16. (Presse Canadienne). — "La nouvelle de la grande tragédie de l'hospice Saint-Charles me touche profondément," déclara le premier ministre Taschereau, interviewé ce matin.

"Cette institution était l'une des plus avantageusement connues du genre dans la province et les Soeurs du Bon Pasteur y ont accomplie une oeuvre merveilleuse.

"Je suis profondément affecté par cette catastrophe. Je profite de l'occasion pour exprimer aux religieuses et aux parents de ceux qui ont perdu la vie, mes plus profondes sympathies et les sympathies de tous mes collègues du gouvernement de Québec."

L'IMPERIAL REÇOIT LES ENFANTS DE MONTREAL

Une représentation spéciale a été donnée, pour les petits infirmes, hier avant-midi, par la Montreal Motorists' League, au théâtre Impérial. Le gérant de ce populaire théâtre, M. Conover, s'est surpassé pour accueillir les 1,500 ou 2,000 enfants qui ont passé les deux plus agréables heures dans le luxueux théâtre. Des tramways, des ambulances, des autobus, et 225 automobiles ont transporté les enfants. On peut voir dans les vignettes ci-dessus quelques scènes de l'arrivée des enfants infirmes au théâtre. (Photos la "Patrie".)

BIBLIOTHEQUE CIRCULANTE DE L'INSTITUT FRASER

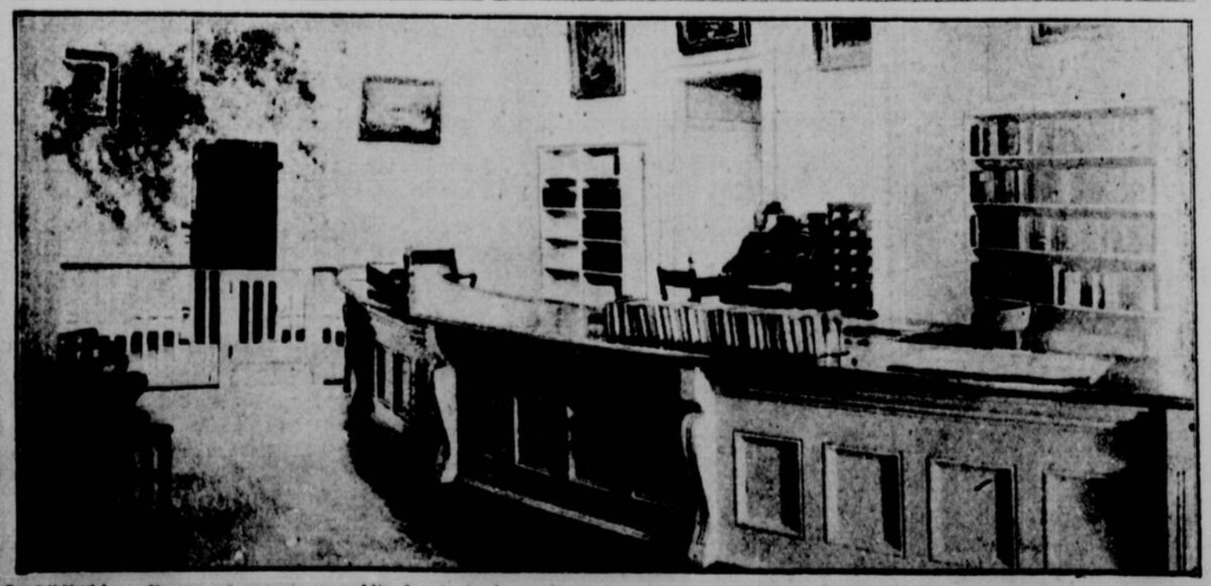

La bibliothèque Fraser est ouverte au public depuis jeudi matin et les visiteurs ont été nombreux depuis cette ouverture. Cette photographie représente le comptoir de la bibliothèque circulante qui se trouve à droite de la grande salle de lecture, au premier étage.

NOUVELLES DES MAGASINS EATON

SEULEMENT 7 JOURS D'ACHAT D'ICI NOËL

NOTRE MAGASIN FERMERA A 5.30 HEURES COMME D'HABITUDE SAMEDI SOIR ET TOUS LES AUTRES SOIRS JUSQU'A NOEL.

ROBES DE CHAMBRE

en édredon pour hommes — Economie de **5.95**
Fermeture à Bonne Heure, samedi

LES dernières robes de chambre que nous avons offertes à ce prix se sont vendues très rapidement, aussi venez de bonne heure samedi. En édredon de moyenne épaisseur, aux riches nuances et dessins continus et d'enroulements variés. Col châle anglais avec bordure de corde de similisoie, deux poches appliquées et cordelière deux-tons. Tailles 34 à 46.

Au rez-de-chausée chez Eaton Rue Sainte-Catherine.

FOULARDS BLANCS EN RAYON POUR HOMMES

Achetez-en un ou deux pour cadeaux **2.00**

Nous voyons beaucoup de foulards blancs avec dessins et pois noirs, et tout blancs — un tel cadeau sera donc le très bienvenu. Ceux que nous offrons à 2.00 sont en rayon de bonne qualité durable, du modèle Reefer si populaire, avec frange aux bouts.

Au rez-de-chaussée—chez Eaton—Rue Sainte-Catherine.

ROBES DE CHAMBRE

richement brochées pour hommes **12.50**

UN superbe cadeau, ne pensez-vous pas? qu'une de ces magnifiques robes de chambre en riche broché de nuances: vin, bleu, brun et gris, avec garniture de même tissu ou de simili-satin noir sur les revers, les manchettes et les poches. Plusieurs autres séries de robes de chambre à **18.00, 25.00** et **30.00** forment une belle collection.

Au deuxième chez Eaton—Rue Ste-Catherine.

PARDESSUS pour HOMMES

Une occasion qui vous fera épargner plusieurs dollars, samedi **19.50**

C'EST un groupe de pardessus dont nous avons considérablement réduit les prix pour vous offrir une occasion exceptionnelle samedi. Vous serez certainement un des premiers rendus pour en profiter. Pardessus en étoffe de qualité supérieure, en nuances de gris, brun, ou tan, la plupart doublés de satin et d'une confection présentant plusieurs détails des pardessus de prix élevés. Grands Ulsters de ville avec demi-ceinture, et avec devant croisé. Tailles 35 à 44.

Au deuxième chez Eaton—Rue Sainte-Catherine.

PARDESSUS POUR GARÇONNETS

Economie de Fermeture à Bonne Heure, samedi **11.75**

Des pardessus qui se vendent ordinairement beaucoup plus cher et plusieurs dont nous avons réduit les prix pour cette offre de samedi. Ulster à devant croisé et demi-ceinture, avec doublure de polo ou envers à carreaux. En étoffe duveteuse bleue, tweeds bruns ou gris, tous très durables. Tailles par 8 à 18 ans.

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria.

Chapeaux pour Hommes

Prix spécial, samedi **4.75**

Un achat spécial de chapeaux en feutre ils sont à bord bordé, plié, ou offres faites dans notre rayon depuis longtemps. Bord roulé, plié, ou droit, tous bien doublés. Nuances de fauve et gris pâle ou plus foncé. Pointures 6 3-4 à 7 3-8.

Au rez-de-chaussée chez Eaton Rue Victoria.

Chaussettes pour Hommes

Prix spécial, samedi, la paire **.69**

Chaussettes de fantaisie en cachemire de laine ou en mélange de laine et simili-soie. Echantillons et surplus de manufacture anglaise. Dessins de rayures, carreaux et Jacquard, en nuances de fauve, gris, et castor. Pointures 10 à 11 1-2.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria.

Gants de Cape pour Hommes

Prix spécial, samedi, la paire **1.49**

Gants de cape bien doublés, avec un fermoir, de nuances tan. Pointures variées dans le lot. Il faudra vous rendre de bonne heure pour profiter de cette occasion, car le dernier lot que nous avons offert à ce prix s'est vendu très rapidement.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Sainte-Catherine.

Couvre-Chaussures pour Hommes

et garçonnets

Couvre-chaussures à 2 ou 3 boucles en cachemirette de bonne qualité, formes larges et moyennes. Pointures 1 à 5, **2.50**, et 6 à 11, **2.95**. En tissu jersey de première qualité, pointures 5 1-2 à 11, **3.75**

Couvre-chaussures à 4 boucles en cachemirette, formes larges et moyennes, pointures 6 à 11, **3.50**. En tissu jersey, pointures 6 à 11, **4.50**

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria.

3000 CRAVATES POUR HOMMES, SAMEDI

Une Grande Offre pour Cadeaux

Chacune 1.00

ACHETEZ-EN plusieurs pour vos amis car ce sont des cravates qu'on voit rarement à moins que le double de ce prix, et le choix de dessins et couleurs est si étendu qu'il y a certainement quelque chose pour tous les goûts. Cravates en épais tissus de qualité durable, soigneusement confectionnées. C'est un achat spécial, ce qui explique un prix aussi bas. Venez de bonne heure et achetez plusieurs cadeaux. Espace et personnel supplémentaires pour cette occasion.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Sainte-Catherine.

A LA VILLE DES JOUETS SAMEDI—VENEZ LE MATIN AUTANT QUE POSSIBLE

ECONOMIES DE FERMETURE A BONNE HEURE ET PRIX REGULIERS

Phonographes, 9.95

Modèle cabinet avec bon moteur, émaillé crème avec images lithographiées. 17½ pouces de hauteur par 8¾ pouces de largeur et 9¾ pouces de profondeur.

AUTOBUS, 4.75

En métal épais avec roues d'acier à bandages de caoutchouc. 14 sièges. Fini en noir et orange avec garnitures rouges. 26 pouces de longueur, 6½ pouces de largeur et 7 pouces de hauteur. Avec moteur à friction.

—Au quatrième chez Eaton—Rue Université

MALLES DE POUPEES

12 pouces **1.35**
15 pouces, avec plateau . . . **1.95**
20 pouces, avec plateau . . . **3.50**

Solide serrure et clef, poignées et courroies de cuir. Les plateaux de celles à 1.95 et 3.50 sont à angles de métal, avec coins de cuivre, et bien renforcées.

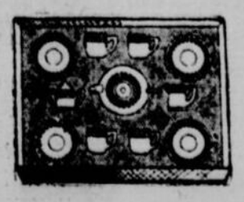

SERVICES A THE EN PORCELAINE

Economie de Fermeture à Bonne Heure, samedi . . . . . **.79**

Services de 13 morceaux—4 tasses et soucoupes, sucrier couvert, crémier et théière couverte. En blanc avec bande dorée et dessin mauve. Dans de jolies boîtes.

CHEMIN DE FER ELECTRIQUE AVEC TRANSFORMATEUR

Economie de Fermeture à Bonne Heure, samedi . . **7.50**

Chemin de fer au complet fonctionnant sans autres accessoires. Locomotive électrique d'environ 6½ pouces avec phare, deux wagons de 5½ pouces, formant un train de 21 pouces. Voie de 82 pouces en huit morceaux. Transformateur Jefferson de 110 volts, 50 à 133 cycles avec capacité de 50 watts. Corde de 7 pieds et prise de courant.

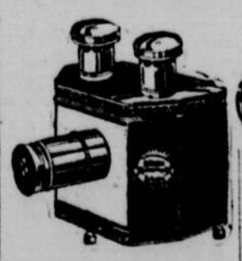

LANTERNES MAGIQUES, 2.95

Lanternes électriques en métal, 7 x 5½ pouces, avec 12 plaques. Autres de **2.35** à **13.50**

Au quatrième chez Eaton —Rue Université

TABLE DE POOL, 33.50

Table recouverte d'épais feutre vert, avec côtés de bois dur et coussinets de bon caoutchouc. Pochettes doublées de cuir. Quinze balles en composition de 1½ pouce numérotées, une balle à frapper, deux queues ordinaires, un porte-balles triangulaire.

TABLE DE POOL, 5.75

Table de 36 x 24 pouces pour placer sur une table de salle à manger ou de boudoir, forte et bien finie. Avec côtés et fond de feutre vert, 6 pochettes, 2 queues, 16 balles numérotées et triangle.

POUPEES "BEBE"

Economie de Fermeture à Bonne Heure, samedi . . . **2.75**

Figure et mains de celluloid, corps rembourré, longs bas, couche et longue robe blanche, avec bonnet. Environ 13" pouces de hauteur.

Spéciaux pour Enfants

Barboteuses pour enfants 1.49

Barboteuses de chambral et broadcloth, avec élastique ou bande unie aux genoux. Nuances de bleu, rose, bleu et blanc, rose et blanc, avec garnitures de broderie. Tailles pour 1 et 2 ans.

Robes à culotte en Jersey pour enfants 2.95

Plusieurs modèles avec broderie et nids-d'abeilles en nuances contrastantes. Bouffantes avec élastique à la taille et aux genoux. Nuances de copenhague, vert et chameau. Tailles pour 2 à 6 ans Au troisième chez Eaton —Rue Université

Manteaux à capuchon pour enfants 7.95

Manteaux en étoffe couverture bleu marine, doublés de flanelle rouge, avec capuchon aussi doublé de flanelle rouge. Ceinturon rouge. Tailles pour 2 à 6 ans.

Robes de confection française à la main pour enfants 2.25

Robes en fin nansouk, superbement brodées et ornées de petits plis, les unes avec large bord, les autres avec feston. Plusieurs jolis modèles. Tailles pour 6 mois à 3 ans.

LE PÈRE NOËL

préfère que vous veniez le voir le matin parce qu'il est moins occupé. Il reçoit les enfants de 9.30 à 11.30 a.m. et de 1.30 à 4 p.m.

Le Bateau du Pirate

Les enfants sont bien reçus sur ce bateau, et le pirate remet à chacun un beau paquet de surprise renfermant un joli jouet. L'admission est de 25 sous.

Au quatrième chez Eaton.

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

Spéciaux pour Fillettes

Manteaux pour fillettes. Prix spécial, samedi 10.00

Manteaux en drap de Sedan, tweed et suédine, la plupart avec col et manchettes de fourrure. Plusieurs modèles en nuances de tan, copenhague, brun et vert. Pour 6 à 14 ans.

Chandails de Jersey pour fillettes Prix spécial, samedi 2.95

Chandails fermés avec col polo boutonnant au cou, en beau tricot. Nuances de vert, écarlate, chameau, poudre et blanc. Tailles pour 6 à 14 ans.

Robes de Jersey balbriggan pour fillettes Prix spécial, samedi 1.95

Effets deux-pièces avec manches longues, en nuances unies de chameau, poudre, tan et vert, avec garnitures contrastantes. Tailles pour 7 à 14 ans.

Kimonos de finette pour fillettes Prix spécial, samedi .98

Nuances unies de rose ou bleu pâle, avec attaches de ruban, et dessins fleuris contrastants. Tailles pour 8 à 12 ans.

Au troisième chez Eaton —Rue Université

LAKE OF THE WOODS EST TRES IRREGULIER ET FAIBLIT.—A N.-Y. LA HAUSSE EST TRES FORTE

BOURSE de MONTREAL

Lake of the Woods a été très irrégulier et a perdu 10 points. Le marché est à part cela, très ferme.

LE MARCHE

La grande vedette de la matinée a nécessairement été Lake of the Woods qui a reculé jusqu'à 168, une perte de 17 points sur la fermeture, hier, mais ce titre s'est ensuite repris jusqu'à 179 réduisant sa perte à 6 points puis il a réagi à 175 en fermeture. Dans le cas de Lake of the Woods, il est clair que les spéculateurs ont mal compris le système de subdivision au début de la séance et leur manque de compréhension a été aidé par une attaque très vive de la part des vendeurs à découvert, à moins que cela ne soit le résultat d'une liquidation "on good news" comme disent les spéculateurs américains.

MARCHE TRANQUILLE

Règle générale, le marché a été tranquille encore aujourd'hui. Les titres les plus actifs furent Brazilian Traction, Industrial Alcohol, Lake of the Woods, Shawinigan et Wayagamack.

ASBESTOS

Le titre ordinaire Asbestos est plutôt tranquille aux environs de 33 et 33 1-2. Cela signifie probablement que ceux qui s'intéressent à cette compagnie comme actionnaires sont peu disposés à diminuer leur portefeuille et le résultat est nécessairement une diminution d'activité.

Dans certains milieux, on est très enthousiastes sur les perspectives futures de Asbestos. Pour le moment, il existe certains litiges devant les tribunaux qui rendent les épargnants plutôt timides, mais on assure que ces litiges tourneront au meilleur avantage de la compagnie.

Comme question de fait, l'industrie de l'amiante en est une de base. Depuis la fusion, les frais de production ont diminué et les frais de vente ont également été moins élevés.

L'industrie de l'amiante dans la province de Québec, est l'une des plus importantes et notre province en contrôle environ 85 pour cent du total de l'univers. Actuellement l'exportation de l'amiante à l'état brut, est permise, mais il se pourrait bien qu'un jour ou l'autre le gouvernement mette l'embargo sur l'amiante comme il l'a fait sur le bois de pulpe et il arrivera alors que les fabriques américaines seront obligées de venir fabriquer sur place, ce qui, probablement, aidera à l'industrie de l'amiante chez nous.

EMISSION PROCHAINE

La Duke Power Company fera bientôt, par l'entremise de Stone and Webster et Blodgett and Associates, de New-York, une émission de $40,000,000 d'obligations.

CHAS. GURD

Ce titre a fait un nouveau bond au cours de la matinée et il a touché 84 1-2, un gain de 4 1-2 points. Gurd nous a habitués à ces sauts violents depuis quelque temps. Ce titre trouve toujours des gens qui lui apportent un évident et qui empêchent la réaction provoquée par les réalisations de profits de se porter trop loin. On dit que la compagnie a gagné, au 1er décembre, plus de $7 la part ordinaire.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN et Cie, 50, Notre-Dame Ouest. — Membres Bourse Montréal.

VENTES DE 10 A 11 HEURES

Abitibi—25 à 138.
Alberta Grain—25 à 54 1-2, 25 à 54 1-2.
Brazilian—25 à 218 1-2, 90 à 218 1-4, 25 à 218 1-4, 25 à 218 1-4, 60 à 218 1-4, 25 à 218 1-4, 30 à 218 3-4, 200 à 219, 100 à 219, 25 à 219, 80 à 219, 30 à 219, 25 à 219, 25 à 219, 25 à 219.
Canada Bronze—30 à 59, 50 à 59, 50 à 59.
Can. Conn. Cotton—25 à 64 1-2.
Can. Ind. Alcohol—25 à 38 1-2, 50 à 38 1-2, 50 à 38 1-2, 45 à 38 1-4, 25 à 38 3-8, 25 à 38 3-8, 50 à 38 1-4, 45 à 38 1-4, 50 à 38 1-4.
Can. Smelting—50 à 258.
Dominion Bridge—125 à 73 1-4, 100 à 73 1-2.
Howard Smith—25 à 68 1-2.
Inter. Nickel—25 à 73, 45 à 73 1-4, 25 à 73 1-4, 25 à 73, 25 à 73 1-4, 50 à 73 1-2, 25 à 73 3-4, 25 à 73 1-2, 75 à 73 3-4, 200 à 74, 40 à 74, 65 à 74, 105 à 75, 25 à 74.
Lake of the Woods—25 à 170, 25 à 170, 25 à 170, 50 à 170, 50 à 171, 25 à 171, 25 à 168, 25 à 171, 25 à 173, 25 à 173, 25 à 174, 25 à 174, 40 à 174, 25 à 175, 7-40 à 176, 25 à 175, 25 à 177, 25 à 179, 25 à 178, 25 à 179.
Laurentide—25 à 111 3-4, 25 à 111, 3-4 25 à 112, 25 à 111 7-8, 50 à 112.
Massey-Harris—25 à 37, 100 à 36 3-4, 175 à 36 3-4.
Nat. Breweries—25 à 103 3-4, 10 à 104, 80 à 104, 50 à 104, 25 à 104, 45 à 104, 40 à 104.
Nor. Mex. Power—25 à 78.
Power Corp—25 à 73 1-2, 25 à 74, 25 à 74, 40 à 74.
Price Bros—25 à 80.
Quebec Power—25 à 83 1-2, 25 à 83 3-4, Shawinigan—40 à 87, 200 à 87, 25 à 87, 100 à 87.
Wayagamack—50 à 111, 50 à 111, 50 à 111, 50 à 111, 50 à 111, 40 à 111.
Western Grocers—25 à 19.
Winnipeg Electric—30 à 98.
PRIVILEGIEES—
Asbestos Corp priv—50 à 94 1-2.
Canada Car priv—50 à 92.
Can. Foundries priv—25 à 68.
Can. Steamship priv—25 à 93.
Spanish River priv—25 à 130, 25 à 130, 25 à 130, 25 à 130, 50 à 130.
Winnipeg priv—25 à 109.
BANQUES—
Royale—5 à 330, 20 à 330, 25 à 330.
Nouvelle-Ecosse—25 à 372.
Commerce—15 à 275, 2 à 275.
OBLIGATIONS—
Wayagamack—100 à 103 3-4.

Cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, 50 Notre-Dame ouest, membres Bourse de Montréal.

Ventes de 11 à 12.30 hrs

Abitibi—25 à 139, 25 à 139, 25 à 139.
Alberta Grain—25 à 53 1-2, 25 à 53 1-2.
Asbestos Gen. Mortgage—500 à 97.
Brazilian—50 à 219, 50 à 219, 50 à 219, 25 à 219 1-4, 25 à 219 1-4, 80 à 219, 25 à 219 1-2, 25 à 219 3-4, 50 à 219 1-2, 220 à 220, 150 à 220, 50 à 220, 50 à 220, 50 à 220, 150 à 220, 100 à 220, 40 à 220, 200 à 220, 25 à 220.
Brit. Empire Steel—50 à 1 1-8.
Brompton—50 à 53 1-4, 25 à 53 1-4, 25 à 53 1-2, 25 à 53 1-2, 25 à 53 1-8 100 à 53.
Canada Bronze—25 à 59 1-2, 50 à 60 1-2, 50 à 59 1-4, 25 à 60 1-2, 100 à 62 1-2, 50 à 62 1-2, 25 à 62 5-8.
Canada Connecticut Cotton—25 à 64 1-2.
Canadian Industrial Alcohol—100 à 37 7-8, 25 à 37 7-8, 50 à 37 7-8, 35 à 38, 40 à 38.
Consolidated Smelting—25 à 259 1-4, 50 à 260.
Cuban C. Sugar—25 à 3 3-4.
Dom. Bridge—25 à 73 3-4, 25 à 73, 50 à 73 1-2, 50 à 73, 25 à 73, 200 à 73, 80 à 73 1-2, 50 à 73, 25 à 73, 200 à 73.
Gurd—100 à 80 3-4, 75 à 82, 150 à 84, 25 à 84, 500 à 84, 100 à 84.
Howard Smith—25 à 68 1-2.
International Nickel—25 à 74 1-4, 50 à 74 1-4, 50 à 74 1-4, 25 à 74 1-4, 100 à 74 1-4, 25 à 74 1-4, 25 à 74 1-4, 100 à 74 3-4, 50 à 74 3-4, 50 à 74 3-4, 50 à 74 3-4, 50 à 74 3-4, 100 à 74 1-2, 25 à 74 1-2, 50 à 74 1-2, 25 à 74 1-2, 50 à 74 1-2, 50 à 74 1-2, 25 à 74 1-2, 50 à 74 1-2, 25 à 74 1-4, 25 à 74 1-2, 25 à 74 1-4.
Lake of the Woods—50 à 179, 25 à 179, 30 à 179, 125 à 179, 25 à 179, 50 à 178 7-8, 25 à 178, 50 à 177, 50 à 178.
Laurentide—50 à 112, 25 à 112, 25 à 112, 25 à 112, 25 à 112, 25 à 112, 25 à 112, 25 à 112, 25 à 112.
Massey Harris—40 à 37, 25 à 37, 25 à 37.
Montréal L. H. & Power—25 à 89 1-2.
National Breweries—45 à 10 1-2, 40 à 10 1-2, 25 à 103 1-2, 30 à 103 1-2, 100 à 105, 50 à 105.
North Mexico Power—25 à 178.
Power Corporation—235 à 74 1-2, 25 à 74, 25 à 74, 100 à 74.
Price Bros—25 à 80.
Quebec Power—25 à 83 1-4, 25 à 83 1-2, 160 à 83 1-2.
Shawinigan—100 à 87, 25 à 87, 75 à 87, 25 à 87, 50 à 87, 25 à 87, 25 à 87.
Spanish River—25 à 130, 25 à 130, 25 à 130, 25 à 130.
Wayagamack—25 à 111, 25 à 111 1-2, 25 à 111 1-4, 100 à 112, 50 à 112.
Western Grocers—20 à 19.
Winnipeg Electric—20 à 98.
PREFD:
Asbestos Pfd.: 25 à 94 1-2, 25 à 94 1-2, 50 à 94 1-2.
Brit. Empire Steel 2nd Pfd.: 25 à 3 3-4.
Canada Bronze Pfd.: 25 à 110.
Canada Car Pfd: 50 à 92, 50 à 92.
Can. Foundries and Forging Pfd.: 25 à 68.
Can Steamship Pfd.: 50 à 93, 50 à 93.
Montreal Cotton Pfd.: 35 à 120, 155 à 120.
Spanish River Pfd.: 25 à 130, 50 à 130.
Tooke Pfd.: 45 à 69.
Winnipeg Pfd: 25 à 109.
BANQUES
Can Bank of Com.: 15 à 275, 2 à 275, 5 à 275.
Nova Scotia: 25 à 372; 6 à 372; 10 à 372; 7 à 372.
Royal Bank: 5 à 330; 20 à 330; 25 à 330, 20 à 331; 25 à 331, 25 à 331.
BONDS:
Porto Rico Bonds: 6 à 92 1-2.
Wayagamack Bonds: 100 à 103 1-4, 500 à 103 1-4.

OFFRE DE STOCK DE McCOLL BROS ET FRONTENAC OIL

Privilégié 6 p.c. au pair avec un bonus de 40 pour cent d'ordinaire.

Tout indique qu'il y aura une forte sursouscription de la nouvelle émission McColl-Frontenac Oil Company, Limited. Cette émission consiste en actions et est offerte aujourd'hui. La nouvelle compagnie est le résultat de la fusion de McColl Brothers et de Frontenac Oil, deux compagnies récemment acquises par Nesbitt, Thomson and Company et elle aura une capitalisation autorisée de $10,100,000 de stock privilégié et 750,000 parts de mortissement et 750,000 parts ordinaires.

L'offre actuelle est de $7,500,000 de stock privilégié au pair avec un bonus de 40 pour cent d'ordinaire, soit quatre ordinaires pour chaque dix parts privilégiées achetées. Il est entendu que l'on fera une offre séparée du nouveau commun à $30 la part la semaine prochaine bien que la demande soit telle que l'on est pratiquement assuré d'une souscription qui dépassera largement l'offre. La firme McDougall and Cowans et autres firmes sont associées avec Nesbitt, Thomson and Co pour faire l'offre actuelle.

La nouvelle compagnie n'aura pas de dette consolidée et les recettes disponibles pour le stock privilégié cette année sont de $1,200,000, ce qui indique que le montant disponible pour le nouveau stock sera de près de $2.00 la part.

LE COMMERCE EST ASSEZ SATISFAISANT

C'est l'approche des fêtes qui active le commerce. Perception bonne.

Les rapports reçus par Bradstreet disent que, malgré la température très douce qui a prévalue le gros aussi bien que le détail ont été actifs et ceci est dû surtout au fait que les fêtes de fin d'année approchent. Les manufacturiers sont moins actifs dans presque toutes les lignes. Le marché des oeufs est toujours actif à prix raisonnables mais le beurre et le fromage se sont améliorés.

Sur les marchés des bestiaux, les bêtes à cornes et les veaux ont été vendus à meilleur prix.

L'argent est toujours ferme et les Etats-Unis ont commencé à exporter l'or vers la Grande-Bretagne.

Les manufacturiers de bois de construction viennent de former une association dont le but sera de provoquer une consommation plus forte de bois. Il existe cependant un surplus de bois de construction dans la partie est du pays malgré que les manufacturiers aient diminué leur production.

Une revue de la fabrication de chaussures au cours de l'année montre que la production a été considérable bien qu'elle soit encore de 40 pour cent inférieure au maximum déjà touché. Les importations américaines et européennes ont été plus considérables et nos exportations de chaussures ont diminué.

En 1927, il y a plus de faillites de fabriques de chaussures qu'en 1926 et il semble qu'il existe un handicap par suite d'un tarif qui n'est pas assez protecteur. Le coût de la matière première, peaux et cuir, a augmenté et la diversité des modèles nouveaux sont autant de facteurs qui rendent la fabrication plus onéreuse.

Les producteurs de pommes de terre des provinces maritimes profiteront d'un nouvel arrangement avec Cuba. Par suite d'une entente entre pêcheurs, le commerce du poisson sera plus fructueux.

Il y a moins de grains dans les élévateurs le long des lacs et l'on compare avec l'année dernière.

La perception des comptes est généralement bonne.

Les sucres

NEW-YORK, 16 — Le marché des sucres bruts a enregistré une nouvelle hausse de 1-32 cent, et la demande de renseignements a été passablement bonne. Les ventes ont compris 75,000 sacs de Philippines au port à 4.61 livré.

Le marché des sucres bruts futurs a enregistré un total de ventes approximatif de 47,000 tonnes. Voici les prix de fermeture: décembre, 2.80; janvier, 2.81; mars, 2.85; mai, 2.92; juillet 2.99; septembre, 3.10; décembre (1928), 3.16.

Sur le marché des sucres raffinés, deux raffineurs ont accepté des commandes à 6.00 pour le granulé type et la demande de renseignement a été passable, alors que les autres raffineurs demandaient 5.70.

Pommes de terre

Le marché des pommes de terre est un peu à la baisse. Les Green Mountain coûtent au gros, prises au wagon $1.00; les blanches du bas du fleuve 95 cents, aux détaillants, on les vend respectivement $1.20 et $1.10, en sacs de 80 livres.

Les cafés

NEW-YORK, 16 — Le marché des cafés futurs a clôturé à une hausse nette entre 7 et 11 points. Le total approximatif des ventes a été de 22,000 sacs. Voici les prix de fermeture: décembre, 13.29; janvier, 13.21; mars, 13.21; mai, 13.15; juillet, 13.15; septembre, 13.07; décembre (1928) 12.97.

Les options sur les cafés ont été tranquilles.

BOURSE de NEW YORK

La hausse se continue de façon impressionnante et l'activité est très grande.

Wall Street, 16—(Ouverture)—L'accumulation des commandes de la nuit donna un ton très fort au marché. Des gains initiaux de 1 à 2 points furent enregistrés par U. S. Steel ordinaire, Radio Corporation, Canadian Pacific, Dupont et Brooklyn Edison. De gros lots de Radio et de General Motors changèrent de mains au début.

Les pools reprirent leurs activités chez un certain nombre de spécialités à la suite de la baisse des emprunts bancaires des courtiers à la Federal Reserve Bank. Les revues commerciales annoncent que les affaires sont meilleures surtout les industries de base. Des achats prononcés de General Motors déclanchèrent une mise à couvert de la part des vendeurs à découvert qui avaient espéré une chute de ce titre par suite de la concurrence de Ford. Les autres moteurs montèrent également surtout Chrysler, Hudson et Dodge Brothers de préférence. Midland Steel Products de préférence, Radio, Houston Oil, Green Cananea Copper, National Distillers et Mathieson Alkali augmentèrent leurs gains initiaux à un et deux points avant la fin de la première demi-heure. Les changes étrangers étaient fermes, la livre à $4.87 et 26-32.

(MIDI). — Encouragés par la force des leaders reconnus et l'activité des instruments aratoires et des titres d'assurances, les haussiers s'attaquèrent à tous les départements de la liste en un tel volume que le total des transactions de la matinée fut porté à plus de 1 1-4 millions de parts. Case Threshing Machine monta de 12 points, Continental Insurance de 8 et Rossia Insurance, Fidelity Phoenix, International Harvester et Dupont de 4 points.

L'argent est à 4 pour cent.

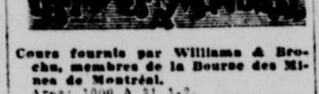

Cours fournis par Williams & Brochu, membres de la Bourse des Mines de Montréal.

Area: 1000 à 31 1-2.
Argonaut: 2000 à 33, 500 à 34.
Beaver: 300 à 2.04.
Capital Rouyn: 1000 à 13 1-4, 500 à 13, 1000 à 13 1-4, 500 à 13.
Kirkland Lake: 200 à 2.46, 300 à 2.47.
Noranda: 10 à 33.30.
Rouyn Gold: 1000 à 3.
Rouyn Quebec: 1000 à 2 3-4.
Rubec Mines: 600 à 1.35, 3000 à 1.45.
Teck Hughes: 500 à 10.15.
Tough Oakes: 1000 à 70.

HORS COTE:
Abana: 100 à 2.70.
Granada Royn: 1100 à 20 3-4.
Malartic: 1000 à 60.
Piske: 2000 à 8.
Harvie Mines: 400 à 62.
Total des ventes du matin: 19,010.

Les dividendes

Mount Royal Hotel Co. 1 1-2 p.c. sur les actions privilégiées pour le trimestre finissant le 31 décembre, payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 17 décembre.

Canadian Paperboard Co. 1 3-4 p.c. sur les actions privilégiées pour le trimestre finissant le 31 décembre payable le 1er janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Intercolonial Coal Co. 3 p.c. sur les actions ordinaires et 4 p.c. sur les actions privilégiées pour le semestre finissant le 31 décembre, ainsi qu'un bon de 1 p.c. sur les actions ordinaires sur l'année, tous payables le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 20 décembre.

Hillcrest Collieries Co., 1 1-2 p.c. sur les actions ordinaires et 1 3-4 p.c. sur les actions privilégiées payables le 14 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

West Kootenay Power and Light Co., 1 3-4 p.c. sur les actions privilégiées pour le trimestre finissant le 31 décembre payable le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 27 décembre.

MINES TORONTO

Cours fournis par Salloway, Mills & Co., membres de la Bourse.

Valeurs	Haut	Bas	Ferm.
Aconda	30	30	30
Ajax	68 3-4	67	68
Amulet	5.05	4.50	4.65
Area	34	32 3-4	33
Argo	34	32	33
Barry H	1.20	1.15	1.15
Beaver	2.07	2.06	2.06
Bidgood	1.75	1.62	1.66
Can. Lor	18	—	—
Chaput H	14	13 1-4	13 1-2
Coi. Kirk	7 1-2	6 1-2	7 1-2
Coniagas	4.75	—	—
Corona	11 3-4	11	11
Crown R	63	—	—
Dom. K	06	—	—
Dome Mines	14.00	12.80	13.75
Duprat	10 1-2	10	10 1-2
Goldale	42 1-2	42	42 1-4
Gold Hill	38 1-2	37	37
Grover D	15	11 1-2	13 3-4
Granada R	31	30	30
Holl. C	17.25	17.15	17.25
Kirk H	26	25	25
Kirk L	2.48	2 44	2.45
Lake Shore	20.35	—	—
Laval Québec	20	23 1-4	27
Malartic	58	53 1-2	58
Macassa	49 1-2	48	48
Marriott	40	—	—
McIntyre	26.80	26.75	26.75
Min. Corp.	3.90	3.85	3.85
Night Hawk	7 1-2	7	7 1-2
Nipissing	6.65	6.30	6.30
Newbec	70	65	66
Pioneer	60	57	60
Potter D	21 1-2	20 1-2	21 1-2
Premier	2.34	—	—
Ribago	29	27	27 1-4
Shadeona	21	20 1-2	21
St. Anthony	45	40	45
Teck H	10.17	10.11	10.15
Tough Oaks	74 3-4	70	71
Vipond	72	70 1-2	71 1-2
West Dome	14 1-4	13	13
Wiltsey	56	55 3-4	55 3-4
Wright H	6.38	6.30	6.35
Hors-liste—			
Amity C	38	37	38
Canarum	5.12	—	—
Cap R	12	11	12
Con. Man	2.00	1.90	1.90
Fed. Kirk	65 1-2	64	65 1-2
Hill Top	21	20	20 1-2
Howey L	1.40	1.39	1.40
Int. Nickel	73.75	73.00	73.50
Jackson	76	74	74 1-2
McDougall	51 1-2	51	51
Noranda	23.85	23.40	23.50
Towagmac	3.80	—	—
Silver	58 1-8	—	—

Ventes totales: 1,274,833

Canada Permanent Mortgage Corp.

TORONTO, 16. — Les actionnaires de la Canada Permanent Mortgage Corporation, à une réunion spéciale tenue ici hier, ont unanimement ratifié l'achat de l'actif et du commerce de la Canada Landed et de la National Investment Company.

La Farine

Par baril, 2 sacs:

Première patente	$8.60
Deuxième patente	7.40
Forte à boulanger	7.20
Farine à pâtisserie	7.00
Farine d'avoine roulée, 90 lbs	3.75
Farine d'avoine roulée, 80 lbs.	3.40

LAKE OF THE WOODS SUBDIVISE SON CAPITAL-ACTIONS

On offre 3 parts pour 1 et le dividende est diminué de 12 p.c. à $3.20 chaque nouvelle action.

Les directeurs de la Lake of the Woods Milling Company, Limited, à une réunion tenue hier à Montréal, ont adopté le projet sur lequel les actions ordinaires actuelles d'une valeur au pair de $100 chacune seront subdivisées sur une base de trois pour une, mais sans valeur nominale. Les directeurs ont décidé, de plus, de faire une émission de parts additionnelles sans valeur nominale qu'ils vendront aux actionnaires $50 chacune à raison de 1 part nouvelle pour chaque trois parts sans valeur nominale qu'ils détiendront. L'assemblée générale spéciale pour approuver ce projet sera tenue le 25 janvier 1928.

Le point important de ce projet, c'est que l'on propose une diminution du taux du dividende annuel. Actuellement, la compagnie paye 12 pour cent par année sur ses parts ordinaires. Dans la lettre adressée aux actionnaires, les directeurs disent qu'ils espèrent payer environ $2.20 de dividende annuel sur chaque part nouvelle. Les directeurs ajoutent qu'ils croient que c'est de l'intérêt des actionnaires qu'il y ait une réduction du dividende actuel et ils ajoutent qu'il serait même avantageux de faire telle réduction même si le projet actuel proposé ne se réalisait pas.

La compagnie a présentement 25,000 parts de $100 sur le marché ce qui signifie qu'il y aura 165,000 parts ordinaires nouvelles sans valeur nominale à la suite de la subdivision tandis que la vente du nouveau stock sans valeur nominale à raison de $50 la part ajoutera (sur la base de 1 pour 3) 35,000 nouvelles actions, ce qui portera le total à 140,000 actions ordinaires sans valeur nominale. La vente des stocks rapportera à la compagnie $1,750,000 et $1,000,000 de cet argent sera employé au rachat des obligations 5 pour cent de Dominion Flour qui se chiffrent actuellement à $1,400,000 tandis que les $750,000 qui resteront, seront utilisés comme nouveau capital d'exploitation.

Le résultat du nouveau projet est que la compagnie économisera $72,000 par année sur ses dividendes et $70,000 sur ses intérêts obligataires et elle encaissera une augmentation substantielle pour son capital d'exploitation.

SUR LE CURB

Cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie, 50 rue Notre-Dame O. Membres Montréal Curb Market. Ventes de 10 à 11 hrs.

Afhan—300 à 1.30.
Attendu—25 à 10, 400 à 9 1-2.
B. A. Oil—40 à 36 1-4, 20 à 36, 20 à 36, 10 à 36 1-4.
B. C. Development—1400 à 1 12.
Canada Cement—2 à 32, 1 à 31 3-4, 25 à 31 3-4, 20 à 31 3-4, 5 à 31 3-4.
Canada Malt—40 à 36 3-4.
Canadian Breweries—25 à 36.
Carling Breweries—25 à 36 3-4, 100 à 37.
Cosgrave—25 à 8 1-2, 50 à 8 1-2, 5 à 8 3-4, 195 à 8 3-4.
Coast Copper—25 à 16.00, 20 à 16.00 10 à 16.00, 25 à 16.75, 75 à 16.75.
Dryden—30 à 28 1-2, 25 à 28 3-4, 50 à 29, 25 à 29, 25 à 29, 25 à 29, 25 à 29 1-4, 65 à 29, 50 à 28.75, 5 à 29, 70 à 29, 25 à 29, 25 à 29 1-4, 5 à 29, 70 à 29 1-2, 25 à 29 3-4, 40 à 29, 10 à 29 3-4, 25 à 29 1-2, 25 à 29 3-4, 25 à 29 3-4, 25 à 29 3-4, 5 à 29 1-2, 25 à 29 3-4, 25 à 29 3-4, 5 à 29 1-2, 10 à 29, 25 à 29 3-4, 25 à 29 3-4, 5 à 29 1-2, 25 à 29 1-2, 25 à 29, 25 à 29 5-8, 25 à 29 7-8 25 à 29 7-8, 15 à 30, 15 à 30, 10 à 30, 25 à 30, 25 à 30, 5 à 30, 25 à 30, 20 à 30, 25 à 30, 25 à 30, 15 à 30, 10 à 29 3-4, 25 à 29 3-4, 25 à 29 7-8, 10 à 29 3-4, 5 à 29 7-8 25 à 29 7-8, 75 à 29 7-8, 10 à 29 7-8, 15 à 29 3-4.
Eastern Dairies—10 à 55 1-2.
Frontenac Oil—40 à 31 1-2, 50 à 31 1-2, 20 à 31 1-4.
Harvey Mining—75 à 68.
H. Walker—55 à 63 1-4, 25 à 63 3-4, 25 à 63 3-4, 25 à 63 3-4, 25 à 63 3-4.
Imperial Oil—5 à 60 1-4, 1 à 61, 5 à 60 1-2.
Imperial Tobacco—260 à 4 1-2, 100 à 4 1-2, 25 à 4 1-2, 25 à 4 1-2, 25 à 4 1-2, 25 à 4 1-2, 200 à 9 5-8, 30 à 9 3-4, 25 à 9 5-8, 40 à 9 5-8, 40 à 9 5-8, 10 à 9 5-8, 10 à 9 5-8, 20 à 9 5-8, 40 à 9 1-2, 40 à 9 1-2, 30 à 9 3-8.
Int. Petroleum—5 à 36 1-2, 15 à 36 1-2 5 à 36 1-2, 5 à 36 1-2, 5 à 36 1-2.
Inter. Power—20 à 41, 10 à 40 1-2.
Inter. Utilities A—10 à 50, 25 à 49 1-2, 5 à 50, 10 à 49 1-2.
Inter Utilities B—25 à 10 3-4, 20 à 10 1-4, 5 à 10 3-8, 200 à 10, 100 à 10, 25 à 10 1-8, 175 à 10, 100 à 10, 300 à 10, 410 à 10, 600 à 10, 200 à 10, 80 à 10, 85 à 10, 100 à 10, 100 à 10, 85 à 10, 25 à 10, 700 à 10, 100 à 10, 695 à 10, 305 à 10, 375 à 10, 75 à 10, 25 à 10, 355 à 10, 10 à 10, 50 à 9 7-8, 50 à 9 7-8, 50 à 10, 200 à 10, 15 à 10, 5 à 10, 200 à 10, 15 à 10, 15 à 10, 10 à 10.
Manitoba Power—5 à 85 3-4.
National Steel Car—20 à 39 1-2, 5 à 39 1-2.
Noranda—5 à 23.75.
Perfection Glass—10 à 3 5-8.
Page-Hersey—25 à 88 3-8, 25 à 88, 45 à 88, 40 à 88.
St. Lawrence Paper—5 à 101, 5 à 101, 5 à 102, 10 à 102, 4 à 100, 2 à 101, 25 à 101, 10 à 102 1-2, 16 à 102 1-2, 1 à 102 1-8, 60 à 102, 10 à 102, 5 à 102.
Page-Hersey priv—10 à 145.
Inter. Power priv—10 à 94 3-4.
Canada Cement priv—5 à 99.
Plow priv—30 à 107.
Eastern Dairies priv—10 à 100.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN et Cie, 50, Notre-Dame Ouest. — Membres Montreal Curb Market. — Ventes de 11 à 12 1-2 hrs.

Attendu: 10 à 9 1-2.
B. A. Oil: 10 à 36 1-2.
Canadian Breweries: 25 à 36 3-4, 25 à 36 3-4, 15 à 35 3-4.
Can. Cement: 10 à 32, 10 à 32, 25 à 32, 25 à 32, 10 à 32, 2 à 32.
Canada Malt: 25 à 36 1-2, 100 à 36 1-4, 50 à 36 1-4, 20 à 36 3-4.
Carling Brwe.: 25 à 37.
Cosgrave—20 à 8 3-4.
Coast Copper—25 à 16.25, 75 à 16.25, 25 à 16.25.
Dominion Eng. Work.—10 à 53.
Don Rouyn—300 à 18 1-8.
Dryden—25 à 29 3-4, 75 à 29 7-8, 25 à 29 7-8, 10 à 29 7-8, 25 à 29 7-8, 14 à 29 7-8, 5 à 29 7-8, 5 à 30, 25 à 30, 25 à 30, 10 à 30, 15 à 30, 5 à 29 7-8, 5 à 29 7-8, 15 à 29 7-8, 25 à 30, 25 à 29 7-8, 10 à 30, 10 à 30, 5 à 30, 5 à 500, 10 à 29 3-4, 15 à 29 7-8, 20 à 29 7-8.
Eastern Dairies—10 à 55 1-2.
Foreign Power Securities—75 à 42, 10 à 42, 5 à 42, 5 à 42.
Frontenac Oil—10 à 31 1-2, 20 à 31 1-2, 25 à 31 1-4, 25 à 32, 100 à 32, 10 à 32, 50 à 32, 10 à 32, 5 à 32, 40 à 32.
Harvie Mining—200 à 60.
H. Walker—10 à 63 1-2, 25 à 63 3-8, 25 à 63 3-4.
Imperial Oil—25 à 60 1-4, 25 à 60 1-4.
Imperial Tobacco: 10 à 9 5-8, 5 à 9 3-4, 25 à 9 1-2, 25 à 9 1-2, 25 à 9 5-8.
Int. Petroleum: 25 à 36 1-4, 25 à 36, 25 à 36, 20 à 36 1-2, 30 à 36 1-4.
Int. Power: 10 à 40 1-2, 10 à 40 1-2, 80 à 40 1-2, 10 à 40 1-2, 10 à 40 1-2.
Int. Utilities B: 25 à 10, 10 à 10, 15 à 10, 25 à 10, 25 à 10, 4 à 10 1-4, 15 à 10 1-2, 25 à 10.
Laval Québec: 25 à 26 3-4.
Noranda: 25 à 23.00, 50 à 23.00, 25 à 23.00, 25 à 23.00, 65 à 22.99, 25 à 22.99, 2 à 23.00, 50 à 22.99, 25 à 23.00.
Page-Henry: 10 à 87 3-4.
St-Lawrence Paper: 50 à 101 1-2, 5 à 102, 4 à 102, 1 à 102, 25 à 102, 25 à 102, 25 à 102.
Seagram: 25 à 24 1-2, 25 à 24 1-2, 10 à 24 1-2, 5 à 24 5-8.
Canada Cement Pfd.: 20 à 98 3-4, 5 à 98 3-4, 5 à 98 1-2, 10 à 98 1-2.
Pine Pfd.: 10 à 168, 25 à 168, 10 à 168, 25 à 169, 5 à 167, 175 à 169.
Southern Canda Power Pfd.: 15 à 166 1-2.
United Securities Pfd.: 1 à 165, 1 à 163, 5 à 165.
Manitoba Power Rights: 15 à 12.

LE MARCHE EN BANQUE DE NOVEMBRE

L'activité du marché ne se dément pas encore, quoique certains groupes ont fléchi par rapport au mois précédent. C'est à $75,958,117 que s'élève le marché en octobre, on avait eu $106,988,000, mais si on compare le mois de novembre au mois correspondant en 1926 et en 1925, on trouve respectivement $15,922,000 et $19,215,000. On constate une plus-value très forte dans chaque cas.

On peut répartir le montant de l'émission du mois suivant les groupes:

Etats	$52,040,000
Municipalités	10,570,017
Sociétés	12,348,100
	$75,958,117

C'est surtout le groupe "société" qui a fléchi par rapport au mois précédent. Parmi les émissions adjugées ou offertes pendant le mois, on peut signaler:

GOUVERNEMENTS

Dominion of Canada: $45,000,000, 4 p.c., 3 ans.

PROVINCES

Manitoba: $3,000,000, 4 p.c., 30 ans.
Alberta: $1,850,000, 4 p.c., 30 ans.
Nouveau-Brunswick: $1,800,000, 4½ p.c., 20 ans.
Saskatchewan: $1,330,000, 4 p.c., 20 ans.

MUNICIPALITES

Ontario:—
Sandwich: $275,814, 5½ p.c., diverses échéances.
Timmins: $224,000, 5½ p.c., 15 et 30 ans.

Québec:—
Montréal, $5,100,000, 4½ p.c., 20 et 40 ans.
Cap de la Madeleine: $120,000, 5 p.c. série 25 ans.
Saint-Jovite: $40,000, 5 p.c., série 40 ans.
Nicolet: $55,000, 5 p.c., série 40 ans.
Les Escoumains: $18,100, 5½ p. c., série 20 ans.

Manitoba:
Winnipeg: $2,425,000, 4½ p.c., diverses échéances.

Alberta:
Edmonton: $410,770, 4½ p.c., diverses échéances.

Colombie-Britannique.
Vancouver: $1,135,000, 4½ p.c., 15 et 40 ans.

SOCIETES

Power Corporation of Canada Ltd.: $5,000,000, 5 p.c., 20 ans.
Cochrane-Dunlop Harware Co.: $2,500,000, 6 1-2 p.c., 20 ans.
Windsor Hotel, Limited: $1,098,100 5 p.c., 20 ans.
Economic Investment Trust Limited: $1,000,000, 5 p.c. 30 ans.

Pour la première fois cette année, le Gouvernement Fédéral a fait appel à l'épargne publique. L'émission est relativement faible, car la Trésorerie a pu, grâce à des excédents de recettes, rembourser une partie assez forte des émissions arrivés à terme. L'émission actuelle comprend des obligations 5% à très court terme que le Gouvernement a vendu aux banques au pair, d'après la déclaion du Ministère des Finances.

Il semble que l'on escompte une baisse des taux d'intérêt et que d'ici 2 ans, les valeurs publiques se vendront avec un rendement inférieur à 4%, ce qui permettrait alors à l'Etat de rembourser l'émission actuelle avec une émission à long terme et à un taux moindre que le coût actuel.

Diverses provinces ont également emprunté. Le Nouveau-Brunswick a adjugé ses obligations 4½% — 20 ans au-dessus du pair et le coût de l'émission ne sera que de 4.58% pour la province. Les provinces de l'ouest paieront environ 4½% sur leurs emprunts. Chaque mois affirme la tendance très marquée du foyer de l'argent vers la baisse.

La Ville de Montréal vient d'ailleurs d'adjuger un très fort montant d'obligations à 20 et 40 ans au coût de 4.53%. Ce n'est pas le fruit du hasard, puisqu'en même temps la Ville de Winnipeg profitait d'un coût similaire. Rien de plus normal, puisque le Canada traverse une période de grande prospérité, les salaires sont relativement élevés et les capitaux s'accumulent dans les banques et sont

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la journée d'hier, Jeudi 15 Décembre 1927

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie. 50 Notre-Dame Ouest.

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Dernière vente	Change-ment	Fermeture Offre	Fermeture Dem.
121	Abitibi	138	138	138	138	inch	137 1-2	138
10	Alberta Grain	54					53 1-2	54
127	Asbestos Corp.	33 1-2	33 1-2	33 1-2	33 1-2	inch	33 3-8	33 1-2
245	do priv	95	95	94 1-2	94 1-2	— 1-2	94 1-2	95
60	xBelgo priv	110	110	110	110	A 1	109	110
24	[illegible] phone	156 1-2	156 1-2	156	156 1-2		156	
8,726	Brazilian	218 1-2	219 1-2	218	219	inch	218 7-8	219
5	B. C. Fishing	14						
75	B. E. Steel	1 1-2	1 1-2	1 1-2	1 1-2	inch	1	1 1-2
5	do 1er priv	29						29 1-2
770	do 2e priv	4	4	3 7-8	4	inch	3 3-4	4
360	Brompton	55	55	54	54	—1	53 1-2	54
100	Can. Bronze	58 1-2	58 1-2	58 1-2	58 1-2	—1	58	59
800	Canada Car	49 1-2	49 1-2	48 1-2	48 1-2	—1	48 1-2	48 3-4
8	do priv	92					91 1-2	92
10	C. C. Cotton pr	64 1-4					64 1-4	
11	Can. Converters	106 1-2	106 1-2	105	105			
25	Can. Cottons	140	140	140	140	inch		
4,047	Can. Ind. Alcohol	37 1-2	39	37	38 3-4	A 1 3-4	38 5-8	38 3-4
10	xCan. Steam priv.	93					92	93
25	Can. Woollens pr	82	82	82	82	—1	82	
488	xCas. Gurd	82 3-4	83 7-8	80	80	—2 1-2	80	80 1-2
15	x do priv	105					105	
114	Cons. Smelting	258	258	257	257	inch	258 1-2	259
942	Dominion Bridge	73 3-4	73 3-4	72 1-2	72 1-2	—1	72 1-2	72 3-4
5	Dom. Coal priv	79					75	
60	xDominion Glass	130 3-4	131	130 3-4	131	—1 1-4	130 3-4	131
10	x do priv	120 1-2					118 1-2	
40	Dom. Iron priv	4	4	4	4	A 1		
40	Dom. Steel priv	42	42	42	42	—2	43 1-4	
240	xDominion Textile	130 3-4	130 3-4	130 1-4	130 1-4	— 1-2		130 1-2
85	Fam. Players pr.	102	102	102	102	A 1-2	102	
435	Fraser priv	132	132	132	132	A 1	133	134 1-2
15	xGoodyear priv	105					104 1-2	105
2	H. Smith priv	117					116	116 1-2
6,094	xInter. Nickel	74	74	73	73	A 1-4	73 5-8	73
5	Inter. Paper priv	112 1-8					112 1-8	112 1-4
23	Jamaica priv	105					104	105
260	Lake of Woods	185	185	183	185	—2	184 7-8	185
65	Lake Ont. Brew.	23	23	23	23	inch	23	24
673	xLaurentide	112	112 1-2	111	111 1-2	A 1-8	111 1-2	111 7-8
15	Lyall	49						
140	xMackay	117	117	117	117	A 3-4		
8	x do priv	68 1-2						
495	Massey-Harris	37 1-2	37 3-4	36 3-4	37	— 1-2	36 3-4	37
100	do priv	109	109	109	109	A 1	109	109 1-4
1	Mont. Cottons	120					115	
318	Mont. Power	90	90	90	90	inch	89 7-8	90
10	Mont. Tramways	100						
830	xNat. Breweries	104	104	103	103 1-2	— 1-2	103 1-2	104
1	Nat. Brick priv	60						60
5	Ogilvie	100						
1	do priv	139						140
5	Ottawa & Hull	42					42	
255	xOttawa Power	137	137	137	137	— 1-2		
2	x do priv	106 1-2						
453	Port Alfred	89	89 3-4	89	89 3-4		89 1-4	89 3-4
40	do priv	102					101 1-2	
272	Power Corp.	73	73 1-4	73	73	—1	73	73 1-8
29	Penmans	94 1-2	94 1-2	94 1-2	94 1-2	A 1 1-8	94	94 1-2
425	xPrice Bros	79 1-2	80 1-2	79 1-2	80	— 1-4	79	80
211	x do priv	103 7-8	103 7-8	103 1-4	103 1-4	— 5-8	103 1-4	103 3-4
610	Quebec Power	84	84	83	83	—1	83	83 1-4
3,214	Shawinigan	88	88 1-2	87	87	3-4	87	87 1-2
552	Sou. Can. Power	110	110	110	110	—2	110 1-2	
15	Spanish River	137 1-2	138 1-4	137 1-2	137 1-2			
50	do priv	150	150	150	150	— 1-4	150	
95	Steel of Canada	180					178	180
280	St. M. V. Corp	75	75	75	75	—1	75	75
525	do priv	103 1-2	103 1-2	103 1-2	103 1-2	—1 1-2	101 3-8	103 5-8
21	Tooke Bros	13 1-2	13 1-2	12	12		13 1-2	
75	Tuckett	95	95	95	95	inch	95	100
25	xTwin City	53	53	53	53	A 1	52 1-2	53
850	Wayagamack	113	113	112	112	—1	111 3-4	112
5	Western Grocers	19					19	
90	xWinnipeg Electric	99	99	98	98	— 1-4	98	99
147	x do priv	109	109	109	109	A 1	109	
			MINES					
5-4	xHollinger	17 25						17 25
			BANQUES					
5	Canadienne	190					186	190
98	Commerce	275	275	275	275	—1 3-4	275	
25	Dominion	262	262	262	262	—1		
122	Montréal	332	332	332	332	— 1-2	330	
31	Nova-Scotia	375	375	375	375	inch	374	375
101	Royale	330	330	330	330	inch	330	332
			OBLIGATIONS					
$1,000	Asbestos C. M.	101 3-4	101 3-4	101 3-4	101 3-4	7-8	101 3-4	
300	Can. Loan 1937	106 40					106 45	106.75
2,650	Viet. Loan 1933	106 40	106 40	106 30	106 30	.25	106 30	106 55
3,550	do 1934	105 55	105 55	105 30	105 30	.25	105 55	105 55
8,500	do 1937	110 85	110 85	110 85	110 85	inch	110 85	111 00
1,000	Renewal 1932	104 20	104 20	104 20	104 20	A .10	104 20	104 45
1,700	Refunding 1928	100 45	100 45	100 45	100 45	— .25	100 45	100 70
26,300	do 1940	102 30	102 30	102 30	102 30	A .05	102 25	102 45
6,700	do 1943	105 50	a105 60	105 50	105 60	A .20	105 55	105 60
600	do 1944	102 55					102 50	102 75
16,100	Mont. Tram A	99 1-4	99 1-4	99 1-4	99 1-4	— 1-2	99 5-8	100
5,000	Riordon	102	a102	102	102	A 1	101 1-4	
1,000	Wayagamack	103 7-8	a103 7-8	103 7-8	103 7-8	A 7-8	103 1-2	

xEx-dividende. aNouveau haut

VENTES TOTALES	Hier	Mercredi	Il y a un an
Actions	25,020	51,333	38,950
Mines	50	25	100
Obligations	$65,350	$50,300	$21,75

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée d'hier.

Jeudi 15 Décembre 1927

Cours fournis par la Maison Leclerc et Forget, membres de la Bourse de Montréal.

Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
Abitibi Paper	138	138	138
Allied Chemical	153 1-2	152	152 1-2
Am. Ag. Chemical	17	17	17
Am. Beet Sugar	17 7-8	17 7-8	17 7-8
Am. Bosch Mag	23	20	21 1-2
Am. Can	71 3-4	70 5-8	71 1-8
Am. Car & Fdry	103	103	103
Am. Dr. Syndicate	19 1-2	19 1-4	19 3-8
A. H. F. Leather	11 3-4	11 5-8	11 3-4
do priv	58	58	58
Am. Int. Corp	58 1-4	57 3-4	57 3-4
Am. Linseed	66 1-2	65 5-8	65 1-2
Am. Locomotive	108	107	107
Am. Ship & Com.	3 1-4	3 1-4	3 1-4
Am. Smelting	176 1-4	172 1-8	175 1-2
Am. Steel Fdry	67 1-2	65	65 1-2
Am. Sugar	74 1-4	73 7-8	73 7-8
Am. Sumatra Tob.	66	64 3-4	65 3-4
Am. Tel. & Tel.	182 3-4	181 3-4	181 3-4
Am. Woollen	21 3-4	21 5-8	21 5-8
Anaconda Copper	55 1-2	52 1-8	55
Atchison	102 7-8	101 1-4	102 1-2
Baltimore & Ohio	118 5-8	117 3-4	118 1-2
Baldwin Loco	252	252	252
Bethlehem Steel	58 3-4	57 3-4	57 3-4
Brooklyn Man. Tr	56 1-2	56 1-8	56 1-4
Calif. Petrol	23 3-4	23 1-8	23 1-2
Canadian Pacific	216	214	214 3-4
Cerro de Pasco	66 7-8	65	65 1-8
Ches. & Ohio			206
Ch. M. & St-Paul	18 3-4	17 5-8	18 1-2
do priv	34 1-4	33 3-4	34 1-4
Ch. Rock Island	108	107 1-8	107 1-4
Chile Copper	39	37 1-2	38 5-8
Columbia Gas	92 5-8	91 1-2	91 1-8
Cont. Can	84 1-4	83 1-4	83 1-4
Corn Products	64 1-2	64	64 1-2
Congoleum	28 1-2	28	28 1-4
Crucible Steel	87	85 1-2	87
Cuba C. Sugar	7		7
do priv	31 1-2	30 1-2	31 1-2
Davison Chemical	42 1-2	41	41
Del. & Hudson	187 1-4	186 3-4	187 1-4
Endicott J.	80	78 1-2	78 1-2
Erie Ry	61 7-8	61	61 5-8
Famous Players	107 7-8	107 3-8	107 7-8
Freeport Texas	100 1-2	100 1-4	100 1-2
General Asphalt	79 5-8	77 1-4	78
General Cigars	72 1-4	72 1-4	72 1-2
General Electric	133 1-4	131 3-4	132
General Motors	129 3-4	128 1-4	129 5-8
Goodrich	92 7-8	91 1-2	92 3-8
Granby Mining	43 1-2	41 3-4	41 3-4
Gt. Northern priv	79 3-4	79 3-4	80
do Ore	24 1-2	23 3-4	24
Gulf States Steel	54 5-8	54 1-8	44 3-4
Houston Oil	156 3-4	152	154
Insp. Copper	20 7-8	19 3-4	20 3-4
Int. Nickel	74 1-4	72 3-4	72 7-8
Int. Mer. Marine			
do priv	41 1-4	40 5-8	40 5-8
Inter. Paper	77 3-4		76 5-8
Kan. C. South	61	60 3-4	60 3-4
K. Springfield	27	26 5-8	26 5-8
Kenn Copper	83 3-4	81 5-8	82 3-4
Lehigh Valley	95 1-4	93	93
Loews Theatre	57 1-4	56 5-8	56 5-8
Mackay	118	117	117
Marland Oil	34 1-2	33 1-2	33 5-8
M. St-P. & S.S.M.	52 1-2	51	52 1-2
Miss. K. & T.	42	41 5-8	41 3-4
Miss Pacific	52 1-2	51 5-8	51 5-8
National Lead	130	130	130
New Haven	60 3-4	58 5-8	60 5-8
N. Y. Air Brake	43	43	43
N. Y. Central	163	161 1-4	162 1-2
Norfolk & Western	193 1-2	193	193 1-2
North Pacific	99	98 7-8	98 3-4
Pan Am. Petrol	45	43 1-2	44 5-8
Pennsylvania RR	64 7-8	64 5-8	64 7-8
Philadelphie	152	150	152
Pierce Pete	3 1-2	3 1-4	3 1-2
Pierce Arrow	13 3-4	13 1-2	13 1-2
Pullman	81 1-2	80 1-4	81 1-4
Punta Sugar	31	30 1-2	30 7-8
Reading	106 1-8	105 3-8	106
Rep. Iron & Steel	59 1-2	59	59
Royal Dutch	47 1-2	47 1-2	47 1-2
Sears Roebuck	86 1-4	84 1-8	85 1-4
Shell Union Oil	25 7-8	25 1-4	25 7-8
St Louis & S. Fe	108	107	107
Sinclair Con	17 3-4	17	17 3-4
Skelly Oil	26 1-8	25 1-4	25
South Pacific	123 7-8	123	123 1-4
Southern Ry	146 3-4	145 5-8	146
Stand. Oil N.J.	39 7-8	39 1-4	39 1-2
do Cal	55 1-8	54 1-2	55
Stromberg Cr	42 1-2	41	41 1-8
Studebaker	60 5-8	59 1-2	59 1-2
Tennessee Copper	11 7-8	10 1-2	11
Texas Oil	53 7-8	52 5-8	53 1-2
Texas Pacific	99 1-2	99 1-2	99 1-2
Tobacco Products	116 7-8	114 1-8	116 3-4
Union Bag & Pap	48	48	48
Union Pacific	193 3-4	193	193 1-2
United Fruit	145 7-8	142	145 1-2
U. S. Ind. Alcohol	110 3-4	106 1-4	110 1-8
U. S. Rubber	56 3-4	56	56
U. S. Steel	147 5-8	146	146 5-8
Vanadium Steel	59 1-8	58 1-4	58 1-2
Wabash A	65 7-8	65 3-8	65 3-4
Westinghouse	90 1-2	89 5-8	89 7-8
White Motor	37 5-8	36 1-4	37
Willys Overland	12	11 5-8	11 5-8
Worth. Pump	30 7-8	30 1-4	30 7-8
Woolworth Co	192 3-4	190 1-4	192 5-8

On lui ampute la jambe

Renversé par un camion-automobile, à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de l'avenue Van Horne, à 12 heures 15, hier après-midi, Henri Ouellette, 30 ans, 4724, rue Cartier, a eu le genou droit fracturé. On l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame où les médecins ont jugé nécessaire de lui amputer la jambe. Hier soir, on rapportait qu'il allait assez bien.

Le poste de police de l'avenue Laurier a appris que Ouellette traversait l'avenue Van Horne, au boulevard Saint-Laurent, lorsqu'il fut frappé par un camion conduit par M. Rosario Légaré, 4670, rue Saint-Denis. Le chauffeur, malgré tous ses efforts, ne put éviter l'accident. Après avoir frappé Ouellette, il arrêta immédiatement et lui procura les premiers soins, avec l'aide des témoins de l'accident.

Les enfants auront des jouets

Environ 1,000 paniers de Noël seront distribués aux pauvres vers la fin de la semaine prochaine par le club Kiwanis de Montréal. Chaque panier contiendra des aliments en quantité considérable et quelques jouets pour les enfants, le tout d'une valeur approximative de $10.

M. Edgar Murphy, président du Comité de Service Social, annonçait hier au déjeuner des Kiwanis, à l'hôtel Windsor, que l'empaquetage des paniers commencera mardi soir.

M. George Ganetakos dit que tout est prêt pour les spectacles qui seront donnés, samedi matin, à douze théâtres de la United Amusements Limited, pour les enfants. Les recettes seront employées pour le paiement des paniers.

A l'assemblée Fortin, hier

M. Tancrède Fortin lançait un dernier appel aux électeurs de Ville-Marie, dans une grande assemblée, à la salle de l'Assistance publique, hier soir, sous la présidence conjointe de MM. J.-E. Huot et Maurice Favreau, ouvriers du quartier.

MM. Lacombe, E.-H. Léveillée, L.-E. Charron, Gaston Délisle, ainsi que les échevins Dubreuil et Mathieu, ont adressé la parole.

Après avoir de nouveau exposé le programme du candidat, avec maints développements, les orateurs ont été unanimes à remettre leur cause entre les mains du peuple.

"Nous avons fait notre part, à vous maintenant de faire la vôtre". Telle a été la conclusion du discours de M. Fortin.

Le roi Ferdinand de Bulgarie, en Amérique

COBOURG, Allemagne, 16. — L'ancien roi Ferdinand de Bulgarie, quittera Brême le 31 décembre prochain, à destination de Rio-de-Janeiro et Buenos-Ayres. L'ancien monarque désire renouer connaissance avec les capitales de l'Amérique Latine qu'il visita il y a quelque trente ans.

ASSOCIATION DES ELEVEURS DE RENARDS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Photographie prise lors de la grande assemblée qui fut tenue par l'Association des Eleveurs de Renards de la province de Québec. On remarque dans le groupe: MM. RAOUL TREMBLAY, président; JOHAN BEETZ, directeur; M. l'abbé LEONCE BOIVIN, fondateur; le Dr A. LAURENDEAU, secrétaire; PETER G. CLARK, président de l'Association fédérale, H.-J. LAVERDURE, directeur; JOHN BRANT comptable; JOS. PARE, F.-J. HAMEL, W.-H. RUTHVEN, président de l'Association d'Ontario; C.-A. BROUILLARD, P.-E. TREMBLAY, E.-H. RAYNER, A. GRENIER, R.-G.-T. HYTCHMAN, W.-H. LAVERDURE, JEAN BEETZ, le Dr ETIENNE, ALBERT DUSSEAU, LOUIS DUSSEAU, J.-R. LANGEVIN, JOSEPH MIRON, A. LEMIEUX, JOSEPH MAISONNEUVE, JOSEPH DROLET, G. AUBRY, JOSEPH PARE, de Lacolle, ULRIC BELANGER, G. TREMBLAY, A. LECLAIR, C.-E. TREMBLAY, J.-A. PRUD'HOMME, A.-D. TREMBLAY, B. DECARY, JOSEPH PARE. (Photo de l'artiste de la "Patrie").

CE PROJET DE PENSION AU VIEIL AGE

Le gouvernement de la province ne le favorise pas.

LA LOI DU DIMANCHE

QUEBEC 16 (Du correspondant de la "Patrie").—Au cours de l'entrevue que les ouvriers nationaux catholiques ont eu avec les honorables Taschereau et Galipeault, plusieurs questions furent débattues.

La coopération de la province de Québec à la loi des pensions des vieillards, a donné lieu à une assez longue discussion et a une déclaration très explicite de la part de l'hon. M. Taschereau. Le premier ministre, après avoir écouté la requête lue par M. Pierre Beaulé, agent d'affaires des unions nationales catholiques, déclara que le gouvernement de la province de Québec ne favorisait pas une coopération avec le gouvernement d'Ottawa pour le paiement d'une pension aux vieillards, parce que le principe social sur lequel reposait la demande était faux. Le premier ministre démontra aux ouvriers que l'application de la loi coûterait le tiers de ses revenus au gouvernement de la Colombie Anglaise, et environ 12 pour cent des siens à celui du Nouveau-Brunswick. Il ajouta que si la province de Québec adoptait la loi, cela signifierait une dépense additionnelle de deux millions de dollars, ce que le gouvernement provincial n'avait pas le moyen de faire.

Le premier fit remarquer aux ouvriers que les profanateurs de la loi du dimanche devraient être poursuivis par les municipalités où se trouvent situées les fabriques et manufactures en faute et que le gouvernement provincial sera heureux de couvrir les frais des plaintes qui seraient ainsi faites. Il fit cette déclaration à l'occasion de plaintes qui circulent un peu partout à l'effet que le gouvernement tolère le travail du dimanche dans les grandes industries et que le bureau du procureur général reste impassible devant le fléau.

L'hon. M. Antonin Galipeault annonça également aux ouvriers nationaux que le gouvernement entendait créer une loi des accidents du travail qui serait à la hauteur des autres lois dont jouit la province et que son département ferait tout en son possible pour en arriver à cette fin.

NOMBREUX SONT CEUX QUI PROFITERONT DE LA FIN DE SEMAINE DE NOEL

Le fait que Noël tombe le dimanche, et que le lundi, 26 décembre a été proclamé fête légale, offre une longue fin de semaine et permet de voyager au loin ce qui serait impossible si le congé était plus court. Nombreux sont ceux qui se proposent de se rendre dans leur famille ou chez des amis du dehors de la ville.

Le service du trafic voyageur du chemin de fer National du Canada prend des dispositions spéciales pour fournir au public tout le confort du voyage. Toutefois, comme il est impossible d'estimer au juste le nombre de ceux qui se proposent d'aller en dehors de la ville de réserver leurs lits et d'acheter leurs billets à l'avance.

On peut également faire parvenir des billets à des personnes d'en dehors de la ville en déposant le coût du billet entre les mains de l'agent local du chemin de fer National du Canada.

Pour plus amples renseignements, réserves de lits, etc., s'adresser à tout agent du chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets pour la ville, 230, rue Saint-Jacques, MAin 4731.

Importants travaux du National Canadien

WINNIPEG, 16. — Les Chemins de fer Nationaux entreprendront l'an prochain la construction d'une voie ferrée circulaire de six milles de longueur, qui éliminera l'inconvénient de faire reculer les trains de voyageurs sur la ligne principale. Par ailleurs, le chemin de fer continuera la construction d'une nouvelle gare à Edmonton, en outre d'une usine d'épergie électrique et d'un entrepôt pour les messageries et le bagage. Des agrandissements seront faits à Jaspar Park Lodge. L'an prochain également, l'on commencera les travaux d'agrandissement du Château Laurier à Ottawa.

CETTE FIRME N'EST PAS SUJETTE A LA LOI DES ACCIDENTS

La Maison Laporte, Martin, obtient gain de cause. -- Pour une hernie.

On ne doit jamais perdre de vue l'objet principal de l'établissement de commerce, a déclaré l'honorable juge Mercier, en renvoyant une action intentée par Bernard Perrault, à Laporte, Martin, Limitée. Le juge a maintenu que la preuve avait démontré, hors de tout doute, que la maison d'affaires de la défenderesse, était une maison absolument commerciale pour ne pas dire exclusivement commerciale. Cette dernière n'est donc pas sujette à la loi des accidents de travail, comme le prétendait Perrault en réclamant $2,675 à la suite d'une hernie provoquée par son travail. Perrault était à lever un sac de riz lorsqu'il sentit une douleur au côté droit. A l'appui de ses allégations, Perrault soutenait que la défenderesse était sujette à la loi des accidents de travail parce qu'elle faisait usage, dans son établissement, de machines mues par une autre force que celle de l'homme ou des animaux, une des conditions qui rend une compagnie sujette à la loi des accidents de travail. La Cour trouva, cependant, que la maison Laporte, Martin, Limitée, était commerciale et ne devait pas tomber sous la loi des accidents de travail, même si elle fabriquait certaines essences dans une proportion de trois pour cent, de son commerce total. L'action a été, en conséquence, renvoyée avec dépens.

POUR ENRAYER UN RHUME EN UN JOUR

Prenez les Pastilles Laxatives BROMO QUININE. Le remède sûr et éprouvé. (La première authentique pastille contre le rhume et la grippe). La boîte porte la signature E. W. Grove. 30c. Préparées au Canada.

PACIFIQUE CANADIEN

CHANGEMENTS DANS LE SERVICE DES TRAINS Montréal-Calumet

Le train No 430 quittant maintenant Calumet à 7.20 p.m., les samedis et dimanches seulement, partira de Calumet à 4.00 p.m., à commencer de samedi le 17 décembre, pour arrier à Montréal, gare Place Viger, à 6.10 p.m.

Montréal - St-Eustache

A partir de dimanche, le 18 décembre, un nouveau train sera inauguré de Montréal à St-Eustache, retour le même jour. Départ de Montréal, P.V., à 9.00 a.m., arrivée à St-Eustache à 10.10 a.m. Retour, départ de St-Eustache à 7.45 p.m., arrivée à Montréal, P.V., à 8.55 p.m., avec arrêt à toutes les gares intermédiaires sauf St-Martin.

Montréal - Ste-Thérèse

Le train No 47, de Montréal, P.V., à 9.15 a.m., tous les jours, pour Labelle, fera son dernier arrêt le dimanche, à Rosemere, dimanche, le 11 décembre.

246-14-16

Ces courses de chiens

LONDRES, 16.— Le conseil municipal va demander une injonction pour empêcher les administrateurs du palais de cristal d'y laisser tenir des courses de chiens. Une bruyante délégation composée de plusieurs milliers de personnes a protesté auprès du conseil municipal, hier, contre la tenue de courses dans ce palais.

LES ORDINATIONS DES QUATRE-TEMPS

Plusieurs nouveaux lévites recevront les ordres à la Basilique, samedi.

Il y aura samedi matin, à la Basilique, les ordinations régulières du samedi des Quatre-Temps d'hiver. Voici la liste complète des clercs qui recevront les différents ordres. Seront élevés à la prêtrise MM. les abbés Edgar Pelletier, du diocèse de Montréal; Laurent Hébert, de Fargo; Léonidas Auclair, de Prince Albert, Saskatchewan.

Au diaconat: du diocèse de Montréal: MM. Roland Archambault, Gustave Bleau, Jean Crevier, Eugène Demers, Jean Demers, Philémon Desmarchais, Lionel Dussault, Moyse Gervais, Lionel Latour, Bernard Leflis, Camille Mayer, Jean Moreau, Ernest Provost, Adrien Robillard, Henri Robillard, Charles-Emile Rouleau.

Du diocèse de Joliette: M. Maxime Piette.

Du diocèse de St-Hyacinthe: MM. Nazaire Benoit, Antonio Dansereau, Armand Desnoyers, Adélard Lavallée, Maurice Lecomte, Conrad McDuff, Albert Ouimet, Léo Sansoucy.

Du diocèse de Burlington: M. John Ready.

Du diocèse de Grands Rapids: MM. Francis Kaminski, Francis Lukowiez.

Du diocèse de Haileybury: M. John Camfield.

Du diocèse de Manchester: MM. Henri Brodeur, William Collins, Arthur Dufour, Emile Jacques.

Du diocèse de Portland: MM. Thomas Nelligan, James Sullivan.

Du diocèse de Providence: M. James Casey.

Du diocèse de Régina: M. Gérard Mulligan, de l'Ordre Franciscain: les R. P. M. Aloysius D'Anjou, Dominique Bonin, Jules-M. Guilbault, Ignace Benoit, Clémentien-Jos Piette, Vedaste Silvestre; Victor de St-Sébastien, Pascal, d'Ottawa, Romuald de St-Antoine, Rodolphe, de St-Antoine, Fidèle, de St-Robert.

Au sous-diaconat: Du diocèse de Montréal: MM. Bernard Barrette, René Desrochers, Jean-Paul Maher, Irenée Sauvé, F. Léo Sauvé, c.s.c.; Marin Bélanger, o.s.m.; Damase Bouchard, Rim., s.m.c., Stanislas Zyzaj, Détroit.

Du diocèse de Joliette: MM. Lucien Allard, Charles-Edouard Beaudry, Joseph Laurin.

Du diocèse de St-Hyacinthe: MM. Louis-Emile Gérard, Edouard-Léon Paulhus.

Du diocèse de Grands-Rapids: M. John Klonowski.

Du diocèse de Manchester: MM. Ernest Gingras, Robert Richard.

Aux derniers ordres mineurs: Du diocèse de Montréal: MM. Louis-E. Brossard, Morand Nantel, Léo Vaillancourt.

Du diocèse de Valleyfield: MM. François Lafleur, René Michaud.

Du diocèse de St-Hyacinthe: MM. Paul-Emile Lavoie, Albert Salvail.

Du diocèse de Springfield: M. William Mahoney.

Du diocèse de Grans Rapids: M. Stanislaus Betka.

Du diocèse de Winnipeg: M. James Melsaac.

Aux premiers ordres mineurs: Du diocèse de Montréal: MM. J.-Bte Beaulieu, Jean Bissonet, Gabriel Brennan, Ferdinand Comte, Alexandre Corbeil, Robert Corriveau, Jean Côté, Arthur Desgens, Edouard Dubois, Laurent Ducharme, Maurice Gagnon, Henri Guay, Paul Lacroix, Hervé Leduc, Irené Lussier, Alcide McDuff, Philippe Martin, Robert Mitchell, René Pesant, Dollard Robitaille, P.-Marie Séguin, Napoléon Thivierge.

Du diocèse de Valleyfield: MM. Charles-Edouard Bélanger, Léo Berthiaume, Marc Dulude, Gaétan Lebeuf.

Du diocèse de Joliette: MM. Conrad Ayotte, Léo Blais, Clément Clément, Adrien Ménard, Clément Morin, Raoul Sylvestre, Albert Tremblay.

Du diocèse de St-Hyacinthe: MM. Raoul Bonin, Charles-Emile Gadbois, François Normandin.

Du diocèse de Burlington: M. Edward Murphy.

Du diocèse de Springfield: MM. Francis Breen, Joseph Fenton, Ovila Gévry, John Hughes, Philip Sullivan.

Du diocèse de Manchester: MM. Richard Carignan, Francis Crowley, Victor Dagenais, Louis Demers, Edmond Guay, Arthur Massicotte, Léo McCarthy, Alfred Richer.

Du diocèse de Mont-Laurier: M. Edouard Léonard.

Du diocèse de Pembroke: M. John McKinnery.

Du diocèse de Portland: M. Conrad Côté.

Du diocèse de Providence: MM. Bernard Kelly, Francis McCabe, Thomas Myrick.

Du diocèse de St-Boniface: M. Léo Laliberté.

Du diocèse de Trois-Rivières: MM. Edouard Camirand, Lucien Gélinas, Grégoire Leblanc, J.-Baptiste Levasseur, Rosemont Masson, Léonce Panneton, Emile Robitaille.

Du diocèse de Winnipeg: MM. James Fitzgerald, Willie-Albert Perrault, Lafayette; de la Compagnie de Jésus: Paul Benoit, Léo Bouvier, Emilien Cambron, Vite Courbeau, Raphael Duhke, Oscar Doyon, Joseph Faillord, Lucien Lajoie, Rosaire Legault, Léonce Millette, Léo Pouliot, Armand Proulx; de l'Ordre de St-François: les frères Angelbert Paradis, Algiduis-Joseph Labelle, Philibert Paré, Hilaire-M. Tardif, Adalbert Lagacé, Donat Rainville, Raynold Comtois, Amable Proulx.

A la tonsure: du diocèse de Montréal: MM. Donald Feron, Armand Filion.

Du diocèse de Joliette: MM. Gérard Codesse, Clément Lucas.

Du diocèse de Springfield: MM. John Connelian, Daniel Crowley, Richard McIntyre, Arthur Pech.

Du diocèse de Grand Rapides: MM. Anthony Arsoulowicz, Eugène Fox, Stanislaus Fron, Albert Imbault, Clément Sigmand.

Du diocèse de Manchester: MM. Emile Boucher, Maurice Ralde.

Du diocèse de Pembroke: M. Michael Wingle.

Du diocèse de Portland: MM. Francis Mannette, David Surette.

Du diocèse de Providence: MM. Laurent Allard, Oscar Gukbault.

Du diocèse de Kingston: M. Samuel Plunkett.

Du diocèse de Sault Ste-Marie: M. Joseph Humphrey, Stanislas Gauvin, Rimouski; Frère Raphael Dibèke, s.j. les frères capucins: Philbet de Fitchburg, Julien de St-Félix, Gabriel de Fitchburg, Paul, de Québec, Marc, de St-Gervais.

Lord Beaverbrook

LONDRES, 16. — Lord Beaverbrook, éditeur du "London Express", s'est embarqué à bord du "Leviathan", hier, en compagnie de ses deux fils, Max et Peter. L'épouse de lord Beaverbrook, fille de feu le brigadier-général Drury, de Halifax est décédée le 1er décembre dernier. Sa fille unique, Janet, a épousé, le 12 décembre, Ian Douglas Campbell, héritier du duché d'Argyll.

Les unions ouvrières et le travail des prisonniers

Au cours d'une asemblée du Conseil des Métiers et du Travail, ten

La Patrie

Montréal, Qué.

ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de la "Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c	8c
Trois jours	12c	10c
Un jour	15c	12c

Naissances, 50c par insertion.
Décès, 50c par insertion.
Service anniversaire, 75c par insertion.
Remerciements, $1.00 par insertion
Fiançailles, $1.00 par insertion.
Prochain mariage, $1.00 par insertion.
Mariage $1.00 par insertion.

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

ECOULEM NT de Fords usagés sans considération de prix. Toutes nos machines devront être écoulées immédiatement A sacrifice. Sedans, coupés, camions, 3 salles de ventes, 265, Ontario ouest, 3193, Notre-Dame est et coin S.-Laurent et Sherbrooke. Générous Motor Cie, Litée. 245-5

FORD TUDOR 1925, parfaite condition, 5 roues blindées, speedomètre, windshield cleaner, 2 pneus rechange, ruckstee! axle, bon marché. Est 4211. 248-2

N'IMPORTE QUELLE PIECE, MODELE OU ANNEE.—

Autos et camions— aussi pièces pour camions—moteurs neufs et usagés pour yachts. Fieldman's Auto Parts, 6235 S.-Laurent. Tél. Calumet 8662. 242-12

RADIATEURS nids d'abeilles complets, Dodge 1926 et 1923, Maxwell 1924, Studebaker Big Six, Chevrolet, modèle supérieur; Ford radiateurs pour tous les autos. Prix modérés, bon montant accordé sur vieux radiateurs. Détroit Radiator Co., 214 Ontario ouest. Plateau 2652. 246-26

"SPORT MODEL FORD".—

Très beau, char marque 1927, très bien équipé, tout neuf, à vendre à bon marché, à prompt acheteur. S'adresser entre 6 et 7 heures p. m., A 223, rue Ste-Marguerite. 188-jno

GARAGES A LOUER

GARAGE CHAUFFE, bonne facilités, commode, près du carré Peel-Sherbrooke. Espace pour deux autos. Uptown 9125. 248-2

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES SANS PENSION

A LOUER, Chambre meublée confort chez-soi, privilège, 396, Mont-Royal est. Tél. BEl 5517. 248-3

BELLE grande chambre sur devant, gaz, si désiré, maison tranquille, téléphone, eau chaude, très bon chez-soi. Sad. 445 Dorchester Est. 227-jno

CHAMBRES, eau chaude, avec ou sans repas, 590 Sherbrooke ouest. Tél. Unt. 6934. 246-3

CHAMBRES, simple ou double, plaque à gaz, à partir de $2 par semaine, 572 Mt-Royal. BEl 2849w. 248-3

GRANDE et petite chambre, $2.50; eau chaude, gaz, téléphone. 1781 S.-Timothée. 247-3

HENRI JULIEN 4158, grande et petite chambres, près église Saint-Jean-Baptiste. BEl 1892w. 247-2

MANSFIELD, 5, — petites et grandes chambres, meublées, eau chaude toute l'année. Loyer modéré pour l'hiver. LAncaster 5008. 247-2

UNE CHAMBRE garnie chauffée, gaz et électricité, cuisinette $4.00, $5.00 et $6.00 par semaine. 1 rue et demie à l'est de Bleury. S'ad. 125 Ontario Ouest. Plateau 5085. 247-2

DIVERS

"BANDES HERNIAIRES"

Assortiment complet. Ceintures abdominales, béquilles. Chambre d'essayage à votre disposition, satisfaction garantie. Pharmacie Martineau, coin Mont-Royal et S.-Laurent. Belair 1741. 248-3

PENSION D'ENFANTS

BONNE pension enfant, 2 à 6 ans, soins maternels. 396, Mt-Royal est. Tél. BEl. 5517. 248-2

PERDUS ET TROUVES

BOURSE, tan pâle, le 9, entre l'hôtel Queen's et la rue S.-Hubert. Récompense à 1746 S.-Hubert ou Tél. EST 7352J. 248-1

LUNETTES, avec cercles en corne, dans étui, mardi soir. Veuillez appeler MAin 4392, après 4 hrs. AT! 4854w. 248-1

QUATRE PENDANTS D'OREILLES, diamant et platine, le mardi, 13 décembre. Récompense, 418 Drummond Court. Up 6696. 248-1

EMPLOIS

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLE de bureau demandée, parlant les 2 langues, 238 Mt-Royal Est, chambre 21. 247-2

FILLE de chambre demandée, une sachant le service de table. S'adresser 2449, Peel. 248-1

JEUNE fille 17 18 ans, pour aider aux soins du ménage, bon chez-soi. 6711 Denormanville. 247-2

JEUNE fille demandée pour aider au ménage, famille privée, un enfant, bon chez-soi. S'adresser 118, Lewis Avenue, Westmount, Westmount 1446 246-3

OCCUPATION distinguée. Travailleurs fantaisie chez vous. Revenu permanent. 4164, St-Denis. 245-2

OPERATRICES d'expérience demandées, pour échantillons de manteaux, 4874, St-Laurent. 245-2

OPERATRICE, expérience dans robes soie, bon salaire, ouvrage continuel, 112 Ste-Catherine Ouest. 247-2

UNE bonne vendeuse demandée pour magasin de chapeaux, 1702 Notre-Dame Ouest. 247-2

VOULEZ-VOUS faire 20, 25, Apprenez perler au crochet, cours gratuit, 929 Ste-Catherine Est, Cherrier 2426. 247-2

SERVICE DOMESTIQUE

FILLE demandée avec expérience, pour ouvrage général de maison privée, 118 Duquette. Walnut 7099 247-2

FILLE pour ouvrage général, pas de cuisine, pas d'enfants, 3 personnes, 275 De l'Epée. 247-2

JEUNE fille demandée de 15 A 16 ans, pour soins du ménage. 1779 Amherst, Est. 4246. 247-2

JEUNE fille demandée, couchera chez elle, soirées, dimanche libre, anglais exigé, 6036 Châteaubriand. 247-2

PERSONNE âgée prendre soin cuisine et ménage, petite famille, bon chez-soi, Clairval 0173F. 247-2

SERVANTE générale demandée avec références. S'adresser 244 Bloomfield, Outremont, Atlantic 5386 247-2

SERVANTE demandée, petite famille, bons gages, références, 6616 Saint-Denis 247-2

SERVANTE demandée pour les soins généraux du ménage, expérience désirée. S'ad. 6355 St-Denis, près Beaubien. 247-2

SERVANTE demandée, famille 3 personnes S'ad. le jour, York 4981, le soir, Longueuil 622. 247-2

HOMMES, GARCONS DEMANDES

BOUCHER expérimenté parlant anglais avec références. S'ad. 1080 Ste-Catherine Est. 247-2

CHAUFFEURS avec trucks pour faire partie d'une association de transport, 942 Amherst. 247-2

DIX hommes demandés, ouvrage pour l'hiver. Adressez-vous immédiatement à 2251 Delorimier. 247-2

GARCON DE BUREAU.—

On demande un jeune garçon possédant une bonne écriture, connaissant l'anglais et le français et ayant de bonnes aptitudes pour la comptabilité. S'ad. à la "Patrie", Caster No 215. 246-3

HOMME demande avec petit capital, bonne position, argent garanti. 1254 Plessis. 247-2

HOMMES demandés pour ouvrage général sur truck, sans expérience, 146 Demontigny Est. 247-2

HOMMES sans expérience demandés pour ouvrage automobile, gagneront bon salaire, 1069 de Bullion. 247-2

HOMMES 3, pour travail de garage, bon salaire, sobre, honnête, 2907 St-Denis 247-2

VENDEUR compétent demandé dans la quincaillerie, 362 rue Ste-Catherine Ouest. 247-2

ECOLE DE BARBIERS

APPRENTIS barbiers demandés. Prix les plus avantageux, pourcentage payé en apprenant. Système moderne. Succès assuré. Position garantie. Etabli depuis 24 ans. Collège de Barbier Moler, 314 St-Laurent. 230-26

APPRENEZ métier de barbier. La seule école a Montréal où vous aurez satisfaction. Payés en apprenant. Position garantie. Cours spécial $25. Venez ou écrivez. Ecole de barbier Vaughn, 929 St-Laurent, Montréal. 234-26

ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT PRIVE

PROFESSEUR René Savoie, C. I. E. B.A., B.S.A. brevets, cours classique et commercial, 696 ouest, rue Sherbrooke, Uptown 4955. 236-27

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

A BON MARCHE, 3 chambres bien meublées, 140 Ste-Catherine ouest. Lancaster 8694. 248-1

BON POELE.—

Bon poêle de cuisine nickelé, vendra très bon marché. S'adresser 4256 S.-Hubert. Belair 8117. 188-jno

TABLE CONSOLE en fer forgé, dessus en marbre et table à café, argenterie, articles en cuivre, lampes, carpettes Orientales, laque chinoise, pupitre, etc. WEst 0406. 248-1

BUREAUX À LOUER

ÉDIFICE

La Patrie

Au Centre du District Est

Angle de la rue Ste-Catherine et Ave Hôtel-de-Ville.

Plain-Pied
3500 PIEDS

Premier Étage
1350 pieds

Quatrième Étage
3461 pieds.

Divisions pour convenir aux locataires, comme BUREAUX OU FABRIQUES A OUTILLAGE LEGER.

Prix : $1.00 le pied, en montant

S'adresser: J.-N.-A. Perrault, Sec.-Trés.

La CIE DE PUBLICATION de LA PATRIE LIMITÉE
LAnc. 3121.

MARCHANDISES

BIJOUTERIES, MONTRES

ANTIQUITES, diamants, bijouterie fourrures, vêtements, sacs de voyage "club", carabines, etc. Acceptés comme garantie contre prêts en argent. Certificats émis. Simpson's, prêteurs sur gages, LAnc. 2771, 115 rue Craig ouest. 236-27

RECONNU comme étant le meilleur depuis 20 ans. Argent à prêter sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures, fusils et carabines, antiquités argenteries, sacs de voyage, instruments de musique, longaines, cameras ou tout autre article de valeur. Billet donné bon pour un an, références à aucune banque. Ross Vineberg, prêteur sur gage licencié, 51 Craig ouest. 236-27

INSTRUMENTS MUSICAUX

HARMONIUM et piano A vendre, 664 Des Ecores. CAlumet 6360-J. 248-2

RADIO ET ACCESSOIRES

BATTERIES A louer pour radios et automobiles, rechargées, réparées et délivrées. 2262 Ontario est. Clairval 6209. 248-6

RADIO 5 lampes Consol acajou, bon marché. 4294, Brébeuf. 248-2

VETEMENTS

MAGNIFIQUE MANTEAU DE SEAL.

Chapal No 1, n'a été porté que 2 fois, grandeur 38-40, valeur $125.00, sacrifiera $85.00, cause grand besoin d'argent. S'ad. 4107 Drolet ou BElair 2439m. 241-—

ROBES DE SOIREE. — Quelques échantillons de voyageurs à être vendus au-dessous du cout. Walnut 7184. 248-3

Occasions financières

ARGENT A PRETER, HYPOTH.

CREDIT FONCIER F. C.—

Prêts sur première hypothèque aux meilleurs taux, sans commission à payer. Réalisation rapide. Chèix du notaire et de l'agent d'assurance faisé à l'emprunteur. S'adresser 35, rue S.-Jacques. Tél. Harbour 2226. 236-27

COMMERCE A VENDRE

EPICERIE A VENDRE.—

Bien établie, bonne clientèle, loyer bas. 7462 Châteaubriand. Tél. Calumet 7296. 248-3

ETAL de boucher A vendre, bien situé dans le centre. S'adresser Tél. Cherrier 1937. 248-2

OCCASIONS FINANCIERES

MONTREAL FINANCE CORPORATION LIMITED—

Nous achetons les hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales, pas de commission chargée. 719 Edifice Transportation, 120, rue Saint-Jacques. 236-27

Services Professionnels

HOPITAL, MATERNITE

HOPITAL Mt-Royal, Maternité privée, convalescence, personnes âgées. Miss Dagenais, 712 Mt-Royal. TAl AMherst 2634. 236-15

MEDECINS, CHIRURGIENS

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, Nouveau numéro 5126 S.-Denis, près rue Laurier. Tél. BElair 4955. Heures de 2 à 5, 7 à 9. 236-27

IMMEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS MEUBLES

PRES NOTRE-DAME DE GRACE — Sept pièces bien éclairées, foyers, trois chambres à coucher, occupation immédiate, $85.00 par mois. WAlnut 1828W. 247-3

MAISONS A LOUER

MAISON de neuf appartements à louer, avec un peu de ménage à vendre. Loyer bas, possession immédiate. S'adresser à 1365, rue Ste-Catherine Est. Cherrier 7927. 212, j-n-o-

MAISON, neuf pièces, nouvellement tapissée, loyer $30. 2033 S.-Urbain près Sherbrooke. Harbour 1687. 248-3

2753 STE-CATHERINE Est. Grand logement, 7 appartements pour famille nombreuse, système eau chaude, fixtures électriques, prix réduit. S'adresser Aimé Roch, 4748, St-André, Belair 2328-W. 187-jno

PLACE COMMERCIALE A LOUER

GRAND MAGASIN avec cave à louer, coin Demontigny et Wolfe. S'ad. L. Gamache, Est 7388. 245-6

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER

COTTAGE hiver et été avec grand terrain, 1568 Boul. Gouin, Montréal-Nord. Walnut 2454. 245-2

MAISONS A VENDRE

BEAULIEU, 367-369c, cinq logements, trois garages, boie et briques, cave cimentée, fournaise, moderne, neufs. Revenu 1650. Prix 13,500. Comptant 5,000. D. Lamieux. Tél. 7127F. 247-3

BELLE PROPRIETE, deux logements, 5 et 6 appartements. S'adresser 2720 rue Hochelaga. 193-jno

MAISONS.—

Droiet entre Duluth et Rachel, 4 logements, 5 et 4 appartements tous bien loués et en parfait ordre $3500.00. S'ad. au propriétaire, 4107 Droiet. 203-jno

ONTARIO et Berri, coin nord-est, 2 magasins, 3 logis, 6 flats, 60 x 100, hypothèque $20,000, revenu $1,200, bon placement en vue du développement du centre de la ville. S'ad. X Bourque, 1737 Notre-Dame ouest, Westmount 0676. 248-3

VIAUVILLE, rue Leclaire, 6 logements, 36 pieds front, garages, à sacrifice. Clairval 6241J. 247-3

TERRAINS A VENDRE

CINQ TERRAINS POUR $200. Un terrain, coin 30 x 80, $300. Très bon marché. Les six terrains pour la somme de $500. S'adresser 5826, 5ème Ave, Rosemont, Tél. Amherst 2650. 209-6

TERRAINS.—

Deux terrains, claire d'hypothèque, situés à Rosemont près du Boulevard, église et école. Canaux, égouts, sont faits. Prix $1,500. S'ad. au propriétaire, 4107 Droiet ou BElair 2439m. 203-jno

En vertu de la Loi des Liquidations Provinces de Québec, District de Montréal. No 310

COUR SUPERIEURE

EQUITABLE FINANCE CORPORATION LIMITED, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal,

En liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 29ème jour de décembre 1927, à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 décembre 1927.

L. T. A. TRUDEAU,
Député-protonotaire, C.S.
247-2

Quatre sénateurs inculpés

WASHINGTON, 16, — Des documents mexicains d'une authenticité discutable mais attestant que la somme de $1,215,000 a été attribuée par le gouvernement mexicain aux sénateurs Borah, Heflin, Lafollette et Norris, ont été déposés à la commission d'enquête du Sénat, hier. Ils ont immédiatement provoqué d'énergiques démentis de la part de tous les intéressés.

Sainte-Rosalie

STE-ROSALIE, 15. — (Du correspondant de la "Patrie". — Notre paroisse est en deuil par suite de la mort de Mme Louis Sylvestre (née Gamache). Son service a été chanté par M. l'abbé Valmore Roy, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés J.-A. Lamonde et David Petit.

L'inhumation a été faite à St-Hyacinthe où la défunte avait passé la plus grande partie de sa vie.

Les porteurs étaient MM. Eugène Chagnon, Albani Robert de St-Hyacinthe, D. Sylvestre, de Longueuil, Ulric Bélisle, de Ste-Rosalie, le notaire Clément Girard et Emile Chaussé, de Montréal.

—Mlle Irma Rochon, de Lévis était ici pour quelques jours.

—M. et Mme Clément Girard de Montréal sont en visite chez leurs parents.

—Cette semaine a lieu la retraite, prêchée par les Révérends Pères Ledoré et Gauthier.

—Mlle G. Campbell, de St-Hyacinthe était ici jeudi dernier.

—M. Albert Simard, de Lévis, était ici la semaine dernière.

—Mme Desneyers, de Farnham est ici pour quelques jours.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Dame Marie Mabel Jenny Potten, de la cité de Lachine, comté d'Hochelaga, province de Québec, demeurant au No. 393, rue Notre-Dame en la dite cité, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour l'obtention d'un divorce d'avec son mari, Raymond Healy Impey, commis, demeurant au No. 202, Avenue Prince Albert, dans la cité de Westmount, district de Montréal, comté d'Hochelaga, province de Québec.

Fait A Montréal, province de Québec, le 13 décembre 1927.

Le procureur de la pétitionnaire,
HOWARD S. ROSS.
179, St-Jacques, Montréal. 248-3

AVIS

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour la passation d'une Loi incorporant l'Eglise Ukrainienne Grecque Orthodoxe du Canada, avec pouvoir d'exercer tous les droits appartenant aux corporations ecclésiastiques; d'acquérir des propriétés, meubles et immeubles, et d'aliéner hypothèques et autrement administrer les dites propriétés, de pouvoir aux intérêts de bienfaisance, et de charité, de tenir registre des Actes de l'état civil et autres pouvoirs inhérents.

Montréal, ce 7 décembre 1927.

ATWATER & BEAUREGARD,
Procureurs des requérants.
242-9-16-23-30

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES —

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 237,967, Oscar H. PIEPER et Alphonse F. PIEPER, tous deux de Rochester, New-York, E.U., accordé le 26 février 1924, pour "Support d'Appareils Dentaires", désireraient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentiraient à leur céder leurs droits ou cet objet sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal. 247-3

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES —

Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 245,355, Peter NORDLING, de Gothenburg, Suède, accordé le 16 décembre 1924, pour "Balance Automatique", désirerait accorder des licences à des industriels voyant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentirait à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal. 247-3

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES —

Sachez que le propriétaire des brevets canadiens Nos. 245,523, et 246,693, Cecil A. HADLEY, de Bank Road, Inverness, Scotland North Britain, accordé le 30 décembre 1924, pour "Soudure à résistance électrique", désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de ces inventions, ou consentirait à leur céder ses droits sur ces brevets.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal. 247-3

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES —

Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 234,877, Frank Humphris, de Dorset, Angleterre, accordé le 9 octobre 1923, pour "Machine à fabriquer des broquettes", désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentirait à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal. 247-3

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES —

Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 234,878, Frank HUMPHRIS, de Dorset, Angleterre, accordé le 9 octobre 1923, pour "Machine à fabriquer des clous", désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentirait à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal. 247-3

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Joseph Panneton, No. 335 St-Rémi, pour permission d'établir une boutique de forge, sur le lot No. 1704, subdivisions Nos. 203-204, quartier St-Henri, No. 335 St-Rémi.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité

Montréal, 16 décembre, 1927.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J.-A. Piché, Enrg., No. 5485 rue DeChâteaubriand, pour permission d'établir une cour à bois et charbon, sur le lot No. 193, quartier St-Laurent, No. 181 Lagauchetière Est.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité

Montréal, 16 décembre, 1927.

NOUVELLES DE LA CITE DE GRAND'MERE

Fête d'adieu à l'abbé Brunelle. — Au conseil municipal.

GRAND'MERE, 15. — (Du correspondant de la "Patrie"). — A l'occasion de son départ pour aller prendre charge de la cure de la nouvelle paroisse de St-Lazare du Cap de la Madeleine, M. l'abbé Arthur Brunelle, pendant plus de 18 ans vicaire à St-Paul de Grand'Mère, où il a exercé avec tant de zèle et de dévouement son saint ministère, a été l'objet d'une belle fête d'adieu.

Cette fête eut lieu dans le subsassement de l'Eglise St-Paul et réunissait nos autorités religieuses, municipales, scolaires, les diverses sociétés fraternelles, etc. Un discours de circonstance fut fait par M. le Notaire J.-H. Desroches au nom des citoyens de Grand'Mère puis M. l'abbé H. Trudel, curé, parla éloquemment de l'apostolat de M. Brunelle en notre ville et de son zèle infatigable pour le bien des âmes durant son séjour à Grand'Mère. Une adresse lui fut lue par les membres de la Garde d'Honneur dont il était l'aumônier, puis on présenta à M. Brunelle une jolie bourse contenant plus de Seize cents dollars fruit d'une souscriptoin volontaire de la part de ses anciens paroissiens. M. l'abbé Brunelle a remercié en termes émus et a dit qu'il n'oublierait jamais ses anciens concitoyens pour le bien spirituel desquels il s'est dépensé durant 18 ans.

—Sous la présidence de M. le Maire J.-E. Guilbord il y eut récemment une importante assemblée du conseil municipal et à laquelle assistaient MM. les échevins Georges Trottier, J.-O. Pelletier, L.-W. Ricard et Arthur Surprenant.

Vu la grande affluence de contribuables qui ont assisté à cette assemblée le conseil décide de tenir l'assemblé edans la grande salle de l'hôtel de ville.

Le conseil vote une somme de cinquante dollars au comité de la fête d'adieu à M. l'abbé Arthur Brunelle.

Lettre de Me Auguste Désilets, secrétaire de la Commission Scolaire au sujet des égouts bloqués à l'Ecole Technique.

Rapport du Gérant de la Cité, M. J.-A. Bernier, au sujet de l'installation de nouvelles lampes de rues. Sur recommandation de M. Bernier le conseil autorise l'installation de lampes de rues aux places suivantes: au coin des rues St-Jacques et Boulevard Parreault; coin des rues Du Sault et St-André; coin des rues Angus et Boulevard Perreault, et coin des rues St-Maurice et Redman.

Lettre de M. Chs-E.-K. Cox, greffier de la cité d'Edmonton, demandant au conseil de voter une résolution à l'effet de demander aux autorités fédérales l'obtention d'un taux de fret raisonnable pour l'importation du charbon canadien. Le conseil vote une résolution dans ce sens appuyant et recommandant ce projet.

Lettre de la Dufresne Construction, de Montréal, confirmant leur soumission faite verbalement lors d'une dernière assemblée du conseil au sujet de la construction du pont. Il est d'unanimité les membres du conseil votent l'adoption d'un règlement pourvoyant à un emprunt additionnel de Cent-mille dollars à être ajouté au premier règlement déjà autorisé de $340,000 concernant la construction du pont sur la rivière St-Maurice. Ce deuxième règlement sera soumis à l'adoption des électeurs-propriétaires à la fin de ce mois.

Le secrétaire donne lecture d'une opinion légale du bureau Geoffrion, Lapointe et Bolvert, avocats de Québec, au sujet des rapports de la Laurentide Power Co., en rapport avec l'élévation des eaux de la rivière St-Maurice résultant de la construction de leur barrage à Grand'Mère, ainsi qu'une opinion au sujet des soumissions demandées pour la construction du dit pont.

Une demande sera faite à l'Hon. Ministre des Travaux Publics, de Québec, à l'effet de faire confirmer par arrêté-en-conseil une promesse du Gouvernement à la cité de Grand'Mère de défrayer la moitié du déficit annuel qu'entraînera la construction et l'entretien du pont sur la rivière St-Maurice.

Lettres de la Chambre de Commerce et résolutions touchant la question du pont.

Les voyageurs de la "Survivance Francaise" en route pour Québec

Plus de 200 membres de la Survivance Française sont partis d'Edmonton, hier soir, pour venir dans la province de Québec visiter leurs parents et leurs amis à bord d'un train spécial du Canadien National.

Les voyageurs qui sont sous la conduite de M. Alphonse Bruneau, agent du Canadien National à Winnipeg, arrêteront dans cette dernière ville où un banquet leur sera donné à l'hôtel Fort Garry pour ensuite continuer leur route vers Ottawa où ils arriveront à 9.00 a.m. le 20 au matin. Ils seront reçus par les autorités de la ville qui leur feront visiter les pouvoirs hydrauliques, les manufactures et après un banquet ils reprendront leur train pour continuer vers Québec.

Un grand banquet leur sera donné dans la vieille capitale et ils seront les hôtes de la ville et du Parlement qu'ils visiteront au cours de l'avant-midi. Leur séjour dans Québec sera de longue durée puisqu'ils ne repartiront que le lendemain à 9.00 a.m. pour se rendre à Sherbrooke, la Reine des Cantons de l'Est.

Sherbrooke qui sera le dernier point de visite des membres de la Survivance avant leur retour à Montréal où ils seront laissés à eux-mêmes, ne sera pas le moindre si l'on en juge par le programme élaboré tracé par le comité échevinal de cette ville. La ville offrira un banquet aux voyageurs des provinces des Prairies et ce banquet aura un cachet tout à fait particulier car il leur sera servi par les élèves du Séminaire qui, à ce que l'on dit, sont réputés pour faire les choses avec amabilité et bon ton. D'après le menu qui a été préparé dans ses grandes lignes, la ville entend faire royalement les choses, estimant hautement l'honneur que la Survivance Française fait à Sherbrooke en s'arrêtant dans ses murs.

LE RADIOPHONE

Programme d'aujourd'hui 16 Décembre

Postes de Montréal

CFCF—Marconi—411.
11 h. a.m. Programme d'essais de CFCF.
12 h. 25 p.m. Concert de l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle. — Température, bourse, nouvelles.
7 h. 30 p.m. — Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle. Programme:
1—Ouverture, La "Belle Galathée", Suppe.
2—Sextuor de Lucie de Lamermoor, Donizetti.
3—Fantaisie, Tannhauser, Wagner.
4—Piano, Polonaise en "la", Chopin. (M. Rex Battle)
5—Sélection, Chu Chin Chow, Norton.
6—Rapsodie Slave, Friedmann.
8 h. 30. Heure de musique C.-W. Lindsay.
10 h. 30. Jack Denny et son orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.

CKAC—Montréal—411
1 h. 45 p.m. Concert au Windsor. Georges de Noutier, violoniste.
4 h. p.m. Température, bourse, mines, etc.
4 h. 30. Orchestre de Cyril Harvey à l'Arcade Grill de Henry Morgan Co., Ltd.

Postes Canadiens

CNRV—Vancouver—291
(Chemin de fer National du Canada)
7 h. p.m. Concert au studio.
10 h. Orchestre de danse au Belmont Cabaret.

CNRW—Winnipeg—384.4
(Chemin de fer National du Canada)
7 h. p.m. Diner-concert à l'hôtel Fort-Garry.

CNRT—Toronto—356.9
(Chemin de fer National du Canada)
7 h. p.m. Orchestre de Dalhousie.
9 h. Concert.
10 h. Musique canadienne.
10 h. 30. Violoncelle et piano.

CNRE—Edmonton, Alta.—516.9
(Chemin de fer National du Canada)
10 h. 30 p.m. Dansee.

CNRA—Moncton—322.4
(Chemin de fer National du Canada)
(Heure de l'Atlantique)
9 h. Quatuor du studio.
10 h. Concert au studio.
10 h. Orchestre.

Postes Américains

WJZ—New-York—454.3
6 h. p.m. Orchestre George Hall.
7 h. p.m. Le Père Noel.
7 h. 30. Castoria Rock-a-bye-Lady.
8 h. 30. p.m. Royal Stenographers.
9 h. Heure Wrigley.
10 h. p.m. Genia Zielinska, soprano, et trio à cordes.
10 h. 30 p.m. Around the piano.
11 h. Slumber Music.

KDKA—East Pittsburgh—980 Kilocycles
6 h. p.m. Diner-concert.
7 h. 30 p.m. Concert.
8 h. 30. The Royal Stenographers.
9 h. p.m. Concert de WJZ.
10 h. Trio Reyner M.V.B.

KYW—Chicago—570 Kilocycles
6 h. 30. Concert Blue Chain.
7 h. 30 p.m. Royal Stenographers.
8 h. Blue network, heure Wrigley.
9 h. Congress Carnival.
10 h. 32 p.m. Orchestre de l'hôte. Congress.

WHZ et WRZA — Nouvelle-Angleterre 900 Kilocycles
6 h. 12. Jerry Falvey et son orchestre.
7 h. p.m. Concert.
7 h. 30. Deux postes N.B.C.
8 h. Concert.
8 h. 30. Royal Stenographers.
9 h. Wrigley Company.
10 h. 5. Concert de Springfield.
10 h. 30. Concert à Springfield.
11 h. p.m. — Bert Lowe avec son orchestre de l'hôtel Statler.

WGY—Schenectady—379.5
6 h. 30. Programme de l'université de Syracuse.
7 h. 35. Quatuor mixte Madrigal.
8 h. p.m. Heure Pro-Joy.
9 h. Les Anglo-Persians.
10 h. Programme Palmolive.
10 h. p.m. Concert Palmolive-Peet.

WCCO—Saint-Paul, Minn.—416.4
7 h. Programme de New-York.
8 h. 30. Concert.
9 h. Anglo-Persians.
9 h. 30. Concert.
10 h. 06. Programme de danses.
11 h. 29 p.m. La musique en dinant.
5 h. 15. En Orient "On the Wings of Pegasus".

WGHP—Détroit—517
6 h. p.m. Musique en dinant.
6 h. 30. Orchestre Gerald Marks.
8 h. Récital d'orgue.
9 h. Concert Columbia Chain.

WOO—Philadelphie—508.6.
5 h. 15. p.m. Orgue et hymnes.
8 h. La musique par le trio WOO.
9 h. Musique par l'orchestre WOO.
9 h. 30. Ensemble d'opéra WOO.
10 h. Les Buterplanes.

7 h. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach, Trio WEBH.
7 h. 10. Air Frolics.
7 h. 30. Orchestre Edgewater Beach.
9 h. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.
10 h. 15. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.

WJJD—Chicago—365.6
6 h. Petit Symphonie du Palmer House, Orchestre Victorian.
8 h. Programme du studio.
11 h. Programme du studio.

KOA—Denver, Col.—325.9
6 h. 30. Diner-concert Brown-Palace.
8 h. Une heure de musique de Beethoven.
9 h. Concert.
10 h. Orchestre Dan's Musical Dons

WGR—Buffalo—303
6 h. 15. Clef Dwellers.
7 h. 40. Le père Noël.
8 h. Concert Cities Service.
9 h. p.m. Les Anglo-Persians.
9 h. 30 p.m. Orchestre La France
10 h. p.m. Concert Palmolive-Peet.
11 h. p.m. Orchestre de l'hôtel Statler.

WFI—Philadelphie—760 Kilocycles.
6 h. 30. Orchestre Adelphia.

WIP—Philadelphie—508.6
7 h. Oncle WIP.

WEAF—New-York—491.5
8 h. p.m. Orchestre Jansaen's Hofbrau.
6 p. La musique en dinant au Waldorf-Astoria.
7 h. 20. Les Happiness Boys.
8 h. Orchestre Cities Service.
9 h. Les Anglo-Persians.
9 h. 30. Orchestre La France.
10 h. p.m. Heure Palmolive.
11 h. p.m. Orchestre Ben Bernie.

WOR—Newark—422.3
6 h. 30 p.m. lutte l'Esquimau.
7 h. p.m. Ensemble de Bernard Levitow.
8 h. 15. Veilles chansons.
9 h. Heure Columbia.
10 h. p.m. Capitaine Kidd.
10 h. 30 p.m. Red Nichols et ses Charleston Chasers.
11 h. 05. Orchestre Roseland, de Henderson.

WNAC et WBIS — Boston — 461.3
6 h. 30. Lou Klayman et son orchestre.
7 h. p.m. Leo Reisman et l'orchestre de l'hôtel Brunswick.
7 h. 40. Concert Stanley.
8 h. Calvary Philharmonic Orchestra.
9 h. Programme Columbia Chain, (New-York).
10 h. Programme Columbia Chain, (New-York).
11 h. 05. Musique de danse à l'hôtel Metropolitan.
Minuit. Orchestre de Leo Dreyer.

WOS—Jefferson City, Missouri—422.3
8 h. 3. Programme St. Clair Community.

WSAI—Cincinnati—361.2
8 h. p.m. Orchestre City Service et Cavaliers de New-York.

WTAM—Cleveland, Ohio—389.5
6 h. p.m. Orchestre de danse.
7 h. 30. Les Masqueradors.
8 h. Programme Cities Service.
9 h. Les Anglo-Persians.
9 h. 30. Orchestre La France
10 h. Au studio.

WWJ — Détroit — 352.7
6 h. La musique en dinant à l'hôtel Statler.
7 h. p.m. Michigan Night.
8 h. p.m. Orchestre Cities Services.
9 h. p.m. Les Anglo-Persians.
9 h. 30. p.m. Orchestre La France.
10 h p.m. Orchestre Palmolive.

Programme de Samedi 17 Décembre

Postes de Montréal

CFCF—Montreal—411
12 h. 35 p.m. Concert par l'orchestre de l'hôtel Mt-Royal sous la direction de M. Rex Battle.—Température, bourses, mines, etc.
6 h. 45. Thé dansant, Jack Denny et son orchestre de l'hôtel Mt-Royal.

CKAC—Montréal—411
6 h. 45. Causerie de la Ligue de sécurité de la province de Québec, sur la prévention des accidents.
7 h. Diner-concert à l'hôtel Windsor.
8 h. Le Foyer Musical des Enchères Baillargeon.
9 h. Programme Layton Brothers.
10 h. Concert. Chicier and Dentyne
10 h. 30 p.m. Danny Yates et son orchestre à l'hôtel Windsor, rapports du hockey.

Postes Canadiens

CFCA—Toronto—357
6 h. 30 p.m. Le père Noël au royaume des jouets chez Eaton.
8 h. Ensemble de CFCA.

Postes Américains

WJZ—New-York—454.3
6 h. p.m. Orchestre Al. Friedman.
7 h. Orchestre de l'hôtel Astor.
8 h. p.m. Heure RCA. Orchestre symphonique de New-York.
9 h. p.m. Heure Philco.
10 h. Duo Revstone et les Ballerdeers.
10 h. 30. Dorothy Howe, soprano.
11 h. Slumber Music.

KDKA—East Pittsburg—980 Kilocycles.
6 h. p.m. La musique en dinant par la f

REQUISITOIRES CONTRE GEO. McDONALD ET DORIS PALMER

(Suite de la page 10)

parfaitement fraternels, à vous, MM. les jurés qui avez apporté tant de dévouement, de zèle et d'intelligence. Il n'est rien de plus frappant que la dignité de la justice britannique. On entoure l'accusé de toutes les garanties possibles pour éviter un risque d'injustice; la preuve est faite de façon diverse, au moins cinq fois. Les accusés ont subi une enquête devant le coroner; ils ont comparu et passé par une enquête préliminaire; leur cas a été étudié par le grand jury et finalement ils sont venus devant vous. Toutes les garanties leur ont été données avant qu'on les remette à vous, qui représentez la société. Vous avez juré de rendre justice en conscience selon la preuve. Les accusés ont été remis entre vos mains. Pour l'instant, la société, c'est vous; votre personnalité est disparue devant la majesté de la collectivité.

De quoi s'agit-il dans ce procès? Le 18 juillet, un jeune boulanger du nom de Hélm, allait sur la route Caughnawaga-Malone quand il découvrit un cadavre dans le fossé. Il avertit la police. On découvrit que le corps était celui d'Adélard Bouchard, chauffeur de taxi de Lachine, parti le dimanche précédent pour conduire des passagers aux Etats-Unis. Le coroner fit enquête pour savoir s'il y avait eu meurtre et voici ce qui graduellement se révèle.

Me Codebecq examine ici les variétés de preuve: la preuve directe et la preuve de circonstances, la plus concluante. Car, si deux individus se concertent pour meurtre, ils peuvent faire errer la justice, tandis que dans la preuve de circonstances le mensonge n'est pas possible: ce sont les faits seuls qui parlent et leur enchaînement. Les circonstances ne mentent pas; elles crient l'innocence ou proclament la culpabilité. Avec elles vont ce qu'on appelle les présomptions, qui aiguisent les recherches ou divisent les raisonnements, à condition qu'elles s'inspirent des faits et se fassent corroborer par elles.

Les présomptions sont fondées sur les lois immuables de la nature, ce que Salomon, dans son jugement mémorable, a si bien su faire voir: impression, déduction, raisonnement, nécessité, tout cela s'enchaîne.

Dans cette cause il se présente à la fois des présomptions et des circonstances. Il s'agit d'un meurtre: on a tué avec malice. Est-ce qu'un meurtre ne peut être commis que par une seule personne, ou plusieurs personnes, se liguer pour le commettre? La direction que vous donnera la couronne vous fixera là-dessus.

Me Codebecq lit l'article 69 du Code criminel qui définit l'infraction et la culpabilité: par action, omission, abstention voulue ou intentionnelle pour commettre le crime, par complicité, participation et suggestion. Provoquer à crime, suggérer à crime, influencer pour qu'on commette le crime sont de la participation.

Si plusieurs personnes se liguent pour perpétrer un crime, elle en sont coupables, même si toutes n'y participent pas activement.

Il y a dans cette cause, surtout des preuves de circonstances. Personne n'a vu les accusés tuer Bouchard. On ne peut le savoir que par les circonstances et la présomption.

Vers le 15 juillet, trois individus arrivaient à Montréal et prenaient deux chambres à l'hôtel Mont-Royal. Les accusés prenaient la chambre 5089, et leur ami, la chambre 5086. C'était apparemment un "party" qui venait à Montréal pour s'amuser. On vous a raconté leurs excursions, leurs voyages et déplacements, et leur nuit au Château-Inn. Les témoins Levitt, Hermann, Hayes, Krakeur, et Johnson ont témoigné là-dessus. Les accusés voulaient un Packard. Le dimanche, le chauffeur de taxi Bouchard se rendit à la chambre des accusés sur appel téléphonique. Il y fut vu avec eux buvant de la bière. C'est le premier contact prouvé des accusés avec la victime. Bouchard venait parce qu'on l'avait demandé pour faire un voyage. Hermann a vu le taxi à la porte de l'hôtel. Il y a vu monter les accusés et s'y asseoir.

Herman a remarqué le fait parce que McDonald lui avait parlé beaucoup de Packard. Il lui avait dit qu'il venait d'acheter une voiture. Herman fut frappé de cette Packard prétendue achetée qui portait une plaque de taxi. Le fait l'impressionnait. Quant au témoin Levitt il a pu se contredire sur un point et perdre de sa force, car il dit une fois qu'il avait vu les accusés partir et que l'autre fois qu'il n'avait que su leur départ; mais cela n'infirme pas sa déposition sur le reste. Levitt a vu le revolver de Doris, le Colt 25 et on a trouvé ce revolver en sa possession à Butte, Montana.

Bouchard, donc, se rendit au Mont-Royal sur appel téléphonique. L'appel fut reçu par son employé, Jean Brunet. A Lachine, après le départ du Mont-Royal le taxi T-143 conduit par Bouchard fut vu à maintes reprises. Les témoins J. Dubois, Rouleau et Groulx ont vu Bouchard, ce soir-là, avec trois passagers: deux hommes et une femme. L'auto traversa le fleuve et fut identifié sur le bateau de 7 heures. Il prit la route de Huntingdon au quai de Caughnawaga.

Vers 8 h. 30, Ross et son collègue, du garage d'Huntingdon, ont vu l'auto longer le trottoir. Il y avait dans l'auto un chauffeur et trois passagers: deux hommes et une femme. Le chauffeur, un Canadien-Français, demanda au garagiste la route de Kensington. L'auto était un taxi. On les a donc vus à Huntingdon. On les suit, on les voit de Huntingdon à Trout River. On ne perd pas leurs traces un instant.

On a trouvé le corps de Bouchard à trois milles de Huntingdon, soit dix minutes après le départ du garage.

Dans la Packard rapide Bouchard s'est-il suicidé? A-t-il été tué par un étranger? A-t-il été tué par ses passagers? La théorie du suicide est inadmissible. Le docteur Fontaine, médecin-légiste expert, dit que les coups ont été tirés à au moins deux pieds et demi de la victime. Inutile d'insister là-dessus, car si Bouchard s'est tiré la première balle il n'a pu se tirer la seconde. Peut-on prétendre que le crime a été commis par quelque autre personne que les trois passagers de l'auto? Comment cela se serait-il fait? Il est indubitable que Bouchard a été tué dans l'auto. Or, si le chauffeur avait été ainsi tué et transporté dans le fossé les passagers auraient-ils laissé se commettre un tel acte?

Non. Une personne normale, en supposant ceci possible, aurait couru à la ferme Duhane, aurait tout fait pour prévenir, puisque la victime ne devait mourir que quelques heures plus tard. Mais non, les accusés fuient vers Trout River; ils ne disent rien à Robie ou les autres agents de la frontière. Et même le chef de la bande s'habille du costume de Bouchard. Les accusés ont agi comme s'ils avaient commis le crime. Il n'y a pas d'homme raisonnable qui puisse le nier.

Bouchard ne fut pas tué par un étranger; alors qui donc l'a tué? Pas un ou deux, mais trois, donc tous les trois complices à participer au meurtre. Nous avons maintenant à juger deux des assassins. L'arme qui infligea les blessures mortelles était un Colt 38, ancien modèle. Les balles trouvées dans le corps de Bouchard sont des balles 38. McDonald avait-il un revolver 38? Oui. Le fait a été prouvé. Sa conduite à Butte, Montana, vous est assez connue. Les accusés, seuls dans une chambre du poste de police posent leurs armes sur le haut d'armoires au fond de la pièce. Ce n'est personne autre que les accusés qui ont mis ces armes à cet endroit. McDonald a reconnu lui-même avoir porté ces revolvers pour sa protection. Il est prouvé que le gros revolver appartenait à McDonald et le petit à Doris. Ceci est d'ailleurs le bon sens même. Le petit Colt 25 a été vu par Levitt en possession de la femme.

Or c'est le gros qui a tué. Mais cela, évidemment, n'exclut nullement la participation de la jeune femme au meurtre. Au contraire, une douille calibre 25 a été trouvée dans l'auto. Et la douille a bel et bien été tirée. Ainsi que vous avez pu le voir, par le savant et lumineux docteur Fontaine, le Colt 25 a tiré là. Et la douille expulsée automatiquement est tombée dans la voiture. La participation des deux accusés est donc certaine. Même si la petite balle a manqué son but, l'intention de celle qui l'a tirée ne paraît pas douteuse. La femme a participé au crime. Et maintenant pensez-vous qu'il y a bien des Colts automatiques ou non? Certainement. Chaque arme toutefois a des caractéristiques à la fois générales et particulières. Le docteur Fontaine vous a lucidement expliqué tout cela.

Il vous a montré le désaxage de l'une des armes, les rabotures communes à toutes les balles, les caractéristiques propres à toutes ces armes, lesquelles d'ailleurs sont toutes deux imparfaites. M. Fontaine vous a fait voir dans le plus grand détail les balles tirées en diverses circonsaances par chacune des armes. Le savant expert conclut par des moyens que vous connaissez que les balles du corps de Bouchard, la balle trouvée sur la route, le gros Colt 38, prouvent que c'est cette arme qui a tué le malheureux chauffeur.

Quant à la douille de 25, elle provient certainement du revolver de Doris. La participation des deux accusés au même crime est certaine. S'ils avaient été innocents, se seraient-ils dépouillés de leurs vêtements en cours de route? Ce déshabillage a été prouvé.

Remarquez que ce n'est pas le troisième copain. Ce sont les deux accusés seulement. Ce n'est pas non plus d'autres revolvers que ceux de McDonald et de Doris qui ont tiré.

L'identification des vêtements telle que faite par plusieurs témoins surtout par Johnston, a été d'une splendide lucidité. Cet homme, doué d'un sens suraigu de l'observation, a subi avec succès ici même l'épreuve du "close your eye". La Couronne, par sa transquestion, a mis en plus grand relief l'exactitude de ses observations.

Johnston a dit que McDonald portait un complet gris. Il a identifié cet habit. Cet habit gris a été comparé à un habit brun de McDonald et vous avez vu comment il s'ajustait. Du reste, le troisième compère aujourd'hui disparu pèse 40 livres de plus que McDonald. Quant aux habits de Doris, ils sont identifiés à profusion. Levitt a reçu la robe pour la faire nettoyer; Johnston et Krokeur avaient aussi remarqué la robe. La robe et les souliers ont été identifiés plus qu'il ne fallait. Si ces vêtements ne sont pas ceux des accusés, mais ne sont que des habits identiques appartenant à d'autres personnes, explique qui pourra la singulière coïncidence.

Le chapeau de Doris est aussi reconnu. Mme Poulin, hôtelière, à Lachine, a reçu les accusés, leur a donné une table, et a été frappée de la jolieese de la jeune femme et de son chapeau.

Mlle Laforce, du même restaurant, avait aussi remarqué le chapeau si joli. Ce même chapeau a été trouvé sur la grand'route. Or pourquoi tous ces vêtements ont-ils été semés ainsi? Parce qu'ils étaient tachés de sang, et de sang humain. Il y avait du sang partout, du sang et de la boue.

LES TEMOINS

Dan Dusen s'étant trompé de route, remontait par le chemin de White Station. Ils virent un auto arrêté. Ils arrêtèrent à leur tour. L'auto était une Packard. Il y avait dedans une femme et deux hommes. L'un des hommes demanda un renseignement sur la route. Pendant ce temps, la femme s'agitait beaucoup à l'intérieur de l'auto, dont les lumières étaient allumées. Evidemment, elle refaisait sa toilette. Cet auto de Van Dusen fut un peu plus tard dépassé par le gros Packard. Je disais que les vêtements furent abandonnés parce que trop compromettants. En effet, les accusés en transportant Bouchard de l'auto au fossé se tachèrent de sang et de boue. Les accusés s'aperçurent ensuite qu'ils en avaient trop, et ils semèrent le tout le long du chemin.

Après le crime, donc, l'auto arrive chez l'inspecteur Robie. McDonald, c'est le chauffeur. Il en porte la casquette et signe "Bouchard". Il est beaucoup moins énervé que ses deux compagnons. Le témoin Robie qui a fait une déposition si lucide renvoya le trio au bureau canadien. McDonald sortit de sa poche un paquet de dollars froissés et demanda à M. Talon de les échanger pour des billets américains. M. Talon constata que les billets étaient non seulement froissés, mais tachés de sang et de boue. Les accusés avaient encore les mains rouges de sang de leur victime. Les billets extraits des poches de Bouchard du fossé, ne pouvaient manquer d'être souillés. Du reste, on ne trouva sur Bouchard que cinq dollars et quelques sous. M. Talon constata que les vêtements du troisième individu étaient littéralement couverts de boue, et que ce même homme avait un doigt légèrement entaillé, qui saignait. Rappelez-vous les vitres cassées de l'auto.

M. Talon constate, comme M. Robie l'a constaté, que le pseudo-Bouchard conduit mal sa voiture pour un chauffeur professionnel; il jette par terre un réservoir de cendre.

Le trio, incapable de passer la frontière, revient donc vers Montréal. M. Jocks voit les trois assassins et constate que McDonald, qui conduit, n'a pas sa casquette de chauffeur.

Les copains arrivent à Montréal en pleine nuit et abandonnent la voiture rue Aylmer. Ils ne songent pas à rendre l'auto à la famille. Ils la laissent là, toute lumière éteintes. Puis, ils appellent un chauffeur de Diamond et se font conduire à une gare. Mais il n'y a plus de trains. Les assassins ne peuvent fuir aussi tôt qu'ils l'auraient voulu. Ils couchent en ville. Le chauffeur Phelan les remarque, les observe et retient le détail de leur mine, et de leur attitude. McDonald est habillé tout autrement que la veille au soir. Doris aussi.

Quelle est la conclusion de cette accumulation de preuves? La culpabilité. Les accusés ont tué Bouchard, pour son argent et pour sa Packard. S'ils avaient été les honnêtes témoins d'un crime, ils auraient ramené l'auto au garage de Lachine, et ils auraient cherché très vite une autorité compétente à entendre leur récit. Je conclus donc respectueusement que les accusés ont tué Bouchard. La preuve n'est pas contredite.

Il est prouvé que les accusés sont partis avec Bouchard et sont revenus seuls, sans dire où était allé Bouchard dont on a retrouvé le corps le lendemain. S'il n'y a pas eu d'explications données, c'est qu'il n'y en avait point à donner. Je vous laisse, messieurs, avec ces faits. Mon rôle est fini. Vous avez le vôtre. A vous à juger des faits impartialement, sans haine comme sans pitié. L'ordre public est en cause. Il s'agit de savoir si on peut enlever la vie d'autrui pour des motifs de lucre. Le créateur a demandé un compte sévère à Caïn. Votre loi s'inspire de la loi divine et de la loi naturelle. Notre loi demande aussi aux assassins: "Qu'as-tu fait de ton frère?" C'est votre devoir de demander aux accusés: "Qu'avez-vous fait de Bouchard?". Les accusés ont été entourés de toute la protection légale. C'est l'heure de conclure et de conclure en disant que les accusés, de complicité, ont assassiné Bouchard.

La loi s'applique aux femmes comme aux hommes. La loi ne fait pas de distinction entre la femme assassin et l'homme assassin. Mettez-vous en la présence de votre conscience, de votre raison et votre serment et vous rendrez la décision que la justice attend de vous."

On ajourne à 2 heures cet après-midi, alors que Me Brais prononcera le réquisitoire en langue anglaise.

BANQUET DES CONTRIBUABLES DE S.-L AMBERT

L'association des contribuables de S.-Lambert a tenu son premier banquet annuel à l'Auto Inn, samedi soir dernier. C'est à ce banquet que le sénateur W.-L. McDougald a préconisé un tunnel entre Montréal et la rive sud. A la table d'honneur, vue sur la photo, on remarque de gauche à droite: M. N.-L. HENDERSON, l'honorable sénateur W.-L. McDOUGALD, J. St.-G. HALL, président, le maire H.-H. CRAIG, MM. C.-L. TERROUX et C.-V. GRAHAM. (Photo la "Patrie".)

Les Polonais catholiques

WINNIPEG, 16. — Le congrès national des polonais catholiques du Canada a été présidé, hier, par Mgr Hallonowsky, de Montréal. Il fut décidé de constituer une société nationale dont la "Gazette Katolicka", l'unique feuille polonaise catholique du Canada fut reconnue pour organe. On débattit également les problèmes d'immigration et de colonisation.

CE CHIMISTE EST TROUVE COUPABLE

La défense demande une légère sentence. — Etats de service brillants pendant la guerre.

P. Couder, chimiste français, a été trouvé coupable, hier après-midi, par le juge Cusson, d'avoir eu un alambic en sa possession au No 4270 de la rue Frontenac. Le magistrat a ajourné la sentence à lundi prochain afin de permettre à Me Léonce Plante, procureur de la défense, de déposer devant le tribunal le dossier des états de service de l'accusé pendant la guerre. Me Plante dit que l'accusé s'est couvert de gloire pendant la guerre. Dans la présente cause, l'avocat de la défense dit que l'accusé ignorait les lois canadiennes et qu'il avait été sans aucun doute l'instrument de certaines gens qui surprirent sa bonne foi.

Me Plante a demandé au tribunal de se montrer clément, disant que l'accusé n'était pas en état de payer une lourde amende.

Le juge a suggéré à Me Plante de porter la cause en appel mais le procureur de l'accusé a répondu que tel n'était pas son intention, d'autant plus que les jugements rendus par le juge Cusson sont rarement annulés. Il expliqua qu'il préférait s'en tenir au jugement de la Cour, espérant que l'accusé recevra une sentence légère.

M. Boyce se retire de la Commission des chemins de fer

OTTAWA, 16 (Du correspondant de la "Patrie"). — La commission des chemins de fer vient de perdre l'un de ses commissaires dans la personne de M. A. C. Boyce. Ce dernier se retire de la commission après avoir accompli les fonctions de commissaire pendant la période règlementaire de dix ans. M. Boyce aurait, dit-on, l'intention de reprendre à Ottawa la pratique de sa profession d'avocat.

Bien que le terme d'office de M. Boyce ait expiré à la fin du mois d'octobre il a continué jusqu'aujourd'hui à exercer ses fonctions. Le traitement attaché à la position est de dix mille dollars par année pendant dix ans. Plusieurs aspirants ont déjà sollicité la succession de M. Boyce, mais on ne prévoit pas que le gouvernement prenne une décision à ce sujet avant quelque temps.

Gouverneur à Dublin

LONDRES, 16. — Le roi George V a sanctionné le choix de M. James McNeill, haut commissaire de l'Etat Libre d'Irlande, à Londres, comme successeur de M. Timothy Healy, comme gouverneur général de l'Etat Libre.

Il entrera en fonctions à la fin de janvier.

Des Expériences Scientifiques pour Déterminer l'Effet du BOVRIL sur les Êtres Humains

Quantité de BOVRIL administrée

Force créatrice du BOVRIL administré

—ont été faites indépendamment par plusieurs physiologistes des plus renommés de nos jours et des rapports rendus à l'Association Médicale Britannique. Ces rapports démontrent qu'une quantité de BOVRIL proportionnée au petit cercle noir, ajoutée à la diète, **produira un développement dans l'organisme, une croissance des forces physiques, des muscles, etc.**, équivalante proportionnellement au grand cercle légèrement rayé, donnant preuve de

La Puissance du BOVRIL pour Créer l'Énergie

qui serait en tout cas de 10 à 20 fois plus grande que la quantité administrée

Cela explique comment le BOVRIL fortifie l'organisme contre les maladies et l'aide à combattre les rhumes et l'influenza.

Distributeurs pour le Canada
Harold F. Ritchie & Co., Ltd., Montréal, P.Q.

LE GENERAL A.-E. LABELLE EST DECEDE

Il avait eu une longue et fructueuse carrière militaire et commerciale.

BIOGRAPHIE

Le général de brigade Alfred-Eugène-Damase Labelle, président de la S.-Lawrence Flour Mills Company, de Montréal, est mort, hier après-midi, à sa résidence, 3547 rue Durocher, après une longue maladie.

Le général de brigade Labelle, qui était âgé de soixante-et-un an, était très connu dans les cercles financiers autant que militaires. C'est un citoyen intègre qui disparaît; homme de devoir il ne laisse après lui que des regrets.

Lui survivent, outre son épouse, née Amélie Sicotte, fille du juge L.-W. Sicotte, six enfants: Alfred, rédacteur à la "Presse"; Edouard Paul, René, Jean et Berthe.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 h. 30, à la Cathédrale.

Le général LABELLE qui vient de mourir à l'âge de 61 ans.

Départ de la demeure du défunt à 9 heures. Ce seront des funérailles militaires.

Le général Alfred-E. Labelle était le fondateur, le vice-président et le directeur-gérant de la Saint-Lawrence Flour Mills Co.

Né à Montréal, le 23 avril 1866, fils de Hospice Labelle, inspecteur des grains, et de Léocadie Masson, fille de Damase Masson. En 1884, il entrait à la compagnie Ogilvie Flour Mills, en qualité de secrétaire particulier de M. W.-W. Ogilvie. En 1905, il devenait gérant local de la compagnie à Montréal, et en 1910, il fondait la Saint-Lawrence Flour Mills, qu'il a dirigée depuis avec succès.

Prit part à l'expédition militaire du Nord-Ouest en 1885, en qualité de lieutenant commandant du 65ème Régiment de 1897 à 1902 et de 1907 à 1912. Commandant de la 12ème Brigade d'Infanterie de 1913 à 1916. Nommé général de brigade en 1916. Il fit partie du contingent militaire envoyé à Londres à l'occasion du jubilé de la reine Victoria en 1917. Commanda l'équipe canadienne de Bisley en 1908. Décoré de la médaille de long service en 1907. Nommé Commandeur de la Légion d'Honneur par le gouvernement français en 1917. Président de l'Institut militaire de Montréal en 1896. Membre de la Commission du Port de Montréal, 1912-1913. Directeur du Quebec Railway, de la Brasserie Frontenac, etc.

Vice-président du Fonds Patriotique. Directeur de l'Hôpital Notre-Dame, de la Société de la Croix Rouge Canadienne, de l'Université de Montréal.

Membre du Club Saint-Denis, du Club Saint-James, du Montreal Club, du Club Chapleau. Il a épousé, le 30 avril 1890, Amélie Sicotte, fille du juge L.-W. Sicotte, dont il eut six enfants. Il était conservateur.

Un commencement d'incendie à Magog

MAGOG, 16. (Du correspondant de la "Patrie".) — Un commencement d'incendie s'est déclaré chez MM. Martel & Landreville, bouchers mercredi. On attribue la cause à goudron surchauffé, qui aurait pris flamme. En tentant d'éteindre les flammes, M. Martel s'est légèrement brûlé à la joue. La brigade demandée sous la direction du chef Demers s'est rendue maîtresse de l'accident en peu de temps.

L'Influenza la laissa avec un coeur très faible

Mme Beulah Demone, Pleasant River, N.E., écrit: "Ayant souffert d'influenza, il y a quelques années, je restai avec le coeur très faible.

"J'étais incapable de marcher beaucoup, et ne pouvais faire mon travail de ménage.

"J'avais des attaques d'étourdissement et j'étais forcée de me coucher.

"Je ne pouvais dormir la nuit car le moindre bruit me réveillait.

"J'essayai différentes sortes de remèdes, mais ils ne semblaient me faire aucun bien.

"Une amie me recommanda les

MILBURN'S HEART AND NERVE PILLS

"J'en ai employé cinq boîtes et je suis beaucoup mieux; je n'ai plus d'attaque d'étourdissement, et je puis maintenant faire mon propre travail comme autrefois."

Prix 50c la boîte, chez tous les pharmaciens et marchands ou envoyées directement par la poste, sur réception du prix, par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 4

A L'ASSEMBLEE ANNUELLE DU NATIONAL DAIRY COUNCIL OF CANADA, A TORONTO

On remarque dans le groupe photographié à l'hôtel King-Edward, à Toronto, au premier rang: M. ALEX. DION, secrétaire de l'Association de l'industrie laitière de Québec; M. J.-J. JOUBERT, de la maison J.-J. Joubert Limitée, de Montréal. Au second rang: M. D. ALLARD, inspecteur des laiteries de la province de Québec; M. J.-A. CHAREST, de Montréal.

LES ENFANTS EFFRAYES FUYAIENT POUR NE PAS ETRE JETES PAR LES FENETRES

(Suite de la page 10)

seph-Marie, Sainte-Adéline, Saint-Urbain et Saint-Frédéric.

Le personnel laïque comprenait Mlle Lanctôt, une vieille demoiselle sourde à l'emploi de l'institution depuis longtemps et sur le sort de laquelle on n'est pas encore fixé, Mlle Marie, cuisinière, trois demoiselles Parent, dont deux soeurs et une cousine, Mlle Boutin, Mlle Henry, de Saint-Gervais, Mlle Gagnon et Mlle Chartier.

LE SINISTRE

Contrairement à ce qui a été annoncé, la fournaise de l'hospice, située dans l'aile nouvelle de l'édifice, n'a pas fait explosion. Elle est au contraire intacte. On sait que l'hospice était chauffé par un système à l'huile de charbon.

Peu avant la découverte de l'incendie, l'on entendit des bruits terribles et absolument étranges, semblables à quelque chose d'infernal, dans tous les calorifères. Cela effraya grandement ceux qui n'étaient pas encore couchés ou ne dormaient pas encore. Le chapelain de l'hospice, de retour d'une conférence à l'université Laval, entendit ces bruits. La révérende Mère Supérieure les entendit aussi. Peu après le feu fut découvert. La fumée envahissait les corridors et les salles et les flammes commencaient leurs léchements sinistres. La révérende Mère Sainte-Adéline sonna aussitôt la cloche d'alarme. La révérende Mère Marie-des-Anges cria à l'un des rares passants dans la rue, à cette heure tardive. Dans l'aile nouvelle l'alarme fut aussi donnée. Sans rien annoncer, ce la tragédie qui commençait, les religieuses réveillèrent les enfants, placés dans l'aile nouvelle, leur demandèrent de se vêtir à la hâte et firent sortir ces petits être un à un avec toute la diligence possible. Quelques-uns des plus jeunes, qui dormaient depuis quelques heures à peine, ne se réveillèrent pas. On dut les envelopper dans des couvertes et les transporter dehors. Pendant ce temps la révérende Mère Supérieure s'était empressée dans la chapelle de l'aile ancienne, pour y sauver les Saintes Espèces.

Elle y réussit et revint, pendant que des enfants apeurés se cramponnaient à elle. Les Saintes-Espèces furent remises à deux vicaires de la paroisse Saint-Roch et la religieuse perdit dans l'excitation les enfants qui s'étaient blottis contre elle.

De toutes parts, l'on entendait des voix jeunes crier: au secours! D'autres pleuraient et se sauvaient, demi-nus, dans toutes les directions. La révérende mère Sainte-Thérèse d'Avelin organisa le sauvetage et put heureusement conduire dans un endroit sûr un grand nombre de petits enfants.

L'alarme avait été donnée et la nouvelle du sinistre se répandit dans la ville comme une traînée de poudre.

Les abords de l'hospice furent bientôt encombrés de curieux et de parents dont les enfants étaient à l'hospice. Les mères demandaient leurs enfants et dans l'hospice les petites voix criaient: "sauvez-moi!"

Les ambulances, les taxis transportaient les religieuses et les enfants sauvés. Plusieurs furent hébergés à la maison-mère des Soeurs du Bon Pasteur, d'autres furent recueillis par des citoyens des alentours. Une seule famille prit charge de dix enfants. Actuellement il est bien difficile de dire le nombre total des victimes. Les religieuses et notamment la révérende mère Sainte-Thérèse d'Avelin craignent que la majorité des occupants du dortoir des "petits", au nombre de cinquante environ, ait péri dans la conflagration. Jusqu'à présent, bien peu de survivantes de ce dortoir ont été retrouvées. Par contre il y a déjà 33 cadavres à la morgue et l'on croit qu'il y en a plusieurs autres dans les décombres.

En attendant la remise en bon état de l'aile neuve, endommagée par la fumée et par l'eau, la plupart des enfants resteront à la maison-mère du Bon Pasteur. Demain cependant trente enfants appartenant à des familles de Chicoutimi, seront conduits chez leurs parents.

L'aile ancienne est très endommagée. Les planchers sont défoncés; des provisions pour une valeur de $30,000 ont été détruites.

La plupart des cadavres actuellement à la morgue ont été tirés des ruines du dortoir des "petits". Le dernier cadavre a été trouvé à trois heures, hier après-midi.

Les pompiers sont retournés à leurs quartiers, à cinq heures, hier après-midi, après dix-huit heures de travail très dur.

On évalue les pertes à $250,000.

Il va sans dire que le défilé à la maison-mère des Soeurs du Bon Pasteur a été très grand, hier après-midi. Nombre de parents sont venus prendre des nouvelles de leurs enfants. Les religieuses ont répondu à un nombre incroyable d'appels téléphoniques.

UNE AVENTURE TERRIBLE

Le capitaine Philéas Patry, du poste numéro 3 et le pompier Georges Juneau, furent les deux membres du service des incendies rendus les premiers sur les lieux du sinistre.

Ils arrivèrent à l'hospice et voulurent entrer par la porte centrale. Ils y rencontrèrent des religieuses qui leur déclarèrent tout d'abord qu'il n'y avait rien. Des laïques survinrent qui affirmèrent le contraire et qui avertirent les pompiers qu'il y avait des enfants en haut de l'édifice. A ce moment l'incendie commençait à prendre de vastes proportions. Les deux pompiers montèrent vers les dortoirs du troisième étage et y trouvèrent des enfants. Comme les corridors se remplissaient de fumée, ils durent briser deux fenêtres et se mirent à jeter les enfants un par un dans des filets tenus par des hommes en bas. Leur tâche était très difficile, attendu que les enfants se cramponnaient aux deux hommes.

Toutefois les cris poussés par les gens qui tenaient les filets et par la foule et ceux poussés par les enfants effrayèrent ces derniers. Pour ne pas être jetés par la fenêtre, dans les filets, des enfants se sauvèrent dans les corridors. Il fut impossible de les retrouver. Les petits êtres affolés s'en allaient, pris d'épouvante, vers la mort.

A un certain moment le pompier Juneau fut suffoqué par la fumée et son compagnon dut le jeter dans un filet. Le capitaine Patry ajoute qu'il fut lui aussi suffoqué et il ne sait pas comment il réussit à se tirer de cette terrible impasse.

DEVOUEMENT DES RELIGIEUSES

QUEBEC, 16. (Du correspondant de la "Patrie")— On ne saurait trop louer le dévouement des religieuses de l'Hospice S.-Charles qui ont risqué leur vie pour sauver les enfants confiés à leurs soins. Deux ont été victimes de leur dévouement: la mère S.-Romuald, supérieure de la communauté, qui a été transportée à l'hôpital et dont l'état est considéré comme grave, et la Soeur S.-Mathieu, infirmière, qui a été la dernière à sortir du brasier. Elle a sauté du troisième étage dans un filet. Elle est aussi à l'hôpital de la maison mère des Soeur du Bon Pasteur.

NOUVEAU RECIT

Un récit fidèle de la tragédie nous a été fait, cet avant-midi par la Soeur Ste-Ildefonse, économe, qui est maintenant en charge de la communauté par la maladie de sa supérieure:

"A 9 heures, dit-elle, j'ai fait le tour de la maison et je n'ai rien remarqué d'anormal. J'ai été réveillée vers 10 h. 45 et sans prendre le temps de revêtir mes habits de religieuse j'ai couru ouvrir la porte extérieure pour sonner l'alarme. Mais déjà les pompiers arrivaient. Je leur indiquai où était le feu et les corridors qu'ils pouvaient utiliser. Pendant ce temps, notre Mère supérieure sauvait les Saintes Espèces et les religieuses dirigeaient les enfants vers les issues qui étaient encore libres.

"Nous ne connaissons pas l'origine du feu. Elle ajoute que la rumeur, qui veut que ce soit les fournaises, est fausse, car les fournaises sont dans un édifice spécial séparé de la maison. Le feu s'est propagé rapidement et en un quart d'heure, la maison n'était qu'un brasier.

"Il y avait sept dortoirs, ajoute la mère Ildefonse, pour les 371 enfants. Dans chaque dortoir, il y avait deux religieuses et 53 fillettes. Il y avait des dortoirs à tous les étages. Trois autres dortoirs étaient réservés aux religieuses et aux maîtresses laïques.

"Le sauvetage s'est opéré dans l'espace d'une vingtaine de minutes. Dès le début de l'incendie la fumée était si intense dans les couloirs qu'on ne distinguait pas les ampoules électriques. L'endroit où plusieurs cadavres ont été retrouvés indique clairement que certains enfants se sont séparés et se sont dirigés vers le brasier au lieu de se diriger vers les escaliers de sauvetage".

LES DOMMAGES

Interrogé au sujet des dommages, la mère Ste-Ildefonse a déclaré que toute la lingerie des enfants et des religieuses ainsi que tout le mobilier a été détruit. Nous n'avons sauvé que les Saintes Espèces. Les tableaux ont été consumés. Pour ma part, dit la mère économe, j'ai tâché d'arracher quelque chose aux flammes, mais la fumée était si intense que je n'ai pu m'y rendre. Les pertes se chiffrent à au-delà de $200,000. Il y avait des assurances pour $90,000.

La mère Ildefonse s'occupe actuellement, en dépit des brûlures qu'elle s'est infligées au cours de l'incendie, de recueillir les enfants qui ont été hospitalisés dans les maisons privées afin de connaître exactement le nombre des enfants qui ont péri dans ce désastre.

REPONSE DE M. KING A MGR FALLON

Le premier ministre répond à la lettre ouverte de l'évêque de London.

M. Thornton au Mexique

(De notre extra d'hier.)

OTTAWA, 16. (Du correspondant de la "Patrie").—En réponse à la lettre ouverte de Mgr Fallon, le premier ministre a émis hier la déclaration suivante:

"La lettre de Mgr Fallon est une lettre ouverte et, comme telle, ne demande pas une réponse personnelle. Elle n'a pas été écrite pour attirer une réponse personnelle non plus, comme cela est évident par le ton de la lettre et par le fait qu'elle a été publiée par les journaux avant que je l'ai reçue.

"Le gouvernement canadien n'a rien à faire avec l'acceptation par sir Henry Thornton, de l'invitation qu'il a reçu du gouvernement du Mexique, comme le gouvernement des Etats-Unis n'a rien eu à faire avec l'acceptation, par le col. Lindbergh, de l'invitation que celui-ci a reçue du même gouvernement. Avant d'accepter l'invitation qui lui était faite, sir Henry Thornton a fait connaître son désir de visiter le Mexique et son intention de le faire, pourvu que le gouvernement ne mette aucun obstacle sur sa route. Le gouvernement a alors adopté envers sir Henry dans les circonstances, l'attitude qu'il aurait prise envers n'importe quel autre président de chemin de fer Canadien.

"S'il y eut jamais un motif qui détermina l'attitude du gouvernement en tant qu'il s'agissait des relations du Canada et du Mexique, ce fut un motif de bonne entente, quelque chose qui mérite le respect de tous quand il s'agit de relations entre hommes ou entre nations.

Et ce motif est aussi celui qui, apparemment, a animé le col. Lindbergh à entreprendre sa visite et qui manifestait l'esprit de bonne entente entre les Etats-Unis et le Mexique.

"Peut-être faudrait-il remercier Mgr Fallon pour avoir publié sa lettre dans un temps où le public pourra mieux juger pour lui-même les mérites de ce parallélisme remarquable dans les relations internationales du Canada et des Etats-Unis."

GRANDE CONVENTION DES JARDINIERS DE NOTRE PROVINCE

La Société des Jardiniers-Maraichers passe en revue les activités de l'année.

L'Association des Jardiniers-Maraichers de la province de Québec tenait, hier soir, à l'hôtel Viger, la dernière réunion de leur Convention annuelle.

M. Paul Wattiez, président de l'Association, se réjouit d'avoir à ses côtés des représentants de l'élite intellectuelle, agricole, industrielle et commerciale; il les remercie d'avoir bien voulu se rendre à cette belle fête agricole.

M. Paul Wattiez avait à ses côtés l'abbé J.-A.-D. Froment, de Saint-Martin, et M. Arthur Sauvé, M.P.P.

On voyait en outre à la table d'honneur, MM. Lorrain, maire de l'Abord-à-Plouffe, M. W. Bastien, président des fermiers Unis de Québec; M. J.-V. McAvoy, George Rush, Jos. Cyr, représentant de la société des Maraichers d'Ontario; M.-J. Tawse, du collège McDonald; T.-G. Bunting, représentant le département d'Agriculture d'Ontario; Me Joseph Jean, J.-H. Lavoie, représentant le département de l'Agriculture de Québec; Narcisse Miron, de St-Constant; M. Paul Boudrias, M. J.-E. Charbonneau, M.P.P., M. Aldéric Lalonde, de l'Union des cultivateurs; M. Gabriel Billante, secrétaire-trésorier des Maraichers, M. et Mme Joseph Bertrand, Mlle Yvonne Cardinal, etc.

M. Arthur Sauvé, M.P.P., a insisté sur la nécessité d'accorder aux cultivateurs la protection dont ils ont besoin. "Ce n'est pas tout de dire que l'agriculture doive rester l'industrie mère et maîtresse de la province de Québec. Il faut prendre les moyens qu'elle le soit en réalité." L'un de ces moyens, d'après M. Sauvé, serait la reconstruction et l'agrandissement du marché Bonsecours.

LA JOURNEE

A l'ouverture de la Convention, hier matin, M. Paul Wattiez résumait les activités de l'année et disait que le grand événement de l'époque avait été l'affiliation de l'Association à la Coopération Fédérée de Québec.

M. Lavoie, représentant le ministre de l'agriculture, a développé longuement les avantages et la nécessité de la classification des produits agricoles afin d'obtenir l'uniformité, seul moyen d'accaparer le commerce de gros.

Puis, durant toute la journée, des études approfondies ont été présentées par des spécialistes sur les principales questions horticoles.

La votation dans Ville-Marie

La votation dans le quartier Ville-Marie a lieu aujourd'hui. Les polls sont ouverts jusqu'à 8 heures, ce soir.

Pour tous les DÉSORDRES du REIN prenez les

DODD'S KIDNEY PILLS FOR ALL KIDNEY DISEASES

Pilules Dodd pour le Rein

Il tombe dans du goudron bouillant

MAGOG, 16. (Du correspondant de la "Patrie".) — M. Charles Labrecque était à poser des pièces de linge enduites de goudron au plafond de la glacière chez MM. Martel & Landreville, bouchers, de cette ville, quand il se fit accidentellement et terriblement blesser.

Il se tenait debout sur une planche soutenue de deux chevalets, quand cette planche se brisant, il tomba tête première dans le récipient au goudron bouillant, se brûlant terriblement la figure et les deux mains. Le Dr Cabana, mandé d'urgence, le transporta à son bureau, où assisté du Dr Voyer, il lui donnèrent les soins d'urgence, et le dirigèrent ensuite à l'hôpital S.-Vincent de Paul de Sherbrooke. Son état est grave.

M. Pinsonnault est optimiste

Dans une assemblée, marquée des ovations enthousiastes, M. Lucien Pinsonnault s'est présenté une dernière fois devant les électeurs de Ville-Marie, à la salle des Débardeurs, pour solliciter leurs suffrages.

Les orateurs furent, en plus du candidat, MM. F. A. Robillard, président des charpentiers du port; Me L. A. Rivet, c.r., J. V. Desaulniers, Me Arthur Geoffrion, c.r., C. de Casen, J. A. Paulhus, président de la Chambre de Commerce, Louis Gauvreau, Cléophas Durocher.

M. Pinsonnault critique sévèrement le programme de son adversaire, M. Fortin, et manifeste son intention de protéger les ouvriers, tout comme les autres classes.

Un grand optimisme règne parmi les défenseurs de M. Pinsonnault, et ils s'attendent à une forte majorité en sa faveur.

M. JULES LABARRE RECU DOCTEUR-ES-SCIENCES A PARIS

PARIS, 16. — (Câble spécial à la "Patrie" de son correspondant particulier, Henri Letondal).—M. Jules Labarre, boursier de la province de Québec, a été reçu docteur-ès-sciences avec une mention très honorable à la suite d'une thèse soutenue à la Sorbonne sur la chimie biologique.

LA FRANCE HONORE M. H.-A. TERRAULT

Le directeur des Travaux Publics de Montréal est nommé Officier d'Académie.

Au cours d'une manifestation intime, M. H. A. Terrault, directeur des Travaux Publics de la ville de Montréal, a été décoré Officier d'Académie, hier soir, à l'Union Nationale Française, avenue Viger. M. Paul Seurot, président de l'Union, lui a épinglé la décoration, en récompense des services rendus par M. Terrault pendant la guerre.

En présentant la décoration à M. Terrault, M. Seurot rappela le travail qu'il avait accompli. Il dit comment ses qualités d'administrateur avaient été remarquées de tous. M. Terrault répondit brièvement. Il rappela qu'il avait surveillé la construction de navires français lancés au Canada. Il ne comptait pas être récompensé d'une tâche qu'il avait considérée comme un devoir patriotique, mais il se dit heureux de voir comment la France récompensait ceux qui l'avaient aidée pendant la grande guerre.

Plusieurs amis du récipiendaire s'étaient réunis autour de lui à cette occasion. On remarquait, outre M. Paul Seurot, MM. Marcel Nougier, Justin Durand, Ernest Hooper, G. E. Pellus, J. O. Marchand et G. R. McLeod. Après la cérémonie, on vida une coupe de champagne à la santé de la France et de M. Terrault.

Disques Victor

V.E. Orthophonic

Cadeaux Suprêmes: donnés en un moment, appréciés toute la vie!

Un paquet de disques Victor fait un merveilleux cadeau des Fêtes. Les marchands de "La Voix de Son Maître" ont des sélections spéciales, y compris la fameuse série: "Music Arts Library", dont chaque album fait un cadeau superbe et complet.

"The Black Jacks"

The Black Jacks

Dialogue Comique

George LeMaire et Rex Van . . . 21054

My Blue Heaven

Chanson — Gene Austin — 20964
Fox Trot — Paul Whiteman et Son Orchestre — 20828

My Heart Stood Still

La Sensation de Londres

Chanson — Melville Gideon — 21027
Fox Trot — George Olsen et Ses Musiciens — 21041

On a Dew, Dew, Dewy Day

Fox Trot — Nat. Shilkret et L'orchestre Victor — 20819
Duo — Jim Miller, Charlie Farrell — 20906

Charmaine

Valse — Orchestre à cordes B. F. Goodrich Silvertown — 20852
Chanson — Lewis James — 20509
Musique — Orchestre Instrumental de Salon Victor — 20924

Are You Lonesome To-Night?

Une charmante valse

Valse — Jacques Renard et Son Orchestre — 20978

Just a Memory

Fox Trot — Paul Whiteman et Son Orchestre — 20888
Chanson — Harold Yates, Cooper Lawley — 20907

Among My Souvenirs

"La Sensation de l'Heure"

Fox Trot — Roger Wolfe Kahn et Son Orchestre — 21084

Aussi les derniers disques Red Seal par les fameux artistes Victor.

Victor Talking Machine Co. of Canada, Limited, Montreal

A Travers les Centres de notre Province

Grand'Mère

GRAND'MERE, 15 — (Du correspondant de la "Patrie")—Sous la présidence de M. le curé Horm. Deschenes, curé de la paroisse S.-Jean-Baptiste, le grand euchre annuel organisé par des dames et jeunes filles de la paroisse S.-Jean-Baptiste au bénéfice de leur église a obtenu tout le succès désiré. Les recettes ont été très bonnes et se sont chiffrées pour les deux soirs consécutifs qu'a duré ce euchre, à la somme de $952.50.

Les candidates ont pu collecter les belles sommes de: Mlle Imelda Bruneau, $137.25 et Mlle Antoinette Dubord $71.10. A ces deux candidates on a remis un cadeau en récompense de leur dévouement et de leur travail.

Les organisatrices furent Mmes Frank Dontigny et Hormidas Leclerc.

Voici la liste des gagnants des prix à la première soirée:

Chez les messieurs: MM. W. Bourassa, Antonio Matteau, Albert Houde, Albert Pratte, Elzéar Gignac, Philippe Hamel, Elzéar Blais, Ovila Tremblay et Henri Roy. Prix de consolation gagné par M. Yvon Vaugeois.

Chez les dames: Mme Alfred S.-Hilaire, Mlle Annette Lamy Mlle Germaine Boisclair, Mme Alfred Garceau, Mme Ludger Rousseau, Mlle Marguerite Allard, Mlle Blanche Ginaras, Mme Daniel Gaudet, Mme Hormidas Boisvert, et le prix de consolation par Mlle Alda Gervais.

Les prix de présence furent gagnés par Mme Welille Sawyer, Mme Ludger Chaîné, M. Origène Bourbeau, Mme Josué Pellerin, Mme Hervé Corriveau, Mlle Georgette Maltais, M. Robert Binard, M. Nestor Boulard, Mme Jos. Neault, Mlle Liane LeBlanc, Mlle Georgianna Croteau, Mme Emile Boisvert, M. Eugène Jacques, Mlle Alice Mailhot, Mlle Adrienne Lafond, Mme Fred Billemure, M. H. Lampron, M. Frank Gauthier, M. T. Champagne, MM. Willie Garignan, Hormisdas Leclerc Frank Dontigny et L. Denoncourt.

Deuxième partie: Prix des meilleurs gagnés par MM. Antoine Lapointe, W. Dick, Albert Houle, Severe Villemure, Fred Monpetit, Xavier Loranger, Léo Dugal Emile Landry, Origène Bourbeau, Edouard Dugas, et prix de consolation gagné par M. Arthur Boisvert.

Chez les dames: Mlle Alice Gervais, Mme Rosario Prince, Mme Henri Robillard, Mme Philippe Ouellette, Mlle Adrienne Lafond, Mme A. Marcouiller, Mme Dan Gaudet, Mme Alfred Lampron, Mlle Yvonne Matteau, et prix de consolation gagné par Mme Emery Soucy.

Les prix de présence furent gagnés comme suit: Mme Hormisdas Boisvert, M. Treffle Champagne, Mlle Jeannette Branchaud, M. Georges Tousignant, M. H. Duguay, M. Alfred Lampron, Mlle Jeannette Grenier, M. Georges Matteau.

Deux magnifiques prix furent distribués aux dames organisatrices: Mmes Frank Dontigny et Hormisdas Leclerc, en récompense de leur beau travail.

La râfle de la magnifique horloge a eu comme heureux gagnant M. H. Girard et la râfle d'un service de salle à dîner, pour enfants a eu comme heureux gagnant, M. Léo Grenier.

—Les membres de la Cour S.-Antoine de l'Ordre des Forestiers Canadiens ont fait récemment l'élection de leurs officiers, en cette ville, avec les résultats suivants: Chef, M. Laudias Pratte; vice-chef, M. Oscar Gélinas; trésorier, M. Georges Boisselle; secrétaire-financier, M. Hormisdas LeBlanc, archiviste, M. Antonio Ricard; orateur, M. Nestor Boulard; 1ère garde, M. Josephat Lafontaine; 2e garde, M. Guillaume Darchen; 1ère sentinelle, M. Jos. A. Matteau, 2e sentinelle, M. Edouard Coulombe. Le Dr J. Ed. Dubord a été réélu médecin de la cour.

Thetford Mines

THETFORD-MINES, 15. (Du correspondant de la "Patrie".)—M. Saint Goderre vat actuellement à S.-Liboire, à l'occasion de la mort de sa mère.

—MM. Ernest, Ulric et Alfred Côté, sont à Charny pour les funérailles de leur beau-frère, M. Louis Larchagrin.

—M. et Mme L.-U. Talbot, passe la semaine à Québec, les invités de M. et Mme Gaston Talbot.

—M. Gaston Roberge, N.P., d'Ames, Abitibi, passait le dimanche en ville chez son oncle, M. Joseph Demers.

—Mlle Alice Mongeau est en promenade à Québec pour une huitaine.

—M. Jos. Toupin, de Disraeli, était de passage en ville dimanche.

—M. John Cookson, est de retour de Montréal, où il a passé quelques semaines.

—M. et Mme A. Bois, ont passé le dimanche à Garthby.

—Mlle Lucette Chamberland, de Cambridge, Mass, est de passage en ville.

Saint-Philippe

S.-PHILIPPE DE NERI, 15. (Du correspondant de la "Patrie".)—Le 1er décembre, ont eu lieu dans notre église, les funérailles de M. Théodule Jean, époux de Marie Chamberland. Le service fut chanté par le beau-frère du défunt, M. l'abbé Michel Chamberland, curé de Monte-Bello-Ottawa. Il laisse pour le pleurer, MM. Zéphirin, Wilfrid, du S.-P. de Néri, Joseph, avocat, à Montréal, Alphonse, notaire, à Vislet, M. l'abbé François-Xavier, professeur à l'école d'Agriculture, ses petits-fils Joseph, François, Roméo Jean, Mme N. Lelièvre, belle-sœur, de Ste-Hélène, ses neveux Rémias, Arthur Chamberland, de S.-Philippe, J.-B. Beaulieu, de Mt-Carmel, J.-B. Lévesque, de Kamouraska.

Plusieurs témoignages de sympathies ont été offerts, entr'autre, une magnifique couronne, offerte par le Club de Montréal.

—M. Georges Gagnon, de Cacouna, était chez M. J.-B. S.-Pierre.

—Mme Alvarez Roy, de Dohney, était chez son père M. J.-B. S.-Pierre, ainsi que Mlle Cécile S.-Pierre, institutrice à Lévis.

—Mlle Alice Landry, est revenue d'une promenade à Sunday Bay.

—Le jour de l'Immaculée, M. le curé Pelletier, recevait des enfants de Marie. Elles étaient au nombre de 51.

La cérémonie fut touchante. Le chant fut fait par les Enfants de Marie, les solistes étaient Mlles A. et M.-Ange Chamberland.

South Durham

SOUTH DURHAM, 15. (Du corr. de la "Patrie".) — Le 13 fut donnée dans la salle de l'Hôtel de ville une partie de cartes par les Dames de Ste-Anne, au profit de l'Hôtel-Dieu, de Nicolet.

—M. et Mme F. Desjardins, de l'Ouest Américain sont définitivement établis en notre village. Le Dr H. Prefontaine, est revenue d'une promenade à Montréal, chez sa fille Mme F. Rivard.

Mme E. Dionne, de Sherbrooke, est actuellement en visite chez ses filles de notre localité.

—M. et Mme Arthur Lefebvre, de Nolton étaient ces derniers jours les visiteurs de M. et Mme M. Gauvin.

—Mme J.-A. Pelchat, de Montréal, était ces jours-ci, en visite chez sa mère, Mme Vve J. Larocque.

—Mlle Julie-Anna Proulx est pour quelques jours en promenade chez sa sœur Mme A. Proulx, de Kingsey Falls.

—M. et Mme Napoléon Manseau, née Gertrude Proulx, sont revenus de leur voyage de noce à Québec et autres endroits.

Lyster

LYSTER, 15. (Du correspondant de la "Patrie".)—Mme Lorenzo Couture et sa fillette Claire, sont de retour d'une promenade à la Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles.

—M. Odilon Chabot, était, il y a quelques jours, en promenade à Québec.

—Mlle Alice Laflamme est de retour d'un voyage à Québec.

—M. Pierre Duchesneau était à Québec ces jours derniers, où il visita les demoiselles Duchesneau, gardemalade de l'hôpital Ste-Marie.

—Mme S. Marquis était de passage à Québec, ces jours derniers.

—Mlle S. Ouellet, et L. Boisvert, sont de retour d'une promenade à St-Sylvestre.

—M. Arthur Hinse et son fils Raymond était, à l'occasion de l'Immaculée-Conception, de passage à Victoriaville, où il visita parents et amis.

—Mlles Cécile et Adrienne de Laurierville, étaient de passage ici ces jours passés, où elles ont visité parents et amis.

—M. l'inspecteur L.-O. Pagé, est ici pour la visite aux classes.

Danville

DANVILLE, 15. (Du correspondant de la "Patrie".)—Le jour de l'Immaculée-Conception, il y eût dans notre couvent, une réception d'Enfants de Marie. Un grand nombre d'élèves leurs parents assistaient à la cérémonie religieuse.

—M. Léon Bonneau, des Etats-Unis était en visite samedi dernier, chez M. Georges Pelletier.

—M. et Mme Armand Ellyson étaient en visite jeudi chez M. Willie Laîlée.

—Mme Lavoie visitait dernièrement sa sœur Mme Jude Thibault.

—M. Eddy Gendron, de Kingsley Falls était en notre localité dimanche, visitant sa sœur Rose Gendron.

—Dimanche, après les vêpres, fut chanté le libéra de M. Gustave Miquelon, de Québec. Un grand nombre de parents et amis suivaient le cortège funèbre.

SAINT-SYLVERE

S.-SYLVERE, 16—(Du correspondant de la "Patrie".)—M. Louis Thibeault est décédé ces jours derniers, à l'âge de 55 ans, et 9 mois. Il laisse pour le pleurer un fils,M. J. Thibeault. Son service fut chanté par M. l'abbé T. A. Brulé et les porteurs étaient les frères et neveux du défunt. Une foule nombreuse de parents et d'amis assistaient à ses funérailles.

—Dimanche dernier, M. l'abbé T. Hson, de Manchester, N.-H. a chanté la messe et fait le sermon de circonstance. Il a fait ses études à Nicolet et a très bien connu M. l'abbé T. A. Brulé, au séminaire.

—M. l'abbé T. A. Brulé est allé pour des affaires d'importance à Nicolet.

Montmagny

MONTMAGNY, 16—(Du correspondant de la "Patrie")—M. Emile Casault, de Québec, est venu assister au service anniversaire de son père, M. Godfroid Caseault.

—Mlle Mariette Bernatchez est de retour d'une promenade de quelques jours à Québec.

—M. et Mme Lucien Masson, et leur fillette Marguerite, de l'Islet, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme Ludger Ménard.

—Mlle Alexandrine Robin, de Québec, est venue passer le dimanche chez ses parents, M. et Mme Louis Robin.

—Mme J. B. Lévesque, de Québec, est en promenade chez son père, M. J. Bélanger.

—M. François Letarte, de Québec, était au commencement de la semaine de passage en notre ville par affaires.

—Mlle Jeanne Boulanger, de S.-Vallier, a passé quelques jours dans notre ville l'invitée de sa cousine, Mlle Roberta Paquet.

—M. Théodore Fortin, du Cap S.-Ignace, est venu dans notre ville, cette semaine.

L'estomac dérangé, la torpeur du foie et l'état acide causent la mauvaise haleine. Le Sirop Seigel éliminent la cause. Essayez-le et avez bonne haleine. Dans toute pharmacie.

L'éducation nécessaire aux nouveaux canadiens

L'hon. Athanase David adressa la parole, hier après-midi, à l'Hôtel Mont-Royal, à une réunion du Conseil des Femmes Juives. Il parla de l'éducation et démontra l'importance qu'il y avait à faire l'éducation des immigrants, les nouveaux canadiens.

"C'est la résistance, a-t-il dit, qui a causé la survivance des canadiens-français au Canada, c'est elle aussi la cause de celle des Juifs à travers le monde et les siècles."

NOUVELLES DE LA VILLE DE RIMOUSKI

A propos d'une disparition. — L'industrie laitière.— Concours agricole.

RIMOUSKI, 15 (Du correspondant de la "Patrie").—Depuis quelques jours, les habitants de Matane sont dans un grand émoi. Comme la "Patrie" l'a raconté ces jours derniers, un de leurs marchands, M. F. Rioux, dont les parents demeurent à Trois-Pistoles, est disparu dans des circonstances que l'on dit tragiques.

Il venait de vendre son magasin, ou plutôt sa marchandise, désirant laisser Matane. Le jour qu'il devait partir, il s'absenta pour quelques minutes, d'après son dire, mais ne revint plus. Il avait sur lui $2,500.

Sa valise est encore à sa maison de pension. Son chapeau fut retrouvé sur le bord de la rivière, mais son corps reste encore introuvable.

La police est à faire des recherches : on se demande s'il n'y a pas eu meurtre.

—La Société d'Industrie Laitière a fait l'élection de ses officiers et directeurs pour l'année 1928. Ont été choisis:

Patrons: Honorable W.-H. Mothewell, ministre de l'agriculture, Ottawa.

Honorable J.-Ed. Caron, ministre de l'agriculture, Québec.

Président : M. J.-H. Crépeau, S.-Camille, Wolfe.

Vice-président: Hon. Emile Moreau, Roberval, Lac S.-Jean.

Directeurs ex-officio: Hon. J.-Ed. Caron, ministre de l'agriculture, Québec.

Secrétaire-trésorier: M. I.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'agriculture.

Secrétaire: Alexandre Dion, Québec.

Directeurs: MM. Zergon Bérubé, Saint-Donat, Rimouski ; Nap. Thériault, Ste-Anne-de-la-Pocatière ; Gaudiose Côté, Saint-Valier, Bellechasse : Evangéliste Grégoire, S.-Michelle Dorchester; Alp. Lapierre, S.-Sébastien, Frontenac; Raoul Dumaine, S.-François-du-Lac, Yamaska ; Frédéric Gélinas, Sherbrooke P.Q.; Samuel Gobeil, La Patrie, Compton ; J.-F. Thériault, B.A., B. S.A., S.-Hyacinthe, P.Q.; Moise Bourbeau, Ange-Gardien, Rouville ; Louis Beauregard, Sutton, Brôme ; J.-L. Poupart, S.-Isidore Laprairie; J.-H. Philie, Valleyfield; l'hon. Emile Moreau, Roberval, Lac Saint-Jean; Ed. de Sales La Terrière, N.-P., Les Eboulement, Charlevoix; Chs. Laganière, Groadines, Portneuf ; Arsène Denis S.-Norbert, Berthier ; Walter Reid, député de l'Assomption ; F.-X.-O. Trudel, de Montréal ; Jos. Dumoulin, Ste-Scholastique; Michel Morvan, Thurso, Labelle; J.-F. Montpetit, Côteau Station, Soulanges. Représentant le commerce: M. J.-Arthur Paquet, de Montréal.

—Jeudi 8, au collège d'agriculture de Rimouski commença la distribution des prix, décernés aux gagnants du concours agricole tenu à Rimouski le 14, 15, 16 et 17 septembre.

Etaient présents: M. l'abbé Belzile, directeur du collège; M. le député, Sir Eugène Fiset, le maire L.-J. Moreault, le secrétaire de la société d'agriculture, M. Alfred Dubé, les agronomes Michaud, Champagne et Hébert, de nombreux cultivateurs et enfin les élèves du collège.

La somme de $2,500 fut distribuée en prix.

Vinrent ensuite les discours, si l'on peut dire ainsi, M. le directeur, comme tous ceux qui parlèrent après lui, félicita les heureux gagnants, leur parla de l'agriculture et du devoir des parents de faire connaître à leurs enfants les productions de la terre.

M. le député Fiset parla un peu de ses travaux à la Chambre.

M. le maire parla aussi et cette distribution se termina par les félicitations de circonstance de nos agronomes.

—Dimanche 10, à 2 heures de l'après-midi, eut lieu au pavillon de l'exposition le rendement des comptes de la fabrique de beurre de Rimouski pour l'année 1927.

Etaient présents : M. Emile Parent, président, MM. Octave Gagné, Pierre Carmel, Alfred Banville, Aubert Pineau, directeurs; M. John Cullen, fabricant; M. Jos. Chouinard, inspecteur de beurreries et fromageries de la division; ainsi qu'un grand nombre de cultivateurs.

Le rendement des comptes fut approuvé à l'unanimité.

—Les élèves du Séminaire de Rimouski partiront en vacances le 22 de ce mois pour revenir le 9 janvier.

—Mlle Valéda Rioux, après un séjour de deux mois à Montréal, est revenue passer l'hiver chez sa tante, Mme (Dr) J. Pineault.

—Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Marie-Anne Beaullen, survenue à l'Hôpital S.-François d'Assises, le 6 du courant à l'âge de 43 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 9 en l'église de Ste-Luce.

Le Restaurant Richelieu sous une nouvelle direction

M. George E. Fuller très avantageusement connu dans les cercles d'hôtellier et restaurateur à Montréal a pris sous sa direction le café Richelieu situé au carré Phillipe.

Comme hôtellier et restaurateur M. Fuller a connu que des succès et il est convaincu que le café Richelieu si bien situé et avec une direction tel qu'il offre maintenant sera un des restaurants des plus populaire à Montréal.

Plusieurs changements importants sont anticipés, lesquels placeront ce restaurant un des meilleurs à Montréal.

DE GROS BOUTONS TRES DURS

Etaient répandus sur la figure et les mains. Cuticura la Soulage.

"Le mal débuta par quelques boutons sur ma figure et mes mains et elles en furent bientôt couvertes. Les boutons étaient très durs, gros et rouges. Ils s'enflammèrent et des galles se formèrent. Ils démangeaient et brûlaient tellement que je ne pouvais m'empêcher de les gratter, ce qui causa des éruptions. J'étais défigurée et je ne pouvais mettre mes mains dans l'eau et pouvais à peine faire mon travail.

"Une amie me conseilla d'essayer le savon et l'onguent Cuticura de sorte que j'en achetai, et dans l'espace d'environ deux mois, j'étais complètement soulagée" (Signé) Mlle Jennie Ducharme, 481 rue Giroux, Norwood, Man.

Le savon, l'onguent et le talc Cuticura sont tout ce qu'il vous faut pour la toilette quotidienne et toutes fins dans la pouponnière.

Echantillon de chacun Gratis par la poste. Adresser au dépôt canadien: "Stenhouse Ltd., Montréal". Prix. Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c.

Bâton à Barbe Cuticura 25c.

Mgr Cassulo reçu à l'Hôtel de Ville

Son Excellence Mgr Cassulo, délégué apostolique, accompagné de S. G. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a été reçu à l'hôtel de ville hier après-midi. Il s'agissait d'une visite sans cérémonie au maire Martin, mais ce dernier insista pour recevoir le délégué apostolique dans la salle du conseil, où le distingué visiteur fut entouré par un grand nombre d'échevins et de personnages importants de l'hôtel de ville.

Le délégué apostolique remercia Son Honneur le maire pour la chaleureuse réception qui lui était faite. "C'est, dit-il, la troisième réception du genre à laquelle j'ai assisté au cours de ma carrière apostolique."

Parlant ensuite de Montréal en l'appelant Ville-Marie, ancien nom de la métropole, il constata avec plaisir et satisfaction combien notre ville est bien administrée au point de vue moral et religieux. C'est pour cette raison que Montréal prospère et qu'elle continue de prospérer. "Je voudrais que toutes les villes fussent comme celle de Montréal", a-t-il dit, au cours de son allocution.

Une lame faillit engloutir le navire

NEW-YORK, 16. — Deux navires, jouets d'une violente tempête au milieu de l'Atlantique sont entrés au port, hier, en retard de 36 à 50 heures. Plusieurs passagers et membres des équipages étaient blessés. Le "Stuttgart" partit de Brême le 3 décembre. Il était de 36 heures en retard à son arrivée. Une vague faillit l'engloutir le matin du 9 décembre. Pendant quelques secondes, on ne vit plus le firmament, au dire des passagers.

L "Bercengaria" est reparti à la hâte, hier, parce qu'il était de 12 heures en retard à son arrivée mercredi.

Enfant abandonné

SHERBROOKE, 16. (Du correspondant de la "Patrie"). — On a découvert, hier, dans la cour d'un hôtel, rue King ouest, une fillette de cinq à six semaines. Les vagissements de l'enfant, qui était bien chaudement vêtu et ne souffrait pas du froid, ont attiré l'attention des passants qui l'ont porté à l'hôpital Saint-Vincent de Paul. La police enquête.

Un Cadeau qui ne s'oublie pas

A un plus bas prix que jamais

CETTE année donnez un cadeau qui répondra à un désir PERMANENT. Le cadeau qui apporte de nouvelles commodités, de NOUVELLES ECONOMIES—pour de nombreuses années à venir. Donnez une commodité qui durera toute la vie: un Frigidaire!

Le Frigidaire fournit une abondance de cubes de glace, vous rend absolument indépendant de tout fournisseur extérieur. Les prix remarquablement bas du Frigidaire, le peu de comptant requis et les conditions faciles d'achat vous permettent plus facilement qu'avant de jouir des bienfaits du Frigidaire. Voyez le plus proche vendeur de Frigidaire MAINTENANT au sujet de la livraison pour Noël.

$265 Livré chez vous
Prêt à être raccordé à toute prise de courant électrique

FRIGIDAIRE

438, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS

EN GARDE CONTRE TOUX ET RHUMES OPINIATRES

Les toux et les rhumes opiniâtres engendrent des troubles sérieux. Vous pouvez maintenant les enrayer avec la Créomulsion, émulsion de créosote agréable au goût. La Créomulsion est une nouvelle découverte médicinale qui produit double effet en calmant et soulageant les membranes enflammées et en enrayant le développement des germes.

Les médecins qui font autorité conviennent que la créosote est l'un des meilleurs agents guérisseurs connus contre toux et rhumes opiniâtres et contre toute forme de maladie de la gorge. La Créomulsion contient, outre la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées et font cesser l'irritation et l'inflammation, pendant que la créosote pénètre dans l'estomac, est absorbée par le sang, attaque le mal à sa source même et enraie le développement des germes.

La Créomulsion est garantie donner satisfaction dans le traitement des toux et rhumes opiniâtres, de l'asthme bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies, et elle est excellente comme reconstituant de l'organisme après les rhumes ou l'influenza. L'argent est remboursé si l'on ne réussit pas à se débarrasser de n'importe quel rhume ou toux après avoir suivi les directions. Demandez-la à votre pharmacien.

Créomulsion Co. Limited, Toronto, Ont.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

Le Chevalier du Silence

par CLAUDE MONTORGE — Illustré par MAURICE GAGNON

23 (Suite)

Elle arma, dans le fond du coffre à bijoux, le revolver minuscule qu'elle était sûre de manier avec une grande habileté; puis, résolue à braver audacieusement les louches projets de celui qui se révélait telle qu'elle se l'imaginait, elle lui tendit la bague d'émeraude :

—Voulez-vous accepter ce bijou et le porter à votre doigt en signe d'amour pour moi ? Il vous rappellera par son poids qu'un amour sincère comporte de lourdes responsabilités... Mais qu'avez-vous, mon ami, êtes-vous souffrant ?...

Max de Cimrose s'avançait vers elle d'un pas automatique, dans une espèce d'hallucination.

Leurs regards se rencontrèrent, s'affrontèrent; ils ressentirent tous deux le choc de leurs deux volontés, ils éprouvèrent jusqu'au fond de l'être ce frisson de mort qui secoue deux adversaires au moment où pour un duel sérieux, le directeur du combat prononce les paroles fatidiques : "Allez, Messieurs!"

Max de Cimrose fit encore un pas.

CHAPITRE VII

Rupture.

—Mon vieux Pick-Pock, j'ai très peu de temps à t'accorder; si tu as quelque chose de nouveau à m'apprendre, parle vite.

—Quand je parle vite, je m'embrouille, je m'égare et j'oublie la moitié des choses que je voulais dire. Offrez-moi d'abord un cigare, patron, un cigare qui soit le frère de celui que vous fumez en songeant à autre chose. Vous êtes préoccupé, distrait, ça se voit. Vous me priez de parler vite: si je le faisais, vous n'entendriez pas un seul mot de ce que j'ai à vous dire.

—Je t'en prie, mon pauvre gibier de potence, informe-moi de ce qui t'amène.

—Je vous le dirai quand vous serez en humeur de m'écouter. Voilà dix minutes que vous employez à essayer de boutonner un faux-col sans y parvenir. Vous vous énervez, vous vous agacez, et je suis sûr que, tout à l'heure, bouton, faux-col et cravate passeront par la fenêtre.

—Es-tu toujours bien dans ta place ?

—De mieux en mieux; de Préval est un ami.

—Il te donne des cigares ?

—Non, mais il ne s'aperçoit de rien quand je les lui chipe. Et puis, il fait de moi son confident ; il me dit avec une grande confiance tout le mal qu'il pense de ses autres serviteurs.

—Il ne se doute pas que tu es un fripon, un sacripant, un coupe-jarret ? Tu vas me donner une triste opinion de ton maître; mais, à cent pas, tu sens le scélérat, au point que c'est à se boucher les narines. Il n'est donc pas intelligent, mon rival ?

—Je ne le sais pas encore; s'il l'est, il s'applique furieusement à ne pas le laisser soupçonner.

—En somme, tu as la douce vie, tu es heureux ?

—J'en conviens, je suis heureux; je le suis même trop. Les cailles me tombent toutes rôties dans le bec. Imaginez-vous qu'hier, en revenant de... là-bas, où j'ai fait les préparatifs que vous m'avez ordonnés, j'ai eu le malheur de me trouver, dans un compartiment de chemin de fer, avec un Morvandiau dépourvu totalement des qualités de finesse, de malice et d'esprit dont ses compatriotes s'enorgueillissent à juste titre. Ces aventures n'arrivent qu'à moi.

"Il fallut qu'il me dise qu'il venait de Sainte-Colombe et que, de là, il était allé faire ses dévotions à Saint-Vorles, à Chatillon, et qu'il avait été, en conséquence, favorisé d'un double miracle, qu'il avait commercé avantageusement et fait un coquet héritage.

"—Monsieur, me disait-il, si vous passez par Chatillon-sur-Seine, allez voir la Douix aux eaux claires sortir de ses sombres retraites souterraines et dégringoler en impressionnantes cascades de ses roches perecés; mais allez surtout vous prosterner à l'église dédiée à Saint-Vorles; demandez à ce bienheureux un miracle, il se réalisera aussitôt. Invoquez-le même de loin, et vous serez stupéfait des grâces que vous en obtiendrez.

"Mon compagnon de route avait, comme on dit en Bourgogne, le filet bien coupé. Il fallait qu'il me dise où il allait, d'où il venait. Il me parla du temps qu'il faisait, de ses enfants à qui il allait faire une grosse somme d'argent.

" — Ah!... fis-je, avec un vague sourire d'incrédulité qui ne lui échappa point.

"Il reprit:

" — J'avais un oncle à Sainte-Colombe dont j'était l'unique héritier. Il était célibataire et avait pris à son service une servante trop jeune; j'étais inquiet. Je cherchai un prétexte pour aller voir ce qu'il y avait de nouveau chez mon oncle. En passant à Chatillon, j'eus l'inspiration d'aller à Saint-Vorles, et, ma foi, j'eus la bonne idée de demander à ce grand saint d'éclaircir la situation. Le soir même, mon oncle mourait de congestion cérébrale. Je congédiai la servante, j'accomplis toutes les formalités, je palpai l'héritage et vendis quelques bribes de terrain...

"Je commençais à m'intéresser au récit du bonhomme. Je le laissai aller, raconter, se confier. Il sortit son portefeuille et se mit à compter ses billets de banque.

" — En voici un tout neuf... me dit-il en me le présentant.

" — En effet... dis-je, sans y toucher.

" — Vous pouvez le palper; vous êtes peut-être comme moi, vous n'avez sans doute pas eu souvent l'occasion de voir un billet de mille francs?

"Je pris le billet, je le regardai avec curiosité et le lui rendis.

" — J'en ai vingt comme celui-là.... poursuivit-il. Je vais payer mes dettes, acheter un cheval, une barrique de vin, deux vaches, des moutons.

"Pendant un quart d'heure, il dressa la liste de ce qu'il espérait acheter.

"PUIS, EN CAUSANT, IL COMPTAIT, RECOMPTAIT SES BILLETS, LES EPINGLAIT PAR LIASSES.

"Il les rangea enfin dans son porte-feuille de cuir qu'il inséra dans la poche extérieure de sa blouse et s'endormit.

"Le portefeuille sortait de la poche. Ce vieux radoteur me prend-il pour un idiot? pensai-je. C'est un "roussin" qui s'est habillé en paysan et qui voudrait me "posséder". Je me rappelai la façon dont j'était entré en relations avec le marquis de Cimrose. Je fis semblant de dormir, moi aussi, tout en ouvrant à demi l'oeil sur ce qui se passerait autour de moi.

"En roulant me donner le change, mon voyageur s'était endormi pour tout de bon. Il ronflait comme une marmotte et s'agitait si bien que le portefeuille tomba de sa poche.

"Si ce gaillard-là n'est pas de la police pensai-je, il serait idiot de ne pas profiter de cette occasion. Il ne me tente pas, il m'offre sa bourse, il me la met de force dans la main..." Mais, s'il est de la "boîte"?..."

—Tu t'es laissé prendre encore une fois, comme avec moi?

—Laissez-moi achever... Le train stoppa; le sifflet de la machine avait retentit sans éveiller le dormeur. Ma foi, j'invoquai Saint-Vorles.... Je ramassai tranquillement le portefeuille, je le fourrai dans ma poche et je descendis. Les journaux m'ont informé ce matin que mon nigaud était réellement un naif paysan qui venait de recueillir un héritage.

—Et tu as été tenté de lui renvoyer son argent?

—Je l'eusse fait, si je n'avais pas la malchance de servir un chef pour qui les mois n'ont jamais de fin, si je n'avais eu l'ennui d'en avoir précisément besoin, et si je n'avais eu l'appréhension que le bonhomme, aussi stupide qu'imprudent, réussit à se faire voler... Mais voilà votre faux-col boutonné; vous paraissez moins nerveux, et je suppose que l'on peut à présent vous parler de choses sérieuses?

—Parle.

—Patron, méfiez-vous!

—De toi?

—Ne plaisantez pas. Vous êtes filé.

—Bah!

—J'aime beaucoup la lecture, surtout la lecture des billets écrits en secret; ces documents sont fort instructifs.

—Que signifie ce préambule?

—Mon gracieux patron n'est-il pas allé récemment dans une soirée mondaine, où son joli visage obtint beaucoup de succès?

—Imbécile!

—On est toujours flatté de faire naître un sourire sur les lèvres des femmes et de voir pétiller leurs yeux quand le vous regardent!

— Idiot!

A continuer demain.

THEATRE MUSIQUE, CINEMA

Par JEAN NOLIN

Le Quatuor Dubois

Le premier concert gratuit a lieu hier soir au Windsor.

C'est sous de très favorables auspices qu'a débuté, hier soir, au Ladies' Ordinary de l'hôtel Windsor, la dix-huitième saison du Quatuor à cordes Dubois. Le public sait en effet depuis quelque temps que de généreux concours ont permis d'offrir gratuitement le concert d'hier et ceux qui viendront par la suite. Cette nouvelle a été accueillie avec joie par tous ceux qui aiment la musique. L'accès gratuit de ces concerts de chambre, qui représentent l'une des formes les plus pures de la culture musicale, permettra au plus grand nombre d'en tirer parti et donnera à ceux qui s'intéressent à la musique autrement qu'en amateurs, en étudiants, l'occasion de s'instruire utilement aux meilleures sources.

Afin d'inaugurer dignement cette nouvelle période de son histoire déjà pleine d'enseignements, le Quatuor avait choisi un programme bien équilibré et solide. Le concert d'hier soir se composait de trois groupes: deux quatuors et une sonate. Le quatuor op. 59, No 1, de Beethoven, appartenait au premier groupe. Le premier et le deuxième mouvement où s'épanchent les élans d'une âme que la vie a comblée et qui rit au soleil et au jour enchantèrent l'auditoire et forcèrent ses applaudissements. Le troisième mouvement, l'adagio mélancolique et d'une douceur triste, fut bien rendu. Pour le mouvement final, fondé sur un thème russe, il fut joué avec l'animation et le feu qui convenaient.

La Sonate en la pour violon et piano de Pizetti eut pour interprètes MM. E. Braidi, premier violon, et M. H. Matthias Turton au piano. Cette pyrotechnie musicale, diversement appréciée, donna beaucoup de travail aux deux exécutants qui se tirèrent heureusement de maint passage dangereux. Pour finir, l'élégant quatuor op. 2, de Glière fut peut-être la partie la plus appréciée du programme. Les quatre musiciens firent avec souplesse et cohésion justice à la richesse d'inspiration, à la diversité des quatre mouvements.

Le Quatuor Dubois qui se compose, rappelons-le, de MM. E. Braidi, premier violon, et L. Sicotte, second violon; de M. J. Mastrocola, viola, et de M. J. B. Dubois, violoncelle, a fait des débuts prometteurs pour sa dix-huitième saison. Ceux qui auront les loisirs d'assister à la série et qui profiteront de la chance qui leur est offerte par des mécènes aux vues larges, passeront des heures dont l'agrément égalera seul l'utilité.

Un beau film du Niagara

Le premier film d'une série sur le Canada qui sera présentée par le gouvernement canadien dans tout le circuit canadien de la Famous Players, sera au programme du théâtre Capitol, la semaine prochaine. On verra la magnificence des chutes Niagara sous tous leurs grandioses aspects.

Les chutes Niagara, qui ont fait l'objet du premier film de la série, sont dignes de cet honneur. Le Niagara est l'une des merveilles de la Nature. C'est un puissant phénomène qui dépasse les sept merveilles de l'ancien monde par sa grandeur, sa majesté et la frémissante beauté des paysages qu'elle offre à la vue ébloui.

Le film qu'on a tiré de ce beau sujet l'égale certes en beauté. Toutes les merveilles du Niagara y sont rendues avec vérité, aussi bien la splendeur grave des chutes canadiennes que la délicate beauté des chutes américaines. Cette série canadienne promet d'être fort intéressante à en juger par le premier sujet choisi.

"Mignon" sera le dernier spectacle

C'est mardi prochain, le 20 décembre, au Monument National, que la Société Canadienne d'Opérette donnera la reprise de "Mignon", opéra-comique en quatre actes d'Ambroise Thomas.

La distribution sera la même que lors des deux premières, savoir: Mesdames Emilienne Madi-16, Marie-Rose Descarries, Fabiola Hade, MM. Roméo Mousseau, Ulysse Paquin, Charles Goulet, Paul Radakir, Lucien Quintal, Jean Fontaine.

La représentation de "Mignon" sera le dernier spectacle que nous donnera la Société Canadienne d'Opérette cette année, puis elle prendra un repos bien mérité pour recommencer le 9 janvier avec une première en Amérique, "Le temps d'aimer", de Renaldo Hahn.

Lors des deux premières représentations de "Mignon" qu'elle donna dans le cours du mois d'octobre, la Société Canadienne d'Opérette refusa du monde, et le fait semble vouloir se répéter mardi prochain. Il faut donc se hâter de retenir ses places. Il reste encore de bons billets mais ils s'enlèvent rapidement.

Récital d'orgue de M. G.-M. Brewer

M. Georges M. Brewer a donné un beau récital d'orgue hier soir. Ce récital, qui avait lieu à l'église Messiah, comprenait les oeuvres qui s'étendaient de Buxtehude à Charles-Marie Vidor. M. Brewer a exécuté remarquablement le "Magnificat Primi Toni" de Dietrix Buxtehude et le "Noël" de Louis-Claude d'Aquin (1685-1772). Il a ensuite joué quelques oeuvres de Bach, notamment le premier mouvement vivace de la Sonate-trio No 2 en do mineur et quatre des principaux chorals-préludes. La Symphonie No 5 de Charles-Marie Vidor, qui terminait le programme, permit à M. Brewer de développer largement sa maîtrise et l'ampleur de son talent.

La soirée organisée pour M. Pelletier aura lieu demain

C'est à dix heures et demie, demain soir, qu'aura lieu, au théâtre National, le gala organisé pour M. Maurice Pelletier par les artistes de Montréal.

Tous ceux qui ont connu et applaudi M. Pelletier au cours de sa longue carrière artistique, tiendront à se joindre à ses camarades pour lui apporter un chaleureux témoignage d'estime. Ils ne le regretteront pas. Ils assisteront en effet à cette occasion à l'une des plus intéressantes représentations qu'il leur ait été donné d'entendre depuis longtemps.

Cloué par une grave maladie sur son lit d'hôpital, M. Pelletier éprouvera un réconfort certain devant ce geste sympathique de ses camarades et du public.

LES CONCERTS A NEW-YORK

Mme Renée Chemet, violoniste, au Town Hall.

NEW-YORK, (De notre correspondant particulier). — Il y a des saisons musicales chargées comme il y a des années de bonne récolte. Avant l'ouverture de la saison actuelle, nous nous demandions ce que serait la récolte artistique? Cette question est toujours sur nos lèvres de chroniqueur. Cette année, le calendrier musical est nombreux, mais la qualité est rare, aussi rare que la bonne bouteille de vin supprimée par notre régime.

Depuis le mois d'octobre, nous avons eu des épines plutôt que des roses. Depuis l'inauguration de la saison, nous avons goûté seulement les séances musicales données par le violoncelliste Maurice Maréchal, le jeune violoniste Yehudi Menuhin et nous avons eu le privilège d'entendre la violoniste Renée Chemet. Les deux premiers sont plutôt des débutants, pour le public américain, tandis que la dernière a déjà conquis l'admiration du public américain lors de son début, il y a quelques années. Ses exécutions, comme d'ailleurs ses programmes, ne sont pas chargées, d'une sentimentalité qui fait le ravissement de la masse. Il n'a pas fallu à Madame Chemet plusieurs saisons pour se classer parmi les plus marquants des violonistes actuels. Dans son sexe, on ne lui trouvera pas de rivales, elle appartient à cette phalange artistique qui comprend les Kreisler, les Heifetz, les Thibaud.

Lors de son concert du Town Hall, nous avons entendu pour la première fois l'interprétation que la violoniste a donnée des "Impressions d'Espagne", de Turina. Cette oeuvre révèle brillamment l'Espagne au rythme troublant et chaud. Avec quel soin, quel dévouement, quel amour et quelle joie l'a-t-elle interprétée! Le charme enchanteur de la composition ressortit vivement grâce à l'élan et à la technique impeccables de la musicienne. Il serait superflu d'analyser le programme entier. Aucune pièce ne fut gâtée par des gestes inutiles et par une mimique superflue qui sont le fait d'autres violonistes. Combien parmi nous sont redevenus, pour quelques moments, très jeunes, combien retrouvèrent leurs illusions lorsque Madame Chemet interpréta magistralement la "Sonate" de Gabriel par la pianiste Seidlova.

En général, notre saison musicale, si elle n'est pas, en vérité, morte, est bien stérile en qualité. Nous craignons que l'avenir ne nous réserve de longtemps des surprises aussi agréables que celle qui nous fut causée par Madame Chemet.

Au programme, notons la sonate de Haendel, le menuet de Ravel, quelques compositions de Sinigaglia, de Falla, Poldini-Kreisler. L'enthousiasme de l'assistance obligea l'exécutante à prolonger la soirée. Au milieu des applaudissements spontanés et sincères, nous rentrâmes chez nous dans l'espoir de voir se renouveler bientôt cette soirée sans pareille.

JOSEPH DE VALDOR

Allene Ray donne un thé en l'air

Allene Ray, la charmante vedette blonde de l'écran a nouvellement établi un "record" tout ce qu'il y a de plus moderne. Elle a donné un thé-dansant aux directeurs du Kappa Delta Club, de Hollywood — huit personnes en tout — en aéroplane, les amenant de Los Angeles à San Diégo. Il va sans dire qu'un film a été tourné à cette occasion.

La troupe de l'Orpheum dans "The White Sister"

A la suite de nombreuses demandes qui ont été faites à la direction, le théâtre Orpheum jouera la semaine prochaine "The White Sister", pièce qui a obtenu partout où on l'a présentée un succès considérable. Le metteur en scène de la troupe, M. Harry E. McKee, a apporté un soin particulier à la préparation de cette oeuvre et il a utilisé chacun de ses interprètes au meilleur avantage possible. Vu le grand intérêt que susciteront ces représentations, la direction recommande à ses habitués de prendre leurs dispositions de bonne heure.

L'AILE DETRUITE DE L'HOSPICE ST-CHARLES

Le coin de l'hospice Saint-Charles où se sont déroulées les tragédies au cours de l'incendie de mercredi soir. C'est au dernier étage de l'aile couverte de glaçons et de givre que nombre d'enfants ont été jetés des fenêtres, pour leur salut, par les pompiers et où tant d'autres ont trouvé la mort.

"UN ESCROC NE COMMET PAS DE MEURTRE"

(Suite de la 1ère page)

Plaidoyer de Me R.-L. Calder

C'est le devoir le plus difficile de ma carrière, dit Me Calder, que j'ai assumé dans cette cause de meurtre. Ceci est ma quinzième affaire de ce genre, et je n'ai jamais vu de besogne plus ardue que celle que j'ai entreprise. Vous avez été assermentés pour entendre la preuve et rendre un verdict qui y soit conforme.

Vous devez laisser de côté toutes les horreurs que vous inspire ce crime, surtout après l'adresse de Me Brais. Je regrette que cette adresse ait déparé le plus juste des procès par un appel aux passions où l'on vous invite à ne pas penser à la famille de la victime pour vous y faire penser. J'espère que dans sa réplique la Couronne ne fera pas d'appel de ce genre.

Ensuite, il faut vous dégager des insinuations relatives aux accusés, quand elles ne s'appliquent pas à la cause.

Les déclarations, vraies ou prétendues, si elles n'ont pas été produites, ne doivent pas vous influencer, non plus que l'attitude qu'auraient pu prendre ou ne pas prendre les accusés en telle ou telle circonstance. Vous ne devez pas non plus accepter de preuves de caractère qui n'ont pas été admises par la cour. Car la preuve est forte telle qu'elle. La couronne a démontré que l'accusé était un escroc et que la jeune femme l'aidait. Puisque la couronne a tenté de vous en persuader, sachez que jamais un escroc ne commet de meurtre.

Son métier est de se faire la vie douce en trompant les gens. Il n'a que faire du crime violent, qui le signale à tout le monde. Il lui faut ses coudées franches aux hôtels ou aux banques. La violence n'est ni de son tempérament ni de son goût. Lisez tout ce qu'on a écrit là-dessus, vous ne trouverez pas d'exemple contraire. Le simple bon sens exclut l'idée d'associer un escroc à un meurtre.

Je proteste en passant contre ce que la Couronne a dit hier de ma suavité à contourner et retourner les faits. Non. J'ai ce ridicule d'accepter les faits prouvés et de me comporter en poursuite comme en défense, avec la plus parfaite sécurité.

La couronne vous a dit que les accusés, arrivés au Mont-Royal le 15, ont voulu obtenir une auto par une agence ou une compagnie pour partir de Montral après un faux, et que, plus tard ils ont trouvé une Packard sans signe extérieur. Avant besoin de l'auto et de quelque argent, ils ont massacré le chauffeur. Telle est la cause de la Couronne dans son motif et son fait essentiel. C'est aussi la teneur de l'acte d'accusation.

Donc, voi au Mont-Royal, fuite en Packard, assassinat du chauffeur, fuite. Voyez comme Me Brais oublie d'abord Vance-Palmer. Dit que Vance était un apprenti dans le crime. Pourquoi? Pour décharger Vance et charger la jeune femme le plus lourdement possible. Comme tout cela est fragile.

Le vol d'auto est extrêmement facile. On peut en prendre une partout. Les gens qui veulent voler une auto s'y prennent plus simplement. Ils ne font pas venir de chauffeur. Ils ne parlent pas à tout le monde d'un hôtel de leur désir d'une Packard. S'il est vrai qu'un escroc professionnel soit habile, on avouera qu'il ignore l'enfance de l'art.

Me Brais, pour les besoins de la cause, fait de lui tantôt un homme de génie et tantôt un imbécile. McDonald n'a pas payé sa chambre d'hôtel. A-t-il pu faire cela sans l'acquiescement de Vance-Palmer? Allons donc, tous deux étaient de mèche, les faits prouvés, nous ne les nions pas. J'ai contre-interrogé assez peu, et seulement quand j'avais besoin de le faire. J'ai contre-interrogé Levitt, pour montrer ses contradictions. J'ai contre-interrogé Johnstone parce que je ne croyais pas et je ne crois pas que l'on puisse avoir à ce point la mémoire des vêtements. Vous reconnaîtrez la sincérité et la modération de la défense.

Donc, les accusés demandèrent une voiture de taxi avec persistance. Cela s'appelle, en termes d'escroquerie, du "Window Dressing". C'est pour l'effet, pour la galerie, pour se donner de l'importance. Les accusés, s'ils voulaient s'enfuir sans laisser de traces, comme l'assume la Couronne, prennent la précaution de se signaler partout. Ils parlent Packard à tout venant. McDonald, homme habitué, des hôtels, appelle chez Bouchard, donne son nom et son numéro de chambre, moyen certain de tout faire repérer. Absurdité, si l'on y réfléchit une seconde. Cela montre que McDonald, à ce moment, n'avait aucun désir, ni aucune pensée de tuer Bouchard. Le chauffeur vient à la chambre du couple, il y jase et boit, on le présente à une tierce personne. Est-ce là l'attitude de gens qui complotent pour se cacher? Surtout si l'on se rappelle que Johnstone et Krakeur furent invités à se joindre à l'excursion. Cela exclut de prime abord toute idée, la moindre idée, de préméditation. L'auto au lieu de passer par le pont Victoria, où il y a toujours affluence et où l'on n'est pas vu, passe par Lachine. Or, à Lachine, Bouchard est connu partout. L'auto va au "Lock Inn" où tout le monde la voit et elle prend le traversier, où elle est en observation pendant une demi-heure. On revoit encore la voiture avec Bouchard à Huntingdon.

Si les accusés veulent passer la frontière, quel est le plus sûr moyen de le faire? Garder Bouchard, passer la frontière avec lui sans difficulté et sans être soupçonnés.

Les accusés, s'ils avaient fait un plan, n'auraient sûrement pas tué Bouchard à deux pas de la frontière. Si, ayant agi comme ils l'ont fait, ils ont tout préparé d'avance, c'est la chose la plus sotte du monde. Elle en est incroyable.

Et maintenant, supposons que cette absurdité ait été préparée. Ne croyez-vous pas que McDonald, escroc et faussaire de métier, aurait remarqué l'ortographe du nom? Et Vance et Doris se seraient entendus sur leurs déclarations possibles à la frontière, notamment sur la date de leur mariage. Ils se seraient aussi assurés de l'ouverture ou de la fermeture de la gare Bonaventure pour y prendre un train.

L'absence de préméditation apparaît manifeste. Et ceci ouvre le champ à l'hypothèse. Une balle, du sang, une arme, une empreinte digitale ne mentent pas.

Mais les suppositions avec lesquelles on les relie peuvent s'interpréter à vrai ou à faux.

La défense prétend que, à un endroit de la route, il s'est produit quelque chose d'absolument imprévu qui a produit l'événement fatal. Mais la Couronne assume que les trois passagers de l'auto ont décidé de tuer Bouchard.

Pourquoi alors arrêter et monter un mélodrame. N'aurait-il pas été plus simple de tout bonnement lui tirer une balle à la tête. Un plan préméditè aurait exclu cela, tout comme il exclut l'hypothèse que l'homme a été d'abord frappé par une bouteille puis qu'on a tiré sur lui.

La Couronne dit que deux des passagers sont sortis de l'auto, que l'un, debout sur le marche-pied de droite, tire à travers la vitre de la portière, manque son coup, pendant que le deuxième homme frappe Bouchard avec une bouteille et que Doris tire de son petit revolver. Je ne crois pas que le crime ait été commis ici. L'auto arrête, les passagers descendent, ils ont bu depuis leur arrivée à Montréal, bu à la chambre, dans l'auto, au quai de Lachine. Et quand ils arrivèrent à la frontière, ils avaient toute l'apparence de gens qui recouvrent d'une cuite.

Vous savez qu'en état d'ivresse on perd contrôle de soi. On fait des choses sans le savoir. N'est-il pas possible que les accusés à la barre aient été trop ivres pour savoir ce qui se passait? Vous devez envisager toutes les possibilités. Les coups ont été tirés de l'extérieur de l'auto, d'assez loin, comme vous l'indique la ligne de tir de deux cartouches, comme vous l'indique aussi le fait que le col de celluloid du chauffeur n'a pas brûlé, ce qui serait arrivé, si le coup eut été tiré de très près.

Vous avez trois coups tirés à peu près du même endroit et un autre divergent, trois coups. Trois d'entre eux ont été tirés du même point et, au quatrième coup, quelque chose est intervenu qui a fait dévier la balle. On vous a représenté Doris Palmer comme un monstre, qui a tiré sur Bouchard le coup de grâce. Ce revolver tout petit, qui tire fort mal et rate presque toujours, est-il l'arme d'une "gun woman". Je dis qu'elle n'a jamais tiré avec cette arme, car si elle l'avait fait, elle aurait jeté cette arme impartaite. Ne peut-on croire que Doris ait voulu empêcher celui qui tira de viser sur Bouchard et que c'est sur l'assassin qu'elle a tiré. Vous n'avez pas le droit de mettre de côté l'hypothèse et vous devez donner à la jeune femme le bénéfice du doute et croire qu'elle a tiré et fait dévier le bras de celui qui visait Bouchard.

A ce moment le juré numéro cinq, M. Jos. Laberge, devient très pâle et demande à sortir. On suspend l'audience. Il est onze heures et seize, Me Calder parle depuis une heure.

Le jury revient à midi moins vingt-cinq. M. Laberge, soigné par le docteur Bibeau, a repris son siège. Me Calder continue.

Doris Palmer, dit-il, a droit au bénéfice du doute, et le doute est sérieux en sa faveur. Elle a dû faire dévier la quatrième balle.

Ceci dit-on est le revolver de McDonald. C'est moi qui ai exposé le premier, pour la couronne, les théories de balistique, et je crois à l'infaillibilité des expertises bien faites. Cette arme a été trouvée en possession de McDonald. C'est elle qui a tiré les balles fatales. Mais peut-on dire que ce soit McDonald? Qui l'ait tirée? Les trois vivaient ensemble, inséparables. Rappelez-vous que Vance avait une coupure à une main, quand il se présenta au poste frontière. Cette coupure était parfaitement visible. Est-il logique de conclure que le meurtrier cassa d'abord la vitre? Elle fut cassée avec la crosse du gros revolver, puis il tira.

(Suite à la page 3)

Le Septième Art

MOLLY O'DAY, artiste de la compagnie First National, pourrait inspirer les poètes par la douceur de son regard et le charme de son sourire. Peut-être s'en trouvera-t-il un parmi les nombreux spectateurs qui suivent les films qu'elle a tournés!

LA CONSTRUCTION DU PONT A GRAND'MERE COMMENCERA BIENTOT

La soumission de la Dufresne Construction est acceptée. — La charte.

GRAND'MERE, 16. (Du correspondant de la "Patrie".) — A l'assemblée du conseil municipal mercredi sous la présidence du maire J.-Ed. Guibord et à laquelle assistaient MM. les échevins Georges Trottier, J.-O. Pelletier, L.-W. Ricard et Arthur Surprenant, on a encore fait revivre la fameuse question de la construction projetée du pont sur la rivière Saint-Maurice, et finalement, après une vive discussion entre les membres du conseil et certains contribuables, on a adopté une résolution acceptant la soumission de la "Dufresne Construction", de Montréal, avec certaines clauses et conditions garantissant la ville. Cette résolution, peut-être la plus importante adoptée par le conseil à date touchant cette brûlante question, dit en autres choses:

"QUE les offres de la "Dufresne Construction Co. Limited, en date du 12 novembre 1927, à l'effet de construire un pont sur la rivière St-Maurice, à Grand'Mère, pour la somme de trois-cent-quatre-vingt-quinze mille piastres ($395,000.00) soient acceptées pourvu que le règlement No. 260 soit sanctionné conformément à la loi des cités et villes ainsi qu'à la Charte de la cité de Grand'Mère, et que les plans du pont soient approuvés par le Ministère des Travaux Publics de Québec.

Cette acceptation est encore sujette aux conditions suivantes, savoir:

1o.—La "Dufresne Construction Co. Ltd. devra soumettre au conseil une soumission en bonne et due forme s'engageant d'une manière explicite, à la satisfaction du conseil de la cité de Grand'Mère, à construire le dit pont pour la dite somme de $395,000.00 conformément aux plans et devis revisés par MM. Bauine et Léonard, le 8 novembre 1927.

Toutefois il devra être bien compris que le niveau de l'eau de la rivière St-Maurice, à Grand'Mère, devra être considéré comme étant l'élévation 161 et non pas à l'élévation 156 tel que les dits plans revisés le montrent.

2o.—Il est également entendu entre les parties que la dite "Dufresne Construction Co. Ltd," devra s'engager, par contrat, à ne réclamer de la Cité de Grand'Mère aucun montant d'argent additionnel à la somme susdite, pour toutes les modifications, de quelque nature que ce soit, que le conseil de la cité de Grand'Mère déciderait d'apporter soit aux plans revisés dont il est fait mention plus haut, soit aux spécifications ou encore pour tout imprévus qui pourrait survenir durant la construction du dit pont.

Si la compagnie susdite intéressée accepte ces conditions comme on l'espère d'ailleurs, et que le règlement d'emprunt additionnel de cent mille piastres est voté par les contribuables et ratifié par Québec, les travaux du pont devraient commencer au commencement de l'année 1928, en janvier ou février.

De graves questions qui nécessiteront une étude sérieuse ont été soumises au conseil par M. H.-M. Saint-Cyr, au nom d'un groupe de requérants à l'effet que le conseil appuie moralement et financièrement le projet de certains amendements à la charte. Cette question est restée sous considération. Cette requête qui serait présentée à la prochaine session de la Législature contient entr'autres suggestions:

"QUE pour les meilleurs intérêts de la Cité de Grand'Mère, les requérants croient que le temps d'office de quatre années pour le maire et les échevins est un terme trop long, qu'il devrait être ramené à deux ans, avec une élection générales dans les 60 jours qui suivront la sanction de la présente loi.

LA SECURITE DES VOYAGES EN AVION

Elle doit réunir quatre conditions essentielles, dit le général MacBrien.

QUEBEC, 16. (Du correspondant de la "Patrie"). — La Ligue d'aviation canadienne a été le sujet d'une causerie par le major général J.-H. MacBrien, hier. Pour démontrer qu'il n'y a pas raison de craindre ce mode de locomotion aérienne, le général MacBrien a énuméré les quatre conditions qui, d'après lui, sont absolument nécessaires à la sûreté des voyages par ce moyen de transport. Les voici:

1. — Obtenir les meilleures machines qui soient manufacturées au monde et surtout les avions à trois moteurs.

2. — Engager seulement des pilotes experts connaissant à fond leur métier.

3. — Organiser des voies aériennes parfaites et établir des aérodromes.

4. — Munir le service aérien d'appareils de télégraphie sans fil pour permettre la réception de renseignements importants et d'un service météorologique.

LE COL. LINDBERGH, HEROS DEBONNAIRE

Il assistera à toutes les réceptions données en son son honneur.

MEXICO, 16. (Presse associée) —Lindbergh est prêt à condescendre au désir de la population qui tient à le voir de près avant son départ.

Pendant son séjour, plusieurs réceptions publiques seront données en son honneur dans l'immense stade où trente mille personnes peuvent trouver place. L'aviateur a aussi fait part de son intention de survoler la ville.

On annonce de Panama que Lindbergh va pousser sa randonnée jusqu'en cet Etat.

Pour la première fois dans l'histoire du congrès mexicain, une séance solennelle a été tenue pour un simple particulier, séance à laquelle Lindgergh fut reçu à la Chambre des dénutés.

HOPITAL RAVAGE PAR UN INCENDIE

Quarante et un malades sont transportés chez des voisins.

ANNAPOLIS, Maryland, 16. — (Presse associe) — Un incendie d'origine inconnue a éclaté à 3 heures 15, ce matin, à l'hôpital d'urgence, l'unique clinique de la ville, et ravagé l'édifice en dépit des vaillants efforts des citoyens pour maîtriser les flammes.

Quarante et un malades, dont un grand nombre d'infirmes et un nouveau-né, furent transportés par une pluie torrentielle aux maisons voisines. Les cas les plus graves seront transférés à l'hôpital de la marine. Plusieurs pompiers furent suffoqués par la fumée et d'autres furent blessés par la chute de pans de murs.

AMUSEMENTS

PALACE — Vis-à-vis chez Eaton
A L'AFFICHE
2 — JOURS SEULEMENT — 2
Vous serez le perdant si vous ne voyez pas cette glorieuse idylle d'Espagne.
CARMEN
avec DOLORES DEL RIO et VICTOR McLAGLEN
CELA NE TARDERA PAS
Aussi, retenez vos sièges aujourd'hui pour notre
Grand Spectacle de la Veille du Jour de l'An

KEITH-ALBEE IMPERIAL SUPREME VAUDEVILLE
EXCELLENT SPECTACLE EN TOUT
6 B.F. KEITH-ALBEE VAUDEVILLE ACTS
LAURA LA PLANTE
dans
SILK STOCKINGS
UNE BONNE ET VIVE COMEDIE
CABARET
Outre le programme ci-haut
PLUS GRAND ET MEILLEUR QUE JAMAIS!
PROFUSION DE SURPRISES DANS LE
Spectacle de Minuit
La Veille du Jour de l'An
Tous les sièges réservés
Billets maintenant en vente.

—CRYSTAL—
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
RALPH GRAVES dans
"SWELL HEAD"
Aussi JOHN BOWERS dans
"RAGTIME"
Comédie — Nouvelles

EVERYBODY KNOWS LOEWS GOOD SHOWS
CARL LAEMMLE presents
DENNY Out All Night
6 NUMEROS DE VAUDEVILLE
L'EVENEMENT DE LA SAISON
Divertissement de Minuit du Loew's
TOUS SIEGES RESERVES EN VENTE MAINTENANT

Projetez une joyeuse
VEILLE DU JOUR DE NOEL
à l'ARCADE GRILL
Pour RESERVES
Téléphoner maitre d'hôtel à Plateau 6261 ou après 6 p.m. Plateau 7607.
SOUPER DE REVEILLON
$2.50 PAR COUVERT

HENRY MORGAN & COMPANY LIMITED

Exposition
Eaux Fortes
Gravures Originales en Couleurs
Artistes de l'Ecole Moderne
Oeuvres de Luigini, Cassiers, Vignal, Van Santen, Van Neste, Lambert, Bastogy, Lafitte Héran Chaban, Leart, Calbet, Charlet et autres.
ESTAMPE MODERNE
Chambre 403. Old Birks Bldg.
1240 Phillip's Square.
LAnc. 7979.

AMUSEMENTS

2 Derniers Jours
THE LAST WALTZ
Aussi somptueux et émouvant que "The Merry Widow"
Conjointement avec
MAURICE MEERTE et ses fameux
CAPITOLIANS
Comprenant
FLEURETTE JEOFFRIE
Ines et Beauyn; Rose-Marie Ryder — Et autres célebrités de la scène.
PROCUREZ-VOUS VOS BILLETS MAINTENANT
"GRAND DIVERTISSEMENT DE LA VEILLE DU JOUR DE L'AN"
Tous les sièges réservés
Superbe spectacle!

—FRANÇAIS—
Aujourd'hui — Programme double
Lew Cody, Aileen Pringle et Owen Moore dans
"TEA FOR THREE"
Aussi RALPH LEWIS dans
"THE SILENT POWER"
Comédie — Vaudeville

ORPHEUM
HOME OF HIGH CLASS STOCK
PLATEAU 2141-2142
A l'affiche Mat. Merc. Jeudi, Sam.
Les artistes de l'Orpheum présentent
'SPRING CLEANING"
— avec —
MILDRED MITCHELL
VICTOR SUTHERLAND
SEMAINE PROCHAINE
Le drame d'amour qui a ému l'univers entier
"THE WHITE SISTER"

★STARLAND★
JEUDI ET VENDREDI
"SECRET STUDIO"
Aussi
"BOARDER BLACK BIRD"
Comédie et autres 247-2

St-Denis Ce Soir,
Les Mousquetaires au Couvent
Paroles de P. Ferrier et J. Préval
Musique de L. Varney
Orchestre sous la direction de M. Subtil
Matinées à 2.15 Soirées à 8.15
Prix populaires: matinées .35 à 1.10. Soirées, .50 à 1.65. 246-3

ELECTRA
LIL DAGOVER et GASTA EKMAN
dans "Discord"
Aussi "DINAMITE" dans "THE WOLF TRAIL" 246-4

GAYETY
MUTUAL BURLESQUE
Deux fois par jour
"THE TEMPTERS"
avec
ED. JORDAN ELSIE ReANOR
Matinée quotidienne spécial, 25c

PRINCESS TOUTE CETTE SEMAINE
La nouvelle comédie musicale
OH JOHNNY!
Soirées: 50c à $2.50. Mat. sam. 50c à $2.00. Mat. Merc. 50c à $1.50

Krausmann's
Loraine CAFE
1197, SQUARE PHILLIPS
"Où la Cuisine est Savoureuse!"
Lunch d'hommes d'affaires, chaque jour .. 75c
Dîner du dimanche, servi toute la journée. $1.25
Biftecks, Côtelettes Produits de la mer.
Salon particulier pour banquets
CONCERT
Chaque mercredi et vendredi, de 7 à 8 p.m.
TRIO DE CONCERT NEWMAN
Mme Becker . . . Soprano
M. Becker . . . Baryton
M. Audet . . . . Ténor

LA TEMPÉRATURE

TEMPS PROBABLE DEMAIN: PLUS FROID, POUDRERIES.

TORONTO, 16. (Presse canadienne) — La dépression qui se trouvait à l'ouest du lac Michigan, hier, a maintenant son centre au-dessus du lac Supérieur. La pression a considérablement diminué sur la Côte de l'Atlantique. La pression est élevée au-dessus du golfe Saint-Laurent et sur la côte du Pacifique. Il a plu et neigé dans Ontario. Il a fait beau presque partout ailleurs.

Prononstics

Lacs inférieurs: Vents puissants de l'ouest à nord, plus froid, ce soir et samedi, poudreries.

Baie Georgienne: Vents puissants de l'ouest à nord-ouest, ce soir et samedi, plus froid, neiges locales.

Ontario septentrional: Neiges locales, aujourd'hui, amedi, vents du nord-ouest, plus froid.

Vallée de l'Outaouais et haut St-Laurent: Vents puissants de l'est, neige et peut-être un peu de pluie en certaines régions. Samedi, vents du nord-ouest, un peu plus froid, poudreries.

Bas Saint-Laurent: Vents puissants du nord-est, neige.

Golfe et rive nord: Beau, samedi, vents ou bourrasques de l'est, neige.

Maritimes: Vents modérés du nord et du nord-est, généralement nuageux et froid, neige et grésil dans l'ouest, ce soir. Samedi, vents ou bourrasques de l'est, neige ou pluie.

Lac Supérieur: Vents puissants, poudreries, plus froid.

Manitoba: Généralement beau et froid, poudreries ou neiges.

Saskatchewan et Alberta: Froid, poudreries locales.

NAISSANCES

BESNER—A Rivière Beaudette, 12 décembre 1927, à M. et Mme Léopold Besner, née Béatrice Lalonde, un fils, baptisé Joseph-Léopold-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Besner, grands-parents de l'enfant. Portesse, Mlle Gabrielle Besner, tante de l'enfant.

DORION—A Montréal, le 13 déc. 1927, 2339 rue Moreau, à M. et Mme Armand Dorion, une fille, baptisée Marie- Marguerite-Olivette- Jacqueline.

Parrain et marraine, M. et Mme Jules Olivier Lefebvre, Portesse, Mme Eugène Dorion, grand'mère de l'enfant.

CAPRA—A Montréal, le 9 décembre au No 7019 Drolet, à M. et Mme Jean Capra, née Pauline Pelletier, une fille, baptisée Marie-Pierrette-Johanne.

Parrain et marraine, M. et Mme William Pelletier, grands-parents de l'enfant, Portesse, Mme Paul Lachance, tante de l'enfant.

LALONDE—Le 12 décembre, à l'hôpital de la Providence, Montréal-Est, à M. et Mme Paul-E. Lalonde, un fils, baptisé Roland.

Parrain et marraine, M. et Mme Charles-H. Lalonde, Portesse, garde Bouchard.

PAGEAU—A Montréal, le 28 nov. 1927, à M. et Mme Donat Pageau, née Léontine Taillon, une fille, baptisée Marie-Yvonne-Renée.

Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Thouin. Portesse, Mlle Juliette Pageau.

DECES

BOUCHER — A Montréal, le 14 courant à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Adolphe Boucher.

Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant, le convoi funèbre partira du No 242 rue Ste-Catherine Est à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Ahuntsic, et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU—A Montréal, le 14 déc. 1927, à l'âge de 65 ans, 4 mois, est décédée Sarah Gravel, épouse de Joseph Brazeau.

Les funérailles auront lieu le 17 courant. Départ de la demeure de son époux, 6768 Christophe Colomb, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle était Dame de Ste-Anne et du Tiers-Ordre. Pas de fleurs s.v.p.

LAMONTAGNE — A Montréal, le 15 courant à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Odilon Lamontagne.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

LABELLE — A Montréal, le 15 courant à l'âge de 61 ans, est décédé le brigadier-général A.-E. Labelle.

Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 3547 rue Durocher, à 9 hrs. a.m. pour se rendre à l'église Cathédrale, où le service sera célébré à 9 h. 30 a.m., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248-2

NOBERT—A Montréal, le 14 décembre 1927, à l'âge de 74 ans, 7 mois, est décédé Télesphore Nobert.

Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 264 Ouest, Bernard, à 7.45 hre pour se rendre à l'église Saint-Bernard, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY — A Montréal, le 15 courant à l'âge de 52 ans, est décédé M. Joseph Roy.

Avis des funérailles plus tard.

REMERCIEMENTS

LAROSE — La famille de M. Gilles Larose, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Gilles Larose née Olympe S.-Jacques, soit par offrandes de messe, tributs spirituels, floraux, visites ou assistance aux funérailles. 248-1

Tirage de cette couverture de divan

Le tirage de la couverture de divan mise en râfle, il y a quelque temps, au bénéfice de l'Ecole des Enfants Infirmes de l'Hôpital Sainte-Justine, aura lieu demain après-midi, à cinq heures, à l'hôpital même. On est prié de se rappeler que la visite de la nouvelle aile de l'hôpital se terminera demain.

La Société Co-opérative DE FRAIS FUNERAIRES

Entrepreneurs de pompes funèbres
Est 1235, Assurances funéraires
242 RUE STE-CATHERINE EST

La Compagnie d'Assurance Funéraire Ltée BOURGIE Limitée

Entrepreneurs de Pompes Funéraires

La seule Compagnie BOURGIE autorisée à faire l'assurance funéraire au CANADA

1420 Notre-Dame Ouest. Tél. Co. 1511

La France décore M. H.-A. Terrault pour services rendus

Pour services rendus pendant la guerre, la France a décoré, hier, M. H.-A. Terrault, directeur des travaux publics de la Ville de Montréal, du titre d'Officier d'Académie. La cérémonie a eu lieu à l'Union Nationale Française. M. Paul Seurot, président de l'Union, a épinglé la décoration. Parmi ceux qui assistaient à la manifestation, on remarquait, de gauche à droite: M. MARCEL NOUGIER, J.-O. MARCHAND, ERNEST HOOPER, J.-A. TERRAULT, PAUL SEUROT, GUILLAUME PELLUS, G.-R. MacLEOD, JUSTIN DURAND. (Photo la "Patrie").

UNE RECOMPENSE DE $25,000 A L'AVIATEUR QUI ABATTRA LE PREMIER LE VOL NEW-YORK-CAIRE

Offerte par un groupe d'Egytiens. – Deux projets de randonnée vers Rome. – Un pasteur et la soeur de Bellanca. – Dans la deuxième semaine de janvier.

CANADA-ETATS-UNIS-MEXIQUE

NEW-YORK, 16. (Presse associée) — Trois projets de raids transatlantiques réveillent, aujourd'hui, l'intérêt à l'aviation.

On parle de deux projets de randonnée New-York-Rome, d'un prix de $25,000 à l'aviateur qui accomplira le premier le raid sans escale New-York-Caire, de l'établissement d'un service international entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique et d'un service de cabotage aérien de chaque côté du pays.

Le révérend James R. Cox, pasteur de Pittsburgh, offre d'appuyer de ses deniers le projet de randonnée New-York-Rome de Mlle Myrtle Brown, d'Omaha, Nebraska, belle-soeur de G. M. Bellanca, constructeur d'aéroplane.

M. Edward S. Natolis, interprète d'un groupe d'Italiens américains appuyant l'entreprise, déclare que Cesare Sabelli, un as de la guerre, va partir dans la deuxième semaine de janvier pour une envolée vers Rome par voie des Açores et de Paris. Il reviendra par la voie des airs si possible.

M. Porter Adams, président de l'Association aéronautique nationale, annonce que plusieurs Egyptiens lui ont écrit pour lui faire part de leur disposition à donner un prix de $25,000 au premier aviateur à accomplir sans arrêt le raid de New-York au Caire.

L'association songe à organiser une course internationale en 1928. Si les Etats-Unis, le Canada et le Mexique s'y intéressent, ce derby sera substitué à la course transcontinentale qui a précédé les congrès nationaux aéronautiques par les années passées.

M. Harry F. Guggenheim, président de la Fondation Guggenheim pour l'encouragement de l'aéronautique, a déclaré devant le "Railroad Club" de New-York, qu'il n'en coûterait pas plus cher pour voyager en aéroplane qu'en auto, prochainement.

D'ici à quelques mois, dit-il, un service de transport pour voyageurs sera inauguré entre Los-Angeles et San-Francisco.

Le gouverneur Ralph O. Brewster, du Maine, a fait part à New-York de plans provisoires pour l'établissement, l'an prochain, d'un service entre New-York et Portland, Maine.

Candidat libéral dans Sainte-Marie

Il est fortement question du Dr. Pierre-Paul Renaud pour candidat libéral à la prochaine élection provinciale dans Ste-Marie.

Le Dr. Renaud est un des médecins les mieux connus du quartier Papineau qu'il habite depuis 29 ans. Il est le médecin de l'Ordre des Forestiers Canadiens, des Artisans Canadiens-Français, de l'Alliance Nationale de la paroisse du Sacré-Coeur. Il a charge depuis plusieurs années du dispensaire de la Maison-Mère des Soeurs de la Providence sur la rue Fullum. Il est aussi médecin de la goutte de lait de la paroisse du Sacré-Coeur.

A Sainte-Justine

A l'occasion du vingtième anniversaire de fondation de l'Hôpital Sainte-Justine et de la consécration de l'autel de la nouvelle chapelle, par sa Grandeur Monseigneur Deschamps, une messe d'actions de grâces sera célébrée à l'Hôpital, lundi, le 19 décembre, à 9 hrs a.m.

Au secours du "Kamloops"

DULUTH, 16. — La glace et le mauvais temps ont empêché les garde-côtes de Eagle-Harbor, Michigan, d'atteindre l'île Manitou, à la recherche du "Kamloops" disparu depuis neuf jours.

DECES A MONTREAL

BLANCHET, Maurice, 1 mois, fils de Alphonse Blanchet et de Amélia Caron, décédé le 15 courant, 36 rue Bélanger.

GUERIN, Lévis, 70 ans, journalier, veuf de Lina Dufort, décédé le 15 courant, 1919, Notre-Dame ouest.

GAUDETTE, André, 1 an, fils de Jules Gaudette et de Marie-Ange Braseau, décédé le 15 courant, 4257 Frontenac.

LACAS, Rita, 9 mois, fille de Chrysologue Lacas et de Ida Labelle, décédée le 14 courant, 6538 DeLaRoche.

LIDBETTER, Nellie Lillian Knight, 42 ans, épouse de Arthur Lidbetter, décédée le 14 courant, 5227 Cartier.

LAFRANCE, Yvonne Cadotte, 37 ans, épouse de Georges Lafrance, décédée le 14 courant, 1470 S.-Germain.

LAFRENIERE, Narcisse, 89 ans, sellier, veuf de Alphonsine Lavigne, décédé le 14 courant, 242A, S.-Joseph, Lachine.

LAMONTAGNE, Emilia Mercier, 40 ans, veuve de Odilon Lamontagne, décédée le 15 courant, 2056 Panet.

MARCHITIELLO, Maria, 1 mois, fille de Gaetano Marchitiell, et de Inconorata Calabresse, décédée le 15 courant, 6610 l'apineau.

RAGO, Giuseppe, 60 ans, époux de Matilda Savatonio, décédé le 13 courant, 6535 S.-Hubert.

SANDERS, Joseph, 65 ans, rentier, fils de feu Michel Sanders, décédé le 14 courant, 6538 S.-André.

Capitaine de police en deuil

John Mooney, fils du capitaine de police John Mooney, de la Pointe Saint-Charles, est décédé hier après-midi à la demeure de ses parents, No 2142 rue Bordeaux, après trois jours de maladie seulement. Le défunt était âgé de 31 ans. Il était caissier à la Banque d'Epargne. Les funérailles auront lieu samedi matin.

Nos condoléances à la famille.

ELLE EPOUSERA N'IMPORTE QUI

Pour la somme de $10,000. – Prétendant honnête et élancé.

TOUTE SA VIE

DOYESTOWN, Pennsylvanie, 16. (Presse associée). — Pour la somme de $10,000, Mary Graser, 18 ans, s'offre à marier n'importe qui à certaines conditions, "afin que ses parents et ses huit frères et soeurs puissent avoir un joyeux Noël et autres choses aussi."

Mary a les yeux bleus, les cheveux bruns et l'air attrayant. Elle formule sa proposition dans une lettre à un journal de New-York. Avec les $10,000 qu'elle demande, elle a l'intention de payer une opération dont sa mère a depuis longtemps besoin et les leçons de musique de sa soeur aînée et d'acheter une nouvelle maison, ainsi que du linge et du charbon pour Noël.

Conditions: le prétendant devra être honnête et mesurer au moins cinq pieds et six pouces.

En retour, Mary lui consacrera toute sa vie et fera tout pour le rendre heureux.

Les journalistes qui se sont enquis de la situation de la famille ont constaté qu'elle habitait une cambuse où il n'y avait ni aliments ni charbon.

IL DOIT CONNAITRE LES DEUX LANGUES

Ce qu'on exige du secrétaire du conseil de comté de Compton.

SHERBROOKE, 16 (Du correspondant de la "Patrie"). — Toute une surprise a été créée, avant-hier, à la réunion du conseil de comté, sous la présidence du maire Raby, d'Ascot Corner. Le maire Rodrigue, du village de Compton, appuyé par le maire Lemay, du canton d'Ascot proposa que le notaire G. E. Boriase, unilingue, qui remplissait depuis 21 ans le poste de secrétaire-trésorier du conseil, soit remplacé par M. S. Broderick, bilingue et secrétaire du canton de Compton.

Le vote fut pris et M. Boriase fut démis de ses fonctions, par quatre voix contre trois.

Le maire Rodrigue au cours de la discussion à ce sujet, déclara que le Conseil comptait sept membres de langue française et qu'il avait doublement droit d'exiger que le secrétaire-trésorier connut la langue française.

Du "gin" qui lui vaut huit jours de prison

Pour avoir obtenu frauduleusement $5.00 en vendant deux bouteilles remplies d'eau pour du "gin", le nègre Harry Smith a été condamné à huit jours de prison, ce matin, par le juge Monet.

Deux enfants tués par des autos à Toronto

TORONTO, 16. (Presse canadienne). — Deux enfants ont été tués par des automobiles, hier, dans les rues de Toronto.

34 navires cernés

SAULT S.-MARIE, 16. — Tous les efforts réunis de puissants remorqueurs pour briser un champ de glace à Neebish Cut, à 20 milles au sud de Sault Ste-Marie ont échoué et une flotte de 34 navires lourdement chargés de grain, à destination de ports des Grands Lacs, est emprisonnée avec la perspective d'y hiverner.

VARIETES DE
VESTONS de BUREAU
en stock ou sur mesure, depuis, chacun **$2.00**
Montreal Trade Supply Co.
40, Carré Chaboillez
Vis-à-vis gare Bonaventure.

Jean Renaud, du lac Mégantic, a été trouvé coupable

SHERBROOKE, 16 (Du correspondant de la "Patrie").—Les jurés ont rendu, hier après-midi, un verdict de culpabilité dans la cause de Jean Renaud, de Lac Mégantic qui a subi ces jours-ci son procès sur l'accusation d'assaut grave sur la personne du chef de police Arthur Savard, de Lac Mégantic également. La sentence sera infligée à la fin du terme. Les jurés ont recommandé l'accusé à la clémence de la cour, vu son jeune âge. Les jurés avaient trouvé Ozias Renaud, avant-hier, coupable d'assaut sur la personne du chef Savard. Jean Renaud a été remis en liberté sous cautionnement de $500.00 et son père sous cautionnement de $1,000.

L'IMPORTATION DES BESTIAUX D'ECOSSE

La quarantaine de Saint-David en a accepté 606.

QUEBEC, 16. (Du correspondant de la "Patrie"). — La quarantaine de Saint-David pour les animaux importés au Canada, qui est sous la surveillance du département de l'agriculture d'Ottawa, a reçu au cours de la saison de navigation écoulée 606 animaux. C'est la première année depuis trois ans que des animaux sont importés au pays venant d'Europe et encore, les animaux importés, cette année, venaient-ils tous d'Ecosse. On sait que l'hon. M. W. R. Motherwell, ministre de l'agriculture à Ottawa, avait défendu l'importation d'animaux provenant des pays européens, à cause de la fièvre aphteuse qui sévit chez le bétail européen. Deux ans durant, la quarantaine de Saint-David de l'Auberivière ne reçut aucun sujet des navires arrivant à Québec de ports étrangers. Ce printemps l'interdiction fut levée seulement pour l'Ecosse.

Voici comment se répartissent les animaux en question:

209 têtes de bétail, 389 moutons, 4 porcs et 4 chiens, formant un grand total de 606 bêtes.

NOUVELLES MARITIMES.

SAISON FRUCTUEUSE SUR LES GRANDS LACS

M. McD. Duff, gérant des services du Pacifique Canadien, parle en ce sens.

Les services de navigation du Pacifique Canadien sur les Grands Lacs viennent de suspendre leurs opérations pour l'hiver après une saison des plus fructueuses, a déclaré hier, à la gare Windsor, M. McDuff, gérant de ces services. On a enregistré, cette année, tant dans le transport du fret que des pasagers, une augmentation de 5 pour cent sur l'année dernière. Les bateaux de la Compagnie ont transporté, entre les ports de la tête des Lacs et ceux de la Baie Georgienne, 326,000 tonnes de marchandises diverses sans compter les cargaisons de grain. Le nombre total des voyageurs qui ont pris passage sur les mêmes bateaux s'est élevé à 12,000, ce qui est un indice de la popularité croissante de cette route alternatie entre l'Est et l'Ouest du Canada.

Le Pacifique Canadien a en outre augmenté considérablement cette année ses facilités d'entreposage dans les ports de la Baie Georgienne.

EXPLICATION

Un officier supérieur d'une compagnie maritime importante de Montréal, a déclaré, hier, que le fait de s'être retirée de la conférence des paquebots du Nord de l'Atlantique n'accusait aucunement la compagnie maritime du Pacifique Canadien de vouloir ou augmenter ou diminuer ses taux. Cette démission du Pacifique Canadien prendra effet dans six semaines. Il y a plusieurs compagnies maritimes importantes qui ne sont pas dans la Conférence, mais cela ne veut pas dire que c'est parce qu'elles ont l'intention de faire une concurrence déloyale aux compagnies qui en font partie. La conférence existe pour la stabilisation des taux maritimes et c'est là un but très logique et très nécessaire, mais, quand bien même une compagnie n'en ferait pas partie, cela ne veut pas dire qu'elle stabilisera de même ses taux.

RUMEUR NIEE

Les compagnies maritimes anglaises qui font le transport des passagers entre les Etats-Unis et l'Europe ont fermement nié certaines rumeurs à l'effet qu'ils avaient réduit leurs taux d'une manière déloyale, offrant ainsi des désavantages irraisonnables à leurs concurrents. Le bureau chef du service américain de la ligne Cunard dans une dépêche officielle déclare catégoriquement qu'ils n'ont fait aucune réduction dans les taux et que toute rumeur à cet effet doit venir des rapports des journaux d'Europe ayant mal interprété l'annonce de la compagnie qu'elle ajouterait deux autres paquebots, le "Scythia" et le "Laconia" sur la service au cours de 1928, comme paquebots d'une seule classe de cabine. Au lieu de l'ordinaire première, deuxième et troisième classe. Malgré ce fait, les taux demeureront les mêmes.

PROCHAINS DEPARTS

Le paquebot de la ligne White Star le "Cedric", et le "Minnewaska" de l'Atlantic Transport sont les deux navires à partir de New-York pour arriver avant la Noël en Europe. Ils partiront tous deux de New-York demain matin avec une nombreuse liste de passagers. M. Léo Dandurand, un des directeurs du club de hockey Canadien et de plusieurs pistes importantes du Nord de l'Amérique s'en va passer la Noël en France avec Mme Dandurand. Il transigera certaines affaires en Angleterre au début de 1928, après quoi il reviendra à Montréal. Il est à bord du "Minnewaska".

Mouvement des paquebots

L'Estonia, Baltic-Amer., arrivera de Danzig à Halifax, aujourd'hui.

L'Ausonia, Cunard, arrivera de Southampton à Halifax, aujourd'hui.

Calgaric, White Star, arrivera de Liverpool à Halifax, demain.

Le Letitia, Anch. Don., arrivera de Glasgow à Halifax, demain.

Le Melita, de C.P.O.S. arrivera de Liverpool à St-Jean, demain.

Le Stavangerfjord, de la Nor. Amer. arrivera de Berlin à New-York aujourd'hui.

L'Ascania, Cunard, arrivera de Halifax à Plymouth, le 20 décembre.

L'Athenia de la Anch. Don., arrivera de Halifax à Liverpool, dimanche.

Le Baltic, de la White Star, arrivera de Halifax à Liverpool dimanche.

Le Montrose, C.P.O.S., arrivera de St-Jean à Liverpool, demain.

Le Franconia, de la ligne Cunard, arrivera de Liverpool à New-York, dimanche.

L'Amer. Farmer, Amer Merch, arrivera de Londres à New-York, lundi.

Le New-York, de la Ham Amer, arrivera de Hambourg à New-York, lundi.

Le Thuringia, de la Ham. Amer. arrivera de Hambourg à New-York, lundi.

Le Winnifredian, de la Red Star, arrivera de Southampton à New-York, le 22 décembre.

Le Bourdonnais de la Cie Gle Transatlantique arrivera de Bordeaux à Halifax, lundi.

Le Minesota, d'Atlant. Transp, arriver de Londres à Halifax, lundi.

Le Columbus, de la N.G.L., arrivera de Brême à New-York, dimanche.

Le Rindam, de la Holl. Amer, arrivera de Rotterdam à New-York, mardi.

Le Bianeman, de L. Sabaudo, arrivera de Gênes à New-York, mercredi.

LES CONTES ILLUSTRES DE LA "PATRIE".

LA PEUR

Chez Jacques Ravet, le peintre de paysages, nous causions, après dîner, des mille superstitions qui fleurissent dans nos campagnes, et chacun y allait de son récit, drôle ou sinistre. Une atmosphère de terreur se créait lentement, parmi la fumée des cigares, et, de minute en minute, s'épaississait.

—Et moi aussi, annonça le maître, j'ai vu des fantômes cet été, de vrais revenants::: N'est-ce pas, Blanche?

Il parlait sérieusement, de sa voix de basse profonde, aux inflexions si pénétrantes.

—Tu te souviens des fantômes du Chemin-Creux ?

Une pâleur subite passa sur le fin visage de Blanche Ravet.

—Oh! qu'est-ce que tu vas rappeler là? gronda-t-elle doucement. Tu veux donc empêcher nos amis de dormir, cette nuit ?

—Rassure-toi, nos amis sont des esprits forts qui nous traiteront de visionnaires et d'hallucinés.. Et moi ça me soulage de conter l'aventure, je me décharge de ma hantise un peu chaque fois, l'histoire perd de sa réalité et je finis par me persuader que c'est moi qui l'invente...

—Diable! fit le choeur s'apprêtant à frémir.

—Or, donc, conta le peintre, nous avons passé cet été dans un coin perdu du Rouergue, très sauvage et très primitif, au milieu des paysages les plus saisissants. Bien que ce soit mon pays d'origine, je n'y étais pas revenu depuis vingt ans et je n'y avais pas encore conduit ma femme. Dans l'unique hôtel de l'endroit, pas la moindre chambre. Force me fut de louer une maison entière, beaucoup trop grande, la seule qui demeurât libre dans le village. C'était la maison dite du Chemin-Creux.

"—Vous ne craignez donc pas les revenants? me murmura-t-on dans le tuvau de l'oreille de divers côtés.

"Un drame qui fit sensation au temps de mon enfance, s'y était, comme on dit, "déroulé". J'en avais connu les personnages et je m'en rappelais fort bien les péripéties. Une jeune fille de vingt ans, nommée Léonore y avait poignardé sa mère et l'amant de celle-ci, un soir, au coin du feu, et traîné les deux cadavres dans un étang proche. Convaincue de folie, Léonore avait été internée dans l'asile d'aliénés du chef-lieu où elle se trouvait encore, paraît-il. L'oubli s'était fait lentement sur cette sombre histoire. Des bribes de complainte remontèrent à mon esprit, rejoignant la "complainte de Fualdès".

"Peur des fantômes? Quelle plaisanterie! Je me gardai, néanmoins, de faire à Blanche l'historique de la maison du Chemin-Creux. Et c'est avec une joie d'enfant qu'elle s'y installa pour des vacances dorées. La demeure récemment ravalée et repeinte, en dépit de sa solitude, était avenante. Un immense noyer la couvrait de ses branches étendues. Le feuillage en passe pour maléfique, mais les fruits en sont exquis, et nous serions là pour la cueillette.

"Nous fîmes, ce premier soir, un grand feu de bois dans le foyer pour chasser l'humidité; auprès quoi nous nous couchâmes. Etrange impression éprouvée dans les lieux où l'on dort pour la première fois. L'froid des draps inconnus; atmosphère hostille, et ce je ne sais quoi d'ancien, qui veille, inapaisé.

"J'écoutai longtemps le vent qui cernait la maison, gémissant dans les combles, avec cet étrange frisellis des larges feuilles du noyer... La lune, pénétrant par la fenêtre, envoyait sa lumière bougeante jusqu'au pied de notre lit et éclaboussait une moitié du foyer... Mon regard se porta vers le foyer où crépitaient encore des étincelles. Et, soudain, je vis distinctement—vous entendez, je vis—deux formes noires l'une près de l'autre assises et qui tendaient leurs mains à la flamme absente. Etait-ce possible? Quelle illusion de mon regard? Je rêvais donc? Je me pinçai jusqu'au sang pour m'assurer de la réalité de mon être... Les deux amants me tournaient le dos, un dos un peu tassé, un peu voûté par la quarantaine et j'avais une peur horrible de voir leur visage au moindre de leurs mouvements. Mais ils ne bougeaient pas. Silencieux et figés, on eût dit qu'ils attendaient le destin..

"Il arriva, il heurta la porte, doucement d'abord, avec politesse, comme un voyageur perdu dans la nuit qui demanderait assistance, puis avec violence, à coups répétés...

"Je vous jure, messieurs, que j'entendis.... Une autre que moi entendait aussi, folle de terreur s'abaissa, traîtreusement. J'entendis un choc sourd, puis un deuxième... Après quoi un glissement de corps traînés... une porte qui se referme... Puis plus rien; le silence, un absolu silence; le vent lui-même avait cessé de gémir.

"L'étau de la peur se desserra lentement. Je me repris à respirer.

"—Allume! me souffla à l'oreille, d'une voix haletante, Blanche.

"Il fallut du temps, à mains tâtonnantes, pour trouver la boîte d'allumettes... Vous pensez bien qu'il n'y avait pas d'électricité dans la maison... Quand je pus me retourner vers ma compagne, sous la lumière de la bougie, je vis une Blanche plus blanche que son nom, décomposée, claquant des dents.

"—Ils sont partis, dit-elle, ils étaient trois...

"Je tentai de la rassurer:

"—Quoi? qu'est-ce que tu as ? Tu es encore la proie d'un cauchemar! Réveille-toi! Vois, la porte est fermée à clef, comme hier soir... Dans el foyer il n'y a rien d'anormal... aucune trace de sang...

"—Ah! tu vois bien que tu les as vus, toi aussi... La jeune fille a tué les deux vieux... C'est horrible! Elle a traîné les deux corps dehors... On les verra au jour...

"Or je vous donne ma parole que Blanche n'avait jamais entendu parler de Léonore et qu'elle ignorait le vieux crime du Chemin-Creux... Comment expliquer qu'à vingt ans de distance....

—Deux cauchemars identiques ! interrompit le plus sceptique d'entre nous. Cela se voit souvent entre mari et femme... Ces coïncidences n'ont rien de surprenant...

—Il y a beaucoup de coïncidences dans mon histoire, reprit Jacques Ravet. Tenez, une autre encore...

Il alla chercher dans son bureau un vieux numéro de l'Echo rouergat.

—Le lendemain, on repêcha dans le grand étang, ainsi que le relate cette feuille, le cadavre de Léonore, qui s'était la veille enfuie de l'asile d'aliénés et avait toute la nuit erré aux alentours du Chemin-Creux.

La révélation tomba lourdement sur nous et fit une sensation considérable.

—A la très grande rigueur, affirma le sceptique avec désinvolture, votre conte ne serait réellement impressionnant que si on avait retrouvé le lendemain les trois cadavres...

Georges Pourcel.

Léonore s'était la veille enfuie de l'asile d'aliénés et avait toute la nuit errée aux alentours du Chemin-Creux.

Représentations de la ligue de sécurité à la ville de Montréal

Vu la récente fatalité arrivée dans une carrière du nord de la ville, où un jeune homme s'est noyé, et où il a été prouvé, à la cour du coroner, qu'il n'y avait pas de clôture sur les lieux, la ligue de sécurité de la province de Québec a décidé d'écrire aux autorités de la ville pour leur demander que, s'il existe un règlement concernant ce cas, il soit bien observé. Sinon, la ligue demande qu'on en passe un au plus tôt, pour prévenir de tels accidents, trop fréquents depuis quelques années. La ligue a déjà écrit aux autorités de la ville à ce sujet, mais on constate à l'assemblée du bureau des directeurs qu'il faudrait employer des mesures drastiques maintenant.

C'était le 1er décembre que Marcel Robillard, âgé de 8 ans, se noya dans une carrière située au coin des rues Everette et DeLanaudière. L'enfant jouait avec d'autres garçons sur un radeau, quand un faux mouvement lui fit perdre l'équilibre et il tomba dans l'eau, assez profonde à cet endroit. Le cadavre fut retrouvé un peu plus tard après qu'on eût averti sa mère affolée et qu'on eût demandé de l'aide.

Les membres discutèrent aussi les dangers menaçant les enfants qui jouent dans les rues, même en hiver. Des observations démontrent qu'il y a moins de trois semaines, trois garçons traversaient, en patins, la rue S.-Jacques, au coin de la rue de la Montagne, quand l'un d'eux fut frappé par un camion-automobile qui n'arrêta pas. Le garçon fut blessé sérieusement et est encore à l'hôpital où il se rétablit lentement. Les membres exprimèrent leur indignation du fait que le conducteur du camion s'était sauvé après l'accident, mais conviarent que la rue n'est pas un endroit pour aller en patins.

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS

DE SAINT-JEAN, N.B.
A Liverpool

†Déc. 22 †Jan. 20.....Melita
eDéc. 30 eJan. 27.....Minnedosa
†Jan. 6 †Mar. 9.....Montrose
Jan. 13 *Mar. 16.....Montcalm
†Fév. 3 *Mar. 2.....Montclare
†Via Greenock
eVia Belfast
*Fait escale à Greenock et à Belfast

A Cherbourg-Southampton
(Via Cobh)

Mar. 15.....Metagama

Les derniers trains raccordent avec les bateaux à St-Jean, N.B., partant de Montréal, à 12.30 p.m. et 7 p.m. le jour qui précède chaque départ.

Un petit courrier supplémentaire de lettres, à destination de la Grande-Bretagne par les paquebots de cette compagnie, est fermé à la gare Windsor, à 6.30 p.m. le jour qui précède le départ de chaque paquebot de St-Jean. Les lettres doivent être déposées dans la boîte qui se trouve dans la rotonde de la gare. Frais de timbre de port supplémentaires.

CROISIERES
Hiver 1927-1928
Autour du Monde
Amérique du Sud - Afrique
Méditerranée
Antilles

S'adresser aux agents locaux ou à
D. R. KENNEDY, Agt. Gén. du Trafic Océanique,
Tél. MAin 7700
141, St-Jacques Montréal
(Notre personnel français est à votre service).

DEPARTS—
DEPARTS, HIVER 1928
DE HALIFAX

xJan. 9—Antonia à Ply., Havre, Londres
xJan. 16—Ascania à Cobh (Q'town) Lpool
xJan. 23—Alaunia à Ply., Havre, Londres
xFév. 20—Athenia à Londonderry, Glasgow
xFév. 20—Antonia à Ply., Havre, Londres
xFév. 27—Aurania à Cobh (Q'town) Lpool
xMars 12—Ausonia à Ply., Havre, Londres
xMars 19—Athenia à Londonderry, Glasgow
xMars 26—Antonia à Cobh (Q'town) Lpool
xMars 26—Aurania à Ply., Havre, Londres

DE NEW YORK

xDéc. 17—Alaunia à Ply., Havre, Londres
Déc. 20—Franconia Croisière Indes, Océ.
xDéc. 24—Letitia à Londonderry, Glasgow
xDéc. 24—Ausonia à Ply., Havre, Londres
Déc. 30—Mauretania à Ply., Cher., S'pton
Déc. 31—Aurania à Cobh (Q'town) Lpool
xDéc. 31—Lancastria à Ply., Havre, Londres
Jan. 6—Aquitania à Cher., Southampton
†Comprenant cabines de troisième pour touristes de même que cabines et troisième classe

Pamphlets illustrés, listes de départs etc., sur demande

CROISIERES D'HIVER
1927-28
Aux Antilles
Méditerranée
Autour du Monde
Tour d'Afrique, etc.
Demandez nos brochurettes

THE ROBERT REFORD CO LIMITED
Service français
(Agents généraux)
26, rue Hôpital
Montréal. (Tél. MAin 5682)
ou à l'agent local

Cunard Anchor Anchor-Donaldson

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS FRANCAISE

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

D'un quai couvert, à New-York, à un quai couvert, au Havre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans égal, cuisine française.

New-York—Havre

PARIS.....14 Janv., 4 Fév., 25 Fév.
ILE DE FRANCE.....28 Janv., 18 Fév., 17 Mars
FRANCE.....14 Avril, 9 Mai, 26 Mai.

Traversées faites à loisir, paquebots grands, confortables, d'une seule classe. Prix raisonnable. Prix minimum de cabine.....**$140.**

New-York—Havre—Paris

ROCHAMBEAU.....28 Déc., 7 Mars, 4 Avril
SUFFREN.....3 Janv., 16 Fév., 21 Mai
DEGRASSE.....25 Janv., 14 Mars, 11 Avril

Croisière en Méditerranée par le paquebot de luxe FRANCE
Prix minimum $550.00
De New-York, 7 Janvier, 8 Février, 14 Mars

GENIN, TRUDEAU & CIE., Ltée
24, rue Notre-Dame Ouest, Montréal. Tel: MAin 8346
ou aux agents locaux.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Magasin Ouvert ce Soir Jusqu'à 6.30 heures p. m.

Magasin ouvert jusqu'à 10 HEURES samedi 17 déc., mercredi, 21 déc., jeudi 22 déc., vendredi 23 déc.
FERMANT à 6.30 P.M. LA VEILLE DE NOEL

Gants de Cadeau

GANTS DOUBLES POUR JEUNES FILLES

En Cape anglaise — couture piquée, chaude doublure. En une boîte, **3.00 la paire**

Gants en tissu — en tissu simplex lavable, en six nouveaux coloris, cousus à la main. Modèle slip-on. En une boîte, **1.75 la paire**

Gants de soie — une qualité épaisse, sans couture, avec doublure de laine. Chaude, faisant bien. Quatre différentes couleurs. Dans une boîte, **3.00 la paire**

Kislav — les gants lavables en peau de daim parfaits. Six couleurs. Dans un boîte, **3.25**

Gants en cape anglaise—une ligne exclusive, pleine couture piquée. Tans et brune. Dans une boîte, **3.00 la paire**

Gants en cape — cousus à la main, modèle slip-on. Couleur mastic ou grise. Dans une boîte, **3.50**

—Rez-de-chaussée

Cadeaux de Sport

IDEAL A DONNER ET MERVEILLEUX A RECEVOIR

Patins à double lisses pour enfants. Pointures ajustables. La paire, **.40**

Mitaines de ski en peau de cheval pour hommes. Poignets ajustables avec mitaine de laine détachable, **3.50**

Mitaine de ski pour femmes, **2.75**

Bottines de patin pour hommes et femmes. Supports à la cheville. Toutes pointures, **5.00**

Pointures pour garçonnets, **4.00**

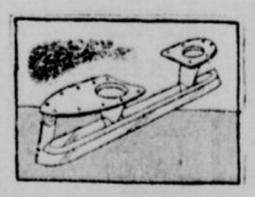

Patins Acro Starr. Nickelés. Bien trempés. Pour hommes et femmes. La paire, **2.50**

Raquettes de volant Slazenger. La "Army", **3.50**

"XL", **5.00**

Volants de championnat Ayers. La douzaine, **4.50**

Bonbons pour la Fin de Semaine

Buttercups assortis, os de poulet et gaufrés aux noix. Valeur régulière .40 la livre, **samedi, .25**

Menthes écossaises. Valeur régulière .40 la livre. **Samedi, la livre .25**

Chocolats variés de Patterson. 2 livres. Valeur régulière de 1.50 la livre .85

Peppermint Patties au chocolat, valeur régulière de .50 la livre, .35

Chocolats au lait de Lowney. Valeur régulière .60 la livre, .35

Comptoir des Bonbons de l'Arcade

Une aubaine, samedi, 400

Costumes en Tricot pour Garçonnets 2.85

Régulier 5.00. Tailles 2 à 4 ans

Costumes en tricot pour petits garçons — importés de Belgique — en de jolis modèles avec col polo serré au cou.

Quelques-uns sont garnis de rayon rayé de couleurs contrastantes —d'autres sont avec dessins en laine. Couleurs: Mastic, poudre, tan, vert, mauve, bleu. Samedi **2.85**

Rompers en soie Fugi 2.95

Tailles pour 6 mois à 2 ans. Nuances pastel en pêche, bleu, mais, blanc, corail. Devant casaque. Rég. 3.50.

Pardessus pour garçonnets 8.95

Pardessus en chinchilla bleu marine, doublés de flanelle rouge. Boutons de cuivre et demi-ceinture. Devant croisé. Tailles 2 à 4 ans.

Salon du Bébé—Deuxième étage.

Samedi, 400 élégants

Manteaux pour Jeunes Femmes

69.50

Régulier 125.00 à 175.00

Garni de blaireau, putois et taupe et se spécialisant dans la nouvelle couleur de bleu dans ses divers nuances.

Marine, bleu pilot, bleu tropical, bleu chin chin, bleu de Naples, bleu crépuscule, bleu clair de lune, bleu émeraude, sont les nuances de bleu — il y a un bon choix d'autres couleurs dans ce groupe de bons manteaux pour femmes.

Garnis de putois allemand, blaireau ou taupe naturelle. Tailles 14 à 20 ans et 36 à 42 de buste **69.50**

—Deuxième étage.

MAGASIN OUVERT CE SOIR JUSQU'A 6.30

MOUCHOIRS DE CADEAU

Mouchoirs en pure toile irlandaise. Blancs, bords de 1-16, 1-4 et 1-8 de pouce. A .25, à 3 pour **1.00** et à **.50 chacun**

Mouchoirs en toile irlandaise. Blanc seulement, initiale brodée. Chacun .50 et .75

Mouchoirs en linon suisse. Différents modèles, **1.00 la boîte de 3.**

Mouchoirs de crêpe de chine français. Chacun **1.00**

Mouchoirs de toile avec large bord de dentelle. Chacun **1.25**

—Rez-de-chaussée

Écharpes de Soie Française

Echarpes en georgette et crêpe de chine, dans les modèles longs et carrés. Nouvelles couleurs. Régulier 7.50, **4.95**

Echarpes en cachemire pure laine, importées. Pesanteur légère. Un grand choix de couleurs. Régulier 3.00, **1.95**

—Rez-de-chaussée

Cadeaux pour la Maison

Tasse et soucoupe à thé en porcelaine Royal Crown Derby. Patron de panneau. Les deux, **6.25**

Service de console en verre vénitien, tacheté d'or. Bol, **12.50**. Chandeliers, **4.00** chacun.

Jarre à bonbons en poterie anglaise. Vert, bleu ou rouge poudre, **3.00**

Vase en Moorcroft, **10.00**

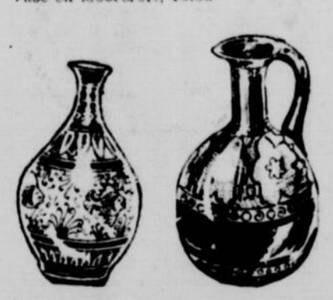

Pot en poterie de Jérusalem. Fait à la main et décoré, **10.00**

Pot en poterie Gouda. Couleurs chatoyantes, **5.00**

Tasse et soucoupe en fine porcelaine anglaise, dessin floral. Les deux **5.00**

Plaques (Motifs) en cuivre, de Paris, **3.00**. **Vase** italien, **8.50**. **Brûleur** d'encens français, électrique, **5.00**

Service à écrire, fini bronze, **38.50**

Coffret à bijoux en filigrane français, **30.00**

—Quatrième étage

Une aubaine, samedi,

150 Complets

Deux pantalons

19.95

Régulier 27.50, 29.50, 32.50. Tailles 32 à 37.

Que la Noël du garçonnet en soit une dont il se souviendra — donnez-lui son PREMIER COMPLET A PANTALON LONG. Voici une excellente occasion de vous procurer un complet de qualité supérieure à un prix substantiellement réduit.

En tissu à complet importé—herringbone, tweeds et cheviotes, dans les couleurs de bleus, gris, fauves clairs, bruns et mélanges de bruyère.

De confection parfaite dans les modèles à devants droits et croisés—et chaque complet fait d'après les données les plus rigides, sous une surveillance méticuleuse.

L'addition d'un pantalon supplémentaire double en réalité la durée du complet. Samedi. **19.95**

—Rez-de-chaussée.

Pardessus et Complets

pour hommes à un rabais spécial. 35.00 chacun.

PARDESSUS EN CHINCHILLA BLEU

35.00

Le solde de nos pardessus en chinchilla bleu de 40 onces, un tissu à devant croisé avec gros collet tempête. Ils sont mi-doublés en soie artificielle et chaudement entre doublés. Tailles 34 à 40. Valeur régulière 45.00. Samedi

35.00

COMPLETS BLEU MARINE AVEC DEUX PANTALONS

35.00

60 complets de tissus pure laine, un tissu de 17 onces garanti teint indigo. Ils sont confectionnés dans le plus élégant modèle pour hommes et jeunes gens. Confection et ajustement impeccables. Chaque complet avec deux pantalons. Tailles 34 à 44. Valeur régulière 45.00. Samedi

35.00

—Rez-de-chaussée.

Vestons de Fumeurs

L'homme qui aime lire un livre—et fumer sa pipe—sera aussi des plus satisfaits d'un de ces chauds et confortables veston d'intérieur. Confectionnés de tissu pure laine et dans les couleurs foncées si pratiques. Col et poignets recouverts de soie de fantaisie. **15.00**

Autres vestons à **12.50, 20.00, 25.00**

—Rez-de-chaussée.

PAPETERIE de CADEAU

Un cadeau charmant, apprécié — tel est celui de délicate papeterie.

BOITES DE CADEAU en une grande variété de dessins. Chacun **1.00, 2.00, 3.00** et plus

CARTES DE NOEL IMPORTEES de France. Un attrayant dépliant avec dessins de fantaisie de gui et gravé, 12 feuilles de papier et 12 enveloppes doublées de tissu. Gris ou chamois. La boîte **1.50**

CARTES DE CORRESPONDANCE en boîtes de cadeau. Chaque boîte contient 24 cartes à tranches dorées et 24 enveloppes assorties. Blanc ou quatre couleurs par boîte. Régulier .75 la boîte. **.45**

—Rez-de-chaussée.

Cadeaux d'Articles de Toilette

Une charmante bouteille de parfum, importation française. Mise en une attrayante boîte, **18.50**

Vaporisateur en verre brun pâle. De couleur délicate, **3.95**

Compact mince et délicat, **12.50** et **18.50**

—Rez-de-chaussée

Cadeaux pour Fumeurs

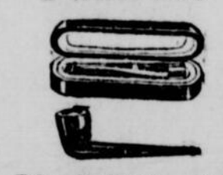

Tubes à cigarette. Mis en attrayant étui, **1.00, 1.50, 2.00** et jusqu'à **20.00**

Pipe de bruyère G.B.D. Un choix de 50 différents modèles, **5.00**. En un étui, **7.50**

Blague à tabac en cuir, doublée de caoutchouc, **1.00, 1.50** et jusqu'à **8.00**

En soie huilée, couverture de soie **.75**

En soie huilée, couverture de cuir, **2.00** et **2.50**

Pot à tabac en poterie anglaise. Eponge au haut, **2.00, 2.50** et jusqu'à **4.50**

Pipe de bruyère Gerth, fabrication de Londres. Un choix de cinquante patrons, **3.00**

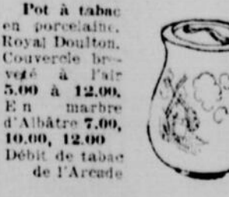

Pot à tabac en porcelaine, Royal Doulton. Couvercle bronzé à l'air **5.00** à **12.00**. En marbre d'Albâtre **7.00, 10.00, 12.00**

Débit de tabac de l'Arcade

Rasoir de sûreté Valet, en un joli étui, **5.00**

Blaireau Rubberset. Chacun, **7.50**

Brosses militaires. Deux par étui. Dos en ébène massif naturel ou noir. Etui en cuir. La paire dans un étui, **7.50**

—Rez-de-chaussée

JOUETS et TRAINEAUX

Quatrième Etage

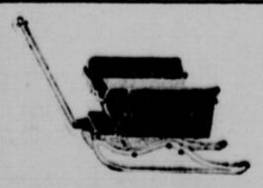

Tombreau — fait de bois. Couleurs: vert foncé, bleu, crème ou rouge, **13.50**

Traineau de bébé — Attrayant traineau recouvert, très confortable. Couleurs: Blanc ou gris, **14.50**

Traineau à direction volante — patins d'acier, **4.00** et **4.75**

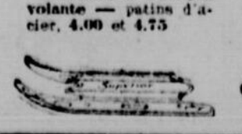

Traineau double, 15.00

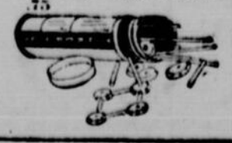

Jouet Tinker — Un jouet de construction, **.75**

Train à construire — fait de blocs de bois, **1.75**

Auto de course — Carrosserie et roues de bois, **1.50**

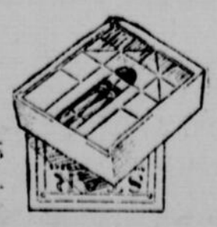

Blocs de construction — pour l'érection de maisons, etc., **1.00, 1.25, 2.00, 3.00, 4.00** et **6.00**